

Crédit du Maroc S.A.



Document de référence relatif à l'exercice 2023 et au premier semestre 2024

Organisme Conseil

Crédit du Maroc S.A.



ENREGISTREMENT DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 26/07/2024 sous la référence EN/EM/010/2024.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dûment visé par l'AMMC.

MISE A JOUR ANNUELLE DU DOSSIER D'INFORMATION RELATIF AU PROGRAMME D'EMISSION DES CERTIFICATS DE DEPOT

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt est composée :

- du présent document de référence ;
- de la note relative au programme de CD enregistrée par l'AMMC en date du 27/12/2019, sous la référence EN/EM/025/2019 et disponible sur le lien suivant :

https://www.creditumaroc.ma/sites/default/files/20191227_-_note_relative_au_programme_cd.pdf

Avertissement

Enregistrement du Document de Référence

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisation ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.

Abréviations

ACAPS	Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALM	Asset & Liabilities Management
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AWB	Attijariwafa Bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BCP	Banque Centrale Populaire
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BOA	Bank Of Africa
BVC	Bourse de Casablanca
CACIB	Crédit Agricole - Corporate and Investment Bank
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CBS	Core Banking System
CCG	Caisse Centrale de Garantie
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDMA	Crédit du Maroc Assurance
CDMC	Crédit du Maroc Capital
CDMLF	Crédit du Maroc Leasing & Factoring
CDMP	Crédit du Maroc Patrimoine
CDMI	Crédit du Maroc International – Banque Offshore
CES	Créances en Souffrance
CET1	Common Equity Tier1 (Fonds Propres de base)
CGEM	Confédération Générale des Entreprises du Maroc
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CISO	Chief Information Security Officer
CP	Capitaux Propres
CPM	Crédit Populaire du Maroc
CS	Conseil de Surveillance
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies
DGA	Directeur Général Adjoint
DH	Dirhams
DRH	Direction des Ressources Humaines

EC	Etablissements de Crédit
ESG	Environnement Social et Gouvernance
Ets	Etablissement
EUR	Euro
EnR	Energies Renouvelables
FCP	Fonds Commun de Placement
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GEFF	Green Economy Financing Facility
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
GSIMT	Groupement pour un Système Interbancaire Marocain et Télécompensation
GTB	Global Transactions Banking
GVC	Green Value Chain
HFC	Holmarcom Finance Company
IAS	International Accounting Standards
IFRS	International Financial Reporting Standards
IRC	Indice de Recommandation Client
IS	Impôt sur les Sociétés
K	Milliers
LCN	Lettre de Change Négociable
LCR	Liquidity Coverage Ratio
LGD	Loss Given Default
M	Millions
MDH	Millions de dirhams
Mrds DH	Milliards de dirhams
MRE	Marocain Résident à l'Étranger
NAP	Nouvelles Activités et Produits
Nb	Nombre
ND	Non Disponible
NS	Non Significatif
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCI	Organismes de Placements Collectifs Immobiliers
Pb(s)	Point(s) de Base
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
P&L	Profit And Loss
PME	Petites et Moyennes Entreprises

PNB	Produit Net Bancaire
PRG	Provisions pour Risques Généraux
Pt(s)	Point(s)
RH	Ressources Humaines
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROA	Return On Asset
ROE	Return On Equity
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
RWA	Risk Weighted Assets (Risques pondérés)
S.A.	Société Anonyme
SFI	Société Financière Internationale
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SI	Système d'Information
SIFIM	Société Immobilière et Financière Marocaine
SNGFE	Société nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (Ex. CCG)
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
VAR.	Variation

Définitions

Acquisition	Désigne l'acquisition en deux temps par Holmarcom Finance Company et AtlantaSanad de 8.563.464 actions de Crédit du Maroc (i.e., la Première Acquisition et la Seconde Acquisition).
AtlantaSanad	Désigne AtlantaSanad, société anonyme à conseil d'administration de droit marocain au capital social de 602.835.950 dirhams, dont le siège social est situé 181, boulevard d'Anfa, Casablanca, Maroc, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 16747.
Banque	Désigne Crédit du Maroc
Banque Offshore	<p>La loi n°58-90 relative aux places financières offshore publiée au B.O. n° 4142 du 18 mars 1992, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations.</p> <p>On entend par banque offshore :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui :<ul style="list-style-type: none">- exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ;- effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change.▪ toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.
Crédit du Maroc International	Désigne Crédit du Maroc International – Banque Offshore, société anonyme à conseil d'administration de droit marocain dont le siège social est situé avenue Mohamed V et rue Moussa Ben Noussair, Tanger, Maroc, immatriculée au Registre de Commerce de Tanger sous le numéro 9091.
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	Désigne Crédit du Maroc Leasing et Factoring, société anonyme de droit marocain, dont le siège social est situé 201 Boulevard D'Anfa, Casablanca, Maroc, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 55671.
Certificats de dépôt standards	Titres de créances négociables émis par les établissements de crédit, dont les modalités de rémunération sont définies à la souscription du certificat de dépôt en fonction de sa durée. Les intérêts sont perçus à l'échéance.
Contrat de Cession d'Actions	Désigne le contrat de cession d'actions conclu le 26 avril 2022 entre Crédit Agricole S.A., Holmarcom Finance Company et AtlantaSanad.
Crédit Agricole	Désigne Crédit Agricole S.A., société anonyme de droit français dont le siège social est situé 12 place des Etats-Unis, 92127 Montrouge Cedex, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 784 608 416.

Cross-selling	Concept qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise pour proposer au même client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.
Emetteur / Société	Fait référence à Crédit du Maroc (la Banque).
HFC	Désigne Holmarcom Finance Company une société anonyme à conseil d'administration de droit marocain au capital social de 1.868.036.000 dirhams, dont le siège social est situé 20, rue Mostafa El Mâani, Casablanca, Maroc et immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 441371.
Notation	Correspond à la note de crédit qu'une agence de notation financière attribue à Crédit du Maroc après avoir évalué sa capacité à rembourser le capital et les intérêts d'une ou de l'ensemble de ses dettes (à court comme à long terme).
Première Acquisition	Désigne l'acquisition par Holmarcom Finance Company et AtlantaSanad de 6.931.282 actions de Crédit du Maroc.
Seconde Acquisition	Désigne l'acquisition par Holmarcom Finance Company de 1.632.182 actions de Crédit du Maroc.

Sommaire

Avertissement	2
Abréviations	3
Définitions	6
Sommaire	8
Section I - Attestations et coordonnées	10
1. Le Président du Directoire	11
2. Les Commissaires aux Comptes	12
3. Le Conseiller financier	14
4. Responsables de l'information et de la communication financière	16
5. Agences de Notation	16
Section II - Présentation de Crédit du Maroc	17
1. Renseignements à caractère général	18
2. Renseignements sur le capital social de Crédit du Maroc	19
Section III - Gouvernance de Crédit du Maroc	38
1. Assemblée d'actionnaires	39
2. Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc	41
3. Les organes de direction	53
Section IV - Activité de Crédit du Maroc	77
1. Historique de Crédit du Maroc	78
2. Appartenance de Crédit du Maroc au Groupe Holmarcom	81
3. Relations entre Crédit du Maroc et ses actionnaires	88
4. Filiales de Crédit du Maroc	92
5. Participations de Crédit du Maroc	111
6. Marché bancaire marocain	114
7. Activités de Crédit du Maroc	129
Section V - Informations Environnementales et sociales	148
1. Démarche RSE	149
2. Engagement sociétal	151
3. Engagement environnemental	153
4. Capital humain	156
Section VI - Stratégie d'investissement et moyens techniques	164
1. Stratégie de développement	165
2. Stratégie d'investissement	168
Section VII - Situation Financière de Crédit du Maroc – Comptes Consolidés IFRS	172
1. Indicateurs financiers consolidés de Crédit du Maroc	173
2. Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes	175
3. Principaux faits marquants	193
4. Évolution de la rentabilité du Groupe - Comptes consolidés IFRS	193
Section VIII - Analyse du bilan et du compte de résultat au S1 2024	228
1. Informations financières consolidées au titre du premier semestre 2024	229
2. Attestations d'examen limité des commissaires aux comptes	230
3. Faits marquants au S1 2024	232
4. Evolution de la rentabilité du Groupe – Comptes consolidés IFRS	232
Section IX - Perspectives	254
1. Principales orientations stratégiques de Crédit du Maroc	255
2. Prévisions chiffrées	255

Section X - Faits Exceptionnels.....	256
1. Provisions pour risques généraux	257
2. Situation économique et impacts potentiels sur l'économie nationale	257
3. Difficultés rencontrées et perspectives d'avenir	258
4. Accord entre le GPBM et l'USI	258
5. Contribution de Crédit du Maroc au Don Séisme.....	258
Section XI - Litiges et Affaires contentieuses.....	259
Section XII - Facteurs de risques	261
1. Risque de marché	262
2. Gestion Actif - Passif	265
3. Risque de Crédit ou de Contrepartie.....	268
4. Risque de solvabilité	271
5. Risque concurrentiel.....	273
6. Risque opérationnel	274
Section XIII - Annexes	277

Section I - ATTESTATIONS ET COORDONNÉES

1. Le Président du Directoire

1.1. Identité

Dénomination ou Raison sociale	Crédit du Maroc
Représentant légal	Ali BENKIRANE
Fonction	Président du Directoire
Adresse	201, Boulevard d'Anfa, Casablanca - Maroc
Numéro de téléphone	+212.(0)5.22. 47.74.25
Adresse électronique	Ali.benkirane@cdm.ma

1.2. Attestation du Président du Directoire sur le document de référence relatif à l'exercice 2023 et au premier semestre 2024

Le Président du Directoire de Crédit du Maroc, atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Crédit du Maroc. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Ali BENKIRANE
Président du Directoire
CREDIT DU MAROC

2. Les Commissaires aux Comptes

2.1 Identité des Commissaires aux Comptes de Crédit du Maroc

Dénomination ou raison sociale	Ernst & Young	Forvis Mazars	PwC Maroc
Représentant légal	Abdeslam BERRADA ALLAM	Taha FERDAOUS	Leila SIJELMASSI
Fonction	Associé	Associé	Associée
Adresse	37, avenue Abdellatif Ben Kaddour - 20050, Casablanca - Maroc	76, Bd Abdelmoumen, Résidence Koutoubia, 7 ^{ème} étage - Casablanca - Maroc	Lot 57, Tour CFC, 19 ^{ème} étage, Casa Anfa, 20220 Hay Hassani - Casablanca - Maroc
Numéro de téléphone	+212.(0)5.22.95.79.00	+212.(0)5.22.42.34.23	+212.(0)5.22.99.98.00
Numéro de télécopieur	+212.(0)5.22.39.02.26	+212.(0)5.22.42.34.00	+212.(0)5.22.23.88.70
Adresse électronique	abdeslam.berrada@ma.ey.com	taha.ferdaous@mazars.ma	leila.sijelmassi@ma.pwc.com
Date du 1 ^{er} exercice soumis au contrôle	2023	2017	2014
Date de renouvellement du mandat		AGO du 20 juin 2023	AGO du 27 mars 2020
Date d'expiration du mandat actuel	Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025	Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025	Assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

2.2 Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états de synthèse sociaux et consolidés en normes IAS/IFRS du Crédit du Maroc pour les exercices clos au 31 décembre 2021, 2022 et 2023 et examens limités semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2023 et au 30 juin 2024

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- les états de synthèse annuels sociaux de Crédit du Maroc au titre des exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes PwC Maroc et Mazars Audit et Conseil et au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'audités par nos soins ;
- les états de synthèse annuels consolidés selon les normes IAS/IFRS du groupe Crédit du Maroc au titre des exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes PwC Maroc et Mazars Audit et Conseil et au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'audités par nos soins ;
- les états de synthèse semestriels sociaux ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au titre des semestres arrêtés au 30 juin 2023 et au 30 juin 2024 ;
- les états de synthèse semestriels consolidés en normes IAS/IFRS ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au titre des semestres arrêtés au 30 juin 2023 et au 30 juin 2024.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence avec les états de synthèse et les situations intermédiaires précités.

Les commissaires aux comptes

Ernst & Young
Abdeslam Berrada Allam
Associé

Forvis Mazars
Taha Ferdaous
Associé

3. Le Conseiller financier

3.1 Identité du conseiller financier

Organisme conseil	Crédit du Maroc
Représentant	Abderrahman BENNIS
Fonction	Directeur Développement Corporate
Adresse	201, Boulevard d'Anfa, Casablanca - Maroc
Numéro de téléphone	+212.(0)5.22.47.70.44
Adresse électronique	Abderrahman.bennis@cdm.ma

3.2 Attestation de l'organisme conseil sur le document de référence relatif à l'exercice 2023 et au premier trimestre 2024

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient. Ces diligences ont notamment concerné l'analyse des éléments juridiques, comptables, fiscaux et financiers ainsi que l'analyse de l'environnement économique et financier de Crédit du Maroc.

Le contenu de ce document de référence a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension auprès de la Direction Générale de Crédit du Maroc ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- les comptes sociaux et consolidés de Crédit du Maroc pour les exercices clos au 31 décembre 2021, 2022, 2023 et les comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2023 et au 30 juin 2024 ;
- les rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés de Crédit du Maroc en IFRS sur les exercices clos aux 31 décembre 2021, 2022 et 2023 ;
- les rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux de Crédit du Maroc sur les exercices clos aux 31 décembre 2021, 2022 et 2023 ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes de Crédit du Maroc relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2021, 2022 et 2023 ;
- les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes sur les situations intermédiaires des comptes sociaux et consolidés semestriels au 30 juin 2023 et 30 juin 2024 ;
- les procès-verbaux des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance, des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de Crédit du Maroc relatifs aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement du présent document de référence ;
- les rapports annuels et rapports de gestion de Crédit du Maroc relatifs aux exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- les autres informations fournies par le management de Crédit du Maroc.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Crédit du Maroc. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

La direction Développement Corporate fait partie de Crédit du Maroc. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Abderrahman BENNIS
Directeur Développement Corporate

4. Responsables de l'information et de la communication financière

Dénomination ou raison sociale	Crédit du Maroc
Responsable	Ikram ERRYAHY
Fonction	Information financière
Adresse	201, Boulevard d'Anfa, Casablanca - Maroc
Numéro de téléphone	+212.(0)5.22.47.53.37
Adresse électronique	ikram.erryahi@cdm.ma

Dénomination ou raison sociale	Crédit du Maroc
Responsable	Myriam NASROLLAH
Fonction	Communication financière
Adresse	201, Boulevard d'Anfa, Casablanca - Maroc
Numéro de téléphone	+212(0)5.22.47.76.34
Adresse électronique	myriam.nasrollah@cdm.ma

5. Agences de Notation

Dénomination ou raison sociale	Moody's Middle East Ltd
Contact	Mik Kabeya – Assistant Vice President Badis Shubailat – Analyst
Adresse	Dubai International Financial Centre - Precinct Bldg 3, Level 3, Dubai - UAE.
Numéro de téléphone	+971.4.237.9590 +971.4.237.9505
Adresse électronique	mik.kabeya@moodys.com Badis.Shubailat@moodys.com

Dénomination ou raison sociale	Capital Intelligence
Contact	Darren Stubing
Adresse	Oasis Complex, Block E, Gladstone Street, PO Box 53585- CY 3303 Limassol - Chypre
Numéro de téléphone	+357.2.534.2300
Adresse électronique	capital@ciratings.com darren.stubing@ciratings.com

Section II - PRÉSENTATION DE CRÉDIT DU MAROC

1. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Crédit du Maroc
Siège social	201, boulevard d'Anfa, Casablanca
Numéro de téléphone et de télécopie	Téléphone : (212) 05 22 47 70 00 Télécopie : (212) 05 22 27 71 27
Site web	www.creditdumaroc.ma
Forme juridique	Crédit du Maroc est une Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance.
Date de création	10/04/1963
Durée de vie	99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.
Numéro de registre du commerce	La Société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro RC 28 717 du registre analytique.
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.
Consultation des documents juridiques	Les documents juridiques de la Société et notamment les statuts, les procès-verbaux des Assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la Société.
Objet social (Article 3 des statuts)	<p>La Société a pour objet d'effectuer, en conformité avec la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, avec la loi n°15-95 formant Code de Commerce et avec toutes lois existantes ou à venir touchant directement ou indirectement son activité, toutes les opérations de banque et de banque participative et principalement la réception de fonds du public en ce compris les dépôts d'investissement, la distribution de toutes sortes de crédit, la mise à la disposition de la clientèle de tous les moyens de paiement ou leur gestion et le financement de la clientèle à travers les produits Mourabaha, Modaraba, Ijara, Moucharaka, Salam, Istina'a ou par tout autre produit ayant reçu un avis conforme du Conseil Supérieur des Oulémas.</p> <p>Elle pourra également effectuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ toutes opérations de change, de commerce extérieur et de gestion de patrimoine ; ▪ le conseil et la gestion en matière financière, et en valeurs mobilières ; ▪ la prise de participation dans les entreprises existantes ou en formation tant au Maroc qu'à l'étranger. <p>Pour les besoins de ses activités, elle pourra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ acquérir, louer, équiper et exploiter tous locaux, bâtiments et fonds de commerce, tant au Maroc qu'à l'étranger ; ▪ acquérir ou louer tous équipements, matériels et véhicules ; ▪ créer toute agence ou filiale, tant au Maroc qu'à l'étranger. <p>Et d'une manière générale, effectuer, dans les limites fixées par les lois et règlements applicables aux banques, directement ou indirectement, toutes opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.</p>
Capital social au 30/06/2024	Le capital social de Crédit du Maroc est de 1.088.121.400 dirhams composé de 10.881.214 actions d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune.
Textes législatifs et réglementaires applicables à l'émetteur	Textes régissant la forme juridique de Crédit du Maroc : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

	<p>Textes régissant l'activité de Crédit du Maroc :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire). <p>Textes régissant le recours de Crédit du Maroc à l'appel public à l'épargne et la cotation de ses actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le règlement général de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2169-16 du 14 juillet 2016 ; ▪ Les circulaires de l'AMMC ; ▪ La loi n°19-14 relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ; ▪ La loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ; ▪ La loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi 46-06 ; ▪ Le règlement général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ; ▪ Le règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°1961-01 du 30 octobre 2001 et l'arrêté 77-05 du 17 mars 2005 ; ▪ La loi n°43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ; ▪ La loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne. <p>Textes régissant le recours de Crédit du Maroc à l'émission des certificats de dépôt :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables, telle que modifiée et complétée et l'arrêté du Ministère des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 9 octobre 1995 relatif aux titres de créances négociables tel que modifié et complété, et la circulaire de Bank Al-Maghrib n°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt et son modificatif.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca
Régime fiscal	En tant qu'établissement de crédit, Crédit du Maroc est soumise à la TVA au taux de 10 % et à l'impôt sur les sociétés dont le taux augmentera progressivement pour atteindre 40 % en 2026. En 2024, le taux de l'impôt en vigueur est de 38,50%. La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun.

Source : Crédit du Maroc

2. Renseignements sur le capital social de Crédit du Maroc

2.1 Composition du capital

Au 30 juin 2024, le capital social de Crédit du Maroc s'établit à 1.088.121.400 dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 10.881.214 actions d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune.

2.2 Historique du capital

Crédit du Maroc a effectué plusieurs augmentations de capital. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Exercice	Nature de l'opération	Capital social (avant opération) en DH	Valeur nominale en DH	Nombre d'actions émises	Capital social (après opération) en DH	Taux de participation
2013	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2012 : prix d'émission 525 DH.	922.391.600	100 DH	419.536	964.345.200	87,79 %
2013	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles : prix d'émission 550 DH.	964.345.200	100 DH	715.030	1.035.848.200	87,64 %
2014	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2013 : prix d'émission 525 DH.	1.035.848.200	100 DH	320.512	1.067.899.400	70,78 %
2015	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2014 : prix d'émission 493 DH.	1.067.899.400	100 DH	202.220	1.088.121.400	49,92 %

Source : Crédit du Maroc

Sur ces 10 dernières années, Crédit du Maroc a procédé à un renforcement de ses fonds propres à travers plusieurs augmentations de capital.

Ainsi, l'exercice 2013 a été caractérisé par la réalisation de deux augmentations de capital, une par conversion optionnelle du dividende 2012 en actions nouvelles et une par apport en numéraire. Le capital social est passé de 922 391 600 dirhams à 964 345 200 dirhams puis à 1 035 848 200 dirhams.

Puis en 2014, Crédit du Maroc a opéré une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2013 en actions. Le capital social est passé de 1 035 848 200 dirhams à 1 067 899 400 dirhams.

Enfin, en 2015, Crédit du Maroc a procédé à une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2014 en actions. Le capital social est passé de 1 067 899 400 dirhams à 1 088 121 400 dirhams.

Depuis, Crédit du Maroc n'a réalisé aucune augmentation de capital.

2.2.1. Evolution de la structure de l'actionariat

Le 26 avril 2022, Crédit Agricole, HFC et AtlantaSanad ont conclu un contrat de cession d'actions (le Contrat de Cession d'Actions) portant sur l'acquisition - en deux temps - par HFC et AtlantaSanad de l'intégralité des actions détenues par Crédit Agricole dans Crédit du Maroc, soit 8.563.464 actions représentant 78,70 % du capital social et des droits de vote de Crédit du Maroc (l'**Acquisition**).

L'acquisition par le groupe Holmarcom, via HFC et AtlantaSanad, des actions détenues par Crédit Agricole S.A. dans Crédit du Maroc a porté dans un premier temps sur 63,7 % du capital social et de droits de vote de Crédit du Maroc (la **Première Acquisition**) selon la répartition suivante :

- 5 538 538 actions par HFC, soit environ 50,9 % du capital social de Crédit du Maroc ;
- 1 392 744 actions par AtlantaSanad, soit 12,8 % du capital social de Crédit du Maroc.

L'acquisition de ce premier bloc est intervenue le 6 décembre 2022 (exécution en bourse des ordres d'achat et de vente relatifs à la Première Acquisition).

Conformément aux termes du Contrat de Cession d'Actions, le groupe Holmarcom, via Holmarcom Finance Company, finalise le 7 juin 2024, l'acquisition de la de la tranche résiduelle détenue par Crédit Agricole S.A. dans Crédit du Maroc, portant sur 1.632.182 actions, soit 15 % du capital et des droits de vote de Crédit du Maroc (la **Seconde Acquisition**).

Cette acquisition a été réalisée à l'issue notamment de la levée de l'ensemble des conditions suspensives réglementaires requises.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'actionnariat sur les 5 dernières années :

Actionnaires*	2019		2020		2021		2022		2023	
	Nb d'actions	% de capital et des droits de vote	Nb d'actions	% de capital et des droits de vote	Nb d'actions	% de capital et des droits de vote	Nb d'actions	% de capital et des droits de vote	Nb d'actions	% de capital et des droits de vote
Holmarcom Finance Company	-	-	-	-	-	-	5 538 538	50,90%	5 539 363	50,91%
Groupe Crédit Agricole SA	8 563 464	78,70%	8 563 464	78,70%	8 563 464	78,70%	1 632 182	15,00%	1 632 182	-
Atlanta Sanad	-	-	-	-	-	-	1 392 744	12,80%	1 392 744	12,80%
Wafa Assurance	1 168 523	10,74%	1 168 523	10,74%	1 168 523	10,74%	1 168 523	10,74%	1 168 523	10,74%
Divers actionnaires	1 149 227	10,56%	1 149 227	10,56%	1 149 227	10,56%	1 149 227	10,56%	1 148 402	10,55%
Total	10 881 214	100%								

Source : Crédit du Maroc

Sur la période 2019-2021, le groupe Crédit Agricole S.A détenait directement le bloc majoritaire de Crédit du Maroc.

Au 31 décembre 2022, à l'issue de la Première Acquisition, le bloc majoritaire est détenu par le groupe Holmarcom, directement ou indirectement à travers HFC et AtlantaSanad.

En février 2023, HFC a acquis, dans le cadre de l'Offre, 825 actions.

2.2.2. Offre publique d'achat obligatoire

Faisant suite à l'exécution en bourse des ordres d'achat relatifs à la Première Acquisition transmis par HFC et AtlantaSanad le 6 décembre 2022, ayant entraîné le franchissement à la hausse du seuil de 40 % du capital social et des droits de vote, HFC et AtlantaSanad agissant de concert au sens de l'article 10 de la Loi 26-03 ont déposé, le 9 décembre 2022 auprès de l'AMMC une offre publique d'achat sur les actions Crédit du Maroc (l'Offre).

Ce projet d'Offre visait l'acquisition des actions Crédit du Maroc non détenues par HFC, AtlantaSanad, Crédit Agricole S.A. et Wafa Assurance dans la mesure où Crédit Agricole S.A. et Wafa Assurance ont renoncé à apporter leurs actions Crédit du Maroc à l'Offre.

Par conséquent, le nombre de titres visé par l'Offre s'est établi à 1 149 227 actions, correspondant au flottant en bourse et représentant environ 10,56 % du capital et des droits de vote de la Banque pour un prix de 502 DH par action, soit un montant total maximum de 576 911 954 DH.

La décision de recevabilité du dossier par l'AMMC a été publiée le 17 janvier 2023.

Le 1^{er} mars 2023, la Bourse de Casablanca a enregistré l'Offre et a publié l'avis relatif aux résultats de cette dernière.

Le tableau ci-dessous présente l'actionnariat de Crédit du Maroc avant et après l'Offre suivant les résultats publiés par la Bourse de Casablanca :

Actionnaires*	Avant l'Offre		Après l'Offre	
	Nombre d'actions	% du capital social et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital social et des droits de vote
Holmarcom Finance Company	5 538 538	50,90%	5 539 363	50,91 %
Groupe Crédit Agricole SA	1 632 182	15,00%	1 632 182	15,00 %
AtlantaSanad	1 392 744	12,80%	1 392 744	12,80 %
Wafa Assurance	1 168 523	10,74%	1 168 523	10,74 %
Divers actionnaires	1 149 227	10,56%	1 148 402	10,55 %
Total	10 881 214	100%	10 881 214	100%

Source : Crédit du Maroc

*La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées.

2.2.3. Actionnariat actuel

A l'issue de la Seconde Acquisition, HFC 7.171.545 actions et 1.392.744 actions de Crédit du Maroc.

Au 30 juin 2024, le capital social de Crédit du Maroc s'établit à 1 088 121 400 dirhams, entièrement libéré. La répartition du capital et des droits de vote se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% de capital et des droits de vote
Holmarcom Finance Company	7 171 545	65,91%
AtlantaSanad	1 394 744	12,82 %
Wafa Assurance	1 168 523	10,74 %
M. Mohamed Hassan Bensalah	5	-
M. Karim Chiouar	223	-
M. Zouhair Chorfi	5	-
Divers actionnaires ¹	1 146 169	10,53 %
Total	10 881 214	100,00 %

Source : Crédit du Maroc

2.2.4. Présentation des actionnaires détenant plus de 5% du capital

✓ Holmarcom Finance Company (HFC)²

Holmarcom Finance Company S.A. est un holding dédié à détenir des participations dans le domaine financier. Il porte l'ensemble des activités du groupe Holmarcom dans le secteur financier et est en charge de leur développement.

Forte d'une longue expérience dans le secteur des assurances via notamment AtlantaSanad, Holmarcom Finance Company a pour ambition de devenir un groupe financier diversifié et intégré avec une vocation panafricaine.

Evolution des principaux indicateurs de HFC

En millions DH	30/09/2021	30/09/2022	Var.	30/09/2023	Var.
Résultat d'exploitation	-	-8	<-100%	-17	<-100%
Résultat financier	140	138	-1,6%	179	29,7%
Résultat net	140	129	-7,7%	161	24,8%
Total Actif immobilisé	1 868	1 901	1,7%	5 043	>100 %
Capitaux Propres part du Groupe	2 014	2 012	-0,1%	2 080	3,4%
Total Bilan	2 014	2 043	1,5%	5 392	>100 %

Source : Comptes sociaux Holmarcom Finance Company - Exercice social du 1^{er} octobre au 30 septembre

✓ AtlantaSanad

AtlantaSanad S.A. est une société anonyme à conseil d'administration de droit marocain au capital social de 602.835.950 dirhams, dont le siège social est situé 181, boulevard d'Anfa, Casablanca, Maroc, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 16747 et agréée en tant qu'entreprise d'assurance et de réassurance par l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale.

Filiale du Holding Holmarcom Insurance Activities, AtlantaSanad est une société marocaine issue de la fusion réalisée en septembre 2020 entre deux acteurs majeurs du secteur des assurances au Maroc à savoir Atlanta et Sanad.

AtlantaSanad opère sur les deux branches de l'assurance, à savoir l'assurance non-vie et l'assurance vie.

La compagnie dispose d'un large réseau de distribution à travers le Maroc assurant la commercialisation de ses produits en s'appuyant sur :

- Un réseau propre de 355 points de vente, dont 300 agents généraux et 55 bureaux directs ;

¹Flottant en bourse essentiellement.

²Présentation détaillée du groupe Holmarcom (cf. page 81)

- Un réseau de partenaires composé de plus de 190 courtiers ;
- Un partenariat avec CIH Bank qui déploie son réseau d'agences bancaires à travers le Royaume pour la commercialisation des produits d'assurance vie.

AtlantaSanad est affiliée au réseau panafricain Globus et le représente exclusivement au Maroc. Elle est également membre du réseau INI Network.

Au 31 décembre 2023, la structure d'actionariat de AtlantaSanad se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
HOLMARCOM Insurance Activities S.A	33 712 970	55,9 %	55,9 %
HOLMARCOM	6 696 847	11,1 %	11,1 %
CIH	6 019 844	10 %	10 %
CDG	5 787 653	9,6 %	9,6 %
Famille BENSALAH	409 088	0,7 %	0,7 %
Divers actionnaires	7 657 193	12,7 %	12,7 %
Total	60 283 595	100 %	100 %

Source : Bourse de Casablanca

Au 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires consolidé ressort à 5 112 MDH, en baisse de 6,5 % par rapport à 2022, en liaison avec la politique de souscription et d'assainissement de la compagnie.

Le résultat consolidé s'élève à 437 MDH et affiche une hausse de 5,6 % expliquée par l'amélioration des indicateurs techniques.

Evolution des principaux indicateurs de AtlantaSanad

Millions DH	2021	2022	2023
Activité	Assurance		
Capitaux propres part groupe	2 101	2 181	2 258
Chiffre d'affaires	5 478	5 465	5 100
Résultat net	417	414	438

Source : Comptes consolidés d'AtlantaSanad

✓ Wafa Assurance

Wafa Assurance est une compagnie d'assurance marocaine qui est née en 1989 lors d'une fusion entre la Société Nouvelle d'Assurances (SNA) et le groupe Wafa Bank.

Elle est, aujourd'hui, adossée au groupe Attijariwafa Bank, l'une des plus grandes compagnies financières marocaines.

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie.

Evolution des principaux indicateurs de Wafa Assurance

Millions DH	2021	2022	2023
Activité	Assurance		
Capitaux propres part groupe	9 195	8 057	9 232
Chiffre d'affaires	9 785	11 639	12 724
RNPG	424	776	670
Actionariat	Omnium de Gestion Marocain : 79,3 % - Divers actionnaires : 20,7 %		

Source : Rapport financier 2023 Wafa Assurance – Comptes consolidés

2.2.5. Pactes d'actionnaires

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte liant les actionnaires.

2.2.6. Déclarations de franchissement de seuil

Les sociétés cotées en Bourse sont soumises à l'application des seuils tels que définis par la législation et la réglementation.

Les actionnaires de Crédit du Maroc sont soumis à ces obligations légales et réglementaires.

Le 7 juin 2024, Holmacrom Finance Company a déclaré avoir acquis sur le marché de blocs 1 632 182 actions Crédit du Maroc au cours unitaire de 587 dirhams, soit 15 % du capital et des droits de vote de la Société, franchissant à la hausse le seuil de participation de 66,66 % dans le capital de la Société.

Suite à cette opération, Holmarcom Finance Company déclare détenir 78,73 % du capital et des droits de vote de Crédit du Maroc :

- directement 7 171 545 actions Crédit du Maroc, soit 65,91 % du capital de ladite Société,
- et indirectement 1 394 744 actions Crédit du Maroc à travers AtlantaSanad.

La participation totale (directe et indirecte) de Holmarcom Finance Company dans le capital de Crédit du Maroc est de 78,7 %.

Le 7 juin 2024, Crédit Agricole SA a déclaré avoir cédé sur le marché de blocs 1 632 182 actions Crédit du Maroc au cours unitaire de 587 dirhams, franchissant ainsi directement à la baisse les seuils de participation de 10 % et 5 % dans le capital de ladite Société.

Le 6 décembre 2022, Holmarcom Finance Company a déclaré avoir acquis sur le marché de blocs, le 6 décembre 2022, 5 538 538 actions Crédit du Maroc au cours unitaire de 545,20 dirhams, soit 50,91 % du capital et des droits de vote de la Société, franchissant directement à la hausse les seuils de participation de 5 %, 10 %, 20 %, 33,33 % et 50 % dans le capital de la Société.

Le 6 décembre 2022, AtlantaSanad a déclaré avoir acquis sur le marché de bloc, 1 392 744 actions Crédit du Maroc au cours unitaire de 545,20 dirhams, soit 12,8 % du capital et des droits de vote de la Société, franchissant directement à la hausse les seuils de participation de 5 % et 10 % dans le capital de la Société.

Le 6 décembre 2022, Crédit Agricole SA a déclaré avoir cédé sur le marché de bloc 6 931 282 actions Crédit du Maroc au cours unitaire de 545,2 dirhams, franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 66,66 %, 50 %, 33,33 % et 20 % dans le capital de ladite Société.

Suite à cette opération, Crédit Agricole SA déclare détenir directement 1 632 182 actions Crédit du Maroc, soit 15 % du capital et des droits de vote de la Société.

Suite à ces opérations réalisées en décembre 2022, Holmarcom Finance Company déclare détenir 63,7 % du capital et des droits de vote de Crédit du Maroc :

- directement 5 538 538 actions Crédit du Maroc, soit 50,9 % du capital de ladite Société,
- et indirectement 1 392 744 actions Crédit du Maroc à travers AtlantaSanad.

Le tableau suivant résume les déclarations de franchissement de seuils sur le titre Crédit du Maroc sur les cinq dernières années :

Date du franchissement de seuil	Déclarant	Quantité	Cours	Marché	Seuil franchi	Sens	Intention du déclarant
07/06/2024	Holmarcom Finance Company	1 632 182	587	Marché de blocs	66,66 %	Hausse	Arrêter ses achats sur la valeur concernée
07/06/2024	Crédit Agricole S.A	1 632 182	587	Marché de blocs	5 %	Baisse	-
06/12/2022	Crédit Agricole S.A	6 931 282	545,2	Marché de blocs	20 %	Baisse	-
06/12/2022	AtlantaSanad	1 392 744	545,2	Marché de blocs	10 %	Hausse	Arrêter ses achats sur la valeur concernée
06/12/2022	Holmarcom Finance Company	5 538 538	545,2	Marché de blocs	50 %	Hausse	Poursuivre ses achats sur la valeur concernée dans le cadre de la Seconde Acquisition

Source : Bourse de Casablanca

2.2.7. Capital potentiel de Crédit du Maroc

A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune opération pouvant avoir un impact sur le capital social n'a été conclue ou prévue à horizon 18 mois.

2.2.8. Evolution future de l'actionnariat de Crédit du Maroc

A la date d'enregistrement du document de référence, Holmarcom Finance Company détient une participation totale (directe et indirecte) dans le capital de Crédit du Maroc de 78,7 %.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, Holmarcom Finance Company envisage d'arrêter ses achats sur les actions Crédit du Maroc.

2.2.9. Négociabilité des titres de capital

Les actions CDM sont cotées à la Bourse de Casablanca et sont librement cessibles ou transmissibles. Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions CDM conformément aux dispositions légales en vigueur.

L'action Crédit du Maroc est cotée sous le ticker « CDM ». Ses caractéristiques sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	3 mai 1976
Libellé	CDM
Ticker	CDM
Code valeur	MA0000010381
Compartiment	Premier (marché principal)
Secteur	Banques

Source : Crédit du Maroc

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution de l'action CDM sur la période 2021 – juin 2024 :

Evolution du cours de l'action CDM



Source : Bourse des Valeurs de Casablanca, depuis 2021

Les trois derniers exercices nous permettent de constater ce qui suit :

- **Période de janvier à fin décembre 2021** : suite à la reprise de l'activité économique, l'Indice Masi a connu une hausse de 18,4 % pour s'approcher de son niveau d'avant pandémie. S'agissant du cours de l'action CDM, il a connu une évolution positive de 25 %, surperformant le marché. Les volumes de transactions sur le titre Crédit du Maroc se sont appréciés de +81 %. Le cours le plus haut enregistré par l'action CDM sur la période est de 602 DH et le cours le plus bas est de 427 DH.
- **Période de janvier à fin décembre 2022** : le cours de l'action CDM s'est inscrit dans un trend haussier par rapport aux périodes passées. Le cours le plus haut enregistré est de 758 DH et le cours le plus bas ressort à 570 DH. Le cours de l'action CDM, a ainsi clôturé le quatrième trimestre sur une valeur de 600 DH et un volume transactionnel de 13 068 KDH.

- **Période de janvier à fin décembre 2023** : Crédit du Maroc est sur une bonne performance sur la période concernée et affiche un cours de l'action en progression au vu des performances financières enregistrées et de l'amélioration des conditions économiques générales qui contribuent à créer un environnement favorable pour les activités bancaires. Le cours le plus haut enregistré est à 820 DH en décembre 2023..
- **Durant le premier semestre 2024** : 161 011 actions Crédit du Maroc ont été échangées. Sur la période concernée, l'évolution du titre CDM atteint son plus-haut historique le 28 juin, à 950 DH et un volume total échangé estimé 855 000 KDH.

Suspension de cotation

Pour rappel, la valeur CDM a fait l'objet d'une suspension entre le 10 décembre 2022 et 19 janvier 2023 suite au dépôt du projet d'Offre et conformément aux dispositions de l'article 30 de la Loi 26-03.

Les cours enregistrés ainsi que le volume de transactions sur le marché central des titres Crédit du Maroc se présentent comme suit :

Evolution du cours boursier du titre Crédit du Maroc

		Cours le plus bas (DH)	Cours le plus haut (DH)	Volume moyen de transactions (KDH)	Volume des transactions (KDH)
Période d'observation annuelle	du 01/01/21 au 31/12/21	427	602	298	74 285
	du 01/01/22 au 31/12/22	570	758	194	49 246
	du 01/01/23 au 31/12/23	510	820	678	168 689
Période d'observation trimestrielle	Trimestre 1 2023	510	679	340	21 771
	Trimestre 2 2023	600	780	1 266	77 259
	Trimestre 3 2023	700	750	415	24 906
	Trimestre 4 2023	700	820	699	44 751
	Trimestre 1 2024	797	883	2 062	123 702
	Trimestre 2 2024	797	950	296	17 444
Période d'observation mensuelle	Janvier 2024	797	859	400	8 398
	Février 2024	821	883	239	5 023
	Mars 2024	820	900	6 127	110 281
	Avril 2024	890	920	293	5 576
	Mai 2024	888	903	199	4 381
	Juin 2024	870	950	416	7 487

Source : Crédit du Maroc – Bourse de Casablanca

2.2.10. Politique de distribution de dividendes

Conformément aux articles 29 et 30 des statuts, les produits de l'exercice, déduction faite des charges de la période, de tous amortissements et de toutes provisions, constituent le résultat net de l'exercice.

En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés. Sur ce bénéfice, l'Assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau, le tout dans la proportion qu'elle détermine. Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Dans les limites de la loi, l'Assemblée générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votées par l'AGO sont fixées par elle-même ou à défaut par le Directoire. Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la

clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé à la demande du Directoire.

Lorsque la Société détient ses propres actions, leur droit au dividende est supprimé.

Les dividendes non encaissés sont prescrits au profit de la Société au bout de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement.

Les sommes non perçues et non prescrites constituent une créance des ayants droit ne portant pas intérêt à l'encontre de la Société, à moins qu'elles ne soient transformées en prêt, à des conditions déterminées d'un commun accord.

Si les actions sont grevées d'un usufruit, les dividendes sont dus à l'usufruitier ; toutefois, le produit de la distribution de réserves, hors le report à nouveau, est attribué au propriétaire.

Les dividendes distribués par Crédit du Maroc sont servis suite à une décision des actionnaires.

Plus globalement, la politique de distribution de dividendes sur les dernières années tient compte de la nécessité de renforcer les fonds propres de la Banque et de se donner les moyens de financer le plan de développement ambitieux prévu pour les années à venir.

Le renforcement des fonds propres viendra en effet soutenir la croissance des encours mais aussi, sécuriser l'évolution des investissements et enfin faire face aux nouvelles exigences réglementaires.

Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Au titre de la période 2021 - 2023, Crédit du Maroc a procédé à des distributions de dividendes telles que détaillées dans le tableau ci-dessous :

	2020	2021	2022	2023
Résultat Net (en DH)	99 010 092	687 411 360	420 426 769	532 791 157
Dividendes bruts de n distribués en n+1 (en DH)	49 509 524	281 823 443	293 792 778	372 137 519
Nombre d'actions	10 881 214	10 881 214	10 881 214	10 881 214
Résultat net par action (en DH)	9,1	63,2	38,6	48,9
Dividende par action (en DH)	4,55	25,90	27,00	34,20
Taux de distribution*	50%	41 %	70 %	70 %

Source : Crédit du Maroc

* Taux de distribution : dividende par action / résultat net par action

Au titre de l'exercice 2019, l'Assemblée générale mixte tenue le 27 mars 2020 a décidé de distribuer les dividendes 2019 à hauteur de 203.478.701,8 DH.

Cette Assemblée, tenue en amont de la recommandation de Bank Al-Maghrib relative à la suspension de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 en lien avec la crise sanitaire, a consacré un droit irrévocable acquis aux actionnaires. Néanmoins, pour se conformer à la recommandation de Bank Al-Maghrib susvisée, les actionnaires, Crédit Agricole S.A. et Wafa Assurance, ont mis à la disposition de Crédit du Maroc leurs dividendes sous forme de prêts à des fins de renforcement des fonds propres prudentiels.

Par sa correspondance datée du 15 février 2021, la Direction de la Supervision Bancaire a entériné l'éligibilité des dettes objets des conventions de dette à durée indéterminée entre Crédit du Maroc et ses actionnaires de référence portant sur la distribution des dividendes de l'exercice 2019 décidée par l'Assemblée du 27 mars 2020 en tant que fonds propres additionnels de catégorie 1 et la possibilité qu'elles fassent l'objet d'un remboursement dans un délai inférieur à cinq années, sous réserve de l'obtention préalable de l'accord de Bank Al-Maghrib.

Par ailleurs, Bank Al-Maghrib a marqué, le 5 avril 2021, sa non objection à la distribution de dividendes de Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2020 pour un montant de 49,5 millions de dirhams.

Au titre de l'exercice 2021, l'Assemblée générale ordinaire tenue le 9 juin 2021 a décidé de distribuer les dividendes 2020 à hauteur de 49.509.523,70 DH, soit un dividende de 4,55 DH par action.

L'Assemblée générale ordinaire du 14 juin 2022 a décidé de la mise en paiement, en numéraire, du dividende de l'exercice 2021 d'un montant global de 281.823.442,60 DH, soit 25,90 DH par action. Ce

dividende a été prélevé sur le résultat social de l'exercice 2021 qui s'élève à 687.411.359,81 dirhams augmenté du report à nouveau de 1.070.917.289,73 dirhams. En conséquence de cette affectation, le taux de distribution du résultat a été ainsi de 41 %.

L'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2023 a décidé de la mise en paiement, en numéraire, du dividende de l'exercice 2022 d'un montant global de 293.792.778 DH, soit 27 DH par action. Ce dividende a été prélevé sur le résultat social qui s'élève à 420.426.768,79 DH augmenté du report à nouveau de 1.476.505.206,94 DH. En conséquence de cette affectation, le taux de distribution du résultat a été ainsi de 70 %.

L'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2024 a décidé de la mise en paiement, en numéraire, du dividende de l'exercice 2023 d'un montant global de 372.137.518,80 DH, soit un dividende unitaire de 34,20 dirhams par action. Ce dividende a été prélevé sur le résultat social de l'exercice 2023 qui s'élève à 532.791.157,88 dirhams augmenté du report à nouveau de 1.603.139.197,73 dirhams. En conséquence de cette affectation, le taux de distribution du résultat 2023 est ainsi de 69,85 %.

2.3 Endettement

2.3.1. Endettement privé

2.3.1.1. Certificats de dépôt émis par Crédit du Maroc

Les certificats de dépôt sont des titres de créances négociables émis par Crédit du Maroc dans le cadre d'un programme d'émission de certificats de dépôt plafonné à 9 milliards de dirhams.

Les certificats de dépôt d'une valeur nominale unitaire de 100 000 dirhams³ sont émis sur une durée allant de 10 jours à 7 ans, avec un remboursement du principal selon la formule in fine, et un paiement des intérêts à l'échéance pour les maturités inférieures ou égales à un an, et annuellement à la date d'anniversaire de la date de jouissance pour les maturités supérieures à un an.

Caractéristiques des certificats de dépôt	
Nature	Certificats de dépôt
Plafond du programme	9 000 000 000 DH
Montant de l'encours à fin juin 2024 (hors intérêts courus)	3 458 000 000 DH
Valeur nominale unitaire	100 000 DH
Nombre de titres restant à fin juin 2024	3 458

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2024, l'encours des émissions de certificats de dépôt de Crédit du Maroc ressort à 3 458 MDH.

L'état des encours des certificats de dépôt émis par Crédit du Maroc se présente comme suit :

Caractéristiques des émissions de certificats de dépôt en cours au 30 juin 2024

Code ISIN	Date d'émission	Nb actions	Taux facial	Prime de risque	Nature du Taux	Durée (mois)	Mode de remboursement	Échéance	Montant émis (KDH)
MA0001529297	30/04/2024	5 000	3,17 %	0,15 %	Fixe	3	In fine	29/07/2024	500 000
MA0001529301	30/04/2024	5 000	3,28 %	0,20 %	Fixe	6	In fine	29/10/2024	500 000
MA0001528462	30/11/2023	6 150	3,27 %	0,25 %	Fixe	9	In fine	30/08/2024	615 000
MA0001529041	29/03/2024	5 480	3,25 %	0,20 %	Fixe	6	In fine	27/09/2024	548 000
MA0001528498	30/11/2023	8 850	3,35 %	0,30 %	Fixe	12	In fine	28/11/2024	885 000
MA0001529058	29/03/2024	3 520	3,31 %	0,23 %	Fixe	9	In fine	27/12/2024	352 000
MA0001529483	31/05/2024	580	3,40 %	0,30 %	Fixe	12	In fine	30/05/2025	58 000
Total des émissions au 30/06/2024									3 458 000

Source : Crédit du Maroc

Toutes les émissions ont une valeur nominale de 100 000 dirhams. La date d'émission est la même que la date de jouissance.

³ En application de l'article 9 de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et de l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du tourisme du 10 juillet 2001 relatif à certains titres de créances négociables, le montant unitaire des certificats de dépôt est fixé à 100 000 DH.

L'encours des certificats de dépôts a évolué, depuis 2021, comme suit :

Montants en MDH	2021	2022	Var.	2023	Var.	S1 2024	Var.
Certificats de dépôt émis*	602	1 612	>100 %	3 400	> 100 %	3 458	1,7%

*Intérêts inclus

Source : Crédit du Maroc

Au 30 juin 2024, l'encours s'élève à 3 458 MDH, en hausse de 58 MDH par rapport à décembre 2023. Toutes les émissions sont à taux fixes et non structurés.

A noter que Crédit du Maroc n'a pas effectué de rachat de ses certificats de dépôt sur la période concernée.

Dans les prévisions budgétaires de la Banque, il est prévu de garder une enveloppe moyenne de certificats de dépôt de 3,8 Mrds DH sur l'année 2024 .

2.3.1.2. Emprunts subordonnés émis par Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2023, l'encours global de la dette subordonnée s'élève à 1 911 MDH, en hausse de 36,4%. Cet encours résulte de l'émission, en juillet 2023, d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons sur le marché financier marocain. Le montant global de cette opération s'élève à 500 MDH réparti sur deux tranches non cotées, dont une première tranche à taux révisable chaque 10 ans de 4,21% et une deuxième tranche révisable annuellement.

Par ailleurs, il est à rappeler que Crédit du Maroc a mis en place en novembre 2020, un emprunt perpétuel auprès de ses deux principaux actionnaires, Crédit Agricole S.A et Wafa Assurance, en réutilisation des dividendes perçus et à raison de 136,1 MDH et 21,7 MDH respectivement (qualifié en fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)). Suite à la notification de Bank Al-Maghrib en 2021, cette dette pourra être remboursée dans un délai de 5 ans moyennant le respect d'un préavis de 30 jours ouvrés accordé aux prêteurs.

En décembre 2018, Crédit du Maroc a émis une dette subordonnée portant sur un volume de 750 MDH. Cette opération a été structurée autour de quatre tranches ayant une maturité de 10 ans. Les souscriptions retenues dans le cadre de cette opération ont porté sur deux tranches, cotée et non cotée, à taux fixe à 4,05%.

En décembre 2016, Crédit du Maroc a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant global plafonné à 500 MDH en proposant deux tranches cotées à la Bourse de Casablanca et deux tranches non cotées.

Au 30 juin 2024, l'encours des emprunts subordonnés de Crédit du Maroc s'élève à 1 911 MDH. Son évolution depuis 2020 se présente comme suit :

Evolution de l'encours des dettes subordonnées entre 2021 et le 30 juin 2024

Montants en MDH	2021	2022	Var.	2023	Var.	S1 2024	Var.
Dettes subordonnées*	1 410	1 411	-	1 911	35,4 %	1 911	-

Source : Crédit du Maroc

*dont près de 160 MDH d'emprunts perpétuels contractés auprès de Crédit Agricole S.A et Wafa Assurance.

L'état des émissions obligataires émis et non échus se présente comme suit :

Encours des emprunts obligataires subordonnés émis au 30 juin 2024

Code ISIN	Date d'émission/ jouissance	Montant en MDH	Tranche en KDH	Cotation de la tranche	Nb de titres	Taux d'intérêt en vigueur	Prime de risque	Nature du taux	Maturité	Mode de remboursement	Date d'échéance
MA0000021917	17/12/2018	750	197 500	Cotée	1 975	4,05 %	70 pb	Taux fixe	10 ans	In fine	17/12/2028
MA0000093858			552 500	Non cotée	5 525	4,05 %	70 pb	Taux fixe	10 ans	In fine	17/12/2028
MA0000021784	21/12/2016	500	55 000	Cotée	550	3,93 %	90 pb	Taux fixe	10 ans	In fine	21/12/2026
MA0000093007			445 000	Non cotée	4 450	3,75 % ⁽¹⁾	85 pb	Révisable annuellement	10 ans	In fine	21/12/2026
Total en KDH au 30/06/2024			1 250 000								

Source : Crédit du Maroc

(1) Taux révisé le 21/12 de chaque année pour les émissions à taux variables.

Encours des emprunts obligataires subordonnés perpétuels émis au 30 juin 2024

Code ISIN	Date d'émission/ jouissance	Montant en KDH	Nb de titres	Taux d'intérêt en vigueur	Prime de risque	Nature du taux	Maturité
N/A	14/12/2020	136 116	1	5,48 % ⁽²⁾	235 pb	Taux révisable	Indéterminée
N/A	14/12/2020	21 753	1	5,48 % ⁽²⁾	215 pb	Taux révisable	Indéterminée
MA0000095820	20/07/2023	500 000	5 000	5,45 % ⁽³⁾	215 pb	Révisable annuellement	Indéterminée
Total en KDH au 30/06/2024		657 869					

Source : Crédit du Maroc

(2) Taux révisé le 15/11 de chaque année pour les émissions à taux variables.

(3) Taux révisé le 19/7 de chaque année pour les émissions à taux variables.

2.3.1.3. Emissions décidées par les instances non encore réalisées

L'Assemblée générale du 9 juin 2021 a approuvé et autorisé l'émission par Crédit du Maroc d'un emprunt obligataire⁴. L'emprunt obligataire est à réaliser en une ou plusieurs fois, avec ou sans appel public à l'épargne et pendant une période de trois (3) ans à compter de la date de l'AGO, d'un montant maximum d'un milliard (1.000.000.000) de dirhams, par voie d'émission d'obligations subordonnées ou non subordonnées, libellées en dirhams ou en devises, cotées ou non cotées à la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a autorisé, en date du 20 juin 2023, l'émission par Crédit du Maroc d'un emprunt obligataire à réaliser en une ou plusieurs fois, avec ou sans appel public à l'épargne, et pendant une période de cinq (5) ans, d'un montant maximum de un milliard (1.000.000.000) de dirhams, par voie d'émission d'obligations subordonnées ou non subordonnées, assorties ou non de garanties et/ou de sûretés, libellées en dirhams ou en devises, cotées ou non cotées à la Bourse de Casablanca.

2.3.2. Dettes bancaires

Crédit du Maroc emprunte en EUR et/ou USD sur le moyen/long terme (maturité moyenne de 5 ans) pour accompagner ses clients notamment les grands groupes étrangers désirant s'implanter au Maroc.

L'encours des ressources de Crédit du Maroc sur le moyen/long terme vis-à-vis des établissements de crédit est constitué à ce jour, d'opérations en USD face à la Société Financière Internationale ainsi que d'emprunt en EUR et en MAD auprès de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD).

Au 30 juin 2024, l'encours de refinancement sur le moyen/long terme s'élève, en équivalent MAD à plus de 767 millions mis en place entre 2021 et 2024, sur une durée moyenne de 5 ans avec un remboursement linéaire trimestriel. Ces encours sont stables depuis 2018 et impactés uniquement par l'amortissement et le remboursement des échéances.

Au-delà des emprunts sur le marché de la dette locale sous forme d'émission de certificats de dépôt, Crédit du Maroc bénéficie de lignes de financement en devises auprès de partenaires multilatéraux. Ces lignes sont réparties entre le court terme pour 4 MEUR et le moyen/long terme pour l'équivalent de 763 MMAD toutes devises confondues.

Pour rappel, le refinancement du Crédit du Maroc fait partie des projets d'autonomisation entamés par le Crédit du Maroc depuis la signature de l'accord entre les deux Groupe Holmarcom et Crédit Agricole. La Banque a mis en place, dans le cadre de ce projet d'autonomisation, plusieurs partenariats dans l'objectif de diversifier ses sources de financement en devises.

Dans ce sens, Crédit du Maroc et la BERD ont signé, le 16 février 2022, un partenariat portant sur une nouvelle ligne de financement de 25 millions d'euros (équivalent de 75 % en DH et 25 % en USD) dans le cadre du programme GEF. Ce programme vise à soutenir les investissements verts réalisés par les entreprises privées clientes de Crédit du Maroc. Le prêt bénéficie du soutien financier de l'Union européenne et du Green Climate Fund et s'inscrit dans le cadre du programme de la BERD destiné à renforcer la transition vers une économie bas carbone.

Crédit du Maroc a également obtenu, en date du 7 février 2023, un prêt de 50 millions de dollars auprès de la Société Financière Internationale (IFC), afin de répondre à la demande croissante en matière de financement destiné à financer les opérations du commerce à l'international des clients de Crédit du Maroc. Ces fonds permettront à la Banque de soutenir les activités commerciales des petites, moyennes et grandes entreprises du Royaume et de les aider à faire face à leurs besoins en fonds de roulement. Ce financement d'IFC intervient dans un contexte de transition dans l'actionnariat de Crédit du Maroc, devenu, depuis le 6 décembre 2022, filiale du groupe Holmarcom, et permet à la Banque de diversifier ainsi ses sources de devises. Grâce à ce financement, Crédit du Maroc sera en mesure de consolider sa position dans le marché du financement du commerce au Maroc et de maintenir les importants volumes d'échanges commerciaux qu'elle finance pour le compte de ses clients, PME et grandes entreprises.

Le financement d'IFC sera accompagné de services-conseils en vue d'aider Crédit du Maroc à renforcer sa gestion des risques environnementaux et sociaux ainsi que son engagement en faveur de la durabilité.

⁴ Autorisation encore valable jusqu'à expiration de la durée de validité de 3 ans.

Ce financement d'IFC étant échu au 31 décembre 2023, la Société Financière Internationale a renouvelé sa confiance au Crédit du Maroc par la mise en place d'un nouveau partenariat. Celui-ci porte sur un financement moyen terme de l'ordre de 1 milliard de dirhams en équivalent devise qui permettra à la Banque de se doter de moyens solides destinés à promouvoir le financement des PME, l'entrepreneuriat féminin et les projets verts dans le Royaume.

Notons que le contrat IFC prévoit des 3 types de covenants : des covenants déclaratifs, des négative covenants et des covenants financiers.

Evolution de la dette bancaire :

Cours de change indicatifs (fixing au 31/03)	2021		2022		Var.	2023		Var.	S1 2024		Var.
	M€	MDH	M€	MDH		M€	MDH		M€	MDH	
	10,47		11,18			10,34			11,25		
Court terme	174,1	1 823,3	159,7	1 785,4	-8,3 %	3,9	40,3	<-100 %	3,9	40,3	-
Moyen/long terme	20,2	211,6	23,5	262,7	16,3 %		275	-4,6 %		763	>100 %

Source : Crédit du Maroc

Aucun engagement hors bilan n'est utilisé dans les émissions de la Banque.

2.3.3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Crédit de Maroc ont évolué comme suit, sur la période considérée :

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22	Juin 2024	Var. 06- 24/23
Engagements de financement et de garantie donnés	12 944	12 396	-4,2%	12 182	-1,7 %	13 190	8,3%
Eng. de fin. donnés en faveur de la clientèle	5 425	6 173	13,8%	5 698	-7,7%	5 603	-1,7%
Eng. de garantie d'ordre d'EC	3 963	2 274	-42,6%	2 293	0,9%	2 707	18,0%
Eng. de garantie d'ordre de la clientèle	3 556	3 949	11,1%	4 190	6,1%	4 880	16,5%
Engagements de financement et de garantie reçus	3 575	3 416	-4,5%	2 998	-12,2%	2 847	-5,1%
Eng. de financement d'ordre d'EC	-	-	-	-	-	498	>100%
Engagements de garantie d'EC	3 575	3 416	-4,5%	2 998	-12,2%	2 348	-21,7%

Source : Crédit du Maroc – Comptes sociaux

Revue analytique au 30 juin 2024

A fin juin 2024, les engagements donnés s'établissent à 13 190 MDH et sont composés majoritairement des engagements en faveur de la clientèle. L'évolution de -96 MDH constatée sur les engagements de financement résulte de la baisse des lignes de crédits combinée à une hausse des crédits confirmés. Quant aux engagements de garanties d'ordre de la clientèle, la hausse constatée (+690 MDH) provient principalement de la hausse des cautions sur marchés publics et des garanties par décaissement accordés à CDMLF.

Les engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit ont connu une hausse de +414 MDH qui résulte essentiellement des opérations de Forfaiting⁵ et avals en faveur d'intermédiaires financiers à l'étranger.

Au 30 juin 2024, les engagements reçus s'affichent à 2 847 MMAD, en baisse de 5,1% par rapport à décembre 2023. Cette évolution résulte principalement de la baisse des crédits confirmés et des contre-garanties reçues sur crédits par décaissement (Damane Oxygène). L'engagement de financement reçu correspond à l'encours non tiré du financement reçu de SFI pour 50 MUS\$.

Revue analytique 2022 – 2023

Au terme de l'exercice 2023, les engagements de financement et de garantie donnés par la Banque se sont inscrits en baisse de 1,73 % comparativement à 2022, à 12 182 MDH. Cette évolution s'explique principalement par l'effet conjugué des éléments suivants :

⁵ Offre de financement à l'international qui vient enrichir la gamme des produits du commerce à l'international

- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 6,10 % (+ 241 MDH), en lien avec la hausse des cautions sur marché publics et privés et celle des traites douanières ;
- la baisse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 7,69 % (-475 MDH), liée à la baisse des crédits documentaires et acceptations et des lignes de crédits confirmés ;
- la hausse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 0,86 % (+19 MDH). L'évolution constatée sur ces engagements résulte de la hausse des garanties de crédits données (avals en faveur d'intermédiaire financier à l'étranger) atténuée par la baisse enregistrée sur les réémissions de cautions internationales et des crédits documentaires export confirmés.

Les engagements de garanties reçus d'établissements de crédit ont, quant à eux, enregistré une baisse de 12,23 % à près de 2 998 MDH à fin 2023. Cette baisse résulte principalement de la baisse des crédits documentaires confirmés et des contre-garanties reçues sur crédits (Damane Oxygène).

Revue analytique 2021 – 2022

Au terme de l'exercice 2022, les engagements de financement et de garantie donnés par la banque se sont inscrits en baisse de 4,2 % comparativement à 2021, à 12 396 MDH. Cette évolution s'explique principalement par l'effet conjugué des éléments suivants :

- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 11,1 % (+ 393 MDH), en lien avec la hausse des cautions sur marché public et traites douanières ;
- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 13,8 % (+748 MDH). L'évolution constatée sur ces engagements résulte principalement de l'effet conjugué de la hausse sur les confirmations de crédits et la baisse sur les crédits documentaires ;
- la baisse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 42,6 % (-1,6 Mrds DH), liée à la baisse sur les réémissions de cautions internationales.

Les engagements de financement reçus, quant à eux, enregistrent une baisse de 4,5%, à près 3 416 MDH à fin 2022, qui résulte principalement de la baisse des confirmations crédits documentaires et des contre-garanties⁶ reçues sur crédits par décaissements.

2.3.4. Nantissements d'actions

Les actions de Crédit du Maroc détenues par HFC sont nanties au profit des banques ayant financé leur acquisition.

2.3.5. Nantissements d'actifs

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les actifs de Crédit du Maroc ne font l'objet d'aucun nantissement.

2.3.6. Saisies conservatoires ou hypothécaires

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les actifs de Crédit du Maroc ne font l'objet d'aucune saisie conservatoire ou hypothécaire.

⁶ Mécanisme de garantie permettant au Crédit du Maroc d'appréhender le risque sur une contrepartie donnée ou le niveau de risque de concentration encouru par la banque sur une contrepartie (exposition excessive).

2.3.7. Notations de Crédit du Maroc

La mission de notation de Crédit du Maroc fait l'objet d'une notation menée annuellement par Moody's et Capital Intelligence.

Notation MOODY'S

Evolution de la notation Crédit du Maroc sur la période 2021-2023

Catégorie	Oct. 2021	Avril 2022*	Déc. 2022	Sept. 2023	Juin 2024
Perspective	Négative	Sous surveillance	Stable	Stable	Stable
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba2/NP	Ba1/NP	Ba1/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba2/NP	Ba2/NP	Ba2/NP
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	ba3	ba3	ba3	ba3	ba3
Évaluation de base du crédit ajustée (adj. BCA)	ba1	ba1	Ba3	Ba3	Ba3
Évaluation du risque de contrepartie	Baa3 (cr)/P-3(cr)	Baa3 (cr)/P-3(cr)	Ba1 (cr)/NP(cr)	Ba1 (cr)/NP(cr)	Ba1 (cr)/NP(cr)

*Notation suite à la publication du communiqué de presse de Moody's

Dans un communiqué publié le 29 avril 2022, le service investisseur de l'agence de notation Moody's a changé son avis sur les perspectives d'investissements à long terme de Crédit du Maroc. Ainsi les perspectives de Crédit du Maroc sont passées de « négative » à « sous surveillance » en vue d'une révision à la baisse. Ce changement de perspective s'explique par « le changement de la structure de son actionnariat, suite à la signature du Crédit Agricole S.A. d'un accord pour vendre sa participation de 78,7% dans le capital de la Banque au groupe marocain Holmarcom ».

Depuis, les perspectives concernant les notations de Crédit du Maroc sont conformes aux perspectives stables attribuées à la notation souveraine.

Les notations en matière d'évaluation du risque de crédit et de contrepartie n'intègrent aucun relèvement de cran sur cette période.

Toutefois, la notation de dépôts fait ressortir une baisse de la notation concernant les « Dépôts - Devise étrangère » à Ba1/NP.

Extrait traduit du rapport publié en juin 2024⁷

RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

La notation des dépôts à long terme Ba2 de Crédit du Maroc (CDM) reflète son évaluation de crédit de base « ba3 » (Baseline Credit Assessment - BCA). Cette note intègre un relèvement d'un cran de la BCA sur la base d'une très forte probabilité de soutien du gouvernement du Maroc (Ba1 stable), en cas de besoin.

La note de crédit « Ba3 » de Crédit du Maroc reflète sa bonne capitalisation, sa rentabilité qui se remet des effets de la pandémie, ainsi que son financement stable et sa liquidité élevée. Ces points forts sont modérés par les fortes concentrations de crédit de la Banque et les répercussions du conflit Russie-Ukraine engendrant des pressions inflationnistes sur l'économie marocaine qui pèseront sur l'encours significatif des créances en souffrance.

La note de dépôt à long terme de Crédit du Maroc s'inscrit dans une perspective stable. La Banque détient également des notations à l'échelle nationale pour les dépôts en monnaie locale et étrangère de Aa3.ma/MA-1.

⁷ Extrait traduit par le management de la Banque

Points forts du crédit

- Une capitalisation saine, soutenue par une meilleure génération de capital ;
- Une bonne rentabilité ;
- Une base de dépôts stable et une liquidité élevée qui soutiennent son profil de financement.

Défis en matière de crédit

L'impact différé des pressions inflationnistes présente un risque pour la qualité des actifs; le volume significatif des créances en souffrance traduit de fortes concentrations de crédit combinées aux risques associés aux anciennes expositions de Crédit du Maroc et une politique de déclassement prudente de ses créances.

Perspectives

La perspective stable sur les notations de crédit du Maroc est alignée avec la perspective stable de la note souveraine et reflète notre évaluation selon laquelle la rentabilité modérée et la bonne capitalisation de la Banque ainsi que sa base de dépôts, stable et solide, devraient atténuer les risques liés à l'importante concentration des crédits au cours des 12 à 18 prochains mois.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation à la hausse

La notation de Crédit du Maroc pourrait être revue à la hausse consécutivement à un renforcement notable du matelas des fonds propres de base et d'une réduction significative des créances en souffrance et des risques de concentrations.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation à la baisse

Une pression à la baisse sur les notations pourrait résulter en cas de dégradation significative de la capitalisation, imputable à un provisionnement important, un affaiblissement significatif de la qualité des actifs ou d'une détérioration du profil de crédit du pays souverain, qui pourrait se traduire par un abaissement de la note souveraine et une diminution des capacités de soutien à CDM en cas de besoin. L'agence peut également dégrader les notations en cas d'une mauvaise gestion des risques et de stratégie moins prudente.

Notation de Capital Intelligence

Evolution de la notation Crédit du Maroc sur la période 2021 – 2023

Catégorie	2021	2022	2023
Soutien			
Devise étrangère			
Long Terme	BBB-	BBB-	BB+
Court Terme	A3	A3	B
Solidité financière	BB+	BB+	BB
Perspectives			
Devise étrangère	Stable	Négative	Stable
Solidité Financière	Stable	Négative	Stable

Le dernier rapport de notation (Capital intelligence) a été publié en août 2023. Ce rapport est consultable sur le site institutionnel de Crédit du Maroc.

Extrait traduit du rapport édité en Août 2023

FACTEURS DE NOTATION

Capital Intelligence Ratings (CI Ratings ou CI) a revu à la baisse la notation des emprunts en devises étrangères, à long terme (LT FCR⁸) et à court terme (ST FCR⁹) de Crédit du Maroc (CM) à 'BB+' et 'B', respectivement, au lieu de 'BBB-' et 'A3'. La perspective pour le FCR à long terme a été révisée à « Stable »

⁸ Notation des emprunts en devises étrangères à long terme – Long Term Foreign Currencies Rating (LT FCR)

⁹ Notation des emprunts en devises étrangères à court terme – Short Term Foreign Currencies Rating (ST FCR)

contre « Négative ». Parallèlement, CI Ratings a dégradé la notation de solidité bancaire (BSR¹⁰) et la notation de solidité financière (CFS¹¹) de la Banque à 'bb' contre 'bb+'. La perspective pour le BSR a également été révisée à « Stable » contre « Négative ». Le niveau de soutien externe (ESL¹²) a été maintenu à « Modéré ».

La dégradation de notes de crédit de Crédit du Maroc reflète le changement d'actionnariat qui a eu lieu fin 2022, la baisse de certains indicateurs combinés aux défis stratégiques à venir.

L'ancien actionnaire majoritaire français, Crédit Agricole S.A. (CA), a vendu sa participation dans Crédit du Maroc au groupe marocain Holmarcom (HG) en décembre 2022. CI avait placé les notations de Crédit du Maroc sous perspective « Négative » en août 2022 pour refléter la vente imminente de la participation majoritaire de Crédit Agricole S.A. Ce dernier a vendu une participation de 63,7 % dans le capital de Crédit du Maroc à Holmarcom et vendra une seconde tranche de sa participation restante de 15 % à HG dans les dix-huit mois suivant la première vente. HG a acquis la participation à travers sa société holding, Holmarcom Finance Company (51 % de participation), et sa filiale, AtlantaSanad Assurance (12,7 % de participation). Holmarcom est un holding basé au Maroc qui opère dans les secteurs de la finance (principalement l'assurance), l'agro-industrie, la logistique et l'immobilier.

Crédit Agricole S.A. continuera d'accompagner Crédit du Maroc pendant cette phase de transition afin d'assurer la continuité de ses services et contribuer à sa pleine intégration dans le groupe Holmarcom. Toutefois, suite à l'acquisition par HG, plusieurs changements au sein du conseil d'administration et de la direction exécutive de la Banque ont eu lieu.

La note FCR à long terme de la Banque est fixée à un cran au-dessus du BSR. Cette hausse reflète l'évaluation de la probabilité modérée d'un soutien extraordinaire, en cas de besoin, de la part du gouvernement marocain. En tant que sixième plus grande banque au Maroc, Crédit du Maroc n'est pas considérée d'une importance systémique pour le secteur, ce qui explique la probabilité modérée de soutien du gouvernement marocain. Elle reste, toutefois, relativement importante et contrôle plus de 5 % des dépôts Clients.

Pour des raisons similaires liées au changement d'actionnariat et aux défis de transition tels que la gestion et la stratégie, mais aussi en raison de certains indicateurs financiers en baisse, la notation BSR a été dégradée. Elle résulte d'une note CFS abaissée à 'bb' et d'une note de l'Environnement Opérationnel (Operating Environment Risk Anchor - OPERA) à 'bb+'. La note CFS est soutenue par des ratios de fonds propres solides (y compris le CET1), une qualité des actifs de prêt améliorée et relativement satisfaisante avec un bon niveau de provisionnement, ainsi qu'une franchise nationale stable et solide. La notation reflète également une rentabilité plus faible de la Banque et des rendements relativement bas, un niveau modeste d'actifs liquides de base (bien que le ratio de couverture de liquidité soit satisfaisant) et un niveau modéré de prêts classés au niveau 2 (ce dernier est faible par rapport à la plupart des banques concurrentes au Maroc, malgré une forte hausse constatée au premier semestre 23).

Parmi les autres défis de la Banque, en matière de crédit, on cite l'environnement opérationnel où la qualité des actifs est susceptible de subir des pressions en raison des taux d'intérêt plus élevés entraînés par les pressions inflationnistes. Néanmoins, la croissance économique marocaine devrait légèrement s'améliorer cette année grâce à un rebond dans le secteur agricole, ainsi qu'une reprise de croissance dans les secteurs du tourisme, minier et industriel.

Crédit du Maroc occupe une position stable dans le secteur bancaire marocain, contrôlant un peu plus de 5% des actifs du secteur et des dépôts clients. Ses activités sont concentrées sur le marché national. Il possède diverses filiales, notamment dans le crédit-bail, l'assurance, le courtage et de la gestion d'actifs, mais celles-ci sont peu significatives.

La qualité des actifs de prêts est satisfaisante, avec un niveau de prêts non performants (NPLs) inférieur à celui des banques concurrentes au Maroc. Les prêts classés au niveau 2 sont également bas par rapport au marché, néanmoins la Banque a enregistré une hausse significative de ces prêts au premier semestre 2023. Crédit du Maroc dispose « d'un coussin de sécurité », avec des ratios de couverture des prêts adéquats et des ratios de fonds propres solides.

¹⁰ Notation de solidité bancaire – bank standalone rating (BSR)

¹¹ Notation de solidité financière – Core Financial Strength (CFS)

¹² Niveau de Soutien Externe – Extraordinary Support Level (ESL)

Perspectives des notations

La perspective pour toutes les notations est « Stable ». CI s'attend à ce que Crédit du Maroc maintienne ses finances globales à un niveau satisfaisant cette année. Le risque de crédit et la rentabilité resteront les principaux défis. Le financement et la liquidité devraient rester adéquats.

Dynamique des notations : Scénario à la hausse

La probabilité d'une révision à la hausse des notations de Crédit du Maroc est actuellement peu probable. Un relèvement de la note à l'avenir nécessiterait une amélioration significative de la rentabilité de la Banque, ainsi qu'un renforcement des liquidités et des indicateurs de fonds propres.

Une pression à la hausse sur les notations de CI pourrait résulter d'une amélioration de l'environnement opérationnel du Maroc et du profil de crédit de l'État et de l'OPERA, actuellement considérée comme très éloignée.

Dynamique des notations : Scénario à la baisse

Une revue à la baisse des notations de Crédit de Maroc par CI pourrait résulter d'un affaiblissement significatif de la qualité des actifs, de sa liquidité et/ou du capital non adressé par la Banque dans un délai raisonnable. Une dégradation de l'environnement opérationnel du Maroc et du profil de crédit de l'État pourrait également exercer une pression à la baisse sur les notations.

Notations

Monnaie étrangère		Perspective	BSR	Perspective	CFS	ESL	OPERA
Long terme	Court terme	Long terme / Court terme		BSR			
BB+	B	stable	BB+	stable	BB	Modéré	BB+

Section III - GOUVERNANCE DE CREDIT DU MAROC

Depuis 1999, Crédit du Maroc a opté pour une structure de gouvernance duale reposant sur un Conseil de Surveillance et un Directoire, dissociant ainsi les pouvoirs de gestion et de contrôle.

1. Assemblée d'actionnaires

Crédit du Maroc est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (ci-après la « Loi 17-95 ») et la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (ci-après la « Loi Bancaire »).

Les modes de convocation, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires de Crédit du Maroc sont conformes à la Loi 17-95.

1.1. Mode de convocation

Conformément aux dispositions de l'article 116 de la Loi 17-95, l'Assemblée générale est convoquée par le Directoire. À défaut, et en cas d'urgence, l'Assemblée générale peut être également convoquée par :

- les Commissaires aux Comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vainement requis sa convocation par le Directoire et le Conseil de Surveillance ;
- le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la Société et pendant la période de liquidation ;
- un mandataire désigné par le Président du tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la Société ;
- le Conseil de Surveillance.

Trente jours au moins avant la réunion de l'Assemblée des actionnaires, la Société doit publier, dans un journal d'annonces légales agréé, un avis de réunion et le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'Assemblée par le Directoire, complétés par une description précise des procédures que les actionnaires doivent suivre pour participer à l'Assemblée en particulier des modalités de vote par procuration.

Cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, les jour, heure et lieu de réunion ainsi que la nature de l'Assemblée ordinaire, extraordinaire ou spéciale, son ordre du jour et le texte des projets de résolutions. Toutefois, lorsque la Société ne reçoit aucune demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de la part d'un actionnaire, dans les conditions prévues par la Loi 17-95, l'avis de réunion susvisé tient lieu d'avis de convocation tel qu'il a été publié. Toutes les Assemblées sont valablement constituées, sans question de délai, ni de publicité, si l'unanimité des actionnaires se trouve présente ou représentée.

Doivent être publiés sur le site internet de la société au moins vingt-et-un jours avant la réunion : l'avis de réunion, le nombre total de droits de vote existants et d'actions composant le capital de la société à la date dudit avis, les documents destinés à être présentés à l'assemblée, le texte des projets de résolutions et le formulaire de vote par procuration.

1.2. Conditions d'admission

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, et également de la propriété de ses titres sous la forme et dans le délai mentionné dans les avis de convocation.

Pour pouvoir assister ou se faire représenter aux Assemblées Générales, les actionnaires doivent s'inscrire sur le registre des actions nominatives ou produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement dépositaire agréé, avant l'expiration d'un délai de cinq jours précédant la tenue de l'Assemblée.

1.3. Conditions d'exercice des droits de vote

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

1.4. Conditions de quorum et de majorité

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les Assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la Loi 17-95.

L'Assemblée générale ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote tel qu'il est prévu à l'article 26.2 des statuts. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée générale ordinaire, les actionnaires qui participent à l'assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions légales et réglementaires.

L'Assemblée générale ordinaire est réunie tous les ans, dans les six premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice social. Elle entend notamment le rapport du Directoire et celui des commissaires aux comptes. Elle discute, redresse et approuve ou rejette les comptes et statue sur la répartition et l'affectation des bénéfices.

L'Assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, tel qu'il est prévu à l'article 27.2 des statuts. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. Elle doit réunir le quart (1/4) au moins des actions ayant le droit de vote.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix exprimées.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée générale extraordinaire, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 110 de la Loi 17-95.

L'Assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Les Assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que l'Assemblée générale ordinaire.

1.5. Conditions d'acquisition de droits de vote double éventuels

Les statuts de Crédit du Maroc ne prévoient pas d'attribution de droit de vote double. Le droit commun en pareille matière, tel que régi par les dispositions de la Loi 17-95 (art. 257), demeure applicable.

1.6. L'ordre du jour

L'article 21 des statuts de Crédit du Maroc stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la Loi 17-95 telle que modifiée et complétée (au moins 5 % du capital social inférieur à 5 millions de dirhams, et 2 % pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

1.7. Composition

L'article 22 des statuts de Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée générale sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq (5) jours au moins avant l'Assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, ou de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

2. Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés.

2.1. Présentation du Conseil de Surveillance

2.1.1. Rôle et pouvoirs

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi 17-95, et s'appuie sur des comités spécialisés détaillés ci-après.

Le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire dont il fixe les principes et les critères de rémunération, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant leur rémunération totale. Il peut les révoquer à tout moment.

Il définit les orientations stratégiques de la société et exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les documents prévus par la Loi 17-95.

Sur la convocation de son Président, il se réunit, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la Société l'exige. Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Les décisions du Conseil de Surveillance sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; la voix du Président est prépondérante en cas de partage.

2.1.2. Composition

L'article 15-1 des statuts de Crédit du Maroc stipule que le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus pris parmi les actionnaires dont au moins 40 % des membres doivent être représentatifs d'un genre et ce, dans les délais prescrits par la Loi 17-95. Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée générale pour un mandat d'une durée de trois (3) années. Ils sont rééligibles.

Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire.

Au 30 juin 2024, le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc est composé de sept (7) membres dont deux (2) membres indépendants. Au moment des nominations et/ou renouvellements des membres du Conseil, l'équilibre des compétences nécessaires au sein du Conseil de Surveillance a été apprécié tenant compte de la nécessité de veiller à assurer une meilleure représentation des femmes au sein du Conseil de Surveillance.

Crédit du Maroc est attentif à la diversité de son Conseil de Surveillance lequel comprend trois (3) femmes et quatre (4) hommes. Le Conseil de Surveillance s'assure, avant de demander l'approbation des actionnaires lors de la nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance, que tous ses membres ont reçu les informations sur le candidat, nécessaires à l'appréciation de ses qualifications professionnelles notamment la liste des autres fonctions qu'il a occupées et, le cas échéant, les informations nécessaires à l'évaluation de son indépendance. La qualification de membre indépendant et les critères présidant à sa détermination font l'objet d'un examen en Comité de Nomination et de Rémunération.

Membres du Conseil de Surveillance au 30 juin 2024

Identité	Âge	Origine	Nationalité	Date de première nomination	Dernier renouvellement	Expiration du mandat	Membre d'un comité	Fonction principale
Mohamed Hassan Bensalah <i>Président du Conseil</i>	53		Marocaine	12/2022	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	-	Président directeur général Groupe Holmarcom
Karim Chiouar <i>Membre du conseil</i>	61		Marocaine	12/2022	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A et R	Directeur général délégué Groupe Holmarcom
Zouhair Chorfi ⁽³⁾ <i>Membre du conseil</i>	68		Marocaine	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C et R	Fonctionnaire à la retraite
AtlantaSanad S.A ⁽²⁾ <i>représentée par Madame Fatima Zahra Bensalah</i> <i>Membre du conseil</i>	54		Marocaine	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C	Vice-Présidente de AtlantaSanad S.A.
Holmarcom Finance Company <i>S.A. représentée par Madame Lamiae Kendili</i> <i>Membre du conseil</i>	40		Marocaine	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A	Directrice générale adjointe - Holmarcom Finance Company
Mohammed Ali Kadiri ⁽¹⁾⁽⁴⁾ <i>Membre indépendant</i>	69		Marocaine	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A et C	Directeur général du cabinet Dictys
Nadine Koniski-Ziadé ⁽¹⁾⁽⁵⁾ <i>Membre indépendant</i>	48		Franco-Libanaise	03/2024	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	R	Senior Advisor (Finance)

Source : Crédit du Maroc

(A) Comité d'audit (R) Comité des risques (C) Comité de Nomination et de Rémunération

(1) Membre indépendant

(2) Président du Comité de Nomination et de Rémunération

(3) Président par intérim du Comité des Risques

(4) Président du Comité d'Audit

(5) Cooptation par le Conseil de Surveillance ratifiée par l'Assemblée du 13 juin 2024.

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire.

Il n'existe aucun conflit d'intérêt avéré ou potentiel entre la Banque et les membres du Conseil.

Le Conseil de Surveillance a enregistré des mouvements significatifs depuis 2022.

En avril 2022, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de Monsieur Gérard Ouvrier-Bufferet et de Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri de leur mandat de membre du Conseil.

Compte tenu de la Première Acquisition, le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc réuni le 6 décembre 2022 a enregistré des changements dans sa gouvernance qui reflète la nouvelle structure actionnariale de la Banque. Le Conseil de Surveillance a ainsi constaté la cooptation de Messieurs Mohamed Hassan Bensalah, Karim Chiouar, Zouhair Chorfi, Mohammed Ali Kadiri et des sociétés AtlantaSanad S.A. et Holmarcom Finance Company S.A. (dont les représentants permanents sont respectivement Madame Fatima Zahra Bensalah et Madame Lamiae Kendili) en remplacement de Messieurs François-Edouard Drion, Hervé Varillon, Olivier Nicolas, Marc Didier et de Mesdames Nada Biaz et Morgane Saint-Jalmes démissionnaires.

Du fait de ce qui précède, la composition des Comités spécialisés a été modifiée en conséquence.

Le 7 mars 2023, le Conseil de Surveillance a pris acte du nouveau représentant permanent de Crédit Agricole S.A. au Conseil de Surveillance en la personne de Monsieur Régis Bezard-Falgas en lieu et place de Madame Meriem Ech-Cherfi.

Le 7 novembre 2023, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission Madame Habiba Laklalech de son mandat de membre du Conseil.

Le 11 mars 2024, le Conseil de Surveillance a coopté, sur recommandation du Comité de Nomination et de Rémunération, Madame Nadine Koniski-Ziadé en qualité de membre indépendant en remplacement de Madame Habiba Laklalech.

Le 7 juin 2024, le groupe Holmarcom, via Holmarcom Finance Company, a procédé à la Seconde Acquisition.

Dans ce contexte, le Conseil de Surveillance du 13 juin 2024 a pris acte de la démission, avec effet au 7 juin 2024, de Crédit Agricole S.A. et de Monsieur Michel Le Masson de leurs mandats de membres du Conseil de Surveillance .

2.2. Nombre minimum d'actions qui doivent être détenues par un membre du Conseil

Chaque membre du Conseil doit être propriétaire d'au moins une action, obligatoirement nominative, pendant toute la durée de ses fonctions.

Par dérogation aux dispositions de l'article 84 de la Loi 17-95, et conformément aux dispositions de l'article 41 bis de la Loi 17-95 et de l'article 35 de la Loi Bancaire repris dans les statuts de Crédit du Maroc, les membres indépendants du Conseil de Surveillance ne doivent pas être propriétaires d'actions de la Banque.

2.3. Appréciation de la parité et de la qualité d'indépendance des membres du Conseil

Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc compte trois (3) femmes, soit 43 % des membres composant le Conseil.

Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc comporte deux membres indépendants dont une femme.

La respectabilité, la compétence et l'expérience de ces membres viennent renforcer et enrichir les travaux du Conseil et ceux de ses comités spécialisés.

Ces nominations s'inscrivent aussi dans la volonté de Crédit du Maroc de :

- valoriser la diversité notamment du genre garante d'une gouvernance éclairée et efficiente ;
- répondre aux attentes des parties prenantes ;
- s'inscrire en ligne avec la Loi 17-95, les principes réglementaires en vigueur au Maroc et les meilleurs standards de gouvernance.

Le processus d'appréciation de la qualité de membre indépendant est mis en œuvre sous l'égide du Comité de Nomination et de Rémunération. Ainsi, lors de sa réunion du 7 mars 2024, le Comité de Nomination et de Rémunération a examiné la situation Monsieur Mohammed Ali Kadiri et de Madame Nadine Koniski-Ziadé.

Les huit critères d'indépendance définis par Bank Al-Maghrib et repris dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance de la Banque sont :

- ne pas avoir été membre de l'organe d'administration de la Banque au cours des six dernières années ;
- ne pas être salarié ou membre de l'organe de direction de la Banque, représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration d'un actionnaire ou d'une entreprise que la Banque consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque détient une participation quel que soit le pourcentage de détention et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque dispose d'un mandat au sein de son organe d'administration ou dans laquelle un membre des organes de direction ou d'administration de la Banque, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration ;

- ne pas être membre des organes d'administration ou de direction d'un client ou fournisseur significatifs de la Banque ou de son groupe d'appartenance, ou pour lequel la Banque ou, le cas échéant, son groupe en amont et en aval représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien de parenté, jusqu'au deuxième degré, avec un membre de l'organe de direction ou d'administration de la Banque ou son conjoint ;
- ne pas avoir exercé un mandat de commissaire aux comptes au sein de la Banque au cours des trois années précédentes ;
- ne pas avoir exercé un mandat de conseil de la Banque au cours des trois années précédentes.

La qualité de membre indépendant est examinée pour chaque nouvelle nomination ou pour chaque renouvellement de mandat et est revue annuellement au vu des critères définis par la circulaire Bank Al-Maghrib n°5/W/2016 fixant les conditions et modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration ou de surveillance des établissements de crédit.

Après examen de leur situation, le Conseil de Surveillance du 7 mars 2024 a considéré que Monsieur Mohammed Ali Kadiri remplissait tous les critères d'indépendance et que Madame Nadine Koniski-Ziadé, dont la candidature était soumise au Conseil de Surveillance, répondait auxdits critères.

2.4. Parcours des membres du Conseil

Mohamed Hassan Bensalah – Président du Conseil de Surveillance

Mohamed Hassan Bensalah est Président Directeur Général du groupe marocain Holmarcom depuis 1993.

Il est, par ailleurs, Président de la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) et membre du Conseil d'Administration de plusieurs institutions économiques et financières, notamment la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), la Bourse de Casablanca et Casablanca Finance City. Mohamed Hassan Bensalah est également membre du Conseil Economique, Social et Environnemental du Royaume du Maroc et siège dans le Conseil d'Administration de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité et de la Fondation Alaouite pour le Développement Humain Durable. Il a été distingué en 2004 Chevalier du Wissam Al Arche par SM le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste.

Né en 1970, Mohamed Hassan Bensalah est diplômé en gestion et finances de l'Université de la Sorbonne et de l'Ecole des Cadres de Paris.

Mandats occupés au 30 juin 2024 :

Société	Mandats
Holmarcom S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Finance Company S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Africa Financial Services S.A.	Président du Conseil d'Administration
CPA S.A.	Président Directeur Général
JNP S.A.	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
Yellowrock S.A.	Président Directeur Général
Yellowrock Genève	Président Directeur Général
Mass Céréales Al Maghreb S.A	Président du Conseil d'Administration
Omnium Marocain d'Investissement - OMI S.A.	Président Directeur Général
Société Chérifienne de participations – SOCHEPAR S.A.	Président Directeur Général
Jawharat Chamal S.A.	Président Directeur Général
MERIMA S.A.	Président Directeur Général
Regional Air Lines S.A.	Président du Conseil d'Administration
Somathes S.A.	Président Directeur Général
Les Tours Balzac S.A.	Président du Conseil d'Administration

Jet-Set Fly - J.S.F S.A.	Président Directeur Général
Les Constructions de Bouskoura S.A.	Président Directeur Général
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.	Président Directeur Général
Oulmès Drinks Development S.A.	Administrateur
Sénégal Water & Beverages Company S.A.	Administrateur
Eau Technologie Environnement - E.T.E S.A.	Administrateur
Mass Jordanie Pour le CIE S.A.	Président Directeur Général
Dénia Holding S.A.	Président du Conseil d'Administration
Société Agricole Mimona S.A.	Administrateur
Comptoir Métallurgique Marocain - CMM S.A.	Président Directeur Général
Smart Composite Company S.A.	Administrateur / Représentant permanent d'OMI S.A
AtlantaSanad S.A.	Président Directeur Général
Takafulia Assurances S.A.	Président Directeur Général
Air Arabia Maroc S.A.	Président du Conseil d'Administration
Berdil Capital S.A.	Administrateur
Biscoland S.A.	Président Directeur Général
Akwa Africa	Administrateur
CIH Bank	Administrateur
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite	Administrateur
Confédération Générale des Entreprises du Maroc	Administrateur
Bourse de Casablanca	Administrateur
Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement	Administrateur
Fondation Mohammed V pour la Solidarité et de la Fondation Alaouite pour le Développement Humain Durable	Administrateur
Moroccan Financial Board (Casablanca Finance City)	Administrateur
Conseil Economique, Social et Environnemental	Membre
Fédération Marocaine de l'Assurance	Président
Fondation Abdelkader Bensalah - Holmarcom	Vice - Président

Karim Chiouar – Membre du Conseil

Karim Chiouar est Directeur Général Délégué du groupe Holmarcom depuis 2009.

Il a passé auparavant la plus grande partie de sa carrière dans le secteur bancaire marocain où il a occupé successivement les postes de Responsable Grandes Entreprises, Directeur des Grandes Entreprises et Directeur Général Adjoint en charge des crédits et des risques. Il est membre du Conseil d'Administration de plusieurs grandes entreprises du groupe Holmarcom, notamment AtlantaSanad Assurances, Les Eaux Minérales d'Oulmès, Somathes et Mass Céréales Al Maghreb.

Né en 1963, Karim Chiouar est diplômé d'HEC Paris et de l'Institut des Techniques Bancaires de Casablanca.

Mandats occupés au 30 juin 2024 :

Société	Mandats
Holmarcom S.A.	Directeur Général Délégué
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Administrateur
Holmarcom Finance Company S.A.	Administrateur
Holmarcom Africa Financial Services S.A.	Administrateur
Société Agricole Mimona S.A.	Président du Conseil d'Administration
JNP S.A.	Président du Conseil d'Administration
Radio Plus S.A.	Président du Conseil d'Administration

Snack Food Maroc S.A.	Président du Conseil d'Administration
Les Tours Balzac S.A.	Directeur Général et Représentant permanent d'Holmarcom S.A
Regional Air Lines S.A.	Directeur Général et Représentant permanent d'Holmarcom S.A
Smart Composite Company S.A.	Administrateur et Représentant permanent de la société Omnium Marocain d'Investissement – OMI S.A *
Mass Jordanie Pour le CIE S.A.	Administrateur
Mass Céréales Al Maghreb S.A.	Administrateur
Jawharat Chamal S.A.	Administrateur
Somathes S.A.	Administrateur
Oulmès Drinks Development S.A.	Administrateur
Denia Holding S.A.	Administrateur
Société Commune de Participation S.A.	Administrateur
AtlantaSanad S.A.	Administrateur
Merima S.A	Administrateur
Najmat Al Bahr S.A.	Administrateur
Peacock S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom S.A
Yellowrock S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom S.A
CPA S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom S.A
Atlanta Non Vie CI S.A.	Administrateur
Air Arabia Maroc S.A.	Représentant permanent de Régional Air Lines S.A
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.	Représentant permanent de la société OMI S.A*
Berdil Capital S.A.	Président du Conseil d'Administration
Biscoland S.A.	Administrateur
Dénia Ivoire S.A.	Président du Conseil d'Administration
Mass Céréales Sénégal S.A.	Président du Conseil d'Administration
Sénégal Water & Beverages Company S.A.	Administrateur
Takafulia Assurances S.A.	Administrateur
Wolmardev S.A.	Administrateur
CIH Bank	Administrateur

*OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT

Zouhair Chorfi – Membre du conseil

Zouhair Chorfi a débuté sa carrière en 1985 au sein de l'Inspection Générale des Finances avant de rejoindre la Direction du Trésor et des Finances Extérieures où il a occupé différentes fonctions avant d'être promu en 2003 Directeur du Trésor et des Finances Extérieures. En 2010, il est nommé Directeur général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects puis devient, en 2017, Secrétaire général du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration. De 2020 à 2021, il est nommé Directeur du cabinet du Ministre des Finances.

Né en 1956, Zouhair Chorfi est titulaire d'un Doctorat en Sciences Économiques de l'Université de Grenoble.

Mandats occupés au 30 juin 2024 : Néant

Fatima Zahra Bensalah - Représentant permanent d'AtlantaSanad S.A. au Conseil

Fatima Zahra Bensalah est Vice-Présidente d'AtlantaSanad Assurance et a, à son actif, un nombre important de réalisations, au cours d'une longue carrière au sein de la compagnie depuis 1993. Elle est Administrateur de Holmarcom et s'investit dans le développement des activités d'assurances du Groupe. Elle est membre du Conseil d'Administration de Takafulia Assurances et Atlanta Assurances Côte d'Ivoire.

Née en 1969, Fatima Zahra Bensalah est diplômée en gestion et sciences économiques de l'Université de la Sorbonne et de l'Ecole des Cadres de Paris.

Mandats occupés au 30 juin 2024 :

Société	Mandats
Holmarcom S.A.	Administrateur
AtlantaSanad S.A.	Administrateur / DGD (Vice-Présidente)
Les Tours Balzac S.A.	Administrateur
Takafulia Assurances S.A.	Administrateur
Atlanta Côte d'Ivoire Non Vie	Administrateur
Najmat Al Bahr S.A.	Administrateur
Société Chérifienne de Participations – SOCHEPAR S.A.	Administrateur
Somathes S.A.	Administrateur
Jet-Set-Fly – J.S.F. S.A.	Administrateur
Les Constructions de Bouskoura S.A.	Administrateur
Fondation Abdelkader Bensalah Holmarcom	Administrateur
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Administrateur / DGD (Vice-Présidente)
Holmarcom Finance Company S.A.	Administrateur DGD (Vice-Présidente)
Holmarcom Africa Financial Services S.A	Administrateur

Lamiaie Kendili- Représentant permanent d'Holmarcom Finance Company S.A. au Conseil

Lamiaie Kendili débute sa carrière en 2008 à Paris au sein de cabinets de conseil en stratégie et management spécialisés dans les institutions financières. Elle y a accompagné le développement de différents groupes bancaires et assurantiels en France et au Maroc.

De retour au Maroc en 2014, elle intègre un groupe d'assurance panafricain où elle travaille sur de nombreux projets stratégiques au Maroc et en Afrique subsaharienne. En 2015, elle rejoint le groupe Holmarcom en tant que chargée de mission en charge des projets de développement du Groupe sur le secteur financier au Maroc et à l'international avant d'être promue en 2019 Directeur du développement. Depuis 2023, elle est directeur général adjoint de Holmarcom Finance Company et est en charge des activités du Groupe sur le secteur financier.

Née en 1984, Lamiae Kendili est diplômée d'une grande école de commerce française.

Mandats occupés au 30 juin 2024 :

Société	Mandats
Atlanta Côte d'Ivoire Non-Vie	Administrateur
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom Finance Company
Holmarcom Africa Financial Services S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom Insurance Activities

Mohammed Ali Kadiri - Membre indépendant

Mohammed Ali Kadiri est Directeur Associé au Maroc de Analistas Financieras Internacionales Casablanca et Directeur général du cabinet Dictys.

Il a débuté sa carrière en 1985 au sein de Citibank Maghreb en tant que Directeur des Institutions Financières Internationales. En octobre 1988, il rejoint la Banque Commerciale du Maroc où il exerce successivement les fonctions de Directeur du Financement des Investissements, Directeur du Commerce Extérieur et des Financements Extérieurs, Directeur de l'Animation Commerciale et du Correspondent Banking à l'International, Directeur de l'International, Directeur du Patrimoine Immobilier et des Services Immobiliers puis Directeur de la Conformité Groupe. En novembre 2008, il intègre CaixaBank Maroc en qualité de Directeur Général et devient de 2017 à 2018 Conseiller.

Né en 1955, Mohammed Ali Kadiri est titulaire d'un DESCAF de l'ESCAE de Bordeaux, d'un DESS Contrôle de Gestion et d'un DEA Finance et Banque de l'IAE de Bordeaux. Il est également titulaire d'un MBA de Lubin Graduate School of Business, Pace University (New-York).

Mandats occupés au 30 juin 2024 :

Société	Mandats
Al Barid Cash	Administrateur indépendant
AttijariBank Tunisie	Administrateur indépendant
Alliances Darna	Administrateur indépendant

Nadine Koniski-Ziadé - Membre indépendant

Nadine Koniski-Ziadé a plus de 27 ans d'expérience dans le secteur financier, en France et à l'international. Elle débute sa carrière en 1997 chez Goldman Sachs puis rejoint la banque d'affaires Rothschild & Co en 1998, à Londres puis Paris, où elle intervient pendant 13 ans - principalement en Fusions & Acquisitions, mais aussi en Placement Privé dans le cadre d'une expatriation à New York - comme banquier conseil pour le compte de multinationales, d'ETI/PME/PMI ou de sponsors financiers dans divers secteurs ; elle y développe une spécialisation particulière pour les entreprises et holdings familiales et les enjeux de gouvernance qui leur sont propres. En 2011, elle rejoint le groupe Quilvest en tant que Responsable des Relations Investisseurs Groupe & Communication. En 2016, elle crée sa propre structure à Paris, Stakeholder Advisors : active en levée de fonds, développement et recherche d'opportunités d'investissement, en interaction avec des investisseurs, gérants de fonds ou de sociétés et autres parties prenantes, en Europe et au Moyen-Orient.

Née en 1975, Nadine Koniski-Ziadé est diplômée de l'ESSEC.

Mandats occupés au 30 juin 2024 :

Société	Mandats
Rothschild Martin Maurel (France)	Administrateur indépendant. Membre du Comité des Risques

2.5. Comités spécialisés émanant du Conseil de Surveillance

Conformément à la réglementation bancaire, le Conseil de Surveillance a créé, en son sein, trois Comités spécialisés dont il a fixé la composition et les attributions : le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité de Nomination et de Rémunération.

La composition des comités est conforme à la loi sur la SA en termes de parité avec la nomination d'au moins un représentant de chaque sexe au sein des comités spécialisés. En effet, chacun des Comités d'Audit, des Risques et CNR compte d'un membre de genre féminin.

Dans le cadre de l'activité de la fenêtre participative, le Conseil de Surveillance, conformément à la Loi Bancaire 103-12, a constitué, au sein du Comité des Risques, un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques et au sein du Comité d'Audit, un sous-Comité chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance prévoit dans son article 7 que le Conseil de Surveillance peut décider la création de comités permanents et/ou temporaires chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président voudrait soumettre, pour avis, à leur examen destiné à faciliter le bon fonctionnement du Conseil de Surveillance et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Il n'existe, à la date du présent document, aucun comité de ce type autre que ceux sus-cités.

Nom du comité	Principales missions	Fonctionnement	Composition au 30 juin 2024
Comité d'Audit	<p>Le Comité d'Audit a pour mission générale d'assister le Conseil de Surveillance dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières et comptables, dont principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés ; - Examen des comptes annuels, semestriels et trimestriels, sociaux et consolidés avant leur présentation au Conseil de Surveillance ; - Suivi du contrôle légal des comptes annuels et consolidés par les Commissaires aux comptes et des recommandations émises. <p>Il est notamment chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance de ces derniers. Il est notamment en charge de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen et évaluation annuelle de l'organisation et le fonctionnement de l'audit interne ; - Évaluation et contrôle de l'efficacité des procédures permettant d'assurer la conformité de l'ensemble de l'activité du Groupe aux lois et règlements au Maroc ou à l'étranger ; - Évaluation du dispositif de traitement des réclamations et du suivi de la satisfaction de la clientèle de la Banque ; - Validation des documents ou reporting relevant de son domaine de compétence, notamment le rapport annuel et de l'information semestrielle sur le contrôle interne ; - Examen du plan de contrôle permanent et des résultats des contrôles. 	<p>- <u>Périodicité</u> : trimestrielle</p> <p>- <u>Présidence</u> : Monsieur Mohammed Ali Kadiri</p>	<p>Le Comité d'Audit se compose de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.</p> <p>Un membre du Comité d'Audit ne peut être mandataire social de la Banque exerçant des fonctions de direction.</p> <p>Le Comité d'Audit nomme, sur proposition de son Président, parmi les membres ou en dehors d'eux, un Secrétaire.</p> <p>Composition du Comité d'Audit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Mohammed Ali Kadiri (président membre indépendant) ; - Monsieur Karim Chiouar (membre) ; - Holmarcom Finance Company S.A. représentée par Madame Lamiae Kendili (membre). <p>Peuvent participer aux réunions du comité d'audit, selon l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les membres du Directoire ; - Le directeur Finances Groupe ; - Le directeur Gestion et Contrôle des Risques Groupe ; - Le directeur Contrôles Permanents Groupe ; - Le directeur Conformité Groupe ; - Le directeur Audit Interne ; - Les représentants des Directions de la Banque ou des filiales. <p>Le quorum du Comité d'Audit est atteint par la présence de deux membres du Conseil de Surveillance au moins dont un membre indépendant.</p>

Nom du comité	Principales missions	Fonctionnement	Composition au 30 juin 2024
Comité des risques	<p>Le Comité des Risques est en charge de conseiller le Conseil de Surveillance en matière de stratégie globale de la Banque, filiales comprises, d'appétence en matière de risques, tant actuels que futurs, et de l'assister lorsque celui-ci contrôle la mise en œuvre de cette stratégie par les dirigeants effectifs et par le responsable de la fonction de gestion et contrôle des risques.</p> <p>Parmi ses principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder à la revue des politiques Crédit et Financière ; - Examiner les risques financiers (ALM, GAP), en regard de l'activité commerciale (production, suivi, budget) et de l'environnement macroéconomique ; - Suivre l'évolution des ratios réglementaires : liquidité/LCR, taux de solvabilité, coefficient minimum de division des risques ; - S'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par le Directoire conformément au niveau d'appétence pour le risque défini par le Conseil de Surveillance ; - Vérifier l'adéquation des systèmes d'information et des moyens humains et matériels aux risques encourus et de procéder à l'évaluation annuelle des moyens alloués à la gestion des risques ; - Valider les documents/reportings destinés au Conseil de Surveillance. <p>Le Comité procède également à la revue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des risques de marché, des risques de contreparties et des risques opérationnels ; - des prestations de service essentielles externalisées (PSEE) ; - des plans de continuité d'activité (PCA), des plans de secours informatique (PSI) et des plans de reprise utilisateurs (PRU) ; - de la sécurité des systèmes d'information ; - du rapport d'activité et des recommandations de la fonction Contrôle Permanent ... 	<p>- <u>Périodicité</u> : trimestrielle</p> <p>- <u>Présidence</u> : Monsieur Zouhair Chorfi</p>	<p>Les membres du Comité des Risques sont nommés par le Conseil de Surveillance et choisis parmi ses membres. Il est mis fin à leurs fonctions dans les mêmes conditions.</p> <p>Le Comité des Risques se compose de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.</p> <p>Un membre du Comité des Risques ne peut être mandataire social de la Banque exerçant des fonctions de direction.</p> <p>Le Comité des Risques nomme, sur proposition de son Président, parmi les membres ou en dehors d'eux, un Secrétaire.</p> <p>Le Comité des risques est composé au 30 juin 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Zouhair Chorfi (président par intérim) ; - Monsieur Karim Chiouar (membre) ; - Madame Nadine Koniski-Ziadé (membre indépendant). <p>Peuvent participer aux réunions du comité des risques, selon l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les membres du Directoire ; - Le directeur Finances Groupe ; - Le directeur Gestion et Contrôle des Risques Groupe ; - Le directeur Contrôles Permanents Groupe ; - Le directeur Conformité Groupe ; - Le directeur Audit Interne ; - Les représentants des Directions de la Banque ou des filiales. <p>Le quorum du comité est atteint par la présence de deux membres du Conseil de Surveillance au moins dont un membre indépendant.</p>

Nom du comité	Principales missions	Fonctionnement	Composition au 30 juin 2024
Comité de nomination et de rémunération (CNR)	<p>Le Comité de Nomination et de Rémunération est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de conseiller et d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil de Surveillance et des comités spécialisés ; - de préparer la politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance et des membres du Directoire et d'en assurer le suivi du bon fonctionnement. Il veille à ce que la politique de rémunération soit appropriée et en conformité avec la culture de la Banque, sa stratégie à long terme des risques, sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives ou réglementaires. 	<p><u>Périodicité :</u> annuelle et à chaque fois que cela est nécessaire.</p> <p><u>Présidence :</u> AtlantaSanad S.A représentée par Madame Fatima Zahra Bensalah</p>	<p>Le CNR se compose de trois membres au moins, dont au moins le tiers répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du CNR.</p> <p>Un membre du CNR ne peut être mandataire social de la Banque exerçant des fonctions de direction.</p> <p>Le CNR est composé au 30 juin 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AtlantaSanad S.A représentée par Madame Fatima Zahra Bensalah (président) ; - Monsieur Mohammed Ali Kadiri (membre indépendant) ; - Monsieur Zouhair Chorfi (membre). <p>Le CNR a pour principaux interlocuteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les membres du Directoire ; - la Direction des Ressources Humaines ; - et toutes personnes de la Banque qu'il jugerait utile. <p>Le quorum du comité est atteint par la présence des deux tiers des membres, étant précisé que sont réputés présents les membres qui participent à la réunion du CNR par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.</p>

Source : Crédit du Maroc

Faisant suite au lancement de l'activité participative, sous l'enseigne « Arreda », des sous-comités d'audit et des risques, dédiés à ladite activité, ont été mis en place pour se réunir respectivement à l'issue du comité d'audit et du comité des risques. Les sous-comités d'audit et des risques se réunissent au moins deux fois par an.

2.6. Rémunération et autres avantages octroyés aux membres du Conseil de Surveillance

2.6.1 Jetons de présence

Conformément aux dispositions de l'article 15.9 des statuts de Crédit du Maroc, l'Assemblée générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance une somme fixe annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est porté aux frais généraux de la Banque. Le Conseil de Surveillance répartit librement cette rémunération entre ses membres.

L'Assemblée générale des actionnaires, tenue le 20 juin 2023, a fixé le montant brut des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2023 à 3.500.000 dirhams.

Aux termes de l'article 5.1 du règlement intérieur du Conseil de Surveillance, le montant individuel des jetons de présence est fixé par le Conseil de Surveillance sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération. Le montant des jetons de présence comprend une partie fixe quelle que soit la présence et une partie variable, prépondérante, déterminée en fonction de la participation effective, quelle qu'en soit la modalité, aux séances. La participation effective aux comités spécialisés donne droit à un jeton supplémentaire qui peut être d'un montant différent selon les comités. Les membres des Comités reçoivent ce jeton supplémentaire pour chacune de leur participation à un comité.

Au titre de l'exercice 2023, le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance s'élève à 2 896 KDH. En effet, tous les membres du Conseil de Surveillance perçoivent des jetons de présence à l'exception de Monsieur Michel Le Masson qui renonce à leur perception conformément à la politique du Groupe Crédit Agricole S.A. relative aux mandats sociaux à titre professionnel. La non perception de ce membre et l'absence de certains membres à certaines réunions du Conseil de Surveillance et/ou de ses comités, expliquent la différence entre le montant approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires et le montant versé.

Au cours des trois dernières années, aucune autre rémunération exceptionnelle n'a été versée aux membres du Conseil de Surveillance, à l'exclusion du Président du Conseil de Surveillance au titre de son mandat de Président.

Jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance

	2021	2022	2023
Personnes physiques ou morales résidentes au Maroc	1 275	1 267	2 573
Personnes physiques ou morales non résidentes	825	465	323
Montant total brut (en KDH)	2 100	1 732	2 896

Source : Crédit du Maroc

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2024 a fixé à 3.500.000 dirhams le montant global brut des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice ouvert depuis le 1^{er} janvier 2024.

2.6.2 Prêts accordés

Au 31 décembre 2023, aucun crédit n'est accordé aux membres du Conseil de Surveillance.

3. Les organes de direction

3.1. Le Directoire

3.1.1 Dispositions générales

Le Directoire exerce ses responsabilités dans le cadre de la Loi 17-95 et des dispositions des statuts de Crédit du Maroc. Il dirige, dans les limites instaurées, la Banque et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Banque.

Le Directoire se réunit une fois par mois, au siège de la Banque.

Il présente, une fois par trimestre au moins, au Conseil de Surveillance, un rapport qui retrace les principaux actes ou faits intervenus dans la gestion de la Banque.

Enfin, conformément aux dispositions de la Loi 17-95, le Directoire arrête, chaque année, les comptes de la Banque et établit un rapport de gestion qui est soumis au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée générale.

3.1.2 Rôle et pouvoirs du Directoire en application des dispositions légales et statutaires

Le fonctionnement du Directoire est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la Banque, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la Loi 17-95 et les statuts au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires.

Le règlement intérieur du Directoire décrit les modalités d'organisation et le mode de fonctionnement. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni à la Banque, ni aux actionnaires, ni aux tiers.

3.1.3 Composition du Directoire

L'article 14.1 des statuts de Crédit du Maroc stipule que le Directoire est composé de deux (2) à sept (7) membres nommés par le Conseil de Surveillance. Les membres du Directoire sont des personnes physiques ; ils peuvent être choisis en dehors des actionnaires ; ils peuvent être salariés de la Banque.

Le Conseil de Surveillance désigne le Président du Directoire, ainsi que sur proposition de ce dernier, les autres membres du Directoire pour une durée de trois (3) années. Les nominations sont soumises, en application de la Loi Bancaire, à Bank Al-Maghrib pour approbation.

Au 30 juin 2024, le Directoire de Crédit du Maroc est composé des trois (3) membres suivants :

Identité / Fonction	Âge	Origine	Nationalité	Première nomination	Dernier renouvellement	Expiration du mandat
Ali Benkirane Président du Directoire	47		Marocaine	Conseil de Surveillance du 06/12/2022	Conseil de Surveillance du 13/06/2024	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026
Saïd Jabrani Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale	42		Marocaine	Conseil de Surveillance du 07/03/2023	Conseil de Surveillance du 13/06/2024	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026
Younes Lahlou Membre du Directoire en charge du Fonctionnement	53		Marocaine	Conseil de Surveillance du 07/11/2023	Conseil de Surveillance du 13/06/2024	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026

Source : *Crédit du Maroc*

Autres mandats et fonctions de Monsieur Ali Benkirane au 30 juin 2024

Entité	Fonctions
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Président du Conseil de Surveillance
Crédit du Maroc Patrimoine	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc International – Banque Offshore	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
SIFIM	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Capital Bourse	Président du Conseil de Surveillance
Fondation Crédit du Maroc	Président
Amicale du Personnel de Crédit du Maroc	Président
CDM Génération	Président du Conseil d'Administration
CDM Cash	Président du Conseil d'Administration
CDM Optimum	Président du Conseil d'Administration
CDM Expansion	Président du Conseil d'Administration
CDM Trésor Plus	Président du Conseil d'Administration
Valorimmo SPI - RFA	Président du Conseil d'Administration

Source : Crédit du Maroc

Autres mandats et fonctions de Monsieur Said Jabrani au 30 juin 2024

Entité	Fonctions
Crédit du Maroc Leasing et Factoring - CDMLF	Membre du Conseil de Surveillance
Crédit du Maroc International – Banque Offshore	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Patrimoine - CDMP	Administrateur
SIFIM	Administrateur
Centre Monétique Interbancaire	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Fondation Crédit du Maroc	Vice-Président
CDM Génération	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Cash	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Optimum	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Expansion	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Trésor Plus	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration

Source : Crédit du Maroc

Autres mandats et fonctions de Monsieur Younes Lahlou au 30 juin 2024

Entité	Fonctions
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Membre du Conseil
Crédit du Maroc Patrimoine - CDMP	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
SIFIM	Président directeur général

Source : Crédit du Maroc

3.1.4 Parcours des membres du Directoire

Ali Benkirane : Président du Directoire

Ali Benkirane a passé près de 20 ans au sein du groupe Société Générale Maroc où il a occupé plusieurs postes de responsabilité entre 2003 et 2018 avant d'être nommé en 2019 Directeur général adjoint en charge de la Business Unit Corporate Banking. En janvier 2022, le périmètre de supervision de Ali Benkirane est étendu aux activités Global Transaction & Payment Services. En mars 2022, il est nommé membre du Directoire de la Société Générale Maroc. En décembre 2022, Ali Benkirane devient Président du Directoire de Crédit du Maroc.

Né en 1977, Ali Benkirane est diplômé de l'Ecole Centrale Paris.

Saïd Jabrani : Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale

Saïd Jabrani débute sa carrière au cabinet Corporate Value Associates en 2006. En 2008, il intègre Bank Of Africa pour occuper le poste de Responsable Marketing, avant d'être nommé Directeur de Groupe d'Agences en 2011.

Il rejoint la BMCI en 2014 et occupe plusieurs postes dans le réseau, avant d'en assumer la direction en 2016. Saïd Jabrani est nommé en 2020 Directeur du Retail Banking/Membre du Comité de Direction. En septembre 2022, il rejoint le siège du groupe BNP Paribas à Paris pour superviser les activités du Retail Banking en Afrique. En mars 2023, Saïd Jabrani rejoint Crédit du Maroc en qualité de Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale.

Né en 1982, Saïd Jabrani est diplômé de l'Ecole Centrale Paris et est titulaire d'un mastère recherche « Mécanique, Aéronautique & Energie ».

Younes Lahlou : Membre du Directoire en charge du Fonctionnement

Younes Lahlou commence sa carrière en 1994 dans plusieurs fonctions dans le domaine des Systèmes d'information, d'abord chez Bull Ingénierie France & Bull Maroc, puis Global Network System et chez Omnidata. Il intègre en 2004 la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie en tant que Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information avant de prendre la tête de la Direction de la Production et de l'Appui Commercial. En 2017, il rejoint le Groupe Banque Populaire en tant que Directeur Général de BP Shore Back et en janvier 2022, il est promu Directeur Exécutif en charge des Plateformes Technologiques, Innovation et Opérations Groupe. En novembre 2023, il rejoint Crédit du Maroc en qualité de Membre du Directoire en charge du Fonctionnement.

Né en 1971, Younes Lahlou est ingénieur d'Etat, diplômé de l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs et est également titulaire d'un mastère en réseaux informatiques de Centrale Supélec et d'un Executive MBA de l'Ecole des Ponts Paris Tech.

3.1.5 Mouvements au sein du Directoire

Le 7 mars 2023, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de Monsieur Karim Diouri avec effet au 28 février 2023 et a nommé, après avis du Comité de Nomination et de Rémunération, Monsieur Saïd Jabrani en tant que Membre du Directoire.

Le 7 novembre 2023, le Conseil de Surveillance, après avis du CNR, a nommé Monsieur Younes Lahlou en qualité de membre du Directoire en charge du Fonctionnement, Monsieur Luc Beiso prenant, depuis, la charge de la Supervision des Filiales.

Le 13 juin 2024, et suite à la réalisation de la Seconde Acquisition, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission, avec effet au 7 juin 2024, de Monsieur Luc Beiso de son mandat de membre du Directoire.

3.1.6 Liens familiaux et absence de conflits d'intérêts

A la date d'enregistrement du document de référence, il n'existe aucun lien familial entre les membres du Directoire, ni entre ces derniers et les membres du Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire ont également fait une déclaration de conflits d'intérêts, conformément aux dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib 1/W/14 et de la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts de la Banque. A ce jour, il n'existe aucun conflit d'intérêt avéré ou potentiel entre la Banque et les membres du Directoire, les membres du Conseil tant en ce qui concerne leurs intérêts personnels que les autres obligations.

3.1.7 Les Comités internes

Crédit du Maroc a mis en place, conformément à la circulaire BAM n° 4/W/2014, divers comités internes dédiés à la gestion des affaires courantes. Ces comités ont pour fonction principale le suivi, tout au long de l'année, du bon déroulement des activités de différentes entités, des sujets spécifiques ou d'actualités, dans le respect de normes générales de sécurité, des règles déontologiques établies et des principes prudentiels définis en vue de la limitation des risques opérationnels ou de gestion.

Les Comités internes sont classés en deux catégories : (i) les Comités dont la constitution est régie par un texte réglementaire (ci-après les « **Comités Réglementaires** ») et (ii) les Comités relatifs au pilotage de la gestion opérationnelle et des activités de la Banque et de ses filiales (les « **Comités Métiers** »). Les Comités Réglementaires et les Comités Métiers sont ensemble ci-après désignés les « **Comités** ».

Dans un souci d'efficacité et d'amélioration de la performance opérationnelle, les missions et la composition des Comités a été revue par le Directoire.

La liste des Comités au 30 juin 2024 est détaillé ci-dessous :

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition au 30 juin 2024
Comité Exécutif (Comex)	<p>Le Comex assiste le Directoire et assure la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque.</p> <p>Principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le point sur les différentes activités commerciales de la Banque et les différentes filières ; - Evaluer les performances commerciales et financières ; - Faire le point sur les risques, l'atterrissage du coût du risque ; - Présenter les chantiers structurants ; - Faire le point sur le suivi des recommandations. 	Mensuelle.	les membres du Directoire, DGA Retail Banking, DGA Corporate & Investment Banking, DGA Ressources Humaines & Moyens, DGA Finances Groupe, Adjoint DGA Finances, DGA Opérations et Services aux Clients, Adjoint DGA Opérations et Services aux Clients, DGA IT & Transformation, DGA Immobilier, DGA Gestion Globale des Risques, DGA Stratégie, Marketing, Data et Innovation, Inspecteur général, Secrétaire général Groupe, Directeur Adjoint du Pôle CIB en charge du Corporate Banking, Directeur du Pôle Crédits et du Recouvrement, Président du Directoire de Crédit du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF), Directeur de la Banque d'Investissement, Directeur Réseau Casablanca, Directeur Réseau Nord, Directeur Réseau Sud et Directeur Réseau Centre / Oriental.
Comités Réglementaires présidés par le Président du Directoire			
Comité Crédits	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter, pour décision, les dossiers crédits non délégués pour les clientèles de la Banque ; - Décider des propositions de financement entrant dans le champ de délégation du Comité des crédits ; - Suivre le taux de renouvellement et de notification des dossiers de crédit pour chacun des marchés ; - Statuer sur des levées de réserves ou des dossiers présentant des alertes. 	Hebdomadaire ou au besoin.	<p><u>Participants</u> :</p> <p><i>(i) pour la ligne commerciale selon l'ordre du jour et les besoins</i> : DGA Retail Banking, DGA Corporate & Investment Banking et, selon l'ordre du jour, Directeur des Grandes Entreprises, Directeurs Réseaux, Président du Directoire CDMLF, Directeur général de Crédit du Maroc International – Banque Offshore.</p> <p><i>(ii) pour la ligne crédits et recouvrement</i> : Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement et Directeur Octroi des Crédits ou leur représentant et <i>(iii) pour la ligne risque</i>, DGA Gestion Globale des Risques ou son représentant</p> <p><u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris le Président du Directoire, ou à défaut deux autres membres du Directoire, et un représentant de chacune des lignes commerciales, crédits et recouvrement et risque.</p>
Comité de Déclassement	<ul style="list-style-type: none"> - Valider les propositions de déclassement ; - Décider du passage au contentieux des dossiers de crédits en anomalie ; 	Mensuelle.	<p><u>Participants</u> : les membres du Directoire, DGA Corporate & Investment Banking, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, Directeur Recouvrement & Restructuration, Directeur Octroi des</p>

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition au 30 juin 2024
	<ul style="list-style-type: none"> - Valider les statuts de souffrance et les provisions à constituer ; - Anticiper et suivre les engagements sensibles ou sous surveillance de la Banque ; - Décider des actions à mener pour un retour à la normale de la relation, un remboursement des créances ou un transfert au contentieux ; - Valider les décisions importantes des Comités ASR GE, PME et Retail. 		<p>Crédits, DGA Gestion Globale des Risques et Directeur Contrôle Central des Risques.</p> <p><u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un membre du Directoire au moins.</p>
Comité Anticipation et Suivi des Risques (ASR) Siège	<ul style="list-style-type: none"> - Anticiper et suivre les engagements sensibles ou sous surveillance de la Banque (GE, PME, Retail, Promotion Immobilière) ; - Décider des actions à mener pour un retour à la normale de la relation, un remboursement des créances ou un transfert au contentieux. 	Deux (2) fois par trimestre.	<p><u>Participants</u>: le Président du Directoire, le Membre du Directoire en charge du Fonctionnement, DGA Corporate & Investment Banking, Directeur des Grandes Entreprises, Directeurs Réseaux, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, Directeur Recouvrement & Restructuration, DGA Gestion Globale des Risques et Directeur Contrôle Central des Risques.</p> <p><u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un Membre du Directoire au moins.</p>
Comité Pilotage des Risques	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre la mise en œuvre des recommandations du domaine risque ; - Mener la revue des projets risques et suivre leur avancement ; - Suivre les évolutions réglementaires risques ; - Suivre les résultats des contrôles et des analyses en matière de surveillance des risques ; - Examiner l'évolution des dispositifs de surveillance des risques ; - Assurer le suivi des grands risques. 	Trimestrielle	<p><u>Participants</u> : les membres du Directoire, DGA Retail Banking, Directeur du Pôle Crédit et Recouvrement, DGA Corporate & Investment Banking, DGA Finances Groupe, DGA Opérations et Services aux Clients, Inspecteur Général, Directeur de la Conformité Groupe, DGA IT & Transformation, Directeur Recouvrement & Restructuration, Directeur Octroi des Crédits, DGA Gestion Globale des Risques, Directeur Contrôle Central des Risques et Directeur Management des Risques Crédit.</p> <p><u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un membre du Directoire au moins.</p>

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition au 30 juin 2024
Comité Recouvrement	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder au suivi global du portefeuille dans le temps ; - Décider des orientations en matière de recouvrement précontentieux et/ou restructuration et/ou contentieux ; - Passer en revue des dossiers sélectionnés en fonction de critères tels que notamment les dossiers à enjeux importants ; - Prendre des décisions collectives concernant la gestion des dossiers impactant la Banque (politique, risque d'image, COR, etc.) ; - Valider les positions prises lors des revues réalisées par l'entité « Recouvrement & Restructuration » préalablement à la tenue du Comité. 	Trimestrielle.	<p><u>Participants</u> : les membres du Directoire, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, DGA Gestion Globale des Risques, Directeur Recouvrement & Restructuration, Directeur Juridique et les Responsables des différentes entités du " Recouvrement & Restructuration " (selon l'ordre du jour).</p> <p><u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un membre du Directoire au moins.</p>
Comité Juridique	<ul style="list-style-type: none"> - Passer en revue les dossiers sélectionnés en fonction des critères de montants et/ou de dossiers à risques ; - Présenter des statistiques de l'activité de conseils apportés aux différentes entités de la Banque ; - Prendre des décisions concernant le provisionnement des dossiers à risque liés à l'activité de conseil ; - Présenter les dossiers relatifs aux litiges en matière de droit social ; prendre des décisions concernant le provisionnement de ces dossiers ; - Présenter des thèmes spécifiques en fonction de la législation impactant l'activité bancaire. 	Trimestrielle.	<p><u>Participants</u> : le Président du Directoire, DGA Ressources Humaines & Moyens, DGA Retail Banking, DGA Gestion Globale des Risques, Directeur de la Conformité Groupe, Secrétaire Général Groupe, Directeur des Risques Opérationnels et des Contrôles Permanents, Directeur Juridique, et Responsable des Relations Sociales.</p> <p><u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un membre du Directoire au moins.</p>
Comité Contrôle Interne	<p>Le Comité assure le suivi des dispositifs de contrôle interne et la coordination des fonctions de contrôle (Risques, Contrôle permanent, Conformité, Contrôle Périodique). Parmi ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la cohérence et à l'efficacité du contrôle interne dans toutes ses composantes ; - Apprécier la qualité du dispositif de maîtrise des risques sous l'angle régularité, sécurité et efficacité ; - Analyser les résultats du contrôle permanent, y compris de la conformité et la surveillance des risques ; - Examiner et valider le rapport annuel et semestriel du contrôle interne ; 	Trimestrielle.	<p><u>Participants</u> : les membres du Directoire, DGA Finances Groupe, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, DGA Opérations et Services aux Clients, DGA Ressources Humaines & Moyens, DGA IT & Transformation, DGA Corporate & Investment Banking, DGA Gestion Globale des Risques, Directeur des Risques Opérationnels et des Contrôles Permanents, Inspecteur Général, Directeur de la Conformité Groupe et Secrétaire Général Groupe.</p> <p><u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté. La présence du Président du Directoire est requise.</p>

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition au 30 juin 2024
	<ul style="list-style-type: none"> - Examiner les principales conclusions des missions d’audit interne et externe ; - Définir les actions à engager à partir de l’examen des résultats des contrôles permanents, périodiques, de conformité et des contrôles externes ; - Recevoir une présentation du plan d’audit et en suivre la réalisation ; - Suivre l’avancement des plans d’actions correctives, issus de missions d’audit interne et des dispositifs de contrôle permanent (conformité, risques opérationnels, etc.) ; - Valider la cartographie des risques opérationnels et identifier les processus et risques prioritaires ; - Examiner et valider le Plan de Continuité d’Activité. 		
Comité Management de la Conformité	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre la mise en œuvre du programme de mise en conformité, l’état d’avancement des dispositifs de la Sécurité Financière LAB/FT et les sanctions internationales, la protection de la clientèle, la conformité financière, ainsi que la prévention de la fraude et la lutte contre la corruption ; - Valider les cartographies des risques et les plans de contrôles ; - Suivre la mise en œuvre du programme de mise en conformité aux avis du CSO ; - Le reporting des résultats des contrôles et de suivi des plans d’actions ; - Suivre les évolutions réglementaires et la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires ; - Suivre les remontées sur les manquements significatifs à la conformité ; - Suivre les recommandations et injonctions des missions d’audit interne et des régulateurs, ainsi que les plans de remédiation ; - Suivre l’état des réalisations des formations réglementaires. 	Trimestrielle.	<p><u>Participants</u> : les membres du Directoire, DGA Retail Banking, DGA Opérations et Services aux Clients, DGA Corporate & Investment Banking, DGA Ressources Humaines & Moyens, DGA IT & Transformation, DGA Gestion Globale des Risques, Directeur des Risques Opérationnels et des Contrôles Permanents, Inspecteur Général, Directeur de la Conformité Groupe, Directeur de la Conformité Métier et Pôles d’expertise, Responsable de la Conformité aux avis du CSO et Secrétaire Général Groupe.</p> <p><u>Quorum</u> : la présence du Président du Directoire est requise.</p>
Comité Contrôle Permanent	<ul style="list-style-type: none"> - Reporter les résultats des contrôles permanents sur le périmètre groupe Crédit du Maroc ; - Suivre la définition et la mise en œuvre des plans d’actions ; 	Semestrielle	<p><u>Participants</u> : les membres du Directoire, DGA Gestion Globale des Risques, DGA Retail Banking, DGA Opérations et Services Clients, DGA Corporate & Investment Banking, DGA Ressources Humaines, DGA IT & Transformation, Directeur des Risques</p>

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition au 30 juin 2024
	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre la mise en œuvre des recommandations des missions d’audit interne et des régulateurs sur le domaine contrôle permanent ; - Suivre l’avancement des projets contrôle permanent. 		<p>Opérationnels et des Contrôles Permanents, Inspecteur Général, Directeur de la Conformité Groupe, Secrétaire Général Groupe, DGA Finance, DGA Immobilier, Pôle Crédits et recouvrement, Responsable des contrôles Permanents, Responsable CP Réseau & Pilotage des données CP.</p> <p><u>Quorum</u> : la présence du Président du Directoire est requise.</p>
Comité ALM	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et superviser la fonction actif-passif de la Banque ; - Définir et mettre en œuvre les normes internes et politiques ALM ; - Assurer la gestion et la supervision du risque de taux d’intérêt global, du risque de liquidité et du risque de change structurel et opérationnel ; - Assurer la fixation et le suivi du respect des limites relatives aux risques financiers et marchés dans le respect de la stratégie risques ; - Valider les limites opérationnelles relatives aux risques financiers et marchés ; - Assurer le suivi du portefeuille titres et la validation des décisions y afférentes ; - Assurer le suivi des orientations de la politique globale en matière de gestion financière : orientations commerciales, croissance du bilan, objectifs de rentabilité, etc. ; - Assurer le suivi de l’état d’avancement des projets réglementaires et Groupe en lien avec la gestion financière ; - Assurer l’examen du reporting des risques de marché ; - Assurer la revue du dispositif ICAAP. 	Trimestrielle.	<p><u>Participants</u> : les membres du Directoire, DGA Finances Groupe, DGA Gestion Globale des Risques, Directeur de la Gestion Financière, DGA Corporate & Investment Banking et Directeur de la Banque d’Investissement ou des marchés des capitaux.</p> <p><u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un Membre du Directoire au moins.</p>
Comité RH restreint	<ul style="list-style-type: none"> - Traiter les affaires de fraude interne ou mixte impliquant un collaborateur de la Banque ; - Traiter les manquements caractérisés au règlement intérieur de la Banque et aux règles éthiques édictées dans la charte et le code éthiques de la Banque ; - Valider les décisions sur les sanctions et les mesures appropriées; 	Dès la constatation d’une infraction entrant dans le périmètre de ses missions.	<p><u>Participants</u> : les membres du Directoire, DGA Ressources Humaines & Moyens, DGA et/ou Directeur Réseau auquel le(s) collaborateur(s) concerné(s) est(sont) hiérarchiquement rattaché(s), DGA Gestion Globale des Risques, Inspecteur Général, Directeur de la Conformité Groupe, Secrétaire Général Groupe et Responsable des Relations Sociales.</p> <p><u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un Membre du Directoire au moins.</p>

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition au 30 juin 2024
Comité Satisfaction Clients	<ul style="list-style-type: none"> - Valider les décisions à mettre en place pour pallier les manquements constatés. - Veiller à l'efficacité du processus de traitement des réclamations et à l'amélioration des processus qui sont à leur origine ; - Analyser la performance tournée " client " des principaux processus clés (délai de traitement, réclamations, etc.) et proposer des actions d'amélioration avec des priorisations ; - Décider et suivre les actions de mesures de satisfaction clients (IRC Stratégique, IRC évènement, IRC agence, enquête de satisfaction et focus Groupe Ecoute Clients, etc.) ; - Suivre le Système de Management Qualité (SMQ) sur les périmètres certifiés et valider les nouveaux processus à certifier ; - Présenter le tableau de bord des réclamations et proposer pour décision les actions d'amélioration nécessaires. 	Mensuelle.	<p><u>Participants</u> : les membres du Directoire, DGA Stratégie, Marketing, Data et Innovation, DGA Opérations et Services aux Clients, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, DGA Corporate & Investment Banking, DGA Retail Banking, DGA IT & Transformation, DGA Immobilier, Directeur de l'Animation Commerciale, Directeur Satisfaction Client, Directeur Organisation & Entreprise Digitale, Directeur Innovation et Solutions Digitales, Directeur Pilotage Marketing, Directeur Nouveau Modèle de Distribution, Responsable Expérience Client, Directeur Réseau Casablanca et Directeur de la Conformité Groupe.</p> <p><u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté. La présence du Président du Directoire est requise.</p>
Comités Réglementaires présidés par le Membre du Directoire en charge du pôle Fonctionnement et le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale			
Comité NAP	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver les développements de nouvelles activités, nouveaux produits et nouveaux processus de distribution ainsi que les modifications substantielles qui leurs sont apportées ; - S'assurer que les risques liés au lancement des nouvelles activités et des nouveaux produits ou à la transformation significative de produits existants ou de processus sont bien maîtrisés avant d'autoriser leur mise en marché ; - S'assurer qu'une analyse spécifique des risques associés, y compris ceux liés, d'une part, la lutte anti-blanchiment, au financement du terrorisme et au respect des sanctions internationales (embargos, gel d'avoirs), et, d'autre part, à la protection de la clientèle a été conduite ; - S'assurer que les procédures et moyens adéquats au traitement, contrôle du nouveau produit, de la nouvelle activité, ont été validées par les unités opérationnelles et les fonctions supports concernées ; - Garantir que toutes les fonctions représentées au comité nap ont été associées au processus de décision et qu'elles ont confirmé la mise en place de procédures et de moyens adéquats ; 	Chaque fois que nécessaire	<p><u>Participants</u> : le membre du Directoire en charge du Fonctionnement, le membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, DGA Retail Banking (selon que le sujet est dans son périmètre), DGA Opérations et Services aux Clients, DGA Corporate & Investment Banking (selon que le sujet est dans son périmètre), DGA Stratégie, Marketing, Data et Innovation, DGA IT & Transformation, DGA Gestion Globale des Risques (le cas échéant), Directeur des Risques Opérationnels et des Contrôles Permanents, Directeur du Contrôle Central des Risques, Inspecteur Général, Directeur de la Conformité Groupe, Directeur de la Conformité Métier et Pôles d'expertise, Responsable de la Conformité aux avis du CSO (selon l'ordre du jour comportant des sujets relatifs aux processus et/ou produits de la fenêtre participative), Secrétaire Général Groupe (le cas échéant), Directeur Juridique, Directeur de la Comptabilité Groupe, Directeur de la Gestion Financière et CISO.</p>

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition au 30 juin 2024
	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la compatibilité du projet avec le bon de commande initial ; - Vérifier la validité du projet du point de vue de la satisfaction client ; - Vérifier la validité du projet du point de vue de l'organisation (impact SI, front/back office) ; - Sécuriser la distribution des nouvelles activités et nouveaux produits afin de protéger les intérêts des clients et la responsabilité des entités du groupe. 		<p>Le Comité convie à certaines de ses réunions le pilote métier du produit ou de l'activité ou du processus à valider et peut faire appel à d'autres participants concernés par l'ordre du jour.</p> <p><u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris les deux Membres du Directoire.</p>
Comité Réglementaire présidé par le Membre du Directoire en charge du pôle Fonctionnement			
Comité de sécurité de l'information	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter les résultats et le suivi des plans d'actions relatifs aux audits réglementaires ; - Valider les politiques et la stratégie sécurité SI et les changements éventuels de l'organisation mise en place dans le domaine de la Sécurité de l'Information ; - Piloter globalement les plans d'action dans le domaine de la Sécurité de l'information, à savoir la validation, l'engagement des moyens associés et la vérification de bonne réalisation de ces plans d'action ; - Mener les arbitrages pour les demandes de dérogation structurante ou d'évolution de la politique de sécurité SI ; - Prendre les décisions sur les actions à mener, le cas échéant, suite aux résultats des contrôles permanents ou des audits SSI. 	Semestrielle.	<p><u>Participants</u> : DGA IT & Transformation, DGA Gestion Globale des Risques, Directeur des Systèmes d'Information Groupe, Directeur Contrôles Permanents, Directeur de la Production et Infrastructure, Directeur Cybersécurité (CISO), Pilote des risques SI (PCA) (DCP), Responsable Sécurité et Droits d'accès (DSIG), Directeur Innovation et Solution Digitale et Directeur Pilotage et Performance.</p> <p><u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un Membre du Directoire au moins.</p>
Comités métiers présidés par le Président du Directoire			
Comité Performance Commerciale et Financière	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et analyser les performances commerciales et financières des réseaux de distribution et des lignes métiers de la Banque ; - Examiner la rentabilité des activités de la Banque ; - Présenter l'évolution des grands agrégats financiers en vision Marché et Activité ; - Suivre les indicateurs d'activité et anticiper les défis en matière de performance commerciale et proposer des solutions 	Mensuelle.	<p><u>Rapporteur</u> : le Directeur du Contrôle de Gestion.</p> <p><u>Participants</u> : les membres du Directoire, DGA Corporate Banking, DGA Corporate & Investment Banking, Directeur des Marchés de Capitaux, Directeurs Réseaux, DGA Gestion Globale des Risques, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, Directeur GTB, Directeur CDM Immobilier, Directeur CDM Salaf, DGA Finances Groupe et Directeur du Contrôle de Gestion.</p>

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition au 30 juin 2024
	<p>proactives pour les surmonter ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des plans d'actions assurant un alignement avec la stratégie globale de la Banque ; <p>Et de manière générale, exposer tout sujet d'intérêt financier pour la Banque.</p>		
<p>Business Comité Corporate</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer la stratégie Corporate de la Banque en matière de conquête et de développement ainsi que le plan d'actions qui en découle ; - Définir pour chaque dossier client présenté les stratégies commerciales et d'expertises à développer pour accompagner les projets desdits clients ainsi que les orientations de conseils qui en découlent. 	<p>Mensuelle.</p>	<p><u>Participants</u> : le Président du Directoire, DGA Corporate & Investment Banking, Directeur des Financements, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement et DGA Gestion Globale des Risques.</p> <p><i>Sont conviés au Comité, sur invitation, selon l'ordre du jour :</i> Directeur des Grandes Entreprises ou Directeur Réseau concerné, Directeur de la Banque d'Investissement ou des Marchés des capitaux, Président du Directoire de CDMLF, Directeur général de Crédit du Maroc International – Banque Offshore (CDMI), Directeur général de Crédit du Maroc Patrimoine (CDMP), Président du Directoire de CDM Capital Bourse.</p>
<p>Comité Global Transaction Banking (GTB)</p>	<p>Le Comité couvre les activités des flux nationaux et internationaux. Ses missions consistent principalement à :</p> <p><i>Sur le volet flux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser l'évolution des flux entrants et sortants à l'aide d'un tableau de bord ; - Proposer et décider d'actions de développement de l'offre GTB, du PNB et/ou d'optimisation des flux ; - Recenser, analyser et mesurer les flux des différents canaux de captation ; - Établir des diagnostics et faire des propositions pour optimiser l'utilisation de ces canaux ; - Suivre les parts de marché des flux ; - Valider les actions préventives et correctives ; - Assurer un niveau d'information sur l'avancement des projets en relation avec l'activité des flux. <p><i>Sur le volet monétique :</i></p>	<p>Trimestrielle.</p>	<p><u>Participants</u> : le Président du Directoire, le membre du Directoire en charge du Fonctionnement, le membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, DGA Opérations et Services aux Clients, DGA Retail Banking, DGA Corporate & Investment Banking, DGA IT & Transformation, Directeur GTB, Directeur des Traitements Internationaux, DGA Stratégie, Marketing, Data et Innovation et Directeur Innovation et Transformation digitale.</p>

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition au 30 juin 2024
	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre les réalisations flux monétiques et des parts de marchés ; - Suivre des indicateurs de développement des cartes, du positionnement et des usages consommateurs ; - Établir et suivre le plan d'actions de développement du parc des GAB, incluant le suivi de leur disponibilité, et l'état des GAB externalisés ; - Suivre le plan de sécurisation des activités monétiques. 		
Comité Banque d'Investissement et activités de marchés	<ul style="list-style-type: none"> - Définir le cadre procédural et la sécurisation des activités dans un contexte de croissance ; - Élaborer et piloter la stratégie globale de la banque d'investissement avec un focus sur chacune de ses activités - Présenter le potentiel d'affaires et les opérations significatives réalisées et à venir ; - Echanger sur les sujets risques du périmètre. 	Trimestrielle.	<p><u>Participants</u> : le Président du Directoire, le membre du Directoire en charge du Fonctionnement, DGA Corporate & Investment Banking, Directeur de la Banque d'Investissement et DGA Gestion Globale des Risques.</p> <p><i>Sont conviés au Comité, sur invitation, selon l'ordre du jour, les Directeurs des différentes directions de la Banque d'investissement.</i></p>
Comité Taux et Tarification	<ul style="list-style-type: none"> - Valider les grilles standard taux et tarification ; - Valider toute nouvelle offre et toute campagne présentant une incidence sur la MNI ou les commissions ; - Examiner l'évolution des TCI, les évolutions du marché (concurrence, parts de marché) et fixer les grilles de taux de l'offre de crédits ; - Procéder à la revue des conditions tarifaires de la Banque. 	Trimestrielle ou au besoin.	<p><u>Participants</u> : les membres du Directoire, DGA Finances Groupe, Directeur du Contrôle de Gestion, Directeur de la Gestion Financière et DGA Stratégie, Marketing, Data et Innovation.</p> <p><u>Quorum</u> : la présence du Président du Directoire est requise.</p>
Comité Réclamations	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la performance orientée " client " des principaux processus clés (délai de traitement, réclamations, etc.) et proposer des actions d'amélioration avec des priorisations ; - Présenter le tableau de bord des réclamations et proposer pour décision les actions d'amélioration nécessaires ; - Partager les remontées des dysfonctionnements (centralisés et analysés) et proposer, pour décision, les solutions à mettre en place ; - Suivre la bonne prise en charge des dysfonctionnements (planification et résolution effective). 	Mensuelle.	<p><u>Participants</u> : les membres du Directoire, DGA Opérations et Services aux Clients, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, DGA Corporate & Investment Banking, DGA Retail Banking, DGA IT & Transformation, Directeur des études Systèmes d'Information, Directeur du Digital, l'un des Directeurs Réseaux, Responsable du service réclamations, directeurs des back-offices, Directeur des Risques Opérationnels et des Contrôles Permanents et Directeur de la Conformité Groupe.</p>

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition au 30 juin 2024
Comité RSE	<ul style="list-style-type: none"> - Valider le portefeuille des actions éligibles ; - Définir les indicateurs de suivi et assurer leur suivi ; - Assurer le suivi des évaluations des différents plans d'actions inscrits dans la démarche RSE et des actions menées par la Fondation Crédit du Maroc, association à but non lucratif ; - Assurer le suivi des plans d'actions en matière de diversité et d'inclusion ; - Valider les actions correctives et préventives. 	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : les membres du Directoire, DGA Retail Banking, DGA Corporate & Investment Banking, DGA Ressources Humaines & Moyens, Directeur Développement RH, DGA Immobilier, Secrétaire Général Groupe, Directeur des Achats Groupe, Directeur de la Communication, Directeur de la Conformité Groupe, Directeur Satisfaction Client et Directeur de la RSE.
Comité de Ressources humaines	<p>Sur le volet RH :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décider des mouvements et nominations des cadres supérieurs ; - Valider la campagne d'évaluation et les politiques RH de la Banque ; - Définir les actions de formation spécifique ; - Valider les politiques RH de la Banque. <p>Sur le volet carrières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer le plan de succession et relève ; - Identifier les collaborateurs à fort potentiel : plan d'accompagnement, formation, mobilité ; Assurer le suivi du tableau de bord ; - Elaborer le plan de formation et les indicateurs de performance Toubkal. 	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : les membres du Directoire et le DGA Ressources Humaines & Moyens.
Comité Pilotage des Frais Généraux	Ce comité a pour mission principale le pilotage des charges d'exploitation de la Banque.	Bimestrielle.	<u>Participants</u> : le Président du Directoire, le membre du Directoire en charge du Fonctionnement, DGA Finances, Directeur du Contrôle de Gestion, DGA IT & Transformation, DGA Immobilier et DGA Ressources Humaines & Moyens.
Comité de supervision des filiales	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le bon fonctionnement et la bonne application des conventions d'assistance technique entre Crédit du Maroc et chacune des filiales ; <p>Assurer le suivi par les entités de Crédit du Maroc de supervision des sujets des filiales relevant de leurs domaines d'activité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les éventuelles pistes d'amélioration et de sécurisation 	Trimestrielle ou ad hoc.	<u>Participants potentiels en fonction des sujets</u> : les membres du Directoire de la Banque, les membres du Directoire de CDMLF, Responsable Fonctionnement de CDMLF, Responsable Risques Contrôles et Conformité de CDMLF, Directeur général de CDMI, Responsable Fonctionnement de CDMI, gérant de Crédit du Maroc Assurances (CDMA), Contrôleur Interne et Comptable de CDMA, Directeur général de CDMP, Président directeur général de SIFIM,

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition au 30 juin 2024
	des filiales ; - Présenter un tableau de bord de suivi des prestations avec des indicateurs de performance (délai de traitement, taux de couverture des prestations prévues, etc.) et proposer pour décision les actions d'amélioration nécessaires ; Suivre la mise en œuvre des plans d'action décidés.		Président du Directoire de CDM Capital Bourse, DGA Corporate & Investment Banking, DGA Opérations et Services aux Clients, DGA Immobilier, DGA Finances Groupe, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, DGA Ressources Humaines & Moyens, DGA IT & Transformation, DGA Gestion Globale des Risques, DGA Stratégie, Marketing, Data et Innovation, Directeur de la Conformité Groupe et Directeur Filière Bancassurance.
Comités métiers présidés par le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale			
Comité Développement Retail	Le Comité Développement est un comité de priorisation et de présentation des projets en lien avec les orientations stratégiques, de la mise en marché des initiatives et de la tarification des produits et services.	Mensuelle.	<u>Participants</u> : le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, DGA Stratégie, Marketing, Data et Innovation, DGA Retail Banking, DGA Finances Groupe, DGA Opérations et Services aux Clients, Directeur du Pôle Crédits & Recouvrement, DGA IT & Transformation, Directeur Pilotage Marketing, Directeur Satisfaction Client, Directeur Organisation Digitale & Entreprise, l'un des Directeurs Réseaux, Directeur de la Communication et Directeur Contrôle de Gestion.
Comité CDM Immobilier	- Faire le point sur les réalisations trimestrielles de la promotion immobilière et des crédits à l'habitat ; - Suivre l'état d'avancement des chantiers en cours.	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : le membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, Directeur CDM Immobilier, Directeur Commercial CDM Immobilier, DGA Corporate & Investment Banking, DGA Corporate & Investment Banking, DGA Retail Banking, Directeurs Réseaux, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, Directeur Pilotage, Opérations et Surveillance des Crédits et DGA Gestion Globale des Risques.
Comité CDM Salaf	- Faire le point sur les réalisations trimestrielles de la filière CDM Salaf ; - Suivre l'état d'avancement des chantiers en cours.	Ttrimestrielle.	<u>Participants</u> : le membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, Directeur CDM Salaf, Directeur Fonctionnement et Partenariats, DGA Retail Banking, Directeurs Réseaux, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, Directeur Pilotage, Opérations et Surveillance des Crédits et DGA Gestion Globale des Risques.
Comité des financements participatifs	- Présenter, pour décision, les dossiers de financements participatifs pour la clientèle de la fenêtre participative de la Banque ; - Décider des propositions de financement entrant dans le champ de délégation du Comité ; - Décider des propositions de restructuration entrant dans le	Hebdomadaire.	<u>Participants</u> : le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, DGA Retail Banking, Directeur du Pôle Crédit et Recouvrement, DGA Gestion Globale des Risques, Responsable des Risques Finance Participative, Directeur Finance Participative, Directeur Octroi des Crédits. <u>Quorum</u> : quatre membres suivants doivent être présents, à savoir

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition au 30 juin 2024
	champ de délégation du Comité ; - Statuer sur des levées de réserves ou des dossiers présentant des alertes.		(i) un membre du Directoire, et (ii) Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement ou Directeur Octroi des Crédits, (iii) DGA Gestion Globale des Risques ou son représentant, et (iv) Directeur de la Finance Participative ou Responsable des Risques Finance Participative.
Comité de gestion des dépôts d'investissements	- Analyser les réalisations de la période précédente en collecte de dépôts d'investissements ; - Analyser les taux de rendement effectif par rapport aux taux espérés sur la période passée ; - Valider la stratégie de collecte de dépôts d'investissement sur la période à venir ; - Décider sur les taux de rendement espérés pour la période à venir sur la matrice des rendements selon les maturités, les montants et les catégories de clients.	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, DGA Retail Banking, DGA Finances, Directeur de la Gestion Financière, Responsable Fonction Conformité aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas, Directeur Finance Participative et Responsable Animation Commerciale. <u>Quorum</u> : trois membres suivants doivent être présents, à savoir (i) un membre du Directoire, (ii) Directeur de la Gestion Financière et (iii) Directeur Finance Participative.
Comités métiers présidés par le Membre du Directoire en charge du Fonctionnement			
Comité Immobilier	<p>Sur le volet immobilier :</p> - Décider sur les projets immobiliers de la Banque ; - Valider les budgets d'aménagement des locaux commerciaux et ceux abritant les unités fonctionnelles ; - Partager les actions de maintenance correctives et préventives et les remontées des réseaux. <p>Sur le volet sécurité des personnes et des biens :</p> - Partage des principaux indicateurs de l'activité Sécurité ; - Traitement des sujets relatifs à l'organisation, la gouvernance, les politiques de sécurité physique et les plans d'actions de la Banque dans ce domaine ; - Validation des grandes décisions en matière de sécurité des personnes et des biens. <p>Sur le volet budgétaire :</p> - Assurer le suivi des consommations et des engagements des budgets d'investissement et de fonctionnement avec les propositions d'optimisation.	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : le Membre du Directoire en charge du Fonctionnement, le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, DGA Immobilier, DGA Retail Banking, Directeur de l'Immobilier et Facility Management, Responsable Fonctionnement et Pilotage de l'immobilier, Responsable sûreté, sécurité, hygiène et environnement et Responsable Travaux et Maintenance.

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition au 30 juin 2024
Comité Patrimoine Immobilier	<p>Sur le volet patrimoine hors exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valider le plan de commercialisation des biens hors exploitation ; - Valider les mises à prix des biens proposés à la vente puis les offres reçues en vue de les soumettre au schéma délégataire en vigueur ; - Prendre toute décision ayant une relation avec la gestion des biens immeubles hors exploitations de la Banque. <p>Sur le volet patrimoine d'exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décider sur la location, la cession ou l'acquisition de locaux commerciaux par la Banque et les soumettre au schéma délégataire en vigueur. 	A minima trimestrielle (ou ad-hoc).	<p><u>Participants</u> : le Membre du Directoire en charge du Fonctionnement, le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, DGA Finances, DGA Immobilier, Directeur de l'Immobilier et Facility Management, Responsable du Patrimoine Immobilier et Responsable Fonctionnement et Pilotage de l'immobilier.</p>
Comité Systèmes d'information	<ul style="list-style-type: none"> -Présenter l'avancement des portefeuilles projets ; -Présenter les principales réalisations à venir pour les périodes suivantes. 	Trimestrielle.	<p><u>Participants</u> : le Membre du Directoire en charge du Fonctionnement, DGA IT & Transformation, DGA Retail Banking, DGA Corporate & Investment Banking, DGA Finances Groupe, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, DGA Opérations et Services aux Clients, Directeur des Systèmes d'Information Groupe, Directeur Cybersécurité (CISO), Directeur Innovation et Solution Digitale et Directeur Pilotage et Performance.</p>
Comité Gouvernance de la donnée	<ul style="list-style-type: none"> - Porter la stratégie Data dans la Banque ; - Valider la stratégie et le budget de la gouvernance Data ; - Valider les politiques et procédures de la gouvernance Data ; - Valider l'architecture de la Data ; - Assurer la cohérence des travaux et actions des différents acteurs Data : CDO, métiers, CISO, DMO, Analytics ; - Suivre l'avancement des projets. 	Trimestrielle.	<p><u>Participants</u> : le Président du Directoire, le membre du Directoire en charge du Fonctionnement, DGA Stratégie, Marketing, Data et Innovation, DGA IT & Transformation, DGA Finances Groupe, DGA Gestion Globale des Risques, Directeur du Contrôle de Gestion, Directeur Marketing Stratégique & Digital, Directeur de la Conformité, Directeur Cybersécurité (CISO), Directeur Architecture Data et Chief Data Officer (CDO).</p>
Comité Contrôle Permanent Comptable	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre les différences d'inventaire comptabilité / gestion ; - Suivre les rapprochements comptabilité / gestion par bilans ; - Suivre les apurements des suspens ; - Suivre la provision risques opérationnels relative aux suspens débiteurs antérieurs à 12 mois ; - Suivre les rejets CRE ; 	Mensuelle.	<p><u>Participants</u> : le membre du Directoire en charge du Fonctionnement, DGA Gestion Globale des Risques, DGA Finance Groupe, DGA Opérations et Services Clients, DGA IT & Transformation, Directeur des Risques Opérationnels et des Contrôles Permanents, Directeur de la Comptabilité, Les contrôleurs comptables 2.1, Directeur contrôle comptable 1.2, Responsable des Contrôles Permanents, Superviseur 2.2 des</p>

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition au 30 juin 2024
	- Suivre l'état d'avancement des plans d'actions relatifs aux domaines dégradés / critiques.		contrôles comptables.
Comité métier présidé par le Membre du Directoire en charge du Fonctionnement et le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale			
Comité Risques Opérationnels majeurs (ROM)	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les risques opérationnels majeurs impactant directement la clientèle et/ou le réseau de distribution ; - Apporter l'appui nécessaire pour l'activation et la priorisation de la mise en œuvre de plans d'actions correctifs. 	Mensuelle.	<u>Participants</u> : le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, le Membre du Directoire en charge du Fonctionnement, DGA Gestion Globale des Risques, Directeur Risques Opérationnels et Contrôles Permanents, DGA Corporate & Investment Banking, DGA Ressources Humaines & Immobilier, DGA IT & Transformation, DGA Finances Groupe, Directeur de la Comptabilité Groupe, DGA Services Clients & Assurances, Directeur de la Filière Bancaire, Directeur Juridique, DGA Retail Banking, Directeur Fonctionnement et Sécurisation, Directeur de la Conformité Groupe.

3.1.8 Rémunération et autres avantages octroyés aux membres du Directoire

Crédit du Maroc a mis en place une structure de rémunération basée sur une partie fixe et une partie variable.

La rémunération variable est fondée sur l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs définis sur le périmètre de responsabilité des membres du Directoire.

Ce système de rémunération repose sur des taux de rémunération variable exprimés en pourcentage de la rémunération fixe, ajustés de la performance évaluée.

Au titre de l'exercice 2023, la rémunération brute annuelle des membres du Directoire s'élève à 12,9 millions de dirhams.

Evolution de la rémunération et de l'encours des crédits des membres du Directoire

En MDH	2021	2022	2023
Rémunération brute annuelle *	15,1	16,8	12,9
Encours de crédit	-	-	3,05

(*) Rémunération brute annuelle (fixe et variable) chargée et versée courant l'année

Source : Crédit du Maroc

3.2. Le Comité Exécutif

Le Comité Exécutif a été mis en place le 7 mars 2023 par le Directoire en remplacement du Comité de Direction Générale dans l'objectif d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque. Composé de vingt-quatre (24) membres en ce compris les membres du Directoire, le Comité Exécutif se réunit de manière mensuelle.

Ses membres, chacun dans son domaine de compétence, assistent le Directoire et assurent la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque. Cette collégialité constitue un principe clé de bonne gouvernance.

3.2.1. Composition

Membres du Comité Exécutif au 30 juin 2024

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
Ali Benkirane	Président du Directoire	2023
Saïd Jabrani	Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale	2023
Younes Lahlou	Membre du Directoire en charge du Fonctionnement	2023
Wafae Bennani	Directeur général adjoint en charge de l'Immobilier	2020
Abderrahman Benhayoun	Directeur général adjoint Retail Banking	2023
Larbi Chraïbi	Directeur général adjoint Stratégie, Marketing, Data et Innovation	2023
Ali Chorfi	Directeur général adjoint Corporate & Investment Banking	2023
Adil Lahyane	Directeur général adjoint IT & Transformation	2023
Moncef El Harim	Directeur général adjoint Ressources Humaines & Moyens	2023
Ikram Erryahi	Directeur général adjoint Finances Groupe	2023
Siham Nour	Directeur général adjoint Opérations et Services aux Clients	2023
Si Mohamed Sraïdi	Directeur général adjoint Gestion Globale des Risques	2023
Mohamed Slitine El Idrissi	Inspecteur général	2023
Nour Dine Bachkad	Adjoint du DGA Opérations et Services aux Clients	2023
Hanane Laala	Adjoint du Directeur général adjoint Finances Groupe	2023
Myriam Nasrollah	Secrétaire Général Groupe	2023

Hicham El Gueddari	Directeur Adjoint du Pôle CIB en charge du Corporate Banking	2023
Moncef Alaoui	Directeur Réseau Casablanca	2023
Nabil El Haouari	Directeur Réseau Centre / Oriental	2023
Fouad El Gui	Directeur Réseau Sud	2023
Ahd Zedgui	Directeur Réseau Nord	2023
El Hassane Lahlou	Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement	2023
Khalid Aabid	Directeur de la Banque d'Investissement	2024
Abdelhak El Marouani	Président du Directoire de CDMLF	2023

Source : *Crédit du Maroc*

3.2.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

Wafae Bennani : Directeur général adjoint en charge de l'immobilier (59 ans)

Wafae Bennani a démarré sa carrière au sein de Wafa Systems en tant qu'ingénieur. En 1991, elle rejoint le groupe Crédit du Maroc au poste d'ingénieur informatique au sein de la Direction Informatique & Organisation, avant d'être nommée Responsable des Méthodes Procédures et Qualité. En 1997, elle est promue Directrice des Services à la Clientèle et Flux avant d'être nommée en 2002, Directrice des Ressources Humaines Groupe puis en 2009 Directrice du Capital Humain et Organisation. En mai 2011, elle est promue Directrice générale Adjoint. En 2014, elle prend en charge la Direction Technologies et Services Clients qui regroupe la Direction des Services à la Clientèle et des Flux, la Direction des Systèmes d'Information Groupe, la Direction de l'Organisation Groupe et Direction de la Qualité. En 2020, Wafae Bennani est nommée Directrice générale Adjoint en charge de l'Immobilier.

Née en 1965, Wafae Bennani est titulaire d'un D.E.A. en informatique de l'Université de Toulouse.

Abderrahman Benhayoun : Directeur général adjoint en charge du Retail Banking (49 ans)

Abderrahman Benhayoun a débuté sa carrière en 1998 au Crédit du Maroc et a occupé depuis plusieurs fonctions dans la filière distribution et plus particulièrement dans les métiers du réseau. Ainsi, après avoir démarré sa carrière en tant qu'Adjoint de Directeur d'agence à Meknès, il est nommé en 2007 Directeur régional Fès - Meknès en charge d'un dispositif de plus d'une quarantaine d'agences, d'un espace habitat et d'un Centre d'affaires Entreprises. Il accède, en 2011, au poste de Directeur Commercial Centre, en charge du pilotage d'un réseau de 102 points de vente organisé en 3 directions régionales (Casablanca Centre, Fès-Meknès et l'Oriental). En 2014, il occupe le poste de Directeur Réseau Grand Casablanca et est nommé en 2016 Adjoint Directeur Réseau en charge du développement sur les Marchés Retail, PME et PMI et de la Banque Privée puis est promu en 2020 Directeur général adjoint Marchés & Expérience Client. En mars 2023, il devient Directeur général adjoint Retail Banking.

Né en 1974, Abderrahman Benhayoun est diplômé de l'école Supérieure de Commerce – Sup de Co Marrakech.

Larbi Chraïbi : Directeur général adjoint Stratégie, Marketing, Data et Innovation (38 ans)

Larbi Chraïbi démarre sa carrière en 2009 au sein du Groupe Lagardère à Paris en tant que chef de projet. En 2012, il crée un cabinet de conseil en marketing et en management avec une activité principalement concentrée en Afrique Subsaharienne, au Maghreb et au Moyen-Orient et accompagne, dans ce cadre, plusieurs banques africaines et marocaines ainsi que des sociétés de financement sur des stratégies marketing et des plans de transformation digitale et de refonte de modèle relationnel. En 2019, il rejoint le bureau casablancais de McKinsey & Company au sein duquel il intervient auprès de nombreuses banques marocaines sur des sujets de stratégie, de paiements, d'organisation et de transformation digitale. Il est ensuite nommé Directeur de la Stratégie et du Business Development du Groupe Azura en 2021 avant de rejoindre Crédit du Maroc en mars 2023.

Né en 1985, Larbi Chraïbi est diplômé de l'ESSEC.

Ali Chorfi : Directeur général adjoint en charge du Corporate & Investment Banking (48 ans)

Ali Chorfi débute sa carrière en audit au sein du cabinet Deloitte & Touche. En 2002, il rejoint le groupe Attijariwafa Bank en tant que Senior Banker au sein de la Grande Entreprise puis est nommé, en 2008 à Paris, Directeur Corporate d'Attijariwafa Bank Europe, membre du Comité de Direction. De retour au Maroc en 2012, Ali Chorfi intègre Crédit du Maroc en qualité de Directeur des Grandes Entreprises. Son périmètre est élargi en 2014 et il est ensuite promu en 2020, Directeur général Adjoint en charge du Corporate Banking qui devient en mars 2023 Corporate & Investment Banking.

Né en 1975, Ali Chorfi est diplômé de l'école de commerce Solvay de Bruxelles.

Adil Lahyane : Directeur général adjoint en charge de l'IT & Transformation (49 ans)

Adil Lahyane démarre sa carrière en 2005 en tant que Directeur de Projet au sein de la société Omnidata avant d'intégrer en 2007 GFI Informatique Maroc au poste de Directeur de Projet & Consultant ERP. En 2009, il intègre Sopra Banking Software en tant que Manager. Il est nommé Senior Manager en 2012 avant de prendre la tête du département Services Professionnels en 2015. En 2016, il rejoint CIH Bank en tant que Directeur de Pôle en charge des Systèmes d'Information à CIH Bank, avant d'intégrer en 2020 la Royale Marocaine d'Assurance (RMA) au poste de Directeur de Pôle en charge des Systèmes d'Information. En 2022, il rejoint Crédit du Maroc en tant que Directeur général Adjoint en charge de la Direction de la Transformation.

Né en 1974, Adil Lahyane est titulaire d'une Licence en Mathématiques Appliquées de l'Université Hassan II à Casablanca, d'un diplôme en Informatique Industrielle de l'Ecole Marocaine des Sciences de l'Ingénieur, d'un Master en Mathématiques et Informatique Appliquées de l'Université Québec à Trois Rivières et d'un MBA de HEC Montréal.

Moncef El Harim : Directeur général Adjoint en charge des Ressources Humaines & Moyens (58 ans)

Moncef El Harim débute sa carrière en 1988 en tant que cadre financier au sein de Johnson & Johnson Morocco. En 1990, il rejoint la société Cassiopée du Groupe Zniber en tant que chef du personnel. En 1992, il intègre Métro Maroc au poste de chef du personnel pendant une période de 6 ans avant d'être nommé, en 1995, Responsable des Ressources Humaines à Alcatel Telecom Maroc. En avril 1997, il rejoint l'Oréal Maroc en tant que Directeur des Ressources Humaines puis Air Liquide Maroc en octobre 2000 en tant que Directeur des Ressources Humaines puis est promu Directeur Commercial Industrie avant d'être nommé Directeur des Ressources Humaines Afrique & Moyen Orient au sein du Groupe Air Liquide. En mai 2014, il rejoint Crédit du Maroc en tant que Directeur général Adjoint en charge du Capital Humain et de la Logistique Groupe. En 2020, Monsieur El Harim est nommé Directeur général Adjoint en charge des Ressources Humaines qui devient en mars 2023 Ressources Humaines & Moyens.

Né en 1966, Moncef El Harim est titulaire d'une maîtrise en gestion des entreprises de l'Université Mohammed V de Rabat.

Ikram Erryahi : Directeur général adjoint en charge des Finances Groupe (49 ans)

Ikram Erryahi débute sa carrière en 1996 au sein de la société Britex en tant que Responsable Financier. En 1998, elle rejoint Price WaterHouse Coopers en tant qu'Auditeur Senior en 1998. Quatre ans plus tard, elle est nommée au poste de Directrice Financière au sein de BNCI Leasing puis rejoint en 2006 le groupe BNCI BNP PARIBAS Casablanca en tant que Directeur Financier Adjoint avant d'être promue en 2014 au poste de Directrice Financière. En décembre 2022, elle rejoint Crédit du Maroc en tant que Directrice générale adjointe en charge de la Finance.

Née en 1975, Ikram Erryahi est titulaire d'un Bachelor en Finance en 1996 et du Cycle d'Expertise Comptable en 2006 à l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (I.S.C.A.E.) à Casablanca. Elle est également détentrice d'un Executive MBA en Transformation Digitale de HEC Paris.

Siham Nour : Directeur général adjoint en charge des Opérations et Services aux Clients (52 ans)

Siham Nour débute sa carrière en 1996 au sein de Wafa Bourse dont elle est membre du Directoire avant de prendre en charge en 2001 le marketing stratégique de Wafabank et en 2003 d'Attijariwafa Bank.

En 2005, elle est nommée Directrice Distribution, Produits et Marchés sur la Banque des Marocains sans Frontières. En 2010, elle rejoint le groupe Crédit du Maroc en tant que Directrice du Marketing Retail, avant

d'être nommée Directrice Marketing et Marchés, puis en 2016, Directrice régionale de Casablanca Centre. En 2018, elle intègre le parcours de formation des cadres de Direction du Groupe Crédit Agricole S.A. et est labellisée Cadre Dirigeant, membre de comités de Direction du Groupe en 2020. En avril 2020, elle est promue Directrice générale adjointe en charge des Services Clients et Assurances avant d'être nommée en mars 2023 Directrice générale adjointe en charge des Opérations et Services aux Clients.

Née en 1972, Siham Nour est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'ENSIIE, Evry en Ile de France.

Si Mohamed Sraidi : Directeur général adjoint en charge de la Gestion Globale des Risques (48 ans)

Si Mohamed Sraidi débute sa carrière dans l'enseignement et la recherche scientifique dans différentes universités, écoles françaises et Instituts de recherches. En 2005, il intègre le département des risques de Calyon à Paris en qualité d'expert de la modélisation des risques financiers. Il occupe différents postes au sein de la Direction des risques chez CACIB à Paris, le dernier en tant que poste de 'Head of Internal Models'. En octobre 2015, il rejoint Crédit du Maroc en tant que Directeur du Contrôle Central des Risques. En 2019, il est nommé Directeur des Risques et Contrôles Permanents avant d'être promu en 2021, Directeur général Adjoint en charge des Risques et Contrôles Permanents Groupe. En mars 2023, il est nommé Directeur général adjoint en charge de la Gestion Globale des Risques.

Né en 1975, Si Mohamed Sraidi est Docteur en mathématiques appliquées à l'économie de l'environnement.

Mohamed Slitine El Idrissi : Inspecteur général (48 ans)

Mohamed El Idrissi Slitine démarre sa carrière en 1999 à la Société Générale Marocaine de Banques en tant qu'Analyste Financier Senior. De 2003 à 2008, il occupe le poste de Responsable de la Cellule Bâle II au sein de Bank Al-Maghrib. En 2008, il intègre le Crédit Immobilier et Hôtelier et occupe successivement le poste de Directeur des Risques puis de Directeur de Pôle Audit et Inspection Générale avant d'être nommé Directeur du Pôle Recouvrement. En décembre 2022, il rejoint Crédit du Maroc en tant qu'Inspecteur général.

Né en 1976, Mohamed El Idrissi Slitine est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat, option Economie Appliquée, de l'Institut National de Statistiques et d'Economie Appliquée et d'un MBA de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.

Nour Dine Bachkad : Adjoint du DGA Opérations et Services aux Clients (46 ans)

Nour Dine Bachkad a démarré sa carrière au Crédit du Maroc en 2002 en tant que chef de projet au sein de la Direction des Systèmes d'Information Groupe. En 2007, il prend en charge la responsabilité du Département SI Engagements et Risques. En 2011, il est nommé Directeur Systèmes et Projets Risques Management. Entre 2017 et 2021, Nour Dine Bachkad rejoint la Direction de l'Audit et Inspection en tant qu'Inspecteur Général Adjoint et en septembre 2021, il est nommé Directeur de la Conformité. Il intègre le Comex dès sa création au mois de mars 2023. où il est nommé au poste d'Adjoint DGA Opérations & Services aux Clients.

Né en 1977, Nour Dine Bachkad est titulaire d'un DESS Audit et Gestion des Risques de l'Université d'Angers.

Hanane Laala : Adjoint DGA Finances (41 ans)

Hanane Laala débute sa carrière en 2005 au sein d'Axa Assurances en tant que chargée des études actuarielles. En 2008, elle intègre le cabinet Mazars Masnaoui en tant que Responsable de Mission Banque & Assurance. En décembre 2009, elle rejoint Crédit du Maroc en tant que Responsable Reporting Risque de contrepartie, puis évolue successivement aux postes de Maîtrise d'ouvrage Finance, Responsable Traitements Comptables et Responsable Contrôle de Gestion Central. En 2017, Hanane Laala est promue Directeur du Contrôle de Gestion Groupe et intègre à son périmètre le pilotage commercial des réseaux ainsi que le contrôle de gestion des filiales. En juin 2020, elle est nommée Directrice Pôle Finances puis Directrice de la filière Assurances et Placements collectifs en décembre 2020 avant d'être promue en mars 2023, adjointe à la Direction Générale Adjointe en charge des Opérations et Services aux Clients. En mars 2024, elle est nommée au poste d'Adjoint DGA Finance Groupe

Née en 1983, Hanane Laala est ingénieure en Finance et Actuariat de l'Institut National de Statistiques et d'Economie Appliquée.

Myriam Nasrollah : Secrétaire général Groupe (48 ans)

Myriam Nasrollah a démarré sa carrière en tant qu'avocat au barreau de Paris où elle a exercé pendant sept années au sein d'un cabinet de la place développant une compétence particulière en droit immobilier, droit des sociétés et dans les opérations de restructuration. Depuis son retour au Maroc en 2008, elle a exercé la profession de juriste conseil d'entreprise dans le secteur de l'immobilier en tant que Directeur Juridique avant de rejoindre Crédit du Maroc en 2016 en tant que Secrétaire générale.

Née en 1976, Myriam Nasrollah est titulaire DEA Droit des contrats d'affaires de l'Université de Montpellier I et du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA) de Versailles.

Moncef Alaoui : Directeur Réseau Casablanca (48 ans)

Moncef Alaoui a démarré sa carrière en 2001 à la BCM en tant que Chargé d'affaires avant de rejoindre en 2004 la BMCI en tant que directeur de pôle agroalimentaire au sein de la direction des grandes entreprises et institutionnels. En janvier 2010, il rejoint le réseau entreprise en tant qu'adjoint du directeur de centre d'affaires avant de prendre, en septembre de la même année la responsabilité du centre d'affaires de Mohammedia avant de prendre la responsabilité d'autres centres d'affaires. En octobre 2020, il est promu Directeur du Réseau Retail et membre du Comex. En mars 2023, il rejoint Crédit du Maroc en tant que Directeur du Réseau Grand Casablanca.

Né en 1975, Moncef Alaoui est titulaire d'un DEA en finance internationale de l'Université Paris 13 et d'un Master spécialisé en management bancaire de l'ESSEC.

Nabil El Haouari : Directeur Réseau Centre / Oriental (45 ans)

Nabil El Haouari intègre Crédit du Maroc en 2002 en tant qu'Adjoint au Directeur d'agence puis devient successivement Directeur d'agence et Responsable de Succursale à Fès. En septembre 2011, il est nommé Directeur Régional de la Région Fès-Meknès, poste qu'il occupe jusqu'en septembre 2017. En avril 2018, il intègre la Direction Réseau en tant que Directeur de l'Animation Commerciale puis est nommé en janvier 2019, Directeur Régional de la région Rabat-Kenitra. En juillet 2020, il devient Adjoint du Directeur Réseau avant d'être nommé en mars 2023 Directeur Réseau Centre / Oriental.

Né en 1978, Nabil El Haouari est diplômé de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger et est titulaire d'un DESS en Ingénierie Juridique et Financière de Rennes.

Fouad El Gui : Directeur Réseau Sud (47 ans)

Fouad El Gui rejoint la Société Générale Maroc en 2004 en tant que Senior Banker au sein de la Direction des Grandes Entreprises et Institutionnels avant d'évoluer au sein du réseau Corporate & Particuliers en tant que Directeur Centre d'Affaires à Casablanca de 2007 à 2012 et Directeur Centre d'Affaires à Agadir de 2012 à 2015. En juin 2015, il est nommé Directeur régional Entreprise à Agadir, puis Directeur régional Entreprise à Rabat en janvier 2019. En avril 2021, il intègre la Direction de la BU Corporate où il occupe le poste de Directeur Réseau Nord. En mai 2023, il rejoint Crédit du Maroc en tant que Directeur Réseau Sud.

Né en 1977, Fouad El Gui est diplômé de l'IAE Clermont-Ferrand et est titulaire d'un DESS en Audit et Conseil.

Ahd Zedgui : Directeur Réseau Nord (46 ans)

Ahd Zedgui débute sa carrière au poste de Crédit Manager dans le secteur de l'industrie en France. En 2001, il intègre Crédit du Maroc pour occuper des responsabilités au sein du marché de l'entreprise notamment en tant que Chargé d'Affaires, puis Directeur de Centre d'Affaires PME Essalam. En 2012, il est promu responsable de pôle corporate puis, en 2013, Directeur des Grands Secteurs au sein de la Direction de la Grande Entreprise. En 2014, il rejoint le Réseau d'agences pour prendre en charge la Direction de la Région Casa Ouest. En janvier 2019, il est promu Adjoint au Directeur du Corporate Banking avant d'être nommé en octobre 2020 Directeur Institutionnels, Entreprises publiques, Promotion immobilière. En mars 2023, il est nommé Directeur Réseau Nord.

Né en 1977, Ahd Zedgui est titulaire d'un DESS en Stratégie et Gestion des entreprises de l'IAE et d'un DEA en Management de l'Ecole Doctorale de Strasbourg.

Hicham El Gueddari : Directeur Adjoint Corporate & Investment Banking en charge du Corporate et GTB (47 ans)

Hicham El Gueddari débute sa carrière en 1999 en tant que Project Manager chez BMCI NET, groupe BNP Paribas. Il rejoint ensuite Attijariwafa Bank en 2005, où il occupe successivement les postes de Responsable Développement, Responsable Commercial, et Senior Banker - Corporate Banking. En 2013, il intègre la Société Générale, d'abord en tant que Chargé d'affaires Senior - Corporate Banking, puis en tant que Directeur Associé - Responsable Desk Grands Groupes Marocains - Corporate Banking, et enfin en tant que Directeur Grandes Entreprises. En juillet 2023, il rejoint Crédit du Maroc en tant que Directeur Adjoint Corporate & Investment Banking en charge du Corporate et GTB.

Né en 1976, Hicham El Gueddari est diplômé de l'École Mohammadia d'Ingénieurs et HEC Montréal.

Abdelhak El Marouani : Président du Directoire de Crédit du Maroc Leasing et Factoring (51 ans)

Abdelhak El Marouani est titulaire d'un diplôme d'ingénierie en informatique obtenu en 1998, d'un DESS en Finances de l'Université de Toulouse obtenu en 2001, d'un master en Comptabilité, Contrôle et Audit de l'Université de Rennes obtenu en 2012 ainsi qu'un master en Droit des Affaires obtenu en 2018. En 1999, il intègre Sogelease où il passe toute sa carrière et y occupe différents postes de responsabilités lui permettant de bénéficier aujourd'hui d'une vision 360° sur le métier du leasing. En effet, il rejoint d'abord les équipes informatiques en 1999 avant de prendre en charge le contrôle de gestion et la comptabilité en 2005. En 2008, il est nommé Responsable Département Finances avant d'être promu Directeur Pôle Administration et Finances en janvier 2013. Il poursuit son évolution et en mars 2019, il est nommé Secrétaire général en charge de la supervision de l'ensemble des activités de Sogelease. Il rejoint Crédit du Maroc Leasing et Factoring et en est nommé Président du Directoire de CDM à compter du 1er août 2023.

Né en 1973, Abdelhak El Marouani est titulaire d'un DESS Finance de l'Université de Toulouse et d'un Master en Comptabilité, Contrôle et Audit de l'Université de Rennes.

El Hassane Lahlou : Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement (59 ans)

El Hassane Lahlou a démarré sa carrière professionnelle en 1992 en qualité d'ingénieur VLSI à BULL SAS en Ile-de-France. En 1993, il rejoint Crédit du Maroc où il dirige plusieurs agences bancaires multimarchés du réseau avant d'être nommé en 1999 Directeur d'un Centre d'Affaires PME-PMI. A compter de 2003, il évolue au sein de la Direction des Grandes Entreprises qu'il dirigera à partir 2008. En 2011, il prend la Direction Conseil et Restructuration et en 2017, il prend en charge la Direction Restructuration & Recouvrement Groupe, poste qu'il occupe à ce jour.

Né en 1965, El Hassane Lahlou est diplômé en Génie Industriel de l'Institut d'Electronique Fondamentale Paris-Orsay.

Khalid Aabid : Directeur de la Banque d'Investissement (49 ans)

Monsieur Khalid Aabid a démarré sa carrière au Crédit Agricole CIB à Londres au sein de l'entité Debt Capital Market. Il a évolué en 2007 vers l'entité Structured Credit – Structureur cash CDO puis a été promu en tant Vendeur FICC Cross assets & derivatives toujours au niveau de Crédit Agricole CIB en 2008. En 2009, Monsieur Khalid Aabid rejoint Crédit du Maroc en tant que Responsable Vente Marché des Capitaux, poste qu'il occupe pendant plus de 6 ans.

En 2016, il intègre la Société Générale Maroc et occupe le poste de Responsable Vente, Structure et Business Development avant d'être promu en 2022 au poste de Responsable Direction des Marchés de Capitaux et Trésorerie. En novembre 2022, il réintègre Crédit du Maroc pour prendre en charge la direction de la Salle des Marchés. Il est nommé Directeur de la Banque d'Investissement en février 2024.

Né en 1975, Khalid Aabid est titulaire d'un Master "Capital Markets and Corporate Finance" à l'Institut Gustave Eiffel à Paris obtenu en 2001 et d'un Executive MBA à HEC Paris obtenu en 2016.

Section IV - ACTIVITÉ DE CRÉDIT DU MAROC

Filiale du groupe Holmarcom, Crédit du Maroc est une banque universelle et généraliste qui s'adresse à tous les segments de clients : particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Véritable acteur économique et financier et partenaire durable de l'économie marocaine, la banque est ancrée dans l'histoire du Royaume depuis plus de 90 ans.

Sa politique de croissance, son réseau commercial étoffé à travers tout le Maroc avec 267 agences de proximité et la mobilisation de sa force vive (2355 collaborateurs) s'appuie sur un grand pouvoir d'innovation dirigé vers la satisfaction de ses clients.

Crédit du Maroc propose des offres sur mesure qui répondent à tous les besoins des clients, des services bancaires au quotidien jusqu'à la banque de financement et d'investissement en passant par les financements, l'épargne, la bancassurance, la gestion d'actifs, le leasing et le factoring, la banque à l'international mais aussi la banque à distance, la banque privée ainsi que la fenêtre participative « Arreda ».

1. Historique de Crédit du Maroc

1929	<ul style="list-style-type: none"> Le Crédit Lyonnais s'installe au Maroc avec l'ouverture de sa première agence à Casablanca.
1963	<ul style="list-style-type: none"> Association entre le Crédit Lyonnais et la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) pour créer le Crédit Lyonnais Maroc : 68 % du capital social détenus par le Crédit Lyonnais, et les 32 % restant par la BMCE.
1966	<ul style="list-style-type: none"> Naissance de Crédit du Maroc par absorption de la Compagnie Africaine de Banque.
1976	<ul style="list-style-type: none"> Introduction en bourse des actions de Crédit du Maroc. La part du Crédit Lyonnais dans le capital est diluée à 43,2 %.
1998	<ul style="list-style-type: none"> Le Crédit Lyonnais reprend la majorité à 51 % du capital social de Crédit du Maroc grâce au rachat de la quasi-totalité des actions détenues par SOFIPAR.
1999	<ul style="list-style-type: none"> Wafa Assurances rachète la totalité de la participation de la BMCE dans Crédit du Maroc.
2004	<ul style="list-style-type: none"> La participation du Crédit Lyonnais dans Crédit du Maroc est transférée à Calyon. Calyon étant la Banque de financement et d'investissement née suite à l'apport partiel d'actif du Crédit Lyonnais à Crédit Agricole Indosuez, elle-même née en 1996 du rachat de la Banque Indosuez par Crédit Agricole.
2005	<ul style="list-style-type: none"> En octobre 2005, la participation de Calyon est transférée au groupe bancaire français Crédit Agricole qui détient en 2005 52,64 % du capital social de Crédit du Maroc.
2006	<ul style="list-style-type: none"> Changement de l'identité visuelle du Groupe Crédit du Maroc.
2008	<ul style="list-style-type: none"> Lancement du nouveau concept d'agences baptisé « Moustakbal 2010 ».
2009	<ul style="list-style-type: none"> Crédit Agricole S.A. a porté sa participation à 77 % par l'acquisition de 24 % supplémentaires des parts détenus par Wafa Assurance dans Crédit du Maroc.
2010	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de capital de Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2009 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
2011	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de capital de Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2010 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
2012	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de capital de Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2011 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
2013	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de capital de Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2012 en actions nouvelles Crédit du Maroc. Augmentation de capital en numéraire.
2014	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de capital de Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2013 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
2015	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de capital de Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2014 en actions nouvelles Crédit du Maroc.

2016	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fermeture¹³ de 9 agences de Crédit du Maroc dans le cadre du maillage réseau.
2017	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancement de l'activité de Banque participative, Arreda, sous forme de fenêtre participative. ▪ Lancement du nouveau Centre de Relation Clients.
2018	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtention de l'agrément de l'AMMC du fond OPCVM dédié à Saham Assurance dans le cadre du partenariat Saham – Crédit du Maroc. Ce fond abrite les ressources bancassurance collectée par la Banque. ▪ Cession d'une partie du terrain « les Arènes », situé sur le boulevard d'Anfa à Casablanca, à un promoteur immobilier de renom. La superficie conservée devrait servir à ériger le futur siège de la Banque et de ses filiales. ▪ Lancement de la dynamique de transformation digitale via le nouveau portail : créditdumaroc.ma. ▪ Lancement de la « Fondation Crédit du Maroc » : la Banque se donne comme mission de développer l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité et favoriser l'autonomie économique des bénéficiaires en investissant dans des projets créateurs de valeur sociale et d'innovation durable. ▪ Présentation des comptes de Crédit du Maroc avec les nouvelles exigences réglementaires liées à l'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers. ▪ Signature de la convention cadre avec l'agence marocaine de l'efficacité énergétique et le lancement de l'offre Greenenergy, une solution dédiée aux financements des projets d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. ▪ Obtention du label RSE de la CGEM le 4 avril 2018. ▪ Certification ISO-9001 qui porte sur l'ensemble du périmètre international incluant les opérations documentaires et non documentaires.
2019	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature du contrat de promotion immobilière avec Yamed Construction pour la conception et la réalisation de son nouveau siège. ▪ Ouverture de 12 nouveaux points de vente Arreda. ▪ Certification, par le bureau Veritas, du processus de gestion des réclamations des clients de la norme ISO9001 V2005 avec zéro non-conformité.
2020	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancement du projet d'entreprise de Crédit du Maroc baptisé « Tajdid 2022 », un plan global de transformation. ▪ Cérémonie de pose de la première pierre du futur siège Les Arènes. ▪ Exposition « Crédit du Maroc, 90 ans d'histoire » retraçant l'histoire de la Banque en présence d'institutionnels et des clients Corporate. ▪ Partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) afin de promouvoir l'offre « Green Value Chain » (GVC) destinée au financement des chaînes de valeur vertes des PME-PMI et signature d'un prêt de 20 millions d'euros dans le cadre de ce programme. ▪ Lancement du programme intégré d'appui et de financement des entreprises Intelak Al Moukawil, ayant pour objectif d'encourager la création d'entreprises et l'accompagnement des activités en démarrage. ▪ Mesures d'accompagnement des clients face à la crise Covid-19 : dispositif de report d'échéances des crédits, promotion des outils à distance, offres de financement garanties par l'état (Damane Oxygène, offre Damane Relance...).
2021	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accélération du développement de Crédit du Maroc sous l'égide de son projet d'entreprise « Tajdid 2022 ». ▪ Lancement du projet de refonte du système d'information, conjointement avec TEMENOS. ▪ Trophée « Top Performer RSE 2020 » décerné par l'agence de notation extra-financière Vigeo pour la performance générale de Crédit du Maroc et en particulier sur le critère Equilibre des pouvoirs, respect des compétences et efficacité du Conseil. ▪ Certification environnementale HQE (Haute Qualité Environnementale) niveau exceptionnel pour la phase d'exécution du projet du futur siège « Les Arènes ».

¹³ La fermeture des 9 agences a été réalisée sur deux ans : 2015 (5 agences) et 2016 (4 agences)

- Cessation de l'activité de négociation boursière exercée par Crédit du Maroc Capital (CDMC), filiale détenue à 100 % par Crédit du Maroc.
- « My Campus », l'application de Mobile Learning de Crédit du Maroc remporte le prix coup de cœur du jury aux Mobile Learning Awards 2021.

2022

- Poursuite du plan de transformation de la Banque en cohérence avec le Plan moyen terme « Tajdid 2022 », avec des avancées majeures sur les quatre fondations du projet d'entreprise :
- Nouveau partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) et le fonds vert pour le climat (« GCF ») portant sur une nouvelle ligne de financement de 25 millions d'euros pour accélérer la transition verte au Maroc dans le cadre du programme GEFF qui vise à soutenir les investissements verts des entreprises privées clientes de Crédit du Maroc.
- Renouvellement, en mars 2022, du label RSE de la CGEM attribué au Crédit du Maroc confirmant l'engagement continu de la Banque à œuvrer pour un développement durable de ses activités économiques et de son écosystème et la pertinence de son projet d'entreprise « Tajdid 2022 ».
- Renouvellement de la certification ISO 9001 de la gestion des réclamations clients, attestant de l'efficacité et de la conformité des processus opérationnels de Crédit du Maroc en réponse aux exigences de ses clients.
- Signature d'une convention de partenariat avec l'ANAPEC pour accompagner et appuyer la création d'entreprises au Maroc.
- Cession interne par Crédit du Maroc Capital des 40 % des titres détenus dans Crédit du Maroc Patrimoine à SIFIM.
- Signature le 27 avril, du protocole d'accord pour la cession de la totalité de la participation de Crédit Agricole SA, à hauteur de 78,7 % dans le capital de Crédit du Maroc, au groupe marocain Holmarcom.
- Acquisition le 6 décembre, par Holmarcom d'une participation majoritaire dans Crédit du Maroc, à travers sa holding HFC et sa filiale, AtlantaSanad.
- Changement d'identité visuelle de Crédit du Maroc reflétant la place centrale accordée au client et de l'adoption d'une nouvelle signature « Vous d'abord » qui exprime l'engagement de la banque en faveur des citoyens et des entreprises.

2023

- Signature entre Crédit du Maroc et IFC, en février, d'un accord portant sur l'octroi d'un prêt de 50 millions de dollars destinés à soutenir les financements en devises des petites, moyennes et grandes entreprises du Royaume.
- Cérémonie d'inauguration des Arènes, le nouveau siège de Crédit du Maroc au 201, boulevard d'Anfa, en octobre 2023, en présence de M. Mohamed Hassan Bensalah, Président du Conseil de Surveillance, d'officiels, d'institutionnels, de chefs d'entreprises et des médias.
- Election de Crédit du Maroc en tant que « service Client de l'année Maroc 2024 » dans la catégorie « banque conventionnelle pour les particuliers ». Ce prix consacre l'attention particulière apportée par la Banque à la qualité de la relation avec les clients.

2024

- Signature d'un accord avec IFC pour la mise en place d'une ligne de financement de 100 millions de dollars (soit un milliard de dirhams) en faveur de Crédit du Maroc, destinée à promouvoir le financement des PME, de l'entreprenariat féminin et des projets verts dans le Royaume.
- Lancement, en avril 2024, du produit CapAccess : dette subordonnée adossée à une dette bancaire jumelée dédiée au financement des projets d'investissement.
- Lancement de CDM Capital Bourse, une nouvelle filiale dédiée au marché des capitaux. Cette entité consolide la position de la Banque sur le marché financier en offrant une expertise avancée dans le conseil, l'exécution et l'intermédiation concernant les instruments financiers.
- Acquisition le 15 mai 33,33% des actions détenue Crédit Agricole Leasing & Factoring (filiale à 100% de Crédit Agricole S.A.) S.A. Crédit du Maroc détient désormais 100% du capital de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.
- Acquisition le 7 juin par groupe Holmarcom de la tranche résiduelle de 15% des actions détenues par Crédit Agricole S.A. dans Crédit du Maroc. Holmarcom détient désormais 78,7% du capital de la Banque (65,9% par Holmarcom Finance Company et 12,8 % par AtlantaSanad).

Source : Crédit du Maroc

2. Appartenance de Crédit du Maroc au Groupe Holmarcom

A la date d'enregistrement du document de référence, Crédit du Maroc est détenue à hauteur de 78,7 % par le groupe Holmarcom ; (participations détenues par HFC et AtlantaSanad).

2.1 Présentation du Groupe Holmarcom

Holmarcom est une société Anonyme de droit privé marocain à Conseil d'Administration spécialisée dans la prise de participation dans toutes sociétés industrielles ou commerciales, l'administration et la gestion des dites participations.

Dénomination	Holding Marocaine Commerciale et Financière « Holmarcom »
Activité	Holding de prises de participation et de gestion de sociétés
Siège social	20, rue Mostafa El Mâani, Casablanca, Maroc
Actionnariat au 31/12/2023	Famille Bensalah : 99,25 % Autres : 0,75 %
Nombre d'actions/droits de vote détenus dans Crédit du Maroc au 31/12/2023	6.934.107 actions
Part du capital détenue au 31/12/2023	63,7 % indirectement
Total Bilan social au 31/12/2023	5.689 MDH
Résultat net social au 31/12/2023	59,7 MDH
Situation nette sociale au 31/12/2023	1.559 MDH

Source : Holmarcom

2.1.1 Historique

En 1978, la Holding Marocaine Commerciale et Financière « HOLMARCOM » est créée par feu Abdelkader Bensalah, Président du Groupe jusqu'à son décès en juin 1993. Monsieur Mohamed Hassan Bensalah lui a succédé à la tête du Groupe et gère et développe la société depuis sa nomination.

En 2005, la restructuration de l'organigramme du Groupe fait suite à la conclusion d'un projet de partenariat stratégique pour la constitution et le développement d'un pôle d'assurances avec la CDG. Cette restructuration s'est traduite par :

- le rachat par Atlanta de 73 % du capital de la SANAD (cession des parts détenues par CPA) et,
- l'acquisition en 2006 de 40 % du capital d'Atlanta par le groupe CDG.

En 2006, Holmarcom reprend la Société marocaine du thé et du sucre « Somathes » à hauteur de 100 % du capital cédé par l'Etat.

En 2014, Holmarcom et la CDG ont procédé à une opération portant sur la cession par la CDG de 30% du capital d'Atlanta à Holmarcom. Cette transaction, réalisée pour un montant de 1,2 milliard de DH, s'inscrit dans le cadre de la gestion stratégique des participations des deux groupes.

En 2016, Holmarcom s'est positionné dans le secteur de l'agro-industrie en prenant le contrôle de Dénia Holding, un groupe agro-industriel marocain de cinq sociétés, opérant dans le marché du snacking et des ingrédients pour l'industrie agro-alimentaire.

Le groupe consolide, en juillet 2019, son pôle agro-industriel, en acquérant, via sa filiale Berdil Capital, la Société Agricole Mimona.

En 2020, Holmarcom opère la fusion entre ses deux compagnies Atlanta et Sanad.

En décembre 2022, le Groupe a procédé à l'acquisition de 63,7 % du capital de Crédit du Maroc dans le cadre de la première phase de la transaction. Suite à cette acquisition, il procède au lancement de l'activité de la compagnie « Takafulia Assurances », dédiée à l'assurance participative au Maroc, à la création de CDM Capital Bourse et à l'acquisition compétitive de Crédit du Maroc Leasing & Factoring. Cette nouvelle acquisition stratégique, portant sur les 33,33% actions détenues par Crédit Agricole Leasing & Factoring (filiale à 100% de Crédit Agricole S.A.) S.A. a été réalisée le 15 mai 2024, conformément aux accords conclus en

décembre 2022 avec le groupe français et avec l'obtention des autorisations de Bank Al-Maghrib et de l'Office des Changes.

En juin 2024, le Groupe Holmarcom finalise l'acquisition de la tranche résiduelle de 15% des actions détenues par Crédit Agricole S.A. dans Crédit du Maroc. La transaction portant sur cette seconde tranche intervient, comme convenu, 18 mois après la réalisation de la cession de la première tranche de 63,7% du capital de Crédit du Maroc.

2.1.2 Renseignement sur le capital social de Holmarcom

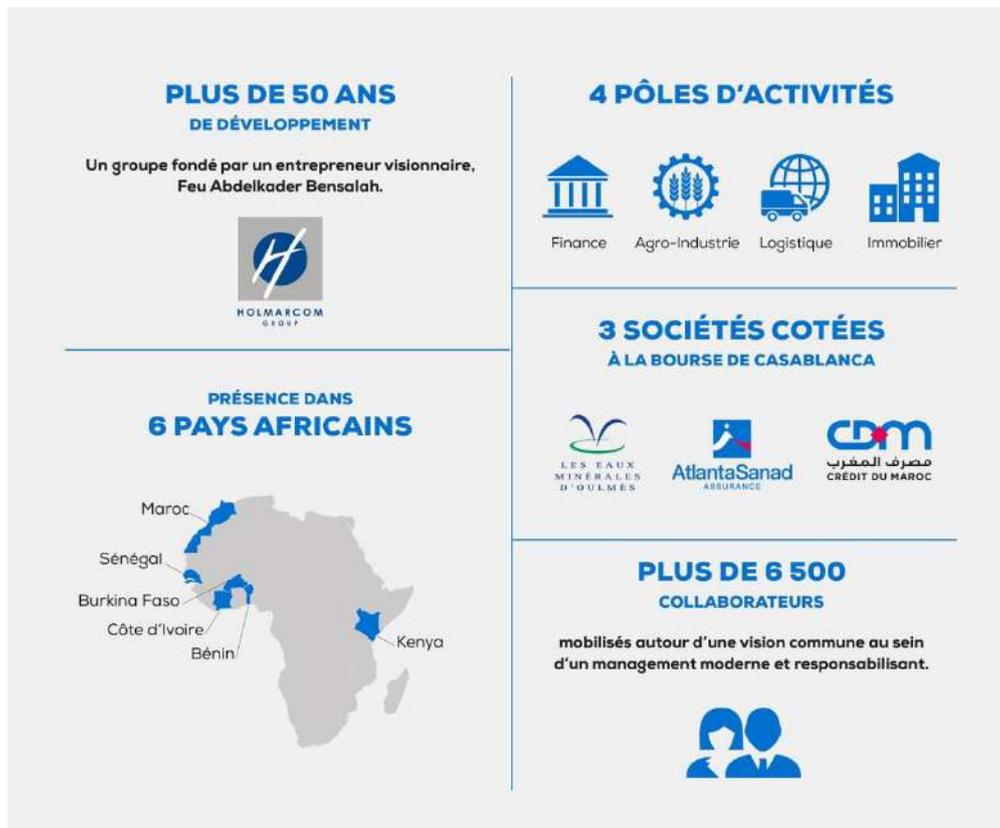
A la date d'enregistrement du document de référence, le capital social de HOLMARCOM est composé de 7 488 000 actions d'un nominal de 100 DH chacune.

2.1.3 Présentation de Holmarcom et de ses principales filiales

Fort d'une histoire de plus de 50 ans, Holmarcom Group est l'un des principaux groupes privés marocains. Le Groupe opère dans plusieurs secteurs d'activité (l'Industrie, l'assurance et le courtage, le négoce, la distribution mais aussi l'aéronautique et le textile...) et détient plus d'une cinquantaine de sociétés à travers quatre pôles d'activité : finance, agro-industrie, logistique et immobilier.

Les filiales du groupe constituent des entreprises de référence dans leur secteur à l'image de AtlantaSanad, principal acteur de l'assurance non-vie au Maroc, les Eaux Minérales de Oulmes, principal acteur de l'eau embouteillée ou plus récemment, Crédit du Maroc, un acteur de référence dans le marché bancaire. Les trois sociétés sont cotées à la Bourse de Casablanca.

Depuis une dizaine d'années, Holmarcom Group a accéléré son développement à l'international sur ses secteurs d'expertise et est aujourd'hui présent dans 6 pays africains (Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso et Kenya).



Source : Site institutionnel Crédit du Maroc

Porté par un projet d'entreprise ambitieux et des ressources humaines mobilisées autour d'une vision commune, le Groupe consolide son leadership, en poursuivant une politique d'innovation et une stratégie de croissance ambitieuse, dans le sillage de la dynamique économique nationale impulsée au plus haut niveau. Il investit dans de grands secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et du continent africain.

Dans la lignée de sa vision stratégique, le Groupe a pour ambition de construire un pôle financier intégré avec une vocation panafricaine, à travers le renforcement de sa position dans le secteur des assurances et le secteur bancaire, la diversification de ses métiers financiers et l'accélération de son expansion en Afrique subsaharienne.

Le Groupe Holmarcom est composé de la holding mère « HOLMARCOM » qui détient plus d'une vingtaine de filiales composées de holdings et de sociétés agissant dans plusieurs branches d'activités :

Liste des principales filiales de Holmarcom par pôle d'activité

	% contrôle	% d'intérêt	Type de détention
Finance			
AtlantaSanad	67,03 %	60,28 %	Directe et indirecte
Atlanta Côte d'Ivoire Non-Vie	100 %	88,60 %	Directe et indirecte
The Monarch Insurance	51 %	44,80 %	Indirecte
CPA	100 %	98,81 %	Directe et indirecte
Takafulia Assurances	60 %	52,80 %	Indirecte
Crédit du Maroc	63,70 %	58,62 %	Indirecte
Agro-industrie			
Les Eaux Minérales d'Oulmés	74,63 %	58,91 %	Directe et indirecte
Juice & Nectar Partner	95,00 %	95,00 %	Directe
Dénia Holding	81,00 %	81,00 %	Directe
Dénia Ivoire	82 %	66,42 %	Indirecte
Eau Technologie Environnement	55 %	32,40 %	Indirecte
Biscoland	100 %	100 %	Directe
Logistique			
Mass Céréales Al Maghreb	51 %	51 %	Indirecte
Yellowrock	100 %	100 %	Directe
Air Arabia Maroc	28,75 %	28,90 %	Directe et indirecte
Immobilier			
Jawharat Chamal	70 %	61,66 %	Directe et indirecte
Peacock Investments	51,51 %	51,51 %	Directe
Autres activités			
Radio Plus	50,50 %	50,50 %	Indirecte
Smart Composite Company	100 %	100 %	Directe

Source : Holmarcom Group

Avec des ambitions régionales et internationales, ses branches métiers s'articulent autour de quatre pôles d'activité :

➤ **Le pôle finance**

Le Pôle Finance du Groupe Holmarcom est aujourd'hui structuré autour de 2 principales holdings : « Holmarcom Finance Company » et « Holmarcom Insurance Activities ». Cette dernière entité a accueilli en 2021, dans son tour de table, la Société Financière Internationale (IFI), afin d'accompagner les ambitions de croissance de Holmarcom dans le secteur de l'assurance au Maroc et dans les marchés subsahariens majeurs.

Actionnaire de référence dans plusieurs institutions financières, Holmarcom détient également un important portefeuille de participations dans différents fonds d'investissements marocains et à portée africaine. Le portefeuille du pôle finance est composé des entreprises suivantes :

- **AtlantaSanad Assurance** : Issue de la fusion des compagnies historiques du Groupe Holmarcom, AtlantaSanad occupe le 2^{ème} rang dans le marché marocain de l'Assurance Non Vie. Cotée à la Bourse de Casablanca, la compagnie bénéficie d'une longue expérience auprès des particuliers, professionnels et entreprises. Couvrant largement le territoire marocain, AtlantaSanad se veut un assureur de proximité, solide, moderne et responsable.
- **CPA** : Cabinet spécialisé dans le courtage d'assurances et de réassurance ainsi que dans les placements en assurances, CPA a su construire sa réputation grâce à son dynamisme et son expertise des règles techniques. Sa démarche commerciale se traduit par la conception de solutions d'assurances adaptées grâce à un dialogue permanent et une présence constante auprès de ses clients.
- **Crédit du Maroc** : Banque universelle et généraliste, Crédit du Maroc s'adresse à tous les segments de clients : particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Véritable acteur économique et financier et partenaire durable de l'économie marocaine, la banque est ancrée dans l'histoire du Royaume depuis plus de 90 ans. Sa politique de croissance et son réseau commercial s'appuient sur un grand pouvoir d'innovation orienté vers la satisfaction de ses clients.
- **Takafulia Assurances** : Son activité étant lancée en février 2022, Takafulia Assurances est une compagnie dédiée à l'assurance participative. Elle propose une offre d'assurance Takaful diversifiée, conforme aux principes de la Chariaa, à destination des clients particuliers, des professionnels et des entreprises. La compagnie ambitionne de contribuer au développement de l'assurance Takaful au Maroc et plus globalement au développement de l'écosystème national de la finance participative.
- **AtlantaSanad Côte d'Ivoire Non-Vie** : Créée en 2016, Atlanta Assurance Côte d'Ivoire a constitué le premier jalon du plan de développement des activités d'assurance du groupe Holmarcom en Afrique. La compagnie ambitionne de devenir à terme un acteur majeur sur le marché de l'assurance non-vie de ce pays de l'Afrique de l'Ouest.
- **The Monarch Insurance Company** : Compagnie d'assurance généraliste (vie et non-vie), The Monarch Insurance Company opère au Kenya depuis plus de 40 ans. L'arrivée d' Holmarcom dans son tour de table en 2021 a pour objectif de permettre à l'entreprise d'accélérer sa croissance dans l'objectif de devenir un acteur de référence dans le secteur de l'assurance dans ce pays.

➤ **Le pôle agro-industrie :**

Valorisant les potentialités offertes par le terroir marocain, Holmarcom est présent à travers les filières porteuses du secteur. Le Groupe est détenteur de sociétés industrielles leaders sur les marchés des eaux, du thé, des snacks et des ingrédients pour l'industrie alimentaire et disposant de marques à forte notoriété.

Le portefeuille du pôle agro-industrie est composé des entreprises suivantes :

- **Les eaux minérales d'Oulmès** : Leader du secteur des eaux minérales plates et gazeuses au Maroc, l'entreprise, cotée à la bourse de Casablanca, produit et distribue les marques emblématiques Sidi Ali et Oulmès ainsi que l'eau de table Bahia et l'eau minérale naturelle Aïn Atlas. Suite à son alliance avec le groupe japonais SBF¹⁴, la société est en charge de la production et la distribution au Maroc du portefeuille de boissons de ce groupe, notamment la marque Orangina.
- **Eau Technologie Environnement S.A.** : Implantée à Cotonou et contrôlée par les Eaux Minérales d'Oulmès, Eau Technologie Environnement est un acteur majeur dans le marché des eaux minérales naturelles au Bénin. Sa marque Fifa Ste Luce, produite en différents formats, est également exportée vers les pays limitrophes.
- **SOMATHES** : Filiale du Groupe Holmarcom depuis sa privatisation en 2006, SOMATHES est inscrite au cœur de la culture marocaine à travers ses marques historiques de thé. Forte d'une politique de diversification active, elle distribue désormais, en plus du thé, une gamme de biscuits,

¹⁴ *SUNTORY BEVERAGE & FOOD, filiale du groupe japonais Suntory détenant de nombreuses marques de boissons sans alcool, telles Orangina, Oasis et Pepsi (en collaboration avec le groupe américain PepsiCo).*

de chocolats et de confiserie (les crèmes glacées London Dairy, les fromages Fromy plus, les produits de snacking Dénia, etc.).

- **Dénia Holding** : Partageant des synergies industrielles et commerciales, les 5 sociétés du groupe Dénia Holding produisent une large gamme de produits de snacking (chips et fruits secs) et d'ingrédients pour l'industrie agro-alimentaire (fruits et légumes séchés et amandes blanchies), distribués en vrac ou conditionnés sous la marque Dénia, aussi bien sur le marché local qu'à l'international.
- **Dénia Ivoire** : Lancée en 2021, Dénia Ivoire est une unité industrielle spécialisée dans la transformation de noix de cajou. L'entreprise, basée à Abidjan, ambitionne de devenir à terme un producteur incontournable de noix de cajou en Côte d'Ivoire.
- **Juice & Nectar Partner** : Spécialisée dans la transformation industrielle des agrumes, Juice & Nectar Partner produit du concentré de jus, du pur jus bio et conventionnel ainsi que des huiles essentielles d'agrumes, destinés aux industriels du marché local et international.

➤ **Le pôle logistique**

Dès son origine, Holmarcom accompagne le développement du Royaume en intervenant dans les secteurs clés de l'économie marocaine. Il opère ainsi dans les métiers de la logistique liés à l'importation des produits céréaliers et a également investi dans le transport aérien.

Le portefeuille du pôle logistique est composé des entreprises suivantes :

- **Mass Céréales Al Maghreb** : Mass Céréales Al Maghreb est le concessionnaire et l'exploitant de deux terminaux de déchargement de céréales aux ports de Casablanca et de Jorf Lasfar. Grâce à d'importantes capacités de manutention et de stockage, l'entreprise permet d'améliorer la productivité des céréaliers et fluidifier le trafic portuaire.
- **Yellowrock** : Basée au port de Jorf Lasfar, la société assure les services logistiques liés à l'importation des produits céréaliers. En étroite collaboration avec Mass Céréales Al Maghreb, elle simplifie pour ses clients tout le processus logistique de la chaîne d'importation de céréales, de la négociation des prix à la livraison au client final, en passant par le transport, le déchargement et le stockage.
- **Air Arabia** : Créée en 2009, en collaboration avec Air Arabia Sharjah, première compagnie low cost en Afrique du Nord, Air Arabia Maroc a vocation à offrir le produit aérien le moins cher possible, avec le meilleur niveau de qualité et de sécurité, à travers un large éventail de destinations en Europe et en Afrique, au départ de plusieurs villes marocaines, ainsi qu'à travers une dizaine de vols intérieurs.

➤ **Le pôle immobilier**

Holmarcom intervient depuis plusieurs années dans le secteur de l'immobilier à travers des projets réalisés dans différentes régions du Royaume.

Grâce à des prestations de qualité et un engagement continu de rigueur, le Groupe s'est forgé une réputation de sérieux et de professionnalisme dans ce marché.

Le portefeuille du pôle immobilier est composé des entreprises suivantes :

- **Jawharat Chamal** : Bénéficiant d'un emplacement exceptionnel dans la baie de Tanger, ce projet urbain et architectural exceptionnel offre une réelle mixité d'usage, à la fois d'habitation principale et secondaire, dans un espace où la nature occupe une place privilégiée.
- **Peacock Investment** : Peacock Investments a lancé en 2013 son premier projet au Sénégal, Cité des Fonctionnaires, qui porte sur la construction de 2 850 villas économiques, sur un terrain de 72 Ha dans la région de Dakar.

➤ **Autres Activités**

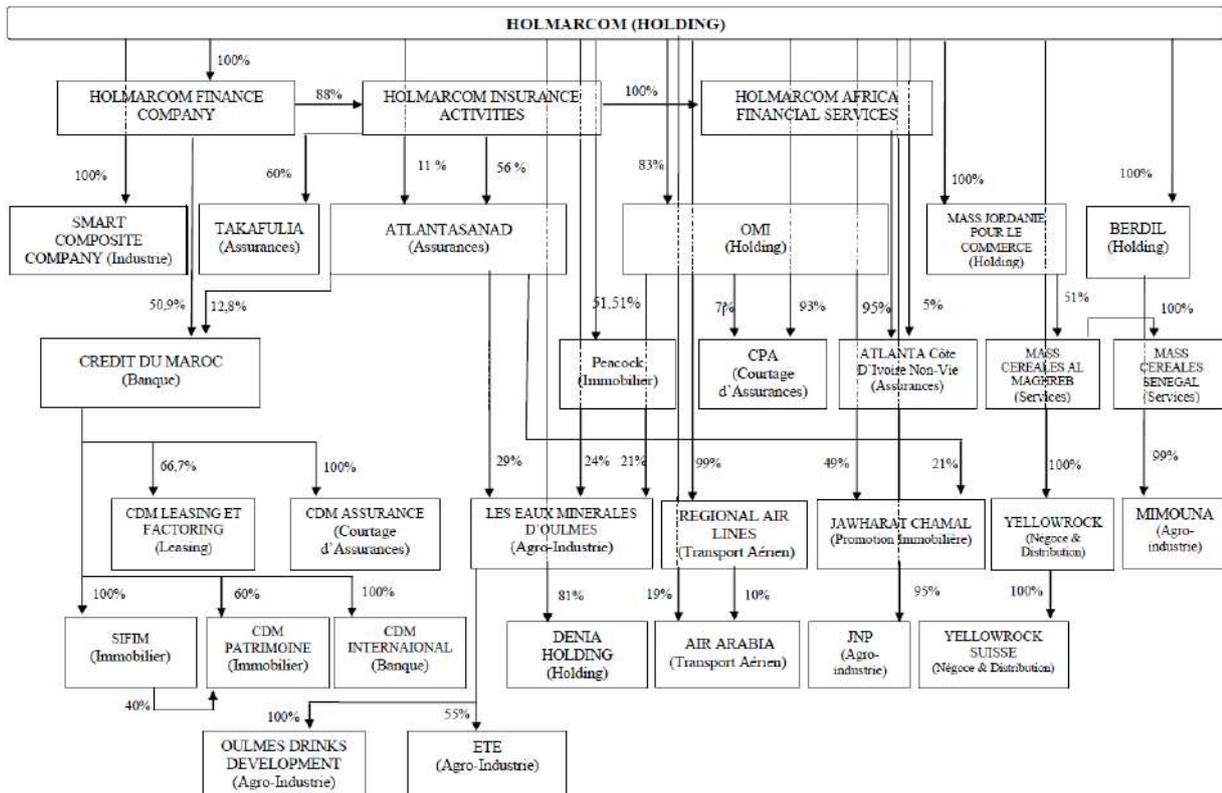
- **Radio Plus** : Née à Agadir et Marrakech en 2006, Radio Plus s'est déployée depuis sur d'autres bassins d'audience : Casablanca, Fès et Khouribga. En intégrant le tour de table d'une radio, le

Groupe Holmarcom s’ouvre la porte d’un nouveau domaine d’activité et participe au développement du secteur des médias au Maroc.

- **Smart Composite Company** : Spécialisée dans la conception, la fabrication et le montage de tuyauterie et d’équipements en polyester renforcé en fibre de verre pour des domaines exigeant de hautes performances de résistance chimique, mécanique et une fiabilité à long terme, la société dispose de deux usines de production à Kenitra et à Safi. Elle a recours à des matériaux de pointe et des process régis par des normes de production internationales.

2.1.4 Participations du Groupe Holmarcom

L’organigramme juridique du groupe Holmarcom (filiales contrôlées par le holding Holmarcom), au 31 décembre 2023, se présente comme suit :

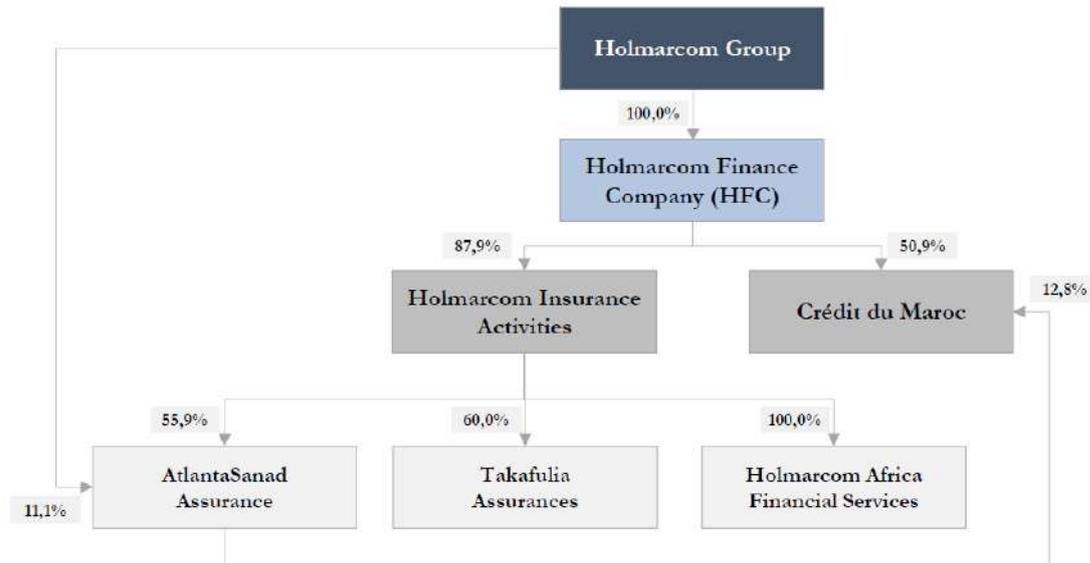


Source : Holmarcom Group

2.2 Informations relatives à Holmarcom Finance Company (HFC) :

A la date d’enregistrement du document de référence, le capital social d’Holmarcom Finance Company (HFC) est détenu à 100 % par Holmarcom. L’organigramme des participations se présente comme suit :

Organigramme des participations d'HFC



Source : Holmarcom Finance Company

- **Holmarcom Insurance Activities** : Filiale d'Holmarcom Finance Company portant l'ensemble des participations dans le secteur des assurances, elle a ouvert en 2021 son capital au profit de la Société Financière Internationale (SFI), filiale du groupe Banque Mondiale, pour une prise de participation minoritaire. Ce partenariat a pour objectif d'accompagner les fortes ambitions de croissance dans le secteur de l'assurance, aussi bien pour renforcer la position au Maroc, que pour développer sa présence dans les marchés majeurs de l'Afrique Subsahariens.
- **Holmarcom Africa Financial Services** : Filiale à 100 % de Holmarcom Insurance Activities portant l'ensemble des participations dans le secteur des assurances en Afrique subsaharienne, cette société détient actuellement Atlanta Côte d'Ivoire Non-Vie et une participation dans une compagnie d'assurance au Kenya.
- **Takafulia Assurances** : Compagnie dédiée à l'assurance Takaful qui était agréée par l'ACAPS en décembre 2021, elle propose une gamme de produits d'assurances destinée aux banques participatives et ambitionne de contribuer activement au développement de l'écosystème de la finance participative au Maroc.

2.3 Relations entre Crédit du Maroc et les entités du groupe Holmarcom

Conventions et opérations réalisées avec le groupe Holmarcom

Au titre de l'exercice 2023, une convention d'assistance et de conseil, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, a été conclue entre Crédit du Maroc et le Groupe Holmarcom. Elle porte sur la mise à la disposition de Crédit du Maroc du savoir-faire d'Holmarcom et de ses compétences en matière de conseil, d'assistance, d'accompagnement ou d'animation de nature notamment stratégique, organisationnelle, administrative et commerciale.

En dehors de la convention précitée, Crédit du Maroc et le groupe Holmarcom enregistre des opérations de crédits conclues dans le cours normal de l'activité de la Banque.

➤ Synergies en terme d'activité

Convaincu que Crédit du Maroc dispose de fondamentaux solides et d'un fort potentiel, le Groupe Holmarcom envisage pour la banque de nouvelles perspectives de croissance en s'appuyant, d'un côté, sur les leviers de développement qu'offre le marché bancaire marocain et d'un autre côté, sur les synergies commerciales et financières possibles avec le reste des activités du Groupe.

3. Relations entre Crédit du Maroc et ses actionnaires

3.1. Conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2023

Au cours de l'exercice 2023, une convention réglementée entre Crédit du Maroc et Holmarcom a été conclue et autorisée par le Conseil de Surveillance.

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, détenue indirectement, à hauteur de 55% par Holmarcom.
- Holding Marocaine Commerciale et Financière (Holmarcom).

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en mai 2023, porte sur un contrat d'assistance et de conseil selon lequel Holmarcom s'engage à mettre à la disposition de Crédit du Maroc, chaque fois qu'il le lui demande, son savoir-faire et ses compétences en matière de conseil, d'assistance, d'accompagnement ou d'animation de nature notamment stratégique, organisationnelle, administrative et commerciale, dans les domaines suivants : (i) Marketing, (ii) commercial, (iii) financier, (iv) comptable, (v) juridique, (vi) fiscal, (vii) contrôle de gestion interne et budget, (viii) immobilier, (ix) ressources humaines, (x) communication, (xi) logistique, (xii) informatique, (xiii) gestion de projets.

En contrepartie des interventions de conseil et d'assistance du prestataire en vertu de la présente convention, le bénéficiaire s'engage à verser au prestataire des honoraires correspondants à 1,15 % du Produit Net Bancaire annuel du bénéficiaire, tel que ce Produit Net Bancaire résultera des comptes en fin d'exercice social.

La date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2023. La convention est conclue pour une durée d'une année à compter de son entrée en vigueur, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation donnée par l'une des parties conformément aux dispositions contractuelles.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 26 Mai 2023.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 32 291 KDH. Le montant réglé en 2023 est de 27 684 KDH.

Un avenant à cette convention portant sur la révision à la hausse du taux de rémunération a été autorisé par le Conseil de Surveillance en date du 16 mai 2024. La prise d'effet dudit avenant est fixée au 1^{er} janvier 2024.

3.2. Conventions réglementées conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2023

Les conventions conclues entre Crédit du Maroc, Wafa Assurance et Crédit Agricole S.A. au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de 2023 sont répertoriées ci-dessous :

3.2.1. Conventions entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole

Convention de prêts à durée indéterminée qualifié en fonds propres additionnels de catégorie 1

Entités et personnes concernées :

Crédit Agricole S.A., actionnaire de Crédit du Maroc.

Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre de cette convention, établie en novembre 2020, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc un prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres additionnels de catégorie 1 de 136 116 KDH. Le taux d'intérêt annuel applicable est interpolé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor Marocains, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, conformément aux dispositions de la convention de prêts à durée indéterminée liant les deux parties.

Le paiement des intérêts comme celui du principal sont à la seule initiative de Crédit du Maroc et soumis, dans certains cas, à l'autorisation préalable de Bank Al-Maghrib.

Les intérêts comptabilisés par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 6 018 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

L'encours du prêt à durée indéterminée au 31 décembre 2023 est de 136 116 KDH.

Convention entre Crédit du Maroc et UNIFITEL

Entités et personnes concernées :

Crédit Agricole S.A., des sociétés Crédit du Maroc et Unifitel.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention de prestation de services, établie en septembre 2017 et modifiée par 2 avenants, porte sur un contrat de prestation de services dans le cadre de l'externalisation du centre relations client.

La charge relative à l'exercice 2023 s'élève à 3 615 KDH hors taxes. Le montant réglé en 2023 est à hauteur de 2 934 KDH.

Convention de prestation de services entre Crédit du Maroc et PROGICA (Anadefi)

Entités et personnes concernées :

Crédit Agricole S.A actionnaire des sociétés et Crédit du Maroc et Progica.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Février 2008, porte sur l'utilisation par Crédit du Maroc de l'outil de cotation groupe ANADEFI.

Aucune charge n'a été constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023.

Convention de prestation de services entre Crédit du Maroc et LESICA

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc ;
- LESICA ;
- M. Philippe Carayol, membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc et administrateur de LESICA.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention de prestations de services, établie en octobre 2011, porte sur un projet CRM analytique-acquisition des licences UNICA, déploiement et maintenance.

Aucune charge n'a été constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023.

Contrat de cession et d'acquisition d'actions entre Crédit du Maroc et Crédit Agricole Leasing et Factoring

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en décembre 2022, porte sur l'engagement de Crédit Agricole Leasing et Factoring de céder à Crédit du Maroc, qui s'engage à acquérir, 413.328 actions Crédit du Maroc Leasing et Factoring, représentant 33,3 % de son capital social, et ce, sous réserve de la satisfaction de certaines conditions suspensives. Elle a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 29 novembre 2022.

La date à laquelle les conditions suspensives sont satisfaites a été reportée au 29 février 2024.

Aucune charge ni aucun investissement n'ont été constatés par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023.

Convention de services de transition avec Crédit Agricole S.A

Entités et personnes concernées :

Crédit Agricole S.A actionnaire commun des sociétés ci-dessous :

- Crédit du Maroc ;
- Group Infrastructure Plateforme ;
- Crédit Agricole Payment Services ;
- Crédit Agricole Corporate and Investment Bank ;
- LESICA ;
- PROGICA ;
- GECICA.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention établie en décembre 2022 modifiée par un avenant n°1 et un avenant n°2, porte sur la fourniture par les prestataires à Crédit du Maroc, pendant une période transitoire, de divers services (notamment IT/métier) nécessaires à la continuité opérationnelle de Crédit du Maroc jusqu'à la mise en place effective des solutions de remplacement. Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 29 novembre 2022.

Le contrat expirera lorsque la durée des Services la plus longue prévue par le contrat aura expiré.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 18 525 KDH hors taxes. Le montant a été réglé en totalité en 2023.

Le détail de la charge par contrepartie se présente ainsi :

Contrepartie	Montant de la charge en KDH
CAGIP	5 610
LECICA	4 898
BPI	3 353
CREDIT AGRICOLE SA	1 820
BT France	1 038
CACIB	893
CAPS SWIFT	611
PROGICA	257
GECICA	44
Total	18 525

3.2.2. Convention entre Crédit du Maroc et Wafa Assurance

Convention de prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres

Entités et personnes concernées :

Wafa Assurance, actionnaire détenant 10,7 %, de Crédit du Maroc.

Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre de cette convention, établie en novembre 2020, Wafa Assurance apporte au Crédit du Maroc un prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres additionnels de catégorie 1 de 21 753 KDH. Le taux d'intérêt annuel applicable est interpolé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor Marocains, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, conformément aux dispositions de la convention de prêt à durée indéterminée liant les deux parties.

Le paiement des intérêts comme celui du principal est à la seule initiative de Crédit du Maroc et soumis, dans certains cas, à l'autorisation préalable de Bank Al-Maghrib.

L'encours du prêt à durée indéterminée au 31 décembre 2023 est de 21 753 KDH.

Les intérêts versés par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 855 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

3.3. Flux entre Crédit du Maroc et les autres actionnaires au cours des trois dernières années

Les flux entre Crédit du Maroc et le Groupe CA sur les trois dernières années s'établissent comme suit :

INTITULE	PARTIES	DATE	Charges constatés en KDH			Décaissement en KDH		
			2023	2022	2021	2023	2022	2021
CONVENTION LIANT CREDIT DU MAROC AUX AUTRES ENTITES DU GROUPE								
Convention de services de transition	CA S.A.	Décembre 2022	18 525	-	-	18 525	-	-
Contrat de cession et d'acquisition d'actions	Crédit Agricole Leasing et Factoring	Décembre 2022	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt à durée indéterminée	CA S.A.	Novembre 2020	6 018	5 483	5 411	6 018	5 483	5 411
Convention de prêt à durée indéterminée	WAFSA Assurance	Novembre 2020	855	-	-	855	-	-
Convention de prestations de services	IFCAM	Mars 2006		411	464		65	520
Convention de prestations de services	CA S.A. / CEDICAM	Mai 2007	-	702	617		599	620
Convention d'assistance technique et de coopération	CA S.A.	Mai 2007		9 174	10 994		9 174	10 088
Convention de garantie de Crédit du Maroc par CA S.A. auprès de Visa International	CA S.A.	Mai 2010		94	82		69	57
Convention de prestations de services	PROGICA – LDAP	Juin 2007		14	14		14	14
Convention de prestations de services	PROGICA – ANADEFI	Février 2008	-	179	149		179	53
Convention de prestations de services	PROGICA / SCOPE	Mai 2008		70	73		70	-
Convention de prestations de services	PROGICA - Progiciels & services informatiques	Mars 2012		132	175		132	124
Convention d'affiliation au contrat MICROSOFT Souscription Entreprise (EASL)	GIE GECICA	Juin 2007		5 463	4 550		5 463	4 550
Convention de prestations de services	EUROFACTOR	Juin 2008		0,3	0,1		0,3	0,1
Convention de prestations de services	LESICA	Octobre 2011	-	-	99	-	-	-
Convention de prestations de services	UNIFITEL	Septembre 2017	3 615	3 839	3 896	2 934	2 756	3 438
Total			29 013	25 561	26 524	28 332	24 004	26 524

Source : Crédit du Maroc – Chiffres issus des conventions réglementées

Les flux faisant l'objet de conventions réglementées, détaillés ci-dessus, constituent les seuls flux entre Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole.

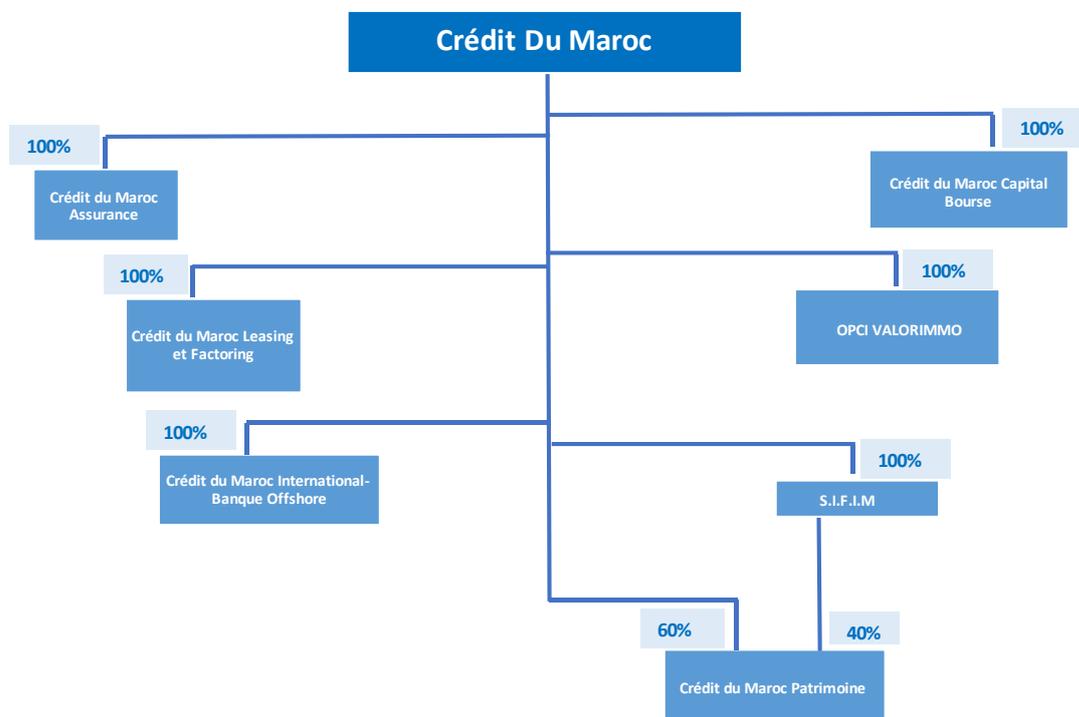
Les conventions règlementées entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole ont généré en 2023 un montant des charges s'élevant à 29 013 KDH. L'essentiel des charges générées au cours de l'exercice est issu de la convention de services de transition entre Crédit du Maroc et Crédit Agricole SA.

Ces conventions ont conduit à des décaissements à hauteur de 28 332 KDH en 2023.

4. Filiales de Crédit du Maroc

4.1. Organigramme au 30 juin 2024

Aucune filiale de Crédit du Maroc n'est cotée à la bourse.



Source : Crédit du Maroc

* Sortie de la société Crédit du Maroc Capital suite à sa dissolution en date du 31/10/2022 et sa liquidation en date du 21/09/2023.

4.2. Activités des filiales

Crédit du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF)

Dénomination sociale	Crédit du Maroc Leasing & Factoring S.A.	
Siège social	201 boulevard d'Anfa - Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2023	124 000,00	
Capital détenu en KDH au 31/12/2023	87 347,24	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2023	66,67 %	
Nombre d'actions détenues directement par Crédit du Maroc au 31/12/2023	826 657	
Nombre d'actions détenues par CALEF au 31/12/2023	413 328	
Contribution au PNB consolidé (IFRS) en KDH	2021	59 705,03
	2022	62 270,71
	2023	61 463,92
Montant des dividendes perçus en N par Crédit du Maroc en KDH au titre de N-1	2021	0
	2022	5 059,20
	2023	0
Total Bilan en KDH	2021	1 822 914,20
	2022	1 807 456,40
	2023	1 893 948,50
Situation nette sociale en KDH	2021	155 587,48
	2022	125 470,98
	2023	110 554,63

Source : Crédit du Maroc

Filiale de Crédit du Maroc et de Crédit Agricole Leasing et Factoring, Crédit du Maroc Leasing et Factoring opère à la fois dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers et dans l'activité d'affacturage.

Conformément aux accords conclus en décembre 2022, et dans le cadre de la cession par Crédit Agricole S.A au Groupe Holmarcom de sa participation dans Crédit du Maroc, Crédit du Maroc a procédé à l'acquisition de 33,33 % du capital social et des droits de vote de Crédit du Maroc Leasing et Factoring détenus par Crédit Agricole Leasing & Factoring (filiale à 100% de Crédit Agricole S.A.) pour un prix de 51.387.576 dirhams. Cette opération permet à Crédit du Maroc de détenir 100% du capital de la filiale.

L'acquisition a été réalisée le 15 mai 2024 à l'issue de la levée de l'ensemble des conditions suspensives auxquelles elle était soumise (notamment l'obtention de l'autorisation de Bank Al Maghrib et de l'Office des Changes) et de la finalisation de l'autonomisation de Crédit du Maroc Leasing et Factoring du groupe français.

La production leasing a évolué comme suit sur la période 2021-2023 :

En KDH	2021	2022	Var.	2023	Var.
Crédit-bail immobilier (CBI)	61 322	69 197	12,84 %	53 045	-23,34%
Crédit-bail mobilier (CBM)	456 607	424 294	-7,08 %	564 055	32,94%
Total Production	517 929	493 491	-4,72%	617 099	25,05%

Source : Crédit du Maroc

A fin 2023, la production leasing s'est située à 617 099 KDH, en hausse de 25 % par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse de la production s'explique principalement par la bonne performance du marché Grande Entreprise résultant des opérations menées dans les secteurs du BTP et de la santé.

Sur l'activité factoring, le chiffre d'affaires a progressé de 4,4 % par rapport à 2022 pour s'établir à 915 MDH à fin 2023. Cette évolution s'explique principalement par une intégration plus large du produit factoring dans la banque conjuguée à une conjoncture favorable à la recherche, par les entreprises, de solutions de financement sécurisé.

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2023

CDMLF en KDH (Social)	2021	2022	Var.	2023	Var.
Produits net bancaire	69 454	59 152	-14,8%	54 804	-7,35%
Charges générales d'exploitation	30 098	33 791	12,3%	32 610	-3,49%
Résultat brut d'exploitation	39 357	25 951	-34,1%	22 704	-12,51%
Coût du risque	-16 034	-48 350	201,5%	-28 777	-40,48%
Résultat Net	10 653	-25 057	<-100%	-13 582	45,80%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31 décembre 2023

Le produit net bancaire ressort à 54,8 MDH enregistrant une baisse annuelle de 7,3 % en 2023.. Cette évolution s'explique principalement par une marge financière leasing en retrait de 5 MDH dû au fait de la stabilisation des encours financiers en lien avec le retard de la production, ainsi qu'à une augmentation des charges de refinancement de 4 MDH tirées par un effet négatif du taux de refinancement.

Les charges générales d'exploitation ont enregistré une baisse de 1,2 MDH découlant essentiellement d'un effet de base 2022 relatif à la Taxe sur Service Communaux (TSC).

Le coût du risque 2023 s'est établi à 28,8 MDH, intégrant une provision pour risques et charges sur l'activité leasing, celui de 2022 s'élevant à 48,4 MDH intègre une provision pour risques et charges relative à l'activité factoring.

Le déficit du résultat net se réduit à 13,6 MDH, contre un résultat net déficitaire de -25 MDH en 2022, profitant principalement de la baisse du coût du risque.

Résultats au 31 décembre 2022

Le produit net bancaire ressort à 59,2 MDH en baisse de près de 15 % par rapport à décembre 2021. Cette évolution s'explique principalement d'une part par un effet négatif des plus ou moins-values de cessions des immobilisations crédit-bail et de la variation des loyers et des dotations aux amortissements pour 13 MDH, et d'autre part, par la hausse de la marge d'intérêts pour 4,6 MDH et la constatation des dotations aux amortissements des immobilisations crédit-bail relatives à des exercices antérieurs.

Les charges générales d'exploitation enregistrent une hausse de 3,7 MDH découlant de la progression des charges sur exercices antérieurs et des charges du personnel.

Le coût du risque s'établit à 48,4 MDH contre 16 MDH en 2021, en raison de la constatation de provisions sur terrain crédit-bail immobilier et de provisions pour risques et charges sur l'activité factoring.

Le résultat net ressort déficitaire à 25 MDH, en baisse de près de 35 MDH par rapport à décembre 2021 impacté principalement par la hausse du coût du risque de 32 MDH.

Crédit du Maroc Patrimoine

Dénomination sociale	Crédit du Maroc Patrimoine S.A.	
Siège social	48-58, Bd Mohamed V- Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2023	1 000,00	
Capital détenu en KDH au 31/12/2023	600,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2023	60 %	
Nombre d'actions détenues directement par Crédit du Maroc au 31/12/2023	6 000	
Nombre d'actions détenues par SIFIM au 31/12/2023	4 000	
Contribution au PNB consolidé (IFRS) en KDH	2021	20 726,82
	2022	19 350,40
	2023	18 842,58
Montant des dividendes perçus en N par Crédit du Maroc en KDH au titre de N-1	2021	5 244,00
	2022	5 273,59
	2023	4 781,82
Total Bilan en KDH	2021	13 791,20
	2022	12 690,30
	2023	13 292,88
Situation nette en KDH	2021	9 904,50
	2022	9 083,90
	2023	8 603,08

Source : Crédit du Maroc

Créée par Crédit du Maroc le 28 février 2004, Crédit du Maroc Patrimoine est une société de gestion agréée. Cette filiale est chargée de l'animation du réseau de Crédit du Maroc pour la promotion des OPCVM ainsi que de la gestion du patrimoine auprès de la clientèle haut de gamme.

Crédit du Maroc Patrimoine est détenu par Crédit du Maroc à hauteur de 60 % et par SIFIM à hauteur de 40 %.

CDMP en KDH (Social)	2021	2022	Var.	2023	Var.
Produit d'exploitation	20 620	19 252	-6,6%	18 682	-2,96%
Charges d'exploitation	8 005	7 520	-6,1%	8 156	8,47%
Résultat d'exploitation	12 615	11 732	-7%	10 526	-10,28%
Résultat financier	91	104	14,3%	156	50,17%
Résultat net	8 801	7 983	-9,29%	7 502	-6,03%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31 décembre 2023

Bien que les encours cumulés des actifs aient enregistré une baisse, impactant négativement le résultat, l'activité de placement collectif en OPCVM a connu une évolution positive grâce à un contexte macroéconomique national favorable. Cela s'est notamment reflété dans l'annonce de l'organisation de la coupe du monde 2030, le ralentissement de l'inflation et la stabilisation de la politique monétaire au cours de l'année.

Le produit d'exploitation de la filiale Crédit du Maroc Patrimoine au 31 décembre 2023 s'élève à 18 682 KDH, soit une baisse de 2,96 % par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuée à un effet volume défavorable des encours cumulés découlant de la gestion des SICAV et impactant négativement les commissions de gestion.

Les charges d'exploitation ont atteint 8 156 KDH, enregistrant ainsi une progression de 8,47 % due à l'augmentation du challenge commercial sur l'année 2023.

Le résultat financier ressort à 156 KDH en hausse de 50 % émanant de la hausse des revenus des titres de placement (OPCVM).

Après avoir déduit l'impôt sur les sociétés d'un montant de 3 179 KDH, le résultat net s'établit à 7 502 KDH en retrait de 6 % par rapport à 2022.

Résultats au 31 décembre 2022

Dans un contexte de marché défavorable marqué par une forte tension sur la liquidité et une dégradation des performances des fonds, impacté par la hausse des taux directeurs, la filiale Crédit du Maroc Patrimoine affiche un produit d'exploitation de 19 252 KDH au 31 décembre 2022, en baisse de 6,63 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est liée à un effet volume négatif résultant de la gestion des SICAV et impactant négativement les commissions de gestion.

Les charges d'exploitation ressortent en baisse de l'ordre de 6,06 % à 7 520 KDH découlant de l'évolution de la prestation variable corrélée aux frais de gestion.

Le résultat financier ressort à 104 KDH en hausse de 14,8 % découlant de la hausse des revenus des titres de placement (OPCVM).

Après déduction de l'IS d'un montant de 3 853 KDH, le résultat net ressort à 7 983 KDH et affiche une baisse de plus de 9 % comparativement à 2021.

Crédit du Maroc Assurances (CDMA)

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L.A.U	
Siège social	66, route de Taddart- Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2023	200,00	
Capital détenu en KDH au 31/12/2023	200,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2023	100%	
Nombre de parts sociales détenues par Crédit du Maroc 31/12/2023	2 000	
Contribution au PNB consolidé (IFRS) en KDH	2021	67 671,37
	2022	64 977,67
	2023	70 115,15
Montant des dividendes perçus en N par Crédit du Maroc en KDH au titre de N-1	2021	39 365,00
	2022	43 520,00
	2023	40 033,00
Total Bilan en KDH	2021	47 363,73
	2022	42 125,07
	2023	47 295,67
Situation nette sociale en KDH	2021	45 041,75
	2022	41 554,72
	2023	45 732,59

Source : Crédit du Maroc

CDMA est la filiale détenue à 100 % par Crédit du Maroc, se chargeant de l'activité de bancassurance. La société s'efforce d'impulser des changements majeurs permettant à la fois d'enrichir l'offre, de fidéliser les clients en portefeuille et d'améliorer le conseil client, avec des impacts tangibles sur la production et le chiffre d'affaires générés par l'activité.

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2023

CDMA en KDH (Social)	2021	2022	Var.	2023	Var.
Produit d'exploitation	66 911	65 003	-2,9%	68 395	5,22%
Charges d'exploitation	2 206	2 633	19,3%	3 083	17,10%
Résultat d'exploitation	64 704	62 370	-3,6%	65 312	4,72%
Résultat financier	1 174	601	-48,8%	779	29,66%
Résultat net	43 519	40 033	-8,01%	44 211	10,44%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31 décembre 2023

Crédit du Maroc Assurances affiche un chiffre d'affaires de 68 395 KDH, soit une hausse de 5,2 % par rapport à 2022 profitant de la bonne performance de son activité commerciale.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 3 083 KDH, soit une hausse de 17,1 %. Cette hausse est principalement liée à la hausse de la prestation de services CDM (nouvel avenant).

Le résultat financier ressort à 779 KDH en hausse de 29,7 % résultant de la hausse des revenus des titres de placement (OPCVM) entre les deux périodes.

Le résultat avant impôt atteint 63 MDH, tenant compte d'un résultat non courant de 3,2 MDH enregistré au cours de l'exercice.

In fine, le résultat net s'établit à 44 211 KDH en hausse de 10,4 % par rapport à l'année 2022.

Résultats au 31 décembre 2022

Crédit du Maroc Assurances affiche un chiffre d'affaires de 65 003 KDH, soit une baisse de 2,85 % par rapport à 2021.

Les charges d'exploitation ressortent en hausse de 19,35 % et ressortent à 2 633 KDH. Cette hausse est liée principalement à la constatation de charges sur exercices antérieures (Assurance civile Professionnelle et provisionnement de la prime d'assurance 2021).

Le résultat financier ressort à 601 KDH en baisse de 48,8 % découlant de la baisse des revenus des titres de placement (OPCVM) entre les deux périodes.

Le résultat avant impôt s'élève à 60 MDH compte tenu d'un résultat non courant e 3,3 MDH enregistré au cours de l'exercice.

Au final, le résultat net ressort à 40 033 KDH en baisse de 8 % par rapport à l'année 2021.

Crédit du Maroc International – Banque Offshore

Dénomination sociale	Crédit du Maroc Offshore - Banque Offshore S.A.	
Siège social	Angle Rue Moussa Ibnou Noussair & Av Med V Tanger principal	
Capital en KUSD au 31/12/2023 ¹⁵	1 655,00	
Capital détenu en KUSD au 31/12/2023	863,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2023	100%	
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc au 31/12/2023	1 655	
Contribution au PNB consolidé en KUSD	2021	1 495,36
	2022	1 605,95
	2023	2 339,79
Montant des dividendes perçus en N par Crédit du Maroc en KUSD au titre de N-1	2021	1 203,19
	2022	284,86
	2023	3 914,08
Total Bilan en KUSD	2021	132 839,67
	2022	68 357,03
	2023	66 504,49
Situation nette sociale en KUSD	2021	5 141,00
	2022	5 735,87
	2023	2 896,81

Source : Crédit du Maroc

Pour rappel, filiale à 100 % de Crédit du Maroc, la Banque Offshore a pour principale activité le financement en devises à court et à moyen terme destiné aux sociétés non résidentes et principalement celles implantées dans la zone franche industrielle d'exportation de Tanger.

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2023

CDMI en KUSD (Social)	2021	2022	Var.	2023	Var.
Produits net bancaire	1 412	1 690	19,7%	2 340	38,5%
Charges générales d'exploitation	412	333	-19,1%	425	27,5%
Résultat courant	900	1 465	62,8%	1 875	28,0%
Résultat net	570	880	54,39%	1 075	22,22%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31 décembre 2023

A la clôture de l'exercice 2023, Crédit du Maroc International - International a enregistré un PNB de 2 340 KUSD, affichant ainsi une augmentation de 38,5 % par rapport à fin décembre 2022. Cette augmentation découle principalement de la progression de la marge d'intérêts portée d'une part par la rémunération des comptes créditeurs détenus chez les correspondants et d'autre part par l'amélioration de la marge sur la clientèle.

Les charges générales d'exploitation sont en hausse de 27,5 % pour atteindre 425 KUSD découlant essentiellement d'une charge relative à l'IS sur des exercices antérieurs.

Le résultat courant avant impôts s'est élevé à 1 875 KUSD pour l'exercice, en hausse de 28 % en raison de la diminution du coût du risque, qui s'est établi à 40 KUSD correspond à une provision pour risques et charges liée au crédit de TVA.

L'exercice s'est conclu par un résultat net de 1 075 KUSD.

¹⁵ CDM International, ex CDM Offshore, a été créé en 1992 par Crédit du Maroc en partenariat avec le Crédit Lyonnais France. En 1997/1998, les parts de LCL ont été cédées au Crédit du Maroc à un 1 USD symbolique, d'où la différence entre le capital émis (1665 KUSD et la valeur comptable au bilan de CDM de 863 KUSD).

Résultats au 31 décembre 2022

Au terme de l'exercice 2022, Crédit du Maroc International - International a enregistré un PNB de 1 690 KUSD en hausse de 19,65 % par rapport à fin décembre 2021. Cette hausse découle principalement de l'amélioration du résultat de marché accompagnée d'une baisse de la marge d'intérêt et d'une hausse des commissions sur virements à l'étranger.

Les charges générales d'exploitation sont en baisse de 19 % pour s'établir à 333 KUSD.

Le résultat courant avant impôts se situe à 1 465 KUSD au titre de l'exercice, en hausse de 62,76 % en raison de la baisse du coût du risque. Ce dernier ressort à -109 KUSD suite au déclassement d'un dossier.

L'exercice se traduit par un résultat net de 880 KUSD.

Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM)

Dénomination sociale	Société Financière et Immobilière Marocaine S,A,	
Siège social	48-58, boulevard Mohammed V, 6 ^{ème} étage, Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2023	168 320,90	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2023	100%	
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc au 31/12/2023	1 683 209	
Contribution au PNB consolidé en KDH	2021	6 320,87
	2022	4 819,36
	2023	6 443,87
Montant des dividendes perçus en N par Crédit du Maroc en KDH au titre de N-1	2021	0,00
	2022	0,00
	2023	0,00
Total Bilan en KDH	2021	181 590,93
	2022	186 088,40
	2023	180 602,71
Situation nette en KDH	2021	166 357,46
	2022	170 473,88
	2023	175 255,77

Source : Crédit du Maroc

SIFIM est une société de portefeuille immobilier et de transactions immobilières, détenue à 100 % par Crédit du Maroc. SIFIM a accompagné Crédit du Maroc dans l'obtention des autorisations de construire et la formalisation des accords avec le cocontractant en charge de la réalisation de l'immeuble du siège.

SIFIM a acquis le 28 décembre 2021 une participation de 40 % du capital de Crédit du Maroc Patrimoine qui était détenue par Crédit du Maroc Capital.

SIFIM a également cédé, en août 2021, sa participation dans la société « Les Entrepôts Africains et entrepôt La chèvre Réunis » pour 3,7 MDH.

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2023

SIFIM en KDH (Social)	2021	2022	Var.	2023	Var.
Produit d'exploitation	-	-	-	11 073	>100%
Charges d'exploitation	635	599	-5,58%	548	-8,55%
Résultat d'exploitation	-635	-599	-5,58%	10 525	>100%
Résultat financier	9 556	5 102	-41,61%	5 980	17,21%
Résultat non courant	-	-	-	- 11 000	<- 100%
Résultat net	6 978	4 116	-41,01%	4 782	16,17%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31 décembre 2023

A fin décembre 2023, les produits d'exploitation affichent un solde de 11 073 KDH principalement attribués à la redevance versée à la commune de Casablanca conformément à la convention signée en 2028, en contrepartie de la charge constatée au résultat non courant.

Les charges d'exploitation ressortent à 548 KDH en baisse de 8,55 %. Cette diminution est principalement due à la dotation pour risques et charges constatée en 2022.

Le résultat financier ressort à 5 980 KDH. Il est composé des dividendes reçus de CDMP pour 3,2 MDH et des intérêts sur les dépôts à terme placés auprès du CDM de 2,8 MDH. Ce placement en DAT a remplacé le placement en OPCVM

En conséquence, le résultat net s'est établi à 4 782 KDH, tiré principalement par les produits financiers de la période.

Résultats au 31 décembre 2022

Au terme de l'exercice 2022, SIFIM n'a pas enregistré de produits d'exploitation. Il est à noter que SIFIM portait au niveau de son actif principalement le terrain des Arènes sur lequel Crédit du Maroc a construit son futur siège. Cet actif a été cédé ont 2018. Depuis, SIFIM n'enregistre plus de produits d'exploitation.

Les charges d'exploitation ressortent à 599 KDH en baisse de 5,58 %. Cette baisse s'explique principalement par un effet 2021 lié au paiement de frais à la commune de Casablanca pour l'entretien du Jardin des Arènes.

Le résultat financier pour 5,1 MDH correspond aux produits de cession des titres OPCVM pour 1,6 MDH, ainsi que les dividendes reçus de CDMP pour 3,5 MDH.

Le résultat net ressort ainsi à 4,1 MDH, tiré principalement par les produits financiers de la période.

CDM Capital Bourse (CDMCB)

Dénomination sociale	CDM Capital Bourse S.A.
Siège social	48-58, Bd Mohamed V- Casablanca
Capital en KDH au 31/12/2023	5 000,00
Capital détenu en KDH au 31/12/2023	4 999,6
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc 31/12/2023	49 996
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2023	99,99 %

Il s'agit du premier exercice de la Société, laquelle a été immatriculée le 22 décembre 2023.

La Société a déposé une demande d'agrément auprès de l'Autorité du Marché des Capitaux le 20 octobre 2023 et a obtenu l'agrément en tant que société de bourse le 5 avril 2024.

L'exercice 2023 s'est traduit par une perte nette de -41 889,14 DH liées aux charges d'exploitation enregistrées et tenant compte de l'exonération de l'entité CDMCB de la cotisation minimale pendant les 3 premiers exercices.

Crédit du Maroc Capital (CDMC)

Dénomination sociale	Crédit du Maroc Capital S.A.	
Siège social	48-58, Bd Mohamed V- Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2023	10 000,00	
Capital détenu en KDH au 31/12/2023	9 999,50	
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc 31/12/2023	99 995	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2023	100 %	
Contribution au PNB consolidé en KDH	2021	20 483,30
	2022	91,66
	2023	3 598,35
Montant des dividendes perçus en N par Crédit du Maroc en KDH au titre de N-1	2021	4 379,00
	2022	12 934,53
	2023	0,00
Total Bilan en KDH	2021	25 992,58
	2022	10 033,31
	2023	9 153,69
Situation nette sociale en KDH ¹⁶	2021	23 934,68
	2022	5 982,37
	2023	9 153,69

En date du 28 décembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire de CDMC a décidé de cesser l'activité d'intermédiation en actions et obligations sur le marché financier de la Bourse de Casablanca et de demander le retrait de son agrément à l'AMMC en application des dispositions de l'article 52 de la loi 19-14, relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier (la « Loi BVC »). Elle a également décidé en conséquence, et sous la condition du retrait de l'agrément par l'AMMC, la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

Faisant suite à cette demande, l'AMMC a prononcé le retrait d'agrément de la société de bourse le 26 juillet 2022.

¹⁶ La situation nette de CDMC au 31.10.2022 est de 5 982 KDH (date d'arrêté des comptes suite à la décision de dissolution de la société). Au 21.09.2023, la situation nette est de 9 153 KDH (date de dernière Assemblée Générale).

4.3. Conventions réglementées conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales

4.3.1. Conventions conclues au cours de l'exercice

Les conventions conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales au cours de l'exercice 2023 et autorisées par le Conseil de surveillance sont listées ci-dessous :

➤ **Convention de bail entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Assurances**

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% du Crédit du Maroc Assurances.

Nature, objet et modalité de la convention :

Cette convention, établie en mai 2023, porte sur un contrat de bail selon lequel crédit du Maroc donne en location à usage exclusif de bureaux à Crédit du Maroc Assurances situé au premier étage de l'immeuble sis au 66, Route de Taddart, Casablanca.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 1^{er} juin 2023. Le contrat de bail est consenti et accepté pour une durée d'une (1) année à compter de la date d'entrée en jouissance et qui sera renouvelé par tacite reconduction pour la même période sauf résiliation par l'une des parties conformément aux dispositions contractuelles.

Le contrat de bail est consenti et accepté moyennant un loyer de base mensuel de MAD 8 960 HT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 26 mai 2023.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 63 KDH. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

➤ **Convention de bail entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Leasing & Factoring**

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc Leasing & Factoring

Nature, objet et modalité de la convention :

Cette convention, établie en novembre 2023, porte sur un contrat de bail pour lequel Crédit du Maroc donne location à Crédit du Maroc Leasing & Factoring deux locaux :

- un local à usage commercial situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 201, boulevard d'Anfa, Casablanca, d'une superficie de 55,5 m².
- un local à usage de bureau situé au premier étage de l'immeuble sis au 201, Casablanca.

La date d'entrée en jouissance est fixée le 1^{er} octobre 2023, le contrat de bail est consenti et accepté pour une durée d'une (1) année qui commence à courir à compter de la date d'entrée en jouissance. Il sera renouvelé par tacite reconduction pour la même période, sauf résiliation par l'une des parties conformément aux dispositions contractuelles. Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 7 novembre 2023.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 134 KDH. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

➤ **Convention de bail conclue avec CDM Capital Bourse**

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100 % de CDM Capital Bourse.

Nature, objet et modalité de la convention :

Cette convention, établie en Novembre 2023, porte sur un contrat de bail pour lequel Crédit du Maroc donne en location à CDM Capital Bourse à usage exclusif de bureaux situé au quatrième étage de l'immeuble sis au 48-58, boulevard Mohammed V, Casablanca.

La date d'entrée en jouissance est fixée à compter de l'immatriculation du preneur au registre de commerce, le contrat de bail est consenti et accepté pour une durée d'une (1) année qui commence à courir à compter de la date d'entrée en jouissance. Il sera renouvelé par tacite reconduction pour la même période, sauf résiliation par l'une des parties conformément aux dispositions contractuelles.

Le contrat de bail est consenti et accepté moyennant un loyer de base mensuel de MAD 11 600.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 7 novembre 2023.

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023.

4.3.2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

➤ **Conventions entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Leasing et Factoring**

Entités et personnes concernées :

Crédit du Maroc, actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

Convention de bail

Cette convention, établie en février 2019, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc Leasing et Factoring donne en location à Crédit du Maroc les locaux sis à Casablanca, 201 boulevard Zerktouni. Cette convention est conclue pour une durée d'une année à compter du 1^{er} janvier 2019 puis renouvelable par tacite reconduction.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à 216 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

Convention de bail

Cette convention, établie en octobre 2021, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc Leasing et Factoring donne à bail à Crédit du Maroc les plateaux de bureaux sis à Casablanca, Sidi Maarouf - Zénith, Access finance. Ce contrat a été résilié au 31 mars 2023.

Cette convention est conclue pour une durée de 2 ans à compter du 01/10/2021 puis renouvellement tacite par période d'une année.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 193 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

Convention d'assistance technique et de prestations de services

Cette convention, établie en février 2017 et modifiée par les avenants du 27 août 2019, du 2 décembre 2019 et du 7 septembre 2022, porte sur la réalisation de prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion et de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines, de suivi des tests d'intrusion, de missions en matière de recouvrement et de risques et missions en matière de conformité.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 1 514 KDH hors taxes. Le montant réglé en 2023 est à hauteur de 757 KDH.

Convention cadre de financement – Mise en place du dispositif des lignes de crédit

Cette convention, établie en janvier 2017, prévoit la mise en place d'un dispositif de lignes de crédit par Crédit du Maroc en faveur de Crédit du Maroc Leasing & Factoring. Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice 2023 s'élève à 36 359 KDH hors taxes pour un encours de crédits débloqués de 1 201 867 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

Convention cadre de partage des risques et d'émission de garantie à première demande sur l'activité factoring

Cette convention, établie en mars 2021, prévoit les termes et conditions selon lesquels Crédit du Maroc s'engage à couvrir le risque afférent aux contrats d'affacturage et à consentir une garantie autonome à première demande sans conditions suspensives, pour garantir le remboursement en capital et intérêts des contrats d'affacturage et ce, dans la limite du montant maximum garanti.

Cette convention est valable tant que les garanties émises en vertu de la convention demeurent en vigueur.

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023.

Convention de partage des risques sur l'activité leasing

Cette convention, établie en mars 2003, modifiée par avenants du 8 octobre 2018, du 2 décembre 2019 et du 9 septembre 2021. Crédit du Maroc commercialise les contrats de crédit-bail de Crédit du Maroc Leasing et Factoring par l'intermédiaire de son réseau ; en contrepartie, Crédit du Maroc Leasing et Factoring verse au Crédit du Maroc une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération.

Par ailleurs, les opérations apportées par Crédit du Maroc sont garanties par celui-ci à hauteur de 50%¹⁷ de l'encours. En contrepartie, Crédit du Maroc Leasing et Factoring verse au Crédit du Maroc une commission mensuelle sur l'encours.

Cette convention est conclue pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} avril 2003 puis renouvelable par tacite reconduction.

La commission d'apport et la commission de garantie facturées par Crédit du Maroc, au titre de l'exercice 2023, sont respectivement de 879 KDH et 1 040 KDH hors taxes, pour un encours de contre garantie de 812 206 KDH. Ces commissions ont été réglées en totalité en 2023.

➤ Conventions entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Patrimoine

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc Patrimoine.

Convention d'assistance technique et de prestations de services

Cette convention, établie en janvier 2022, porte sur un contrat selon lequel Crédit du Maroc s'engage à réaliser des services support au profit de Crédit du Maroc Patrimoine pour la commercialisation des OPCVM.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 880 KDH. Le montant réglé en 2023 est à hauteur de 634 KDH.

Convention d'assistance technique et de prestations de services

Cette convention établie en février 2017, porte sur les prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique.

¹⁷ Ce taux peut être modifié selon certains facteurs précisés dans la Cconvention.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 104 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

Contrat de bail

Cette convention, établie en décembre 2015, et modifiée par l'avenant du 15 Mars 2022, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Patrimoine les locaux sis à Casablanca, 4ème étage 48-58 boulevard Mohammed V.

Cette convention est conclue pour une durée d'une année à compter du 1^{er} Janvier 2016, puis renouvellement par tacite reconduction.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 50 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

Contrat de mise à disposition

Ce contrat de mise à disposition, établi en octobre 2017 et modifié par l'avenant du 20 février 2019, porte sur la mise à disposition de la force de vente de la Banque pour la commercialisation des OPCVM au profit de CDM Patrimoine.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 5 352 KDH hors taxes. Le montant réglé en 2023 est à hauteur de 4 062 KDH.

➤ Conventions conclues avec Crédit du Maroc International

Entités et personnes concernées :

Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de Crédit du Maroc International.

Convention d'assistance technique et de prestations de services

Cette convention, établie en février 2017 et modifiée par les avenants du 31 mars 2021 et du 30 mai 2022, porte sur la réalisation de prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion et de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines, de suivi des tests d'intrusion, de recouvrement et de risques et de missions en matière de conformité, marketing et communication et l'assistance, le conseil et l'encadrement de la salle des marchés de Crédit du Maroc en matière de négociation et traitement des opérations de change sur les marchés financiers.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 136 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

Convention de bail

Cette convention, établie en mars 2005 et modifiée par l'avenant du 15 mars 2022, porte sur un contrat de bail au titre duquel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc International le local à usage de bureau sis à Tanger, Zone logistique de la zone franche.

Cette convention est renouvelable par tacite reconduction sur une durée d'une année.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 170 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

Convention d'émission de garantie autonome à première demande au profit de Crédit du Maroc International

Cette convention, établie en juin 2018 et modifiée par les avenants du 5 septembre 2019 et du 15 mars 2022, prévoit la fourniture par Crédit du Maroc d'une garantie autonome à première demande au profit de Crédit du Maroc Offshore sur la totalité de ses encours à la clientèle.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 661 KDH hors taxes, pour un encours de contre garantie de 234 814 KDH. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

➤ Conventions conclues avec Crédit du Maroc Assurances

Entités et personnes concernées :

Crédit du Maroc, actionnaire à 100% du Crédit du Maroc Assurances.

Convention de bail

Cette convention, établie en août 2017, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc fait bail à CDM Assurances les locaux sis à Casablanca. Imm Ryad 66 boulevard Mohammed V. Ce contrat a été résilié au 31 mai 2023.

Cette convention est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/08/2017 puis renouvellement par tacite reconduction.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 34 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

Convention d'assistance technique et de prestations de services

Cette convention, établie en Février 2017, modifiée par un avenant le 22 mai 2023 porte sur les prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 625 KDH hors taxes. Le montant réglé en totalité en 2023 est à hauteur de 469 KDH.

➤ Conventions de bail entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Capital

Entités et personnes concernées :

Crédit du Maroc, actionnaire à 100% du Crédit du Maroc Capital.

Nature, objet et modalité de la convention :

Cette convention, établie en Décembre 2015, et modifiée par l'avenant du 28 Mars 2022, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Capital les locaux sis à Casablanca, 4^{ème} étage 48-58 boulevard Mohammed V. Cette convention a été résiliée en 2023.

Cette convention est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/01/2016 puis renouvellement par tacite reconduction.

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023.

➤ **Conventions conclues avec SIFIM**

Entités et personnes concernées :

Crédit du Maroc, actionnaire à 100 % de SIFIM.

Convention d'assistance technique et de prestations de services

Cette convention, établie en octobre 2017, porte sur les prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 63 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

➤ **Convention de bail**

Cette convention, établie en juillet 2020, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à SIFIM les locaux sis à Casablanca, 6ème étage, 48-58 boulevard Mohammed V.

Cette convention est conclue pour une durée d'une année à compter du 1^{er} mai 2020 puis renouvelable par tacite reconduction.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à 50 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

4.4. Flux entre Crédit du Maroc et ses filiales au cours des trois dernières années

INTITULE	PARTIES	DATE	Produits/Charges constatés en KDH			Encaissement / Décaissement en KDH		
			2023	2022	2021	2023	2022	2021
CONVENTION LIANT CREDIT DU MAROC A SES FILIALES								
Convention de bail	CDM Capital	Décembre 2015	-	62			62	
Contrat de bail		Août 2017			264			0
Convention d'assistance technique		Février 2017		75	415		75	415
Contrat de bail		Novembre 2023	-	-	-	-	-	-
Convention de partage des risques et d'émission de garantie à première demande	CDM Leasing et Factoring		-	-	-	-	-	-
Convention d'apport et de partage de risque		Mars 2003	879	769	642	879	769	642
Convention cadre de financement -Mise en place du dispositif des lignes de crédit	CDM Leasing et Factoring		1 040	1 349	1 161	1 040	1 349	1 161
Convention d'assistance technique		Janvier 2017	36 359	34 430	35 441	36 359	34 430	35 441
Contrat de bail		Février 2017	1 514	1 514	1 513	757	1 514	1 362
Contrat de bail		Octobre 2021	-193	-774	-193	-193	-774	-
Contrat de bail		Février 2019	-216	-216	216	-216	-216	-
Contrat de bail	CDM Assurances	Novembre 2023	134	-	-	134	-	-
Convention d'assistance technique		Février 2017	625	304	304	469	304	304
Contrat de bail		Août 2017	34	83	75	34	83	75
Contrat de bail	CDMI - Banque Offshore	Mai 2023	63	-	-	63	-	-
Convention de bail		Mars 2005	170	204	-	170	204	-
Convention d'assistance technique		Février 2017	136	136	136	136	136	136
Contrat de la fourniture de garantie autonome à première demande	CDM Patrimoine	Juin 2018	661	764	837	661	686	921
Convention d'assistance technique		Février 2017	104	104	104	104	104	104
Contrat de mise à disposition	CDM Patrimoine	Octobre 2017	5 352	5 638	6 048	4 062	5 638	4 481
Convention de bail		Décembre 2015	50	50	-	50	50	-
Convention d'assistance technique et de prestations de services		Janvier 2022	880	880	-	634	880	-
Contrat de bail	SIFIM	Juillet 2020	50	50	50	50	50	0
Convention d'assistance technique		Octobre 2017	63	63	63	63	63	63
Sous total			47 705	45 485	46 644	45 256	45 407	45 105

Source : Crédit du Maroc – Chiffres issus des conventions réglementées

En 2023, les conventions réglementées entre Crédit du Maroc et ses filiales ont généré des produits s'élevant à 47 705 KDH. Les produits générés proviennent principalement de la convention cadre de mise en place de lignes de crédit en faveur de Crédit du Maroc Leasing & Factoring. Ces conventions ont conduit à un encaissement de 45 256 KDH au titre de l'exercice 2023.

Les flux faisant l'objet de conventions règlementées et détaillés ci-dessus constituent les seuls flux entre Crédit du Maroc et ses filiales.

5. Participations de Crédit du Maroc

5.1. Présentation des principales participations de Crédit du Maroc

Ecoparc de Berrechid

Le Parc Industriel (PI) ECOPARC à Berrechid est prévu sur une superficie globale de 61 ha (176 lots industriels). Il s'agit du premier projet certifié HQE au niveau national. Il présente aux investisseurs opérant dans le secteur industriel un environnement adéquat pour la réalisation de leurs projets, avec des infrastructures de qualité et des avantages importants, notamment, des prix compétitifs, une offre commerciale diversifiée (location de terrains / bâtiments), ainsi qu'une connexion directe à la route nationale reliant Berrechid à Had Soualem. Ecoparc de Berrechid est une société anonyme au capital de 55.000.000 dirhams. Elle est détenue à hauteur de 16,36 % par Crédit du Maroc.

Société de gestion du parc industriel de Settât - Settapark

L'activité de la société est la gestion du parc industriel de Settât. En mode de gestion locative, le parc industriel de Settât propose aux investisseurs nationaux et étrangers la location de terrains et bâtiments industriels prêts à l'emploi. Settapark est une société anonyme au capital de 40.000.000 dirhams. Elle est détenue à hauteur de 16,32 % par Crédit du Maroc.

Société de gestion et d'exploitation du Parc Industriel de Bouskoura - Sogepib

La société de gestion et d'exploitation du parc industriel de Bouskoura, SOGEPiB, est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, dont le capital social est de 18.000.000 dirhams. Créée en 2001, la société a pour objectif la réalisation, l'aménagement, la promotion, la gestion et la commercialisation du parc industriel de Bouskoura. Le parc industriel de Bouskoura a atteint un taux d'occupation de 100 %. Crédit du Maroc détient 5 % du capital de Sogepib.

Société de gestion et d'exploitation du Parc Industriel de Ouled Salah - Sogeapos

La société de gestion et d'exploitation du parc industriel d'Ouled Saleh, SOGEPOS, dont le capital social est de 35.000.000 dirhams, a été créée en 2009 dans l'objectif de réalisation, de promotion et de gestion du parc industriel d'Ouled Saleh. Le parc industriel d'Ouled Saleh a atteint un taux d'occupation de 100 %. Crédit du Maroc détient 13,20 % du capital de Sogeapos.

Société Immobilière Interbancaire

La société immobilière interbancaire est une société anonyme de service. Détenue à hauteur de 6.67 % par Crédit du Maroc, son capital s'élève à 19.005.000 dirhams. Son activité s'étend à la promotion et construction d'immeuble.

Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie et des Dépôts Bancaires

La Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires (SGFG) a été créée en mai 2015, en vertu de la loi n° 103.12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés du 24 décembre 2014. La SGFG a pour mission de gérer, conformément aux dispositions de cette loi, le Fonds Collectif de Garantie des Dépôts et le Fonds de Garantie des Dépôts des Banques Participatives.

Ces Fonds, institués par cette loi, ont pour objectif fondamental la protection des avoirs des déposants, personnes physiques ou morales, au cas où une Banque adhérente à l'un de ces Fonds ne serait plus en mesure de restituer les dépôts et les autres fonds remboursables. Ces Fonds constituent également un important dispositif permettant de contribuer au redressement des difficultés des établissements de crédit. La

SGFG est une société anonyme au capital de 4.373.500 dirhams. Elle est détenue à hauteur de 5,88 % par Crédit du Maroc.

Agram Invest

Agram Invest est un fond d'investissement dédié à l'agroalimentaire. Le fond a pour objectif de prendre directement ou indirectement des participations en fonds propres et de réaliser des investissements en quasi-fonds propres dans des sociétés situées au Maroc, spécialisées dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie marocaine, de la production à la distribution. Agram Invest est une société anonyme simplifiée au capital de 40.060.000 de dirhams. Elle est détenue à hauteur de 5,54 % par Crédit du Maroc.

Atlasnet (société en liquidation)

Atlasnet est une société anonyme au capital de 8.000.000 de dirhams spécialisée dans la conception et l'hébergement des sites web. Crédit du Maroc détient 31,25 % du capital d'Atlasnet.

Holding Sincomar

La Holding Sincomar est une société de participation au capital de 300.000 dirhams détenue à hauteur de 27,97 % par Crédit du Maroc et dont l'objet social est de prendre des participations dans des sociétés cotées ou non cotées.

Interbank

Interbank est une société anonyme au capital de 11.500.000 dirhams détenue à hauteur de 16 % par Crédit du Maroc et créée par un consortium bancaire pour gérer toutes ses opérations monétiques (porteurs et commerçants).

Centre Monétique Interbancaire

Le Centre Monétique Interbancaire est une société anonyme au capital de 98.200.000 dirhams, créé par un consortium bancaire pour gérer toutes ses opérations monétiques. Il a pour principal objectif le développement et la gestion des échanges monétaires électroniques entre particuliers, commerçants, e-commerçants, établissements bancaires et administrations publiques. Crédit du Maroc détient 11,2 % du capital du CMI.

Eurochèques Maroc

Eurochèques Maroc a pour activité la gestion, le développement au Maroc de système emochèque d'encaissement de chaque tiré sur des banques étrangères affichées à la commande. Crédit du Maroc détient 6,68 % du capital du d'Eurochèques Maroc.

5.2. Présentation des principales participations de Crédit du Maroc

Convention d'avance en compte courant d'associés entre Crédit du Maroc et Ecoparc Berrechid

Entités et personnes concernées :

Crédit du Maroc, actionnaire à hauteur de 16,36 % de Ecoparc Berrechid.

Nature, objet et modalité de la convention :

Crédit du Maroc apporte à Ecoparc Berrechid deux avances en compte courant d'associé par le biais de deux conventions, une convention établie en juin 2020 pour une avance de 1 646 KDH et une seconde convention établie en juillet 2021, pour une avance de 1 906 KDH.

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023.

Synthèse des participations :

Récapitulatif des participations du Groupe Crédit du Maroc au 30 juin 2024

	Capital Social KDH	Nombre d'actions détenues	% du capital détenu	% droits de votes détenus
Participations :				
ATLASNET ¹⁸	8 000	25 000	31,25%	31,25%
HOLDING SINCOMAR	300	839	27,97%	27,97%
ECOPARC DE BERRECHID	55 000	90 000	16,36%	16,36%
SETTATPARK	40 000	65 301	16,32%	16,32%
INTERBANK ¹⁸	11 500	18 400	16,00%	16,00%
SOCIETE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DU PÔLE INDUSTRIEL DE OULED SALEH (SOGEPPOS)	35 000	46 216	13,20%	13,20%
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	110 000	11,20%	11,20%
EUROCHEQUES MAROC ¹⁸	500	334	6,68%	6,68%
STE IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19 005	12 670	6,67%	6,67%
STE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES	4 373,5	1 987	4,45 %	4,54 %
AGRAM INVEST	40 060	2 221	5,54 %	5,54 %
SOCIETE DE GESTION DU PARC DE BOUSKOURA (SOGEPB)	18 000	9 000	5,00 %	5,00 %
BOURSE DE CASABLANCA	387 518	116 256	3 %	3,00 %
SMAEX	50 000	21 041	4,21 %	4,21 %
MAROCLEAR	100 000	301	1,51 %	1,51 %
FARAH MAGHREB	2 889 361	104	-	-
FINEA		3 200	0,01 %	0,01 %
COSUMAR	944 871	221	-	-
CITE II DES JEUNES ¹⁸	1 458	3	2,79 %	2,79 %

Source : Crédit du Maroc

¹⁸ Sociétés en liquidation

6. Marché bancaire marocain

6.1. Cadre législatif et réglementaire¹⁹

Les banques et, de façon générale, les établissements financiers, sont placés sous le contrôle de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances, eux-mêmes placés sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

L'activité bancaire est régie par les prescriptions de la loi n°103-12 (loi bancaire) relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

Le système bancaire marocain a entamé depuis 2006 un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur ainsi que la dynamisation des marchés des capitaux. Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967 révisée en 1993 a été remplacée par la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. Cette loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib était ainsi habilité à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit. Les modalités d'application de la loi sont fixées par les circulaires du gouverneur de Bank Al-Maghrib et par les arrêtés du Ministre des finances.

Depuis 2007, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Ces règles permettent de mieux gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des banques et établissements de crédit, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires. Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment avec l'entrée en vigueur, en 2007, des dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Ces dernières sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Bank Al-Maghrib a édicté plusieurs textes régissant notamment le contrôle interne, la gouvernance, la conformité, le plan de continuité d'activité et les dispositifs de gestion des risques, de concentration, de taux d'intérêt et de liquidité. Ces textes visent à aligner les pratiques bancaires sur les standards internationaux et à renforcer la capacité des institutions de crédit à gérer les risques.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, Bank Al-Maghrib a cherché à renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib s'est efforcée de renforcer les assises financières des établissements de crédit et à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12 % le ratio de solvabilité. Cette mesure, entrée en vigueur à partir de fin juin 2013, est venue renforcer la résilience du système bancaire et conforter sa position dans la perspective de la mise en œuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme met l'accent sur l'adéquation des fonds propres au profil de risque et sur l'évaluation de la qualité des actifs des banques et de leurs pratiques de gouvernance.

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des stress tests pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

En 2015, la nouvelle loi bancaire, référencée loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au bulletin officiel en mars 2015. Cette loi est venue renforcer le cadre de supervision du système bancaire et permettre l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires, réviser le cadre institutionnel par l'élargissement des attributions et composition du Comité des établissements de crédit,

¹⁹ Source : Rapport annuel 2021 de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire (dernier rapport disponible à cette date) et site institutionnel de Bank Al Maghrib.

renforcer la réglementation prudentielle ainsi que la mise en place d'un cadre de surveillance macro-prudentielle et de gestion des crises systémiques.

Les principaux apports de la nouvelle loi bancaire ont porté sur les sujets suivants :

- l'élargissement du périmètre de la supervision bancaire : supervision intégrale des Associations de Micro-Crédit et Banques offshore y compris agrément, réglementation, traitement des difficultés et application des sanctions ;
- l'introduction des banques participatives et du cadre régissant l'activité de banques participatives, exercée à travers une banque dédiée ou par une banque conventionnelle dans le cadre de fenêtres ;
- le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire : introduction des administrateurs indépendants, consécration des comités d'audit et institution d'un comité risque émanant de l'organe d'administration ;
- la mise en place d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle couvrant l'ensemble du secteur financier : institution d'un Comité inter-autorités chargé de la coordination des actions de ses membres, l'évaluation des risques systémiques et la mise en œuvre de toutes les mesures pour les prévenir et en atténuer les effets ;
- la mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs par sa mise en adéquation avec la loi sur la protection du consommateur, celles de lutte contre le blanchiment et sur la concurrence, et celle relative à la protection des données privées ;
- le renforcement du régime de traitement des difficultés des établissements de crédit à travers l'élargissement des instruments juridiques pour le traitement des difficultés d'établissements de crédit et l'introduction d'une procédure d'urgence, si les circonstances le nécessitent ;
- la consolidation du cadre de protection de la clientèle des services bancaires et le renforcement du système de garantie des dépôts ; et
- la mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs.

En application des dispositions de la loi bancaire régissant les relations entre les établissements de crédit et leur clientèle, Bank Al-Maghrib fixe :

- les règles encadrant les modalités d'affichage des conditions appliquées par les établissements de crédit à leurs opérations, notamment en matière de taux d'intérêt débiteurs et créditeurs, de commissions et de régime de dates de valeur ;
- les conditions d'établissement des relevés de compte bancaires transparents et la communication des récapitulatifs des commissions appliquées ;
- les conditions minimales des conventions d'ouverture de comptes de dépôts devant protéger les droits des clients.

En juillet 2017, le Conseil de gouvernement a examiné et adopté deux projets de décrets relatifs aux Sukuk et au Takaful, présentés par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce dernier, a également adopté le projet de décret 2.17.180 complétant le décret 2.08.530 du 17 Rajab 1431 (30 juin 2010) portant application de la loi 33.06 sur la titrisation des actifs.

Le Conseil de gouvernement a également adopté le projet de loi n°40-17 portant statut de Bank Al-Maghrib, présenté par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce projet consacre la refonte du statut de Bank Al-Maghrib à travers l'élargissement de ses missions à la contribution à la prévention du risque systémique et au renforcement de la stabilité financière. Le texte prévoit ainsi d'attribuer à la Banque Centrale une autonomie totale en lui conférant le pouvoir de définir l'objectif de stabilité des prix, qui devient son objectif principal, et de conduire la politique monétaire en toute indépendance.

L'introduction d'un régime de change flexible a été lancée en janvier 2018. Ce régime est basé sur une bande horizontale (+/- 2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé.

Sur le plan de la consolidation des comptes, Bank Al-Maghrib a accompagné les établissements de crédit, dans le cadre du chantier d'adoption de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers et dont l'entrée en vigueur était fixée au 1^{er} janvier 2018. La norme introduit un nouveau modèle de provisionnement basé sur les pertes de crédits attendues, selon lequel les banques sont tenues de provisionner l'ensemble de leurs créances, dès l'octroi du crédit, même celles qui ne présentent aucun signe de détérioration, de façon à prémunir une éventuelle insolvabilité du client

Au cours de l'exercice 2019, Bank Al-Maghrib a finalisé de nouvelles réglementations dans le domaine de la finance participative, de l'intégrité financière et de la protection du consommateur.

C'est ainsi qu'à l'instar de toutes les banques de la place, Crédit du Maroc a mis en conformité ses processus internes avec les dispositions de la loi 31/08 qui édicte les mesures de protection du consommateur et de ses décrets d'application tout en veillant à :

- assurer la transparence des offres de services et des produits ;
- communiquer tous les renseignements nécessaires relatifs aux caractéristiques des produits, biens ou services proposés à la clientèle ;
- informer le Consommateur sur les termes du contrat, les délais de réflexion et de rétractation ainsi que ces droits en matière de paiement par anticipation, au renouvellement, remise de la copie du contrat... ;
- respecter les règles régissant la publicité des produits et services par une présentation claire et lisible et contenant l'ensemble des mentions obligatoires prévues par les textes réglementaires pris en application de la loi.

Suite au déclenchement de la crise sanitaire au début de 2020, la Banque Centrale a dû revoir ses priorités et axer ses interventions sur le monitoring de l'impact de la crise sur les établissements de crédit ainsi que sur la préparation et le déploiement de mesures de régulation pour y faire face. Dans ce contexte, l'agenda des réformes a été révisé et l'adoption de l'essentiel des projets réglementaires prévus pour 2020 a été reportée.

Cependant, sur le plan législatif, elle a été partie prenante, aux côtés du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration et des départements ministériels concernés, à la finalisation des projets de lois prioritaires pour le système financier national ayant trait à la révision du cadre de la microfinance, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, l'introduction du mécanisme du financement collaboratif et la transformation en Société Anonyme de la Caisse Centrale de Garantie. En effet, elle a contribué à l'adoption de la loi n°47-95 portant réorganisation de la Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (SNGFE, ex. CCG), l'objectif étant la refonte et la modernisation du cadre légal de gestion de la SNGFE en vue de lui permettre d'accompagner les stratégies et politiques publiques en matière de facilitation de l'accès au financement des populations cibles, en plus de bénéficier d'une garantie de l'Etat portant sur ses engagements au titre de l'activité de garantie.

L'année 2021 a été marquée par une sortie graduelle de la crise pandémique et une relance progressive de l'activité économique. Dans ce contexte, Bank Al-Maghrib a été amenée à ajuster les mesures de régulation qu'elle avait décidées l'année précédente pour faire face aux impacts de la crise. A ce titre, certaines mesures d'ordre prudentiel ont été prorogées et d'autres ont été levées.

La Banque Centrale a également adopté en 2021 des réformes prudentielles s'inscrivant dans la continuité des travaux de transposition des normes de Bâle III. Elle a aussi renforcé le dispositif réglementaire visant à répondre aux domaines prioritaires d'intervention dégagés par la crise Covid 19 notamment en lien avec le changement climatique, la digitalisation, l'inclusion financière et la protection de la clientèle.

Depuis, de nouvelles circulaires et directives de Bank Al-Maghrib sont rentrées en vigueur notamment :

- la circulaire n° 1/W/2021 : Cette circulaire modifie et complète la circulaire n° 26/G/2006 du 5 décembre 2006, telle que modifiée, relative aux exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit, selon l'approche standard.
- la circulaire n° 4/W/2021 modifiant la circulaire du Wali de BAM n° 10/W/2018 relative aux fonds propres des banques et des sociétés de financement participatives.

- la directive n° 5/W/2021 relative au dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement. La directive constitue un référentiel de saines pratiques pour la mise en place, par les établissements de crédit et organismes assimilés, d'un dispositif de gestion des risques financiers liés à l'environnement, y compris le changement climatique, à même de leur permettre d'identifier les sources potentielles de tels risques et d'en assurer la mesure, la gestion, le suivi et le contrôle.
- la circulaire 6/W/2021 relative au ratio devant être observées par les banques : les banques sont tenues d'observer en permanence, sur base individuelle et consolidée, un ratio de levier d'au moins de 3% entre d'une part, le total de leurs fonds propres de catégorie 1 et d'autre part, le total de leurs expositions en valeur comptable.

Bank Al-Maghrib a introduit courant 2022 de nouvelles circulaires et directives en vue de renforcer le cadre réglementaire et prudentiel bancaire. Ce dispositif comprend :

- la circulaire n°1/W/2022 modifiant la circulaire n°6/W/2016 fixant les conditions et modalités d'application de l'article 22 de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;
- la circulaire n°2/W/2022 modifiant la circulaire n°7/W/2016 fixant les modalités d'exercice des services de paiement ;
- la directive n° 1/W/2022 relative à la prévention et à la gestion par les établissements de crédit des risques de corruption, instaurant les règles minimales devant être observées par les établissements de crédit et organismes assimilés pour la prévention et la gestion des risques de corruption ;
- la directive n°2/W/2022 relative aux conditions et modalités de la clôture des comptes à vue ;
- la directive n°3/W/2022 fixant les modalités d'information des demandeurs de crédit ;
- la directive n° 4/W/2022 relative aux règles minimales en matière d'externalisation vers le cloud par les établissements de crédit ;
- la recommandation n°1/W/2022 relative à la prise en compte de l'aspect genre dans les établissements de crédit, fixant les orientations et principes minimum à observer par les établissements de crédit et organismes assimilés pour la promotion de l'équité des genres, l'autonomisation économique et l'inclusion financière des femmes.

En 2023, de nouvelles circulaires et directives de BKAM sont rentrées en vigueur notamment :

- la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 1/W/2023 complétant la circulaire du Gouverneur de Bank Al-Maghrib n° 20/G/2006 du 30 novembre 2006 relative au capital minimum ou la dotation minimum des établissements de crédit, telle que modifiée et complétée ;
- la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 2/W/2023 relative aux conditions spécifiques applicables aux institutions de micro finance agréées en tant qu'établissement de crédit ;
- la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 3/W/2023 fixant les conditions et modalités d'application de l'article 9 de la loi n°50-20 relative à la micro finance ;
- la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 4/W/2023 modifiant la circulaire n°3/W/2018 relative aux conditions spécifiques d'application aux associations de micro-crédit de certaines dispositions de la loi bancaire n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;
- la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 5/W/2023 relative à la classification des créances des institutions de micro finance et leur couverture par des provisions.
- L'entrée en vigueur du texte portant sur le projet de directive fixant les modalités d'information des demandeurs de crédit. Initialement lancé en 2021, cette directive couvre les aspects tels que les types de crédit adaptés, les mécanismes d'éligibilité, la communication des projets de contrat en cas d'approbation et les raisons de refus. En outre, les établissements doivent tenir un registre des demandes de crédit refusées et mettre en place des procédures pour suivre les délais d'évaluation adaptés à chaque type de financement.

En date du 5 avril 2024, la banque centrale a publié la lettre circulaire LC-BKAM-2024-2 relative au programme de soutien au financement des TPME. La lettre circulaire fixe les modalités relatives au refinancement des crédits accordés par les banques dans le programme de soutien au financement des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME). Bank Al-Maghrib met en place une ligne de refinancement des nouveaux crédits décaissés en faveur des TPME et n'ayant pas bénéficié d'un refinancement auprès de Bank Al-Maghrib dans le cadre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises. Les banques participant à ce programme peuvent bénéficier trimestriellement d'un refinancement auprès de Bank Al-Maghrib pour un montant maximum égal à leur production éligible de crédits de fonctionnement et d'investissement.

6.2. Règles prudentielles

Afin de renforcer la solidité du système bancaire marocain et de le mettre au niveau des standards internationaux, des règles prudentielles ont été réaménagées. L'ensemble des indicateurs pris en compte pour évaluer la stabilité financière des institutions financières, leurs définitions ainsi que les seuils fixés par BAM sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Ratio	Définition	Taux
Ratio Tier 1	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 d'une banque et le total des risques de marché et de crédit pondérés	$\geq 9\%$
Ratio de solvabilité (ou Ratio Cooke)	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	$\geq 12\%$
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.	$\geq 100\%$
Ratio de liquidité des banques (LCR)	Rapport entre le montant des actifs liquides de haute qualité et les sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaire.	$\geq 100\%$
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque.	$\leq 20\%$
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : Les créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés.	Pré-douteuses $\geq 20\%$ Douteuses $\geq 50\%$ Contentieuses $\geq 100\%$
Ratio de levier	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 des banques et le total des expositions de la banque bilan et hors bilan (article 3 directive BAM n°6/W/2021) ²⁰	$\geq 3\%$
Ratio CET1	Core Equity Tier 1 : ce sont les fonds propres de base	$\geq 8\%$

Les établissements de crédit sont tenus de respecter, sur une base individuelle et/ou consolidée ou sous-consolidée, les ratios prudentiels fixés par circulaires du Wali de Bank Al-Maghrib.

En réponse à la crise sanitaire, Bank Al-Maghrib a pris un ensemble de mesures d'accompagnement des établissements de crédit au plan prudentiel couvrant les exigences en matière de liquidité, de fonds propres et de provisionnement des créances à l'effet de renforcer la capacité des établissements de crédit à soutenir les ménages et les entreprises dans les circonstances *exceptionnelles* de la pandémie.

- **Ratio de liquidité à court terme (LCR)** : les banques avaient été autorisées, en cas de nécessité, à utiliser, au cours du 2^{ème} trimestre 2020, les coussins de liquidité constitués sous forme d'Actifs Liquides de Haute Qualité en deçà du ratio minimum du LCR fixé à 100 %. Cette mesure a été levée fin juin 2020) ;

²⁰ Correspondant à la somme des expositions suivantes : exposition du bilan, expositions sur opérations de cession temporaires de titres, expositions sur produits dérivés et expositions du hors bilan.

- **Ratio de solvabilité** : Bank Al-Maghrib avait autorisé, fin mars 2020, le relâchement sur une période de 12 mois, du coussin de fonds propres de conservation à hauteur de 50 bps, ramenant les seuils minimums réglementaires à 8,5 % pour le ratio de fonds propres de catégorie 1 et à 11,5 % pour le ratio de solvabilité. Cette mesure a été prorogée jusqu'à fin juin 2022 ;
- **Provisionnement du risque de crédit** : Bank Al-Maghrib avait autorisé les banques et les sociétés de financement à surseoir au provisionnement des crédits objet d'un moratoire et a demandé en parallèle de constituer, à titre préventif, des provisions pour risques généraux en couverture des risques de crédit futurs.
- **Traitement des dotations aux amortissements sur biens donnés en leasing par les établissements de crédit** : les établissements de crédit avaient été autorisés à procéder à la suspension des dotations aux amortissements des biens donnés en crédit-bail ou en location simple pour les contrats objet de moratoires accordés à la clientèle. Cette mesure a été levée à fin 2020.

Bank AL-Maghrib a, en revanche, décidé de proroger les mesures concernant la solvabilité des banques et le provisionnement des micro-crédits portant sur ce qui suit :

- **Ratio de solvabilité** : les banques avaient été autorisées à bénéficier du relâchement du coussin de fonds propres de conservation à hauteur de 50 points de base. Cette mesure a été prorogée à fin juin 2022.
- **Distribution de dividendes** : après avoir demandé aux banques de suspendre la distribution des dividendes au titre de 2019, la Banque Centrale a requis d'adopter une approche prudente à ce sujet au titre de 2020 et de lui soumettre pour approbation préalable les propositions de distribution de dividendes selon des règles fixées par elle.
- **Provisionnement des créances relevant du secteur du Micro-crédit** : les associations de Micro-crédit avaient été autorisées à bénéficier de la mesure d'assouplissement des règles de classification et de provisionnement des micro-crédits. Cette mesure a été prorogée à fin 2022.

La Banque Centrale a également adopté en 2021 des réformes prudentielles s'inscrivant dans la continuité des travaux de transposition des normes de Bâle III.

6.3. Autorités de régulation et/ou de contrôle

▪ **Ministère de l'économie et des Finances :**

Dans le cadre de ses attributions, le Ministère de l'économie et des Finances est en charge des questions financières et monétaires, y compris les politiques des crédits et de finances extérieures.

Par ailleurs, il assure la tutelle financière des entreprises et établissements publics ou à participation étatique et, le cas échéant, contribue dans une large mesure à leur transfert au secteur privé, dans les cadres, législatif et réglementaire du processus de privatisation.

En matière financière, le ministère définit les conditions des équilibres financiers et assure les tutelles réglementaires et techniques des établissements et intermédiaires financiers.

▪ **Bank Al-Maghrib :**

Bank Al-Maghrib est la Banque Centrale qui supervise le système bancaire marocain. Dans le but d'assurer la stabilité des prix, BAM arrête et met en œuvre les instruments de politique monétaire et intervient sur le marché monétaire en utilisant les instruments appropriés. Elle veille au bon fonctionnement du marché monétaire et à l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'exercice et au contrôle de l'activité des établissements de crédit et organismes assimilés.

▪ **Conseil National du Crédit et de l'Épargne :**

Le Conseil National du Crédit et de l'Épargne débat de toute question intéressant le développement de l'épargne ainsi que de l'évolution de l'activité des établissements de crédit. Il formule des propositions au gouvernement dans les domaines qui entrent dans sa compétence. Il peut constituer en son sein des groupes de travail pour mener toutes les études qu'il juge utiles ou qui peuvent lui être confiées par le ministre chargé des finances ou le gouverneur de Bank Al-Maghrib.

Il peut demander à Bank Al-Maghrib et aux administrations compétentes de lui fournir toute information utile à l'accomplissement de sa mission. Le Conseil national du crédit et de l'épargne est présidé par le ministre chargé des finances. Le secrétariat du Conseil est assuré par Bank Al-Maghrib.

Le Conseil National du Crédit et de l'Épargne est composé de représentants de l'administration, et des organismes à caractère financier, de représentants des chambres professionnelles et des associations professionnelles et de personnes désignées par le Premier ministre en raison de leur compétence dans le domaine économique et financier. Sa composition et ses modalités de fonctionnement sont fixées par décret.

▪ Le Comité des Etablissements de Crédit (CEC)

Le Comité des Etablissements de Crédit n'intervient qu'à titre consultatif sur les questions liées à l'activité des établissements de crédit : octroi et retrait d'agrément, conditions de prises de participation, etc.

Présidé par le Gouverneur de Bank Al Maghrib, le Conseil se compose comme suit :

- un rôle de représentant de Bank Al-Maghrib ;
- deux rôles de représentants du ministère chargé des finances, dont le Directeur du Trésor et des Finances Extérieures ;
- deux rôles de représentants de l'Association Professionnelle des Banques, dont le président ;
- le rôle de président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement ;
- le rôle de président de l'Association Professionnelle des Etablissements de Paiement ;
- le rôle de président de la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit.

6.4. Faits marquants du secteur

Les principaux faits marquants relatifs au secteur bancaire et survenus entre 2021 et S1 2024 sont les suivants :

Année	Evolutions réglementaires
2021	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien par la Banque Centrale de son taux directeur à 1,5% pendant toute l'année 2021 ; ▪ Prorogation jusqu'à fin juin 2022 du relâchement du ratio de solvabilité et du ratio Tier 1, ramenant les seuils minimums réglementaire respectivement à 11,5% et 8,5% ; ▪ Dans le cadre des circonstances exceptionnelles de la pandémie, Bank Al-Maghrib a pris un ensemble de mesures d'accompagnement des établissements de crédit au plan prudentiel couvrant les exigences en matière de liquidité, de fonds propres et de provisionnement des créances à l'effet de renforcer leur capacité à soutenir les ménages et les entreprises ; ▪ Prorogation, jusqu'à fin juin 2022, de l'autorisation donné par Bank Al-Maghrib pour le relâchement du coussin de fonds propres de conservation à 50 pbs, ramenant donc les seuils minimums règlementaire à 8,5% pour le ratio Tier1 et à 11,5% pour le ratio de solvabilité ; ▪ Prorogation, jusqu'à fin juin 2022 de l'assouplissement des règles de classification et de provisionnement des créances en souffrance des associations de micro-crédit ; ▪ Publication d'un document de travail relatif au nouvel indice agrégé de stabilité financière IASF permettant de fournir une analyse globale de la stabilité du système financier. Il s'inscrit dans le cadre des mesures macro prudentielles qui empêchent les vulnérabilités du secteur financier de se transformer en crise systémique. Cet indice est calculé comme une moyenne pondérée de 25 indicateurs macroéconomiques et financiers, classés en cinq sous-indices : <ul style="list-style-type: none"> ✓ le développement macroéconomique ; ✓ le développement financier ;

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ la vulnérabilité bancaire ; ✓ la vulnérabilité du secteur non financier ; ✓ le risque systémique.
2022	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En avril 2022, le besoin en liquidité des banques s’est accentué à 74,8 milliards de dirhams en moyenne hebdomadaire ; ▪ Les injections de liquidité de Bank Al-Maghrib ont porté sur un montant total de 85 milliards ; ▪ Sur le marché interbancaire, le taux moyen pondéré s’est maintenu à 1,50% sur le premier trimestre ; ▪ Le 26 avril 2022, Crédit Agricole, Holmarcom et Atlanta-Sanad ont conclu un contrat de cession d’actions portant sur l’acquisition – par Holmarcom et Atlanta Sanad – de l’intégralité des actions détenues par Crédit Agricole dans Crédit du Maroc, soit 78,7% du capital social et des droites de vote de Crédit du Maroc. ▪ En septembre, le Conseil de Bank Al Maghrib a décidé de relever le taux directeur de 1,5% à 2% (soit 50 pbs) pour prévenir tout désencrage des anticipations d’inflation et assurer les conditions d’un retour rapide à des niveaux en ligne avec l’objectif de stabilité des prix. ▪ Le 20 décembre, le Conseil de Bank Al Maghrib a relevé le taux directeur de 50 points de base. Le taux est passé ainsi de 2% à 2,5%.
2023	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrée en vigueur du nouveau ratio maximum du risque de taux d’intérêt où des dispositions transitoires ont été fixées pour une mise en œuvre graduelle en 2021 et 2022. Les banques doivent désormais veiller à ce que les impacts des différents chocs de taux d’intérêt ne dépassent pas le seuil de 15% de leurs fonds propres de catégorie 1 ; ▪ Mise en place, par le GPBM et sous l’impulsion de Bank Al-Maghrib, d’un comparateur permettant aux usagers des services bancaires de disposer d’information sur les tarifs bancaires appliqués par les établissements bancaires ainsi que les dates de valeur relatives à une sélection d’opérations et de services destinés à la clientèle des personnes physiques²¹ ; ▪ Entrée en vigueur de la charte de l’investissement ; ▪ Hausse du taux directeur de 2,5% à 3% (+50 pbs) suite à la décision du Conseil de Bank Al-Maghrib tenu le 21 mars ; ▪ Lancement du virement interbancaire instantané à partir du 1^{er} juin par Bank Al-Maghrib et GSIMT.
2024	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse du taux directeur de 25 points de base à 2,75 % ▪ Publication de la lettre circulaire LC-BKAM-2024-2 relative au programme de soutien au financement des TPME. Bank Al-Maghrib met en place une ligne de refinancement des nouveaux crédits décaissés en faveur des TPME et n’ayant pas bénéficié d’un refinancement auprès de Bank Al-Maghrib dans le cadre du programme intégré d’appui et de financement des entreprises.

6.5. Activité du secteur bancaire²²

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l’économie marocaine. À travers ses deux principales activités, collecte de l’épargne et allocation des crédits, il est le moteur du financement du développement de l’économie nationale.

²¹ Communiqué BAM publié le 1^{er} mars 2023

²² Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire sur l’exercice 2022.

En 2023, la structure du système bancaire est restée globalement stable. Le secteur bancaire comprend 88 établissements de crédit et organismes assujettis au contrôle de Bank Al-Maghrib, répartis entre 19 banques conventionnelles, 5 banques participatives, 29 sociétés de financement, 6 banques offshore, 11 associations de micro-crédit, 16 établissements de paiement, la Société National de Garantie et du Financement de l'Entreprise (SNGFE) et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG). Sont également soumises au contrôle de Bank Al-Maghrib, 4 fenêtres participatives, dont une spécialisée dans la garantie des financements.

La population des établissements de crédit cotés en bourse, s'est maintenue à 10 en 2022 réparties entre 6 banques et 4 sociétés de financement, représentant près de 34 % de la capitalisation boursière.

Le réseau bancaire continue à se réduire sous l'effet de la digitalisation croissante des services bancaires. Le nombre d'agences bancaires s'est réduit pour ressortir à moins de 6 000 agences.

Pour sa part, le réseau des établissements de paiement s'est renforcé à près de 23 000 points de vente à fin 2023.

En 2023, le secteur bancaire marocain a maintenu un rythme favorable de croissance grâce aux mesures entreprises par l'Etat et par la Banque Centrale pour soutenir l'économie et le secteur bancaire. L'encours des crédits à l'économie a marqué une croissance de 4,8% par rapport à la même période de 2022 pour se situer à 1 119,8 milliards de dirhams à fin 2023 (versus +4% entre 2019 et 2020 et +4% entre 2014 et 2019). Cette bonne tenue est redevable principalement à la hausse des comptes courants débiteurs de 11,4 % par rapport à 2022, suivie par les crédits à l'équipement qui enregistrent une hausse de 8,7 %.

Les autres crédits ont enregistré également une hausse de 21,7 % en lien avec les valeurs reçues en pension corrélé au niveau de liquidité du secteur.

Les dépôts de la clientèle affichent une hausse de 3,4 % à fin 2023. Cette variation tient compte de l'augmentation des ressources à vue de +5 % et de la hausse des comptes d'épargne de 1,8 %. Les dépôts à terme affichent une baisse de 7,6 %.

Les moratoires accordés à certains secteurs et la mise en place du programme Damane ont anesthésié les passages en contentieux et reporté la hausse des créances en souffrances liée à la pandémie. Dans ce contexte, les créances en souffrance affichent une hausse de 6 % à fin décembre 2023 contre 5,2 % une année auparavant.

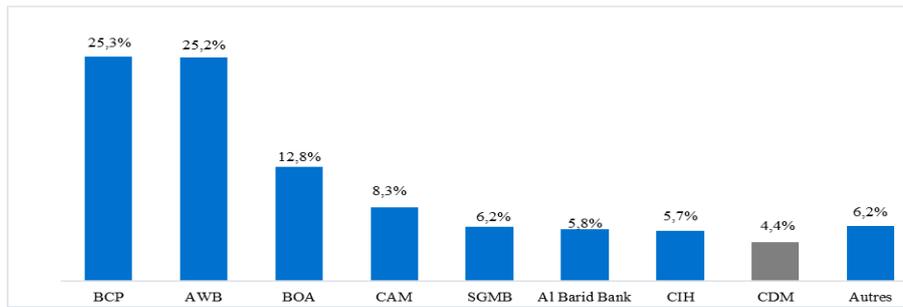
➤ **Dépôts de la clientèle :**

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, en termes des dépôts collectés auprès de la clientèle, cinq banques monopolisent près de 77,8 % de ces ressources. La BCP et AWB captent une part de marché de près de 50,5 %, suivies de Bank Of Africa qui en capte 12,8 %. Crédit du Maroc collecte, quant à elle, 4,4 % du total des ressources des banques marocaines au titre de 2023 (vs 4,29 % en 2022).

Au 31 décembre 2023, les dépôts de la clientèle représentent 89,1 % des ressources des banques marocaines. Les parts de marché des ressources clientèle des principaux acteurs bancaires sont reprises comme suit :

Parts de marché des ressources à la clientèle des banques marocaines au 31 décembre 2023

En MDH	2023	Part en %
BCP	294 415	25,3%
AWB	293 610	25,2%
BOA	149 659	12,8%
CAM	97 124	8,3%
SGMB	71 771	6,2%
Al Barid Bank	67 950	5,8%
CIH	66 207	5,7%
CDM	51 322	4,4%
Autres	72 715	6,2%
Total Dépôts de la clientèle	1 164 773	100%



Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2023

➤ Crédits à la clientèle

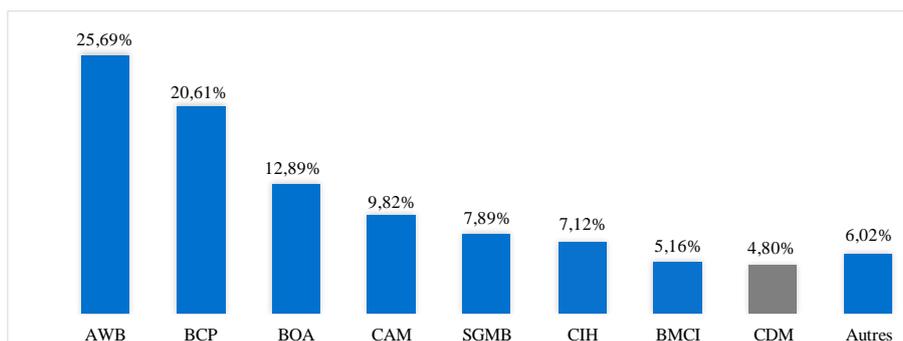
En termes d'emplois, les cinq plus grandes banques ont octroyé près de 77 % des crédits à l'économie au titre de 2023. AWB et BCP occupent les premières positions en matière de distribution des crédits à la clientèle avec des parts de marché respectives de 25,69 % et de 20,61 %, suivies de BOA qui en détient 12,89 %. Crédit du Maroc polarise 4,80 % des crédits distribués à la clientèle.

Au 31 décembre 2023, les crédits à la clientèle représentent près 93,9 % des ressources des banques marocaines.

Les parts de marché des principaux acteurs bancaires sur le marché marocain se présentent comme suit :

Parts de marché des crédits à la clientèle des banques marocaines au 31 décembre 2023

En MDH	2023	Part en %
AWB	270 038	25,69%
BCP	216 603	20,61%
BOA	135 532	12,89%
CAM	103 265	9,82%
SGMB	82 970	7,89%
CIH	74 860	7,12%
BMCI	54 191	5,16 %
CDM	50 443	4,80%
Autres	63 237	6,02%
Total Crédits à la clientèle	1 051 140	100%



Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2023

➤ **Présentation des autres agrégats²³**

▪ **Évolution des ressources**

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), les dépôts de la clientèle des banques commerciales²⁴, sur la période 2021 – 2023, ont évolué comme suit :

Ressources en MDH	2021		2022		Var.	2023		Var.
	En valeur	%	En valeur	%		En valeur	%	
Dettes envers les Stés de financement	3 928	0,3%	3 346	0,3%	-14,8%	3 329	0,3%	-0,5%
Dépôt de la clientèle	1 053 116	88,6%	1 126 346	89,2%	7,0%	1 164 773	89,1%	3,4%
Comptes chèques	498 773	41,9%	545 415	43,2%	9,4%	574 550	43,9%	5,3%
Comptes courants	202 005	17%	218 681	17,3%	8,3%	234 524	17,9%	7,2%
Comptes d'épargne	173 481	14,6%	178 679	14,1%	3,0%	181 914	13,9%	1,8%
Dépôt à terme	138 037	11,6%	133 600	10,6%	-3,2%	123 507	9,4%	-7,6%
Autres dépôts et comptes créditeurs	40 821	3,4%	49 970	4%	22,4%	50 278	3,8%	0,6%
Emprunts Fin. Extérieurs	10 797	0,9%	12 618	1,0%	16,87%	12 802	1,0%	1,5%
Titres de créances émis (1)	66 192	5,6%	61 506	4,9%	-7,1%	63 896	4,9%	3,9%
Dettes subordonnées	52 502	4,4%	56 802	4,5%	8,19%	61 082	4,7%	7,5%
Créances titrisées	2 489	0,2%	2 349	0,2%	-5,6%	1 802	0,1%	-23,3%
Total Ressources	1 189 023	100%	1 262 968	100%	6%	1 307 683	100%	3,5%

Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2023

(1) Certificats de dépôt + emprunts obligataires émis + autres titres de créances émis

Revue analytique 2022 – 2023

Au terme de l'exercice 2023, les ressources des banques commerciales affichent une progression de 3,5 % pour un solde de près de 1 308 Mrds DH.

La structure des ressources des banques commerciales présente une prédominance de dépôts de la clientèle à 89,1 % en légère hausse de 3,4 % pour s'établir à fin 2023 à 1 165 Mrds DH (+38,4 Mrds DH). Cette croissance s'explique par la hausse des comptes chèques de 29,1 Mrds DH passant ainsi de 545,4 Mrds DH en 2022 à 574,5 Mrds DH en 2023, représentant 43,9 % du total des ressources et une progression des comptes courants qui enregistrent une croissance annuelle de 7,2 % soit + 15,8 Mrds DH, représentant 17,9 % du total des ressources. Les emprunts financiers extérieurs s'établissent à 12,8 Mrds DH à fin 2023, en hausse de 1,5 % par rapport à 2022.

Les créances titrisées ont connu une baisse de 23,3 % comparativement à l'année précédente, pour s'établir à 1,8 Mrds DH (-547 MDH).

Les dettes subordonnées, quant à elles, consolident leur part dans le total des ressources des banques commerciales à 4,7 % pour s'établir à 61 Mrds DH, soit une croissance de 7,5 %.

Revue analytique 2021 – 2022

Au terme de l'année 2022, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales s'est établi à près de 1 263 Mrds DH, soit une progression de 6,2 % par rapport à fin 2021. Cette évolution provient essentiellement de l'augmentation des dépôts de la clientèle, dont l'encours à fin décembre 2021 a crû de 7 %) pour s'établir à fin 2022 à 1 126 Mrds DH (+73,2 Mrds DH).

La ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir une hausse des comptes Chèques de +46,6 Mrds DH passant ainsi de 498,8 Mrds DH en 2021 à 545,4 Mrds DH en 2022, représentant 43,2 % du total des ressources et une progression des comptes courants qui enregistrent une croissance annuelle de 8,3 % soit +

²³ Les indicateurs retenus correspondent aux agrégats sociaux des banques

²⁴ Les banques comprises dans la définition « banque commerciale » sont : Al Barid Bank, Arab bank, AWB, Bank Al Amal, BOA, BMCI, BCP, CAM, CDG capital, CDM, CFG Group, CIH, Citi Bank, FEC, La Caixa, Media Finance, Sabadell, SGMB, UMB.

16,7 Mrds DH, représentant 17,3 % du total des ressources. Les emprunts financiers extérieurs s'établissent à 12,6 Mrds DH à fin 2022, en hausse de 16,9 % par rapport à 2021.

Cependant, on note une baisse de 7,1 % des titres de créances émis pour s'établir à 61,5 Mrds DH (- 4,7 Mrds DH), suite à la baisse des certificats de dépôt sur l'année.

Les dettes subordonnées, quant à elles, consolident leur part dans le total des ressources des banques commerciales à 4,5 % pour s'établir à 56,8 Mrds DH, soit une croissance de 8,2 %.

La structure des ressources des banques commerciales reste marquée par une prédominance des dépôts de la clientèle à 89,2 %, en légère hausse comparativement à 2021.

Au 31 décembre 2023, la ventilation des dépôts des principales banques se présente comme suit :

Ressources MDH	Dettes envers les Sociétés de Financement	Dépôts de la clientèle	Emprunts Financiers Extérieurs	Titres de créance émis	Dettes subordonnées	Créances Titrisées	Total
ATW	713	293 610	3 914	4 565	17 748	-	320 549
BOA	25	149 659	1 559	6 761	11 900	-	169 904
BMCI	228	46 345	0	8 562	2 250	-	57 386
CPM	1 260	294 415	1 036	0	11 500	1 802	310 013
CAM	51	97 124	851	5 459	5 790	-	109 274
CDM	182	51 322	65	3 400	1 908	-	56 877
CIH	279	66 207	1 024	11 193	4 300	-	83 003
SGMB	195	71 771	602	7 970	1 600	-	82 138
Autres	395	94 320	3 750	15 986	4 087	-	118 537
Total	3 329	1 164 773	12 802	63 896	61 082	1 802	1 307 683

Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2023

▪ Évolution des crédits

Les crédits distribués par le système bancaire, sur la période 2021 – 2023, ont évolué comme suit :

Emplois en MDH	2021		2022		Var.	2023		Var.
	En valeur	%	En valeur	%		En valeur	%	
Créances brutes sur stés de financement	55 644	5,5%	63 745	6,0%	14,6%	68 651	6,1%	7,7%
Comptes ordinaires des Stés de financement	3 606	0,4%	3 172	0,3%	-12%	2 826	0,3%	-10,9%
Valeurs reçues en pension JJ et à terme	500	0,0%	0	0%	-100%	500	0,0%	+100%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	8 792	0,9%	8 866	0,8%	0,8%	8 107	0,7%	-8,6%
Prêts financiers	42 747	4,2%	51 707	4,8%	21%	57 218	5,1%	10,7%
Créances en souffrance brutes	0,1	0,0%	0,1	0%	-6,1%	0,1	0,0%	0,0%
Créances brutes sur la clientèle	950 656	94,5%	1 005 058	94%	5,7%	1 051 140	93,9%	4,6%
Comptes chèques débiteurs	6 953	0,7%	7 770	0,7%	11,7%	8 438	0,8%	8,6%
Comptes courants débiteurs	65 374	6,5%	74 050	6,9%	13,3%	82 496	7,4%	11,4%
Crédits de trésorerie	152 901	15,2%	180 844	16,9%	18,3%	172 230	15,4%	-4,8%
Crédit à l'équipement	195 997	19,5%	210 053	19,7%	7,2%	228 354	20,4%	8,7%
Crédits à la consommation	53 931	5,4%	55 689	5,2%	3,3%	55 660	5,0%	-0,1%
Crédits immobiliers	276 243	27,5%	280 707	26,3%	1,6%	280 936	25,1%	0,1%
Autres crédits	114 844	11,4%	106 486	10%	-7,3%	129 566	11,6%	21,7%
Créances en souffrance brutes	84 412	8,4%	89 459	8,4%	6,0%	93 460	8,3%	4,5%
Total Emplois	1 006 300	100%	1 068 803	100%	6,2%	1 119 791	100,0%	4,8%

Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2023

Revue analytique 2022 – 2023

Au titre de l'année 2023, les crédits consentis par les banques commerciales à l'économie enregistrent une progression de 4,8 % pour un solde de 1 119,8 Mrds DH.

Cette évolution intègre une augmentation de 7,7 % et 4,6 % respectivement des créances brutes sur les sociétés de financement et des créances brutes sur la clientèle.

L'évolution enregistrée par les créances sur la clientèle (+ 46 Mrds DH), représentant 93,9 % de la structure des emplois du système bancaire à fin 2023, est essentiellement imputable à :

- la progression des crédits à l'équipement de 8,7 % à 228,4 Mrds DH, avec une contribution de 20,4 % au total des créances brutes sur la clientèle.
- la hausse des comptes courants débiteurs de 8,4 Mrds DH, soit une progression de 11,4 % comparativement à 2022.
- la hausse des comptes chèques débiteurs de 667 Millions DH, soit une variation de 8,6% comparativement à 2022.
- la légère hausse des crédits immobiliers de 229 Millions DH, soit une variation de 0,1 %.

Les créances en souffrance brutes sur la clientèle ont progressé de 4,5 % à 93,5 Mrds DH, représentant 8,3 % des emplois.

Revue analytique 2021-2022

Au titre de l'exercice 2022, le total des crédits à l'économie a affiché une progression de 6,2 % par rapport à fin 2021 pour s'établir à 1 068,8 Mrds DH. Cette amélioration est attribuable à l'augmentation de 14,6 % et 5,7 % respectivement des créances brutes sur les sociétés de financement et des créances brutes sur la clientèle.

La croissance des créances sur la clientèle (+ 54,4 Mrds DH) est due principalement à :

- la progression de 18,3 % des crédits de trésorerie (+27,9 Mrds DH) à 180,8 Mrds DH.
- la hausse des crédits à l'équipement de 7,2 % à 210,1 Mrds DH, avec une contribution de 19,7 % au total des créances brutes sur la clientèle.
- la hausse des crédits immobiliers de 4,5 Mrds DH, soit une variation de 1,6 % contre 27,5 % fin décembre 2020 ;
- la hausse des comptes courants débiteurs de 8,7 Mrds DH, soit une progression de 13,3 % comparativement à 2021.

Leur part représente 94 % de la structure des emplois du système bancaire à fin 2022, en baisse de 50bp sur la période considérée.

Les créances en souffrance brutes sur la clientèle ont progressé de 6 % à 89,5 Mrds DH, représentant 8,4 % des emplois.

Au 31 décembre 2023, la ventilation des crédits octroyés par les principales banques est comme suit :

Emplois MDH	Créances Brutes sur les Sociétés de Financement	Créances Brutes sur la Clientèle	Dont créances en souffrance brutes sur la clientèle	Total
AWB	19 308	270 038	18 824	289 346
BOA	9 339	135 532	13 470	144 871
BMCI	4 530	54 191	6 581	58 721
CPM	25 129	216 603	22 815	241 732
CAM	1 492	103 265	8 536	104 758
CDM	2 482	50 443	4 076	52 925
CIH	1 984	74 860	4 802	76 844
SGMB	4 002	82 970	11 846	86 972
Autres	384	63 237	2 510	63 621
Total	68 651	1 051 140	93 460	1 119 791

Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2023

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période 2021 – 2023 :

En MDH	2021	2022	Var 22/21	2023	Var23/22
Créances sur la clientèle	950 656	1 005 058	5,7%	1 051 140	4,6%
Créances en souffrance brutes	84 412	89 459	6,0%	93 460	4,5%
Taux de contentieux secteur*	8,9%	8,90%	0,24 pb	8,89%	-0,01 pb

Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2023

* Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients

Au terme de l'année 2023, le taux de contentieux du secteur s'est établi à 8,89 %, quasi-stable par rapport à l'exercice précédent.

▪ Évolution des engagements hors bilan du système bancaire

Les engagements hors bilan concernent les engagements de financement ou de garanties donnés ou reçus par les banques en faveur de leur clientèle ou d'autres intermédiaires financiers. Il s'agit notamment de crédits documentaires à l'import ou à l'export, des accreditifs, avals, cautions de marchés, cautions de douanes, et autres obligations cautionnées.

L'évolution des engagements hors bilan donnés des acteurs sur le marché bancaire marocain se présentent comme suit sur la période considérée :

Evolution des engagements au 31 décembre 2023

En MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Engagements de financement donnés	178 632	203 764	14,1%	198 760	-2,5%
Engagements de garantie donnés	169 391	181 847	7,4%	184 300	1,3%
Engagements hors Bilan donnés	348 023	385 611	10,8%	383 060	-0,7%
Engagements de financement reçus	7 570	4 297	-43,2%	5 711	32,9%
Engagements de garantie reçus	139 651	158 295	13,4%	160 113	1,1%
Engagements hors Bilan reçus	147 221	162 592	10,4%	165 824	2,0%

Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2023

Revue analytique 2022 - 2023

Au terme de l'exercice 2023, les engagements hors bilan donnés par le secteur bancaire ont enregistré une légère baisse de 0,7 % comparativement à fin décembre 2022, à 383 Mrds DH. Cette évolution est expliquée par l'effet conjugué de la baisse des engagements de financements donnés et la hausse des engagements de garanties données, respectivement de -2,5 % et 1,3 %.

Les engagements hors bilan reçus, quant à eux, ressortent en hausse de 2 % s'établissant à 166 Mrds DH, due principalement à l'évolution des engagements de garantie reçus de +1,8 Mrds DH pour s'établir à 160 Mrds DH majorée par la hausse de 32,9 % des engagements de financement reçus à 5,7 Mrds DH. Les engagements de garantie reçus représentent 96,6 % du total des engagements hors bilan reçus.

Revue analytique 2021 - 2022

Les engagements hors bilan donnés par des banques commerciales au titre de l'exercice 2022 se sont établis à 386 Mrds DH, en progression de 10,8 % par rapport à décembre 2021. Cette augmentation est due à la croissance des engagements de financements donnés et des engagements de garanties données, respectivement de 14,1 % et 7,4 %.

Les engagements hors bilan reçus, quant à eux, ressortent en hausse de 10,4 % s'établissant à 163 Mrds DH, portés par l'évolution des engagements de garantie reçus de +18,6 Mrds DH pour s'établir à 158 Mrds DH minorée par la baisse de 43,2 % des engagements de financement reçus à 4,3 Mrds DH. Les engagements de garantie reçus représentent 97,4 % du total des engagements hors bilan reçus.

Les engagements donnés et reçus des principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2023, se présentent comme suit :

Ventilation des engagements des principales banques au 31 décembre 2023

En MDH	BCP	AWB	BOA	BMCI	SGMB	CDM	Autres	Total
Engagements de financement donnés	39 143	101 103	10 246	6 217	8 198	5 693	28 161	198 760
dont E.F. en faveur des EC	622	4 019	360	0	0	0	373	5 374
Engagements de garantie donnés	34 432	83 545	15 982	11 112	16 129	6 732	16 367	184 300
dont E.G. d'ordre des EC	17 578	19 841	4 563	4 613	3 806	2 542	3 646	56 589
Engagements Hors Bilan donnés	73 576	184 648	26 228	17 329	24 327	12 425	44 527	383 060
<i>Part des Engagements donnés</i>	<i>19,21%</i>	<i>48,20%</i>	<i>6,85%</i>	<i>4,52%</i>	<i>6,35%</i>	<i>3,24%</i>	<i>11,62%</i>	<i>100,00%</i>
Engagements de financement reçus	69	0	0	0	1 751	0	3 891	5 711
Engagements de garantie reçus	43 797	40 833	17 875	5 145	14 278	2 998	35 187	160 113
Engagements Hors Bilan reçus	43 866	40 833	17 875	5 145	16 029	2 998	39 078	165 824
<i>Part des Engagements reçus</i>	<i>26,45%</i>	<i>24,62%</i>	<i>10,78%</i>	<i>3,10%</i>	<i>9,67%</i>	<i>1,81%</i>	<i>23,57%</i>	<i>100,00%</i>

Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2023

AWB occupe la première place en termes d'engagements donnés (part de marché de 48,2 %), suivie par la BCP (part de marché de 19,21 %). Crédit du Maroc polarise une part de marché de 3,2 %.

Pour les engagements reçus au 31 décembre 2023, le cumul des parts de marché des trois plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements reçus (AWB, BCP et BOA) s'élève à près de 61,86 %. La part de marché de Crédit du Maroc, en termes d'engagements reçus, demeure faible à 1,81%.

7. Activités de Crédit du Maroc

Crédit du Maroc compte plus de 90 ans d'activité au Maroc et a développé au fil de ces années un savoir-faire représenté à travers un modèle d'affaires clair et global.

Partant d'une ambition engagée, ce modèle rassemble plusieurs atouts permettant de réaliser ses ambitions stratégiques de Crédit du Maroc et d'assurer la durabilité et le partage de sa création de valeur.

Filiale du groupe Holmarcom, Crédit du Maroc est une banque universelle qui adresse ses services à tous les segments de clients : particuliers, professionnels et entreprises.

S'appuyant sur une politique de croissance dynamique, un vaste réseau commercial couvrant tout le territoire national avec 267 points de vente, ainsi que sur l'engagement de son équipe composée de près de 2400 collaborateurs, Crédit du Maroc se distingue par son fort esprit d'innovation centré sur la satisfaction de ses clients.

L'offre de Crédit du Maroc est personnalisée pour répondre à tous les besoins des clients, allant des services bancaires au quotidien à la banque d'investissement, en passant par les financements, l'épargne, la bancassurance, la gestion d'actifs, le leasing et le factoring ainsi que la banque privée et la fenêtre participative " Arreda ".

Pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle, Crédit du Maroc met en place un réseau de conseillers spécialisés qui se distinguent par leurs compétences approfondies, leur sens du relationnel et leur engagement à offrir un service personnalisé pour répondre au plus près aux attentes des clients. La mission principale de ces conseillers est de fournir des conseils, une expertise et un accompagnement adaptés aux projets de vie de chaque client, qu'il s'agisse de particuliers, de professions libérales, de petites et moyennes entreprises, de grandes entreprises, de collectivités locales ou d'associations.

7.1. Réseau de distribution

Au 31 décembre 2023, le réseau du Crédit du Maroc compte 267 agences de proximité, 4 réseaux, 8 Directions régionales, 11 espaces Banque Privée, 11 espaces CDM Immobilier, 9 centres d'affaires et 15 espaces Arreda. Ces différentes structures permettent à chaque client de trouver les services adaptés à ses besoins spécifiques, renforçant ainsi la proximité et la pertinence de l'offre de Crédit du Maroc.

Le réseau d'agences de proximité a évolué de la manière suivante, sur la période 2021 - 2023 :

Réseau	2021	2022	2023
Agences	284	264	267
Distributeurs et GAB	352	341	347

7.2. Organisation

L'année 2022 a été marquée par l'ouverture le 6 décembre, d'un nouveau chapitre dans l'histoire de Crédit du Maroc à travers la concrétisation de l'acquisition par le Groupe Holmarcom de la participation majoritaire de Crédit Agricole S.A. dans le capital de la Banque. Crédit du Maroc aborde une nouvelle étape de son développement et sa transformation qui s'est maintenue en 2023.

Pour accompagner l'accélération de la dynamique de développement, une réorganisation de la Banque et de ses métiers a été lancée pour la mettre en adéquation avec les nouvelles orientations stratégiques. Ces ajustements organisationnels reposent principalement sur le nouveau modèle de distribution de la Banque, séparant le périmètre du développement entre le Retail et le Corporate Investment Banking.

Ainsi, la macro-organisation de Crédit du Maroc vise à placer davantage le client au centre des préoccupations pour mieux répondre à ses besoins et s'articule autour des 3 catégories de métiers : les métiers commerciaux, les métiers spécialisés et les fonctions support.

Cette nouvelle organisation vise à accompagner le programme de transformation de la Banque par l'optimisation du maillage territorial, l'optimisation des processus majeurs et l'évolution des métiers commerciaux vers un modèle orienté conseil, expertise, excellence relationnelle et managériale, dans une optique de cross-selling et afin d'assurer un service conforme aux meilleurs standards.

7.2.1. Les métiers commerciaux

7.2.1.1 La Banque Commerciale

La Banque Commerciale regroupe les directions Réseaux qui couvrent la clientèle des particuliers, des professionnels, TPE et PME. Placée sous la responsabilité du Directoire, elle est organisée autour de 5 directions :

➤ La direction Retail Banking

La Direction Retail Banking agit en transverse pour le compte des Directions Réseau. Elle couvre les fonctions :

- de l'animation commerciale dont les principales missions consistent à (i) accompagner la mise en marché opérationnelle des actions commerciales, (ii) assurer l'interface réseau avec la direction des marchés et autres fonctions support, (iii) accompagner la montée en compétences des commerciaux via le monitorat, l'animation d'ateliers et la diffusion régulière d'informations et (iv) optimiser l'efficacité globale en intégrant dans ses propres actions les dispositifs d'animation des filiales et partenaires.
- des partenariats qui coordonne l'animation des conventions signées avec les partenaires sur tout le territoire et notamment les conventions acquéreurs ;
- du fonctionnement et sécurisation dont l'objectif est d'améliorer le pilotage et l'allocation des moyens mis à la disposition des agences, de renforcer la maîtrise des risques opérationnels et de conformité dans le réseau, d'améliorer le suivi et la coordination des différentes directions centrales en charge du fonctionnement des risques, de piloter les projets structurants du réseau et réussir pleinement la mise en marché et l'appropriation des différents dispositifs.

➤ Quatre directions Réseau

Les Directions Réseau offrent aux clients particuliers, professionnels et TPE/PME une large gamme de produits et services, dans le cadre d'un réseau couvrant l'ensemble du territoire national. Crédit du Maroc s'est organisé autour des principales directions suivantes :

- le Réseau Nord couvrant les régions Méditerranée et Rabat- Kenitra ;
- le Réseau Casablanca couvrant les régions Casa-Centre, Casa Ouest ;
- le Réseau Centre-Oriental couvrant les régions Fès-Meknès, et l'oriental ;
- le Réseau Sud couvrant les régions de Marrakech et le Sud du territoire.

Ayant une autonomie de pilotage accrue, ces directions ont pour mission d'unifier et d'exploiter le potentiel de développement sur le marché de l'entreprise (PME, ETI) et des particuliers dans leurs zones respectives, en ligne avec les axes prioritaires définis par la stratégie de la banque et les secteurs relais de croissance.

Ainsi, chaque Direction Réseau a la responsabilité des réseaux d'agences étendus pour les particuliers (résidents et MRE), les professionnels et les Centres d'Affaires. En outre, les directeurs Réseau, assistés de leurs directeurs régionaux, représentent le Directoire de la banque au niveau de leurs régions respectives vis-à-vis des clients et partenaires.

Cette nouvelle organisation du réseau a été déployée dans le but d'asseoir le modèle centré client et d'accroître les dimensions de conseil et d'excellence relationnelle.

7.2.1.2 Corporate & Investment Banking (CIB)

La direction Corporate & Investment Banking de Crédit du Maroc offre des solutions financières sur-mesure et de premier plan destinées aux entreprises, dans les domaines des marchés de capitaux, des financements, de la gestion de trésorerie et du conseil financier.

Elle représente également l'ensemble des expertises dédiées aux clients Entreprises : les activités de coverage Grande Entreprise, le développement des financements corporate, le leasing & Factoring et l'activité Offshore. Les activités Cash Management, Trade Finance et Correspondant Banking, en synergie avec le Corporate Banking, complètent l'offre aux entreprises.

Regroupant des banquiers conseils, des experts en Corporate Finance et en solutions de financement, la direction Corporate & Investment Banking constitue une plate-forme globale pour répondre aux besoins de financement et d'investissement des entreprises et constitue un axe majeur de développement.

S'appuyant sur la forte synergie entre les métiers et la force de vente, la direction est organisée de telle sorte à s'aligner avec les orientations de la banque et répond à des ambitions fortes :

- la pleine exploitation des gisements de croissance pour améliorer le taux de pénétration de la banque et élargir la base clients, tout en diversifiant les risques de contrepartie ;
- l'intensification de la relation avec la Grande Entreprise, par le biais des expertises métier et secteur ;
- le développement des financements à moyen et long terme, à travers un pool d'expertises, la promotion des financements verts et les syndications avec des banques partenaires ;
- la captation des flux transactionnels, et le renforcement de l'expertise d'une filière d'expertises Cash management, Trade finance et monétique ;
- la volonté de créer une filière commerciale Entreprises englobant les PME gérées au niveau des centres d'affaires du Réseau, filière qui diffuse les best practices, en matière de maîtrise des risques, d'approche client, de pilotage et animation, de formation, et crée des passerelles d'évolution ;
- l'enrichissement de l'offre aux entreprises avec les métiers de la Banque d'Investissement, en renforçant le dispositif de la salle des marchés, et en développant d'autres métiers liés aux marchés des capitaux.

Ainsi la direction est structurée autour de 5 directions :

➤ **La direction Coverage Grande Entreprise**

La Direction Coverage Grandes Entreprises a pour mission de redynamiser les relations de la banque avec les entreprises publiques et les grands groupes privés marocains, d'augmenter l'intensité relationnelle avec les institutionnels majeurs du pays et de développer les fonds de commerce des clients filiales de multinationales.

Elle a également pour mission de développer sa base de clients actifs entreprises en renforçant l'approche sectorielle, permettant d'entretenir une expertise différenciante, de développer les synergies et les ventes croisées avec les différents métiers et d'assurer une plus large représentativité de la banque particulièrement auprès de la clientèle à forte valeur ajoutée.

A ce titre, la direction compte dans son effectif des Senior Bankers en charge, pour chacun d'eux d'un portefeuille de clients répartis par nature d'activité. Ils sont accompagnés de gestionnaires de comptes qui assurent au quotidien les opérations courantes des clients et d'autres tâches transverses dont les sujets de conformité.

➤ **Direction Marché des Capitaux**

En tant que plate-forme globale, la Direction Marché des Capitaux (DMC) a pour vocation de renforcer le leadership de la Banque à travers trois activités :

La direction DMC est structurée autour de 3activités :

▪ **Trading**

Cette activité a pour mission d'assurer la gestion de la position FX et Taux de la DMC ainsi que le développement de l'offre produit à la clientèle, qu'elle soit corporate, institutionnelle ou patrimoniale, et commercialisée par les équipes vente. Le Trading FX intervient sur le marché interbancaire local et sur les marchés internationaux pour prendre position sur les devises afin de monétiser ces positions et fournir des cours aux vendeurs qui soient les plus compétitifs. Le Trading Taux prend quant à lui des positions sur les titres de créances négociables comptant ou à termes, ainsi que toute activité relative à ce marché. Cette activité est composée de Sales-Traders qui ont la responsabilité de la gestion de la position et de répondre aux besoins de la clientèle. Par ailleurs, cette activité Trading travaillera en partenariat avec les autres activités de la DMC pour développer nos produits et nos stratégies de couverture, pour améliorer notre compétitivité, afin de construire les bases de l'infrastructure d'un marché en évolution.

▪ **Vente & Solutions**

Cette activité est l'interface entre la clientèle de la DMC et le marché des changes. Les vendeurs ont pour mission de conseiller les clients et commercialiser les produits de la DMC qui répondent à leurs besoins de gestion des risques marchés. Ils doivent aussi, par leur exposition permanente au marché et à la clientèle, assurer en continue une veille technologique et stratégique. La deuxième mission consiste à répondre aux demandes et besoins ponctuels et spécifiques de la clientèle sur des sujets qui nécessitent une personnalisation des couvertures de ces risques via des solutions plus complexes qui nécessitent une réflexion et une structuration.

▪ **Développement, Pilotage et Commando (DPC)**

Cette activité assure trois missions distinctes :

- la définition, avec les équipes Trading et Vente et solutions, d'une feuille de route projets et son suivi ;
- le pilotage de l'activité commerciale et mise en place d'outils permettant une meilleure gestion;
- le Commando ayant pour mission de répondre aux besoins IT de la DMC tant en termes de « Run » que de gestion de projets.

Enfin, le desk Trésorerie, placé sous la responsabilité de DMC, est en charge de la gestion des positions cash en dirhams et en devises de Crédit du Maroc et intervient sur les marchés monétaires, obligataires et de change (prêt-emprunt, dépôts à terme, pensions livrées, obligations, swaps de change, etc.).

➤ **La direction Développement Corporate**

La direction propose aux clients et prospects de la Banque des solutions de financements de leur cycle d'exploitation et de leurs investissements. Agissant en étroite collaboration avec les équipes du coverage GE et PME, elle a pour mission d'étudier et d'analyser la situation économique et financière des entreprises et d'élaborer la structuration des financements (analyse des plan de financement, préparation des offres de financement, gestion des relations avec d'autres prêteurs, avocats, fiscalistes ...). Elle aura également pour rôle de participer à l'« origination » des dossiers de financements.

Elle sera organisée autour de 3 activités :

- l'activité Engagement et crédit d'exploitation. Cette activité se concentre principalement sur la requalification du risque des clients engagés.
- l'activité des financements Corporate. Elle se chargera du montage des dossiers de crédits d'investissements,
- l'activité de financement structurés dans le cadre de dettes syndiquées, de dettes d'acquisition ou de financement de projets.

La direction compte des chargés de financements et des analystes financiers.

➤ **La direction Global Transaction Banking (GTB)**

Cette direction articule ses missions autour de 4 activités :

- Développement Commercial : assuré par une équipe de Transaction Bankers, experts et conseillers des clients dans les domaines du cash management, paiement et de l'International. Ils sont en appui technico-commercial aux équipes des centres d'affaires et de la GE. A leurs côtés, une équipe d'implémentation et servicing assure le service après-vente pour une meilleure efficacité relationnelle.
- Développement Correspondant Banking : intensifie et enrichit les contacts relationnels avec les banques étrangères, contribuant à l'efficacité opérationnelle des opérations de Trade Finance et développant les revenus provenant des relations bancaires internationales.
- Solutions Cash Management, Trade & Digital Transactionnel : dont les principales missions sont le développement de l'offre Cash management, Trade, digital transactionnel, pour être aux normes standards nationales et internationales et répondre aux besoins de nos clients. Cette activité assure la

coordination transversale avec les marchés dans le cadre de l'élaboration des plans marketing annuels et des mises en marché.

- Solutions Paiements : dont les principales missions sont le développement de l'offre monétique, tout en assurant la coordination transverse avec les marchés dans le cadre de l'élaboration des plans marketing annuels et des mises en marché, ainsi que les partenaires Visa, Mastercard, CMI.

➤ **La direction Pilotage et Projets**

Les missions de la Direction Pilotage et Projets au sein de la DGA Corporate s'articulent autour de trois volets :

- le pilotage et l'animation commercial : une fois les objectifs commerciaux fixés en alignement avec les ambitions commerciales de la banque, les réalisations des Centres d'Affaires, des Agences Mixtes et de la Grande Entreprise sont suivis de façon rapprochée. Cette équipe se charge également de mobiliser le coverage et de créer de l'émulation autour des campagnes commerciales Corporate.
- les partenariats : la mission consiste à mettre en place et à faire vivre des partenariats avec des organismes publics et des établissements privés dont l'accompagnement para-bancaire de forte valeur ajoutée complète les services de la banque
- le projets : équipe qui pilote les projets de lancement de nouvelles offres ou de mise à niveau des processus bancaires visant à améliorer la qualité de service et à encadrer les risques.

7.2.2. Métiers spécialisés

Crédit du Maroc dispose d'une offre complète via les métiers spécialisés (services immobiliers aux entreprises, banque privée). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement de la banque.

➤ **La banque privée**

Crédit du Maroc a développé un savoir-faire en matière de banque privée et a adapté en permanence sa stratégie et son modèle organisationnel de manière à se conformer aux meilleures pratiques internationales en la matière. Crédit du Maroc adopte une approche patrimoniale de sa Banque Privée. Le modèle économique est construit autour des éléments suivants :

- une équipe d'experts formés aux spécificités de sa clientèle. Le conseiller bancaire, véritable partenaire, suit l'évolution de la situation personnelle et professionnelle de ses clients, analyse leurs investissements et s'assure qu'ils correspondent parfaitement à leur projet patrimonial. Le déploiement d'une équipe experte s'intègre dans la politique de proximité et d'Excellence Relationnelle appliquée par la Banque Privée permettant ainsi d'accompagner les clients du Groupe qui souhaitent investir au Maroc ou sont à la recherche de solutions de gestion patrimoniale à l'international ;
- un réseau plus étendu et plus étoffé qui respecte la spécificité de chaque région. Aujourd'hui implantée à Casablanca et à Rabat, la Banque Privée de Crédit du Maroc a une ambition de couverture nationale. Elle s'appuiera à terme sur 3 agences dédiées et une dizaine d'espaces à travers tout le royaume. L'objectif est de mettre la Banque Privée au service du réseau de proximité, des Centres d'affaires et de la Grande Entreprise, avec une offre destinée aux dirigeants et aux cadres supérieurs des entreprises. Cette démarche de cross-selling, associée à un taux de recommandation élevé et à une meilleure capillarité du réseau de distribution permettra au Crédit du Maroc de se positionner sur le marché du haut de gamme ;
- une offre produit diversifiée qui épouse parfaitement les exigences de cette clientèle privilégiée, ce qui implique un travail de concert avec les autres métiers, marchés et fonctions supports notamment dans le domaine de l'épargne, l'assistance premium, l'assurance et des produits de placement.

➤ **CDM Assurances**

S'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue de l'expérience client, la filière bancassurance a mis en place plusieurs leviers de développement en 2022. Elle maintient son positionnement en tant qu'activité

stratégique de la banque et porte des ambitions de développement importantes. Dès l'année 2023, elle accélère le rythme de développement pour renouer avec les niveaux de production historiques. Ces ambitions s'appuient sur une reprise de la dynamique commerciale, impulsée par le plan d'actions commercial 2023 - 2024, le développement des produits Takaful et la montée en compétence des collaborateurs du réseau.

7.2.3. Fonctions support

En plus des directions opérationnelles décrites ci-dessus, des fonctions support complètent l'organisation de Crédit du Maroc, dont :

➤ La direction Stratégie, Marketing, Data et Innovation

La banque a créé la direction stratégie, marketing et data avec une logique innovante et prospective.

L'enjeu de cette direction consiste à mettre la satisfaction client au cœur de la stratégie de développement de la banque, à accroître la connaissance client pour mieux anticiper ses besoins évolutifs et piloter la satisfaction client sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

➤ Direction IT & Transformation

La transformation des métiers, la digitalisation des pratiques, la numérisation des process, la digitalisation de la relation client sont les enjeux qui animent l'activité de la direction Transformation qui regroupe les fonctions support suivantes : Organisation et transformation, Systèmes d'Information Groupe, CISO le Digital, Etudes et solutions métiers...

➤ Direction Opérations et services aux clients

Cette direction regroupe l'ensemble des activités de back-office comprenant les Services Bancaires à la Clientèle et les activités de bancassurances de Crédit du Maroc.

La direction a fait évoluer son organisation pour répondre aux enjeux forts de transformation de la relation clients par :

- la sécurisation du fonctionnement de la Banque, visant à réduire le risque opérationnel sur les processus clés, à renforcer le contrôle sur les métiers clés et à mettre en œuvre un pilotage des projets transverses pour un déploiement sécurisé ;
- le développement de l'orientation client des fonctions support pour en faire un axe de différenciation majeure et mettre la Banque en capacité d'anticiper et d'appuyer les transformations de la relation client en cours dans le réseau commercial ;
- la transformation et l'optimisation des processus, en érigeant la qualité de service rendu aux clients comme axe de différenciation concurrentielle.

➤ Direction Gestion Globale des Risques :

La Direction GGR centralise la gestion des risques dans le cadre des normes réglementaires Bâloises, des bonnes pratiques à l'international et des recommandations émises par les autorités de tutelle.

Indépendante des activités commerciales et de support, la direction dépend directement de la Présidence. Sa mission est de veiller à l'identification des risques liés aux activités du groupe, de les mesurer, de les suivre et de les contrôler.

Sa nouvelle organisation s'articule autour de 4 entités opérationnelles : Contrôle Central des Risques, Contrôle Permanent, Chief Data Officer, Environmental & Social Officer.

➤ Direction Crédit Recouvrement

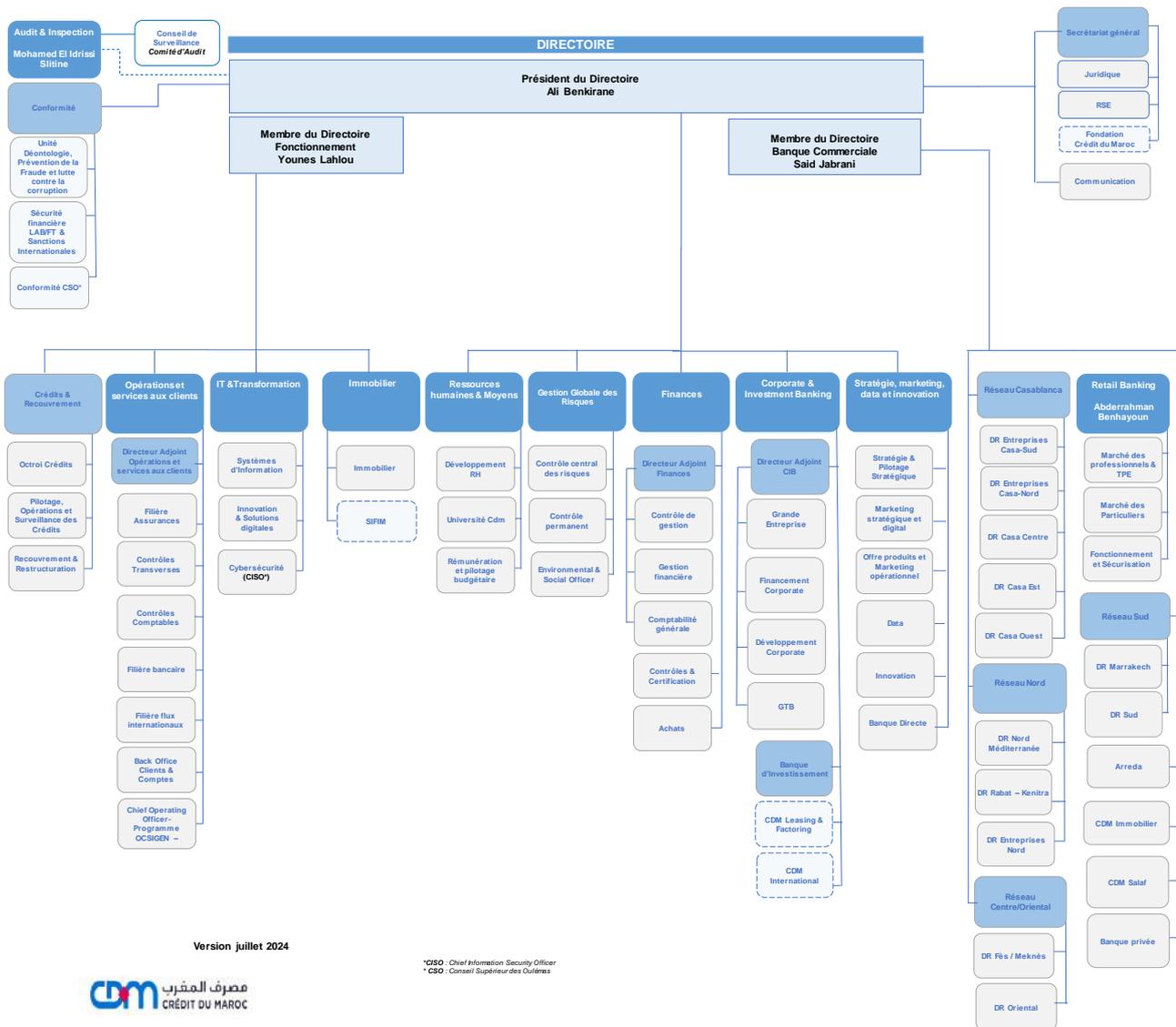
Les principales missions assignées à cette direction sont les suivantes :

- la veille au respect de la politique Crédit de la Banque ;
- le traitement via sa plate-forme les dérogations sur dépassements reçues au quotidien ;
- la réalisation du contrôle a priori de la conformité de l'instruction des dossiers de crédits ;
- la réalisation du recouvrement à l'amiable sur le marché des particuliers et professionnels.

➤ **Autres fonctions supports :**

À ces entités, s’ajoutent des entités transverses, des fonctions stratégiques et des activités de gestion permettant à la banque de suivre ses indicateurs, de gagner en efficacité ou d’accompagner ses métiers commerciaux : la Direction Finances, la Direction de la Conformité, la Direction de la Communication, la Direction des Ressources Humaines & Moyens, la Direction Juridique

L’organigramme du groupe Crédit du Maroc, à la date d’enregistrement du document de référence, se décline comme suit :



7.3. Analyse de la performance commerciale de Crédit du Maroc

L'année 2023 a été marquée par une nouvelle dynamique de croissance pour Crédit du Maroc, accompagnée par un renforcement de la proximité de la Banque avec ses clients et une consolidation de son soutien au tissu économique national.

En effet, Crédit du Maroc a renforcé ses initiatives visant à accroître la satisfaction client en mettant l'accent sur l'optimisation des parcours clients, la transformation digitale et l'innovation continue pour répondre aux attentes émergentes. L'engagement de Crédit du Maroc envers la qualité de service demeure une priorité stratégique, avec une mobilisation accrue des équipes commerciales et centrales afin d'offrir aux clients une expérience de qualité supérieure.

Dans ce sens, Crédit du Maroc a intensifié, tout en long de l'exercice 2023, ses efforts pour optimiser la satisfaction client en renforçant la mobilisation des équipes commerciales et centrales. Les collaborateurs ont été alignés sur les principes de service client, améliorant ainsi leur capacité à traiter efficacement les demandes des clients et à offrir une expérience client optimale.

7.3.1. Une banque multi-métiers au services de tous les clients

▪ *Une transformation au service des clients*

Les performances de la banque en termes de développement du fonds de commerce et de fidélisation des clients se poursuivent en 2023 s'appuyant sur le déploiement de plusieurs leviers structurants.

Le démarrage de l'année 2023 a été marqué par le lancement d'une nouvelle identité visuelle et d'une campagne de communication institutionnelle d'envergure avec une nouvelle signature "Vous d'abord" plaçant le client au cœur des priorités de la Banque.

Par ailleurs, Crédit du Maroc a mené, tout au long de l'année, plusieurs initiatives en faveur du développement du fonds de commerce et de la fidélisation des clients :

- une présence permanente sur le terrain à travers des animations tout au long de l'année avec les entreprises et les partenaires ;
- une forte synergie avec toutes les lignes métiers ;
- un déploiement de plusieurs offres, de dispositifs et d'enrichissement des canaux digitaux en vue d'accompagner les clients dans la réalisation de leurs projets.

Afin de poursuivre l'amélioration de la satisfaction client, la Banque a entamé un vaste programme de transformation qui s'est traduit par :

- la réorganisation de plusieurs métiers en filières spécialisées visant à améliorer l'ensemble des processus et des parcours clients avec les meilleurs standards et des engagements forts vis-à-vis des clients ;
- la mise en place d'une nouvelle approche marketing et commerciale permettant de mieux servir les clients selon leurs profils dans les différents univers de besoin ;
- la conduite tout au long de l'année de mesures d'écoute clients pour mieux répondre à leurs besoins et améliorer leur satisfaction.

▪ *Une réorganisation des métiers du crédit immobilier et du crédit à la consommation*

En 2023, Crédit du Maroc a réorganisé son activité de financement immobilier à travers la création d'une filière d'expertise CDM Immobilier qui a mené plusieurs initiatives, notamment l'ouverture de la première agence dédiée à l'immobilier et l'extension des espaces dédiés à cette activité en régions.

L'année 2023, a également été marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation de l'activité de crédit à la consommation à travers la création de la ligne métier CDM SALAF. Plusieurs initiatives ont été proposées tout au long de l'année pour accompagner les clients dans leurs projets de vie ainsi qu'à l'occasion des moments forts tels que le Ramadan, les vacances d'été, la rentrée scolaire...

- ***Une dynamisation de la bancassurance***

Crédit du Maroc a lancé, en 2023, un nouveau dispositif pour améliorer la qualité de l'équipement en produits d'assurance des clients. Une attention particulière a été mise en place autour de produits d'assurances spécifiques en tenant compte de leur saisonnalité. L'objectif étant d'apporter de l'expertise et du conseil aux clients pour leur proposer des produits à forte valeur ajoutée qui répondent au mieux à leurs besoins.

Concernant son offre Takaful Multirisques Bâtiments en couverture des financements participatifs, Crédit du Maroc a enrichi sa gamme de produits en partenariat avec « Takafulia Assurances », à travers le lancement d'un nouveau produit permettant ainsi aux clients détenteurs des financements Mourabaha de couvrir leurs engagements par une nouvelle assurance participative. Le produit, dénommé « AI MASKANE TAKAFUL », couvre les risques d'incendie, les dégâts des eaux, les bris de glace ainsi que les événements catastrophiques et offre une couverture adaptée aux meilleures conditions du marché.

En parallèle, Crédit du Maroc a pris part à la première édition du salon de l'épargne, organisée les 3 et 4 novembre 2023 à Casablanca. Un événement qui a réuni les acteurs du secteur financier, à savoir les banques, les compagnies d'assurance, les sociétés de gestion OPCVM et les sociétés de bourse.

- ***Un enrichissement continu des fonctionnalités digitales***

L'année 2023 a été marquée par la sortie de 5 nouvelles mises à jour de MyCDM et plus de 6 parcours majeurs, ce qui a permis une très forte adoption du canal digital représentant 90 % du flux transactionnel de la Banque (virements, paiement de factures, etc.). Par ailleurs, plusieurs socles techniques ont été également mis en place, notamment la signature électronique, l'e-kyc afin d'accompagner l'accélération des solutions proposées par la Banque.

- ***Accompagnement continu des professionnels libérales***

Crédit du Maroc a renforcé sa présence auprès des professions libérales à travers la signature de nouvelles conventions notamment avec l'Amicale des Agents AtlantaSanad, dans le cadre des synergies avec le groupe Holmarcom, et avec l'Ordre Régional des Notaires de la région de Settat Berrechid.

Par ailleurs, Crédit du Maroc a renforcé sa participation et ses sponsorings dans plusieurs événements durant l'année, notamment auprès des professions libérales de santé et les Ordres de métiers.

Crédit du Maroc a également poursuivi son engagement d'accompagner les clients professionnels, TPE e s'appuyant sur la prolongation du dispositif Damane Intelak, l'amélioration et la fluidification du parcours du financement leasing.

- ***Dispositif pour accompagner des clients Corporate***

Crédit du Maroc accompagne ses clients corporate pour répondre à leurs besoins, dans un contexte économique national et international incertain, marqué par la persistance des tensions inflationnistes, des pressions sur les prix des matières premières et par un resserrement général des conditions financières et monétaires.

Conscient de la spécificité de chaque secteur et de la nécessité d'apporter des réponses adaptées, Crédit du Maroc a poursuivi en 2023 son approche sectorielle ciblée afin de mieux accompagner les différents écosystèmes. Ce dispositif est renforcé par une présence sur le terrain et une approche relationnelle. Il s'appuie, également, sur l'animation des partenariats et la participation aux salons professionnels.

En parallèle, Crédit du Maroc a poursuivi son cycle de rencontres régionales pour promouvoir, auprès des opérateurs économiques, les dispositifs et les mécanismes de soutien de l'investissement mis à leur disposition. Ainsi, Banque a conjugué ses efforts à ceux des partenaires clés tels que l'AMDIE, TAMWILCOM et des fonds d'investissement pour mieux accompagner les opérateurs économiques.

En novembre 2023, la Banque a signé une convention de partenariat avec l'AMDIE à travers laquelle les deux institutions s'engagent à œuvrer ensemble pour opérationnaliser la charte de l'investissement et mettre en place des actions communes pour promouvoir les atouts et les opportunités d'investissement au Maroc.

7.3.2. Une organisation commerciale centrée client

Crédit du Maroc a consolidé ses efforts en faveur de la satisfaction client en mettant l'accent sur l'optimisation des parcours client, la transformation digitale et l'innovation continue pour répondre aux attentes émergentes. La qualité de service demeure une priorité stratégique avec une mobilisation sans faille des équipes commerciales et centrales afin d'offrir aux clients une expérience de qualité supérieure.

En plaçant la voix du client au centre de sa stratégie, Crédit du Maroc a poursuivi en 2023 les mesures de la satisfaction client à travers plusieurs indicateurs clés. Les différentes enquêtes de satisfaction lancées au cours de l'année (indice de recommandation stratégique, enquêtes sur les parcours client) ont démontré une amélioration notable par rapport à l'année précédente et ont mis en lumière la satisfaction des clients sur divers critères tels que la qualité de service et l'amélioration globale de l'expérience client.

L'application mobile a été enrichie de plusieurs fonctionnalités visant à accroître l'autonomie client, témoignant de l'intérêt porté par Crédit du Maroc à l'écoute attentive des besoins de ses clients et sa volonté de répondre activement à leurs attentes.

7.3.3. Une forte expertise des filiales spécialisées

▪ *La bancassurance*

S'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue de l'expérience client, la filière bancassurance a mis en place plusieurs leviers de développement en 2023. Ces leviers ont pour objectif de poursuivre le développement de la bancassurance en apportant du conseil aux clients et en proposant des produits qui répondent le mieux à leurs besoins.

La production commerciale a enregistré une légère baisse de 0,6 % sur l'année 2023, en raison d'un recul sur les réalisations de la gamme prévoyance.

Le chiffre d'affaires affiche également un recul de 16,3 %, à 655 MDH, expliqué notamment par le retrait des gammes « épargne ». En neutralisant les réalisations sur l'épargne, les primes progressent de 3,4%, portées essentiellement par la gamme "décès des emprunteurs". Les commissions quant à elle, affichent une hausse de 4,5 %.

La branche « décès des emprunteurs » enregistre une production en hausse de 9,6 % sur l'année 2023, en lien avec la production des crédits bancaires aux particuliers. Dans ce sens, un suivi rapproché a été mis en place pour une optimisation continue des parcours sur le volet acceptation médicale pour une meilleure couverture des clients.

La gamme « assistance » poursuit sa dynamique et enregistre en 2023 une évolution de 10,9% en lien notamment avec la reprise des voyages à l'international.

La branche « épargne », quant à elle, a enregistré une collecte de 472 MDH sur l'année 2023 en en retrait de 22,3 %. Cette baisse s'explique par la revalorisation de la rémunération des ressources en épargne et des ressources à terme au détriment des produits de l'assurance vie.

La bancassurance maintient son positionnement en tant qu'activité stratégique de la banque et porte des ambitions de développement importantes en 2024. Ces ambitions s'appuient sur un nouveau plan d'actions commercial, un dispositif d'animation et de pilotage renforcé, un développement de produits Takaful et une montée en compétence des collaborateurs du réseau.

▪ *La finance participative*

L'année 2023 a été principalement marquée par le lancement de l'application mobile Arreda Connect avec les premières fonctionnalités de consultation et de virements.

La sécurisation des financements a été renforcée par le lancement de l'assurance Takaful Décès Invalidité qui couvre dorénavant 100 % des clients.

Le financement de l'habitat continue à adresser 80 % de nouveaux clients. La branche habitat a réalisé de bonnes performances en 2023 avec une progression de 9 % pour la production par rapport à 2022 et de 25 % pour les encours (vs. +16 % pour le marché). La part de marché a ainsi progressé de 40 bps en un an à 8,3 %.

Par ailleurs, pour accompagner le développement des activités, trois nouveaux espaces participatifs ont été inaugurés en novembre 2022 portant le réseau Arreda à 15 points de vente.

Le financement de l’habitat adresse toujours 80 % de nouveaux clients. Par ailleurs, en dépit d’une production en baisse, consécutive à la suppression des incitations fiscales en vigueur en 2021, les encours Arreda progressent de 32 % en 2022 (vs. +19 % pour le marché).

Le financement automobile adresse, pour sa part, 50 % de nouveaux clients. L’offre Arreda se différencie par des délais d’octroi et de déblocage compétitifs grâce aux processus internes dématérialisés. La production est en croissance de 66 % en 2023 et les encours de 59 % (vs. +22 % pour le marché). La part de marché a ainsi progressé de 100 bps en un an à 3,9 %.

7.3.4. L’activité offshore

Crédit du Maroc International est positionnée en tant que banque conseil et partenaire des entreprises multinationales opérant dans les zones d’accélération industrielle. La filiale est installée à Tanger et couvre les 7 principales zones en activité au Maroc.

La filiale joue également un rôle clé dans le développement des écosystèmes promus par le Maroc, notamment les secteurs de l’automobile et de l’aéronautique. Elle met, également, à la disposition de la clientèle une offre de produits et services adaptée à leurs besoins en cash management et en financement des investissements du cycle d’exploitation.

Les investissements ont noté une bonne reprise, en 2023, dans les zones d’accélération industrielle, notamment les projets d’extension de capacités. De plus, l’année 2023 a connu une bonne dynamique au niveau de l’écosystème automobile où le rythme d’activité est en croissance continue. C’est dans ce contexte que, Crédit du Maroc International – Banque Offshore va œuvrer en 2024 pour maintenir son rythme de croissance et jouer pleinement son rôle pour servir les ambitions et de la stratégie du Crédit du Maroc.

7.4. Evolution des indicateurs d’exploitation²⁵ de Crédit du Maroc

7.4.1 Évolution des indicateurs de rentabilité

L’évolution des principaux indicateurs d’exploitation, sur la période 2021 – 2023, se présente comme suit :

En MDH (Social)	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Produit Net Bancaire	2 329	2 407	3,4%	2 766	14,9%
Charges Générales d’Exploitation	1 297	1 508	16,3%	1 545	2,5%
Résultat Brut d’Exploitation	1 064	969	-8,9 %	1 271	31,2 %
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-321	-218	-32,1%	-270	23,9%
Autres dotations nettes des reprises aux provisions	302	-17	<-100%	50	>100%
Résultat Net	687	420	-38,8%	533	26,7%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 – 2023

Au titre de l’exercice 2023, le produit net bancaire de Crédit du Maroc s’élève à 2 766 MDH, en hausse de 14,9 % par rapport à l’année 2022, portée par toutes ses composantes.

Les charges générales d’exploitation se sont situées à 1 545 MDH, en progression de 2,5 % par rapport à l’exercice précédent, en raison de l’augmentation de des charges de personnel et des charges externes.

Le résultat brut d’exploitation ressort en progression de 31,2% à 1 271 MDH, bénéficiant de la bonne performance du PNB.

Le résultat net affiche une forte croissance de 26,7 % à 533 MDH. Il résulte essentiellement de l’accroissement du PNB de l’exercice et reflète la bonne maîtrise des charges générales d’exploitation et du coût du risque.

²⁵ Les chiffres sont issus des états financiers sociaux du Crédit du Maroc.

Revue analytique 2021 – 2022

Le produit net bancaire se situe à 2 407,3 MDH à fin 2022, en hausse de 3,4 % par rapport à l'année 2021. Le résultat brut d'exploitation recule de 8,9 % à 968,7 MDH. Il intègre des charges générales d'exploitation de 1 508,2 MDH, en progression de 16,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Les dotations nettes ressortent en baisse à fin 2022. Cette évolution est consécutive aux mises à jour annuelles des calculs des paramètres risques couplée à la baisse des encours hors bilan.

Le résultat net s'élève à 420 MDH, en baisse de 38,8 % par rapport à 2021. Cette évolution tient compte d'une hausse du coût du risque de 216,3 MDH ainsi que la hausse non récurrente des charges générales d'exploitation.

7.4.2 Évolution des crédits

Sur la période 2021 - 2023, l'encours global des crédits de Crédit du Maroc a évolué comme suit :

Créances nettes (Social) en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Crédits de trésorerie	12 095	14 856	22,8%	14 826	-0,2%
%	25%	28%	2,9 pts	26%	-1,7 pt
Crédits à la consommation	3 587	3 476	-3,1%	3 547	2,0%
%	7%	6%	-0,9 pt	6%	-0,3 pt
Crédits à l'équipement	5 589	6 803	21,7%	9 570	40,7%
%	11%	13%	1,2 pt	17%	4,1 pt
Crédits immobiliers	17 308	17 579	1,6%	18 503	5,3%
%	35%	33%	-2,7 pts	32%	-0,4 pt
Autres crédits	3 021	1 834	-39,3%	1 124	-38,7%
%	6%	3%	-2,7 pts	2%	-1,5 pt
Intérêts courus à recevoir	280	325	16,0%	360	10,8%
%	1%	1%	-	1%	-
Créances en souffrance	947	1 066	12,6%	1 107	3,8%
%	2%	2%	-	2%	-0,1 pt
Créances sur la clientèle	42 828	45 939	7,3%	49 037	6,7%
%	88%	86%	-2 pt	86%	0,2 pt
Créances acquises par affacturage	1 069	919	-14,1%	715	-22,1%
%	2%	2%	-0,5 pt	1%	-0,2 pt
Créances sur les Ets de crédit à vue	1 885	2 046	8,5%	918	-55,1%
Créances sur les Ets de crédit à terme	3 100	4 769	53,8%	6 488	36,1%
Créances sur les Ets. de crédit et assimilés	4 985	6 815	36,7%	7 406	8,7%
%	10%	13%	2,5 pts	13%	0,3 pt
Total crédits	48 882	53 672	9,8%	57 158	6,5%

Source : Crédit du Maroc - Comptes sociaux

% Part dans le total des Crédits

Revue analytique 2022 – 2023

A l'exercice 2023, l'encours des crédits de Crédit du Maroc s'établit à près de 57 158 MDH, en hausse de 6,5 % (+3 485,8 MDH) par rapport à fin décembre 2022. Cette évolution s'explique par les principaux éléments conjugués suivants :

- l'augmentation de l'encours des créances sur la clientèle de 6,7 % (+3 098 MDH) à près de 49 037 MDH à fin décembre 2023. Cette amélioration s'explique principalement par :
 - ✓ la bonne performance des crédits à l'équipement qui se sont renforcés de 40,7 % (+2 767,2 MDH), tirée par la conjoncture économique favorable en 2023 et par le maintien d'une forte dynamique d'accompagnement et de soutien des entreprises ;
 - ✓ la croissance des crédits immobiliers (+924 MDH) pour atteindre plus de 18 503 MDH marquée par la hausse des concours aux promoteurs immobiliers au niveau du marché des entreprises et celle des crédits à l'habitat y compris les crédits Mourabaha qui progressent de manière significative en 2023 ;

- ✓ la baisse des « Autres Crédits » de 38,7 % qui s'explique par la baisse des valeurs reçues en pensions de la clientèle, en lien avec la position de liquidité de la banque et les emplois de trésorerie ;
- la progression de 8,7 % de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui s'établissent à 7 406 MDH à fin 2023 contre 6 815 MDH à fin 2022. Cette croissance est drainée, essentiellement, par les créances à terme qui ressortent en hausse à 6 488 MDH (+1 720 MDH), freinée en 2023 par la baisse de l'encours des créances à vue (- 1 128 MDH) résultant de la transformation des pensions reçues et des prêts (au jour le jour) en prêts à terme ;
- la baisse des créances acquises par affacturage de 22,1 % (-203 MDH) suite aux remboursements des avances sur crédit TVA octroyées dans le cadre de la convention-cadre signée en février 2021 entre la Banque et le ministère de l'Économie et des Finances.

Sur le marché des entreprises, les crédits à court terme sont marqués par la hausse des autres crédits de trésorerie notamment les prêts spot l'escompte et par la baisse des comptes courants et l'affacturage.

Les emplois de trésorerie (valeurs en caisse, banques centrales et prêts et emprunts avec les établissements de crédit et assimilés) ont connu une hausse résultant de la gestion de la liquidité disponible et des opportunités de placement sur le marché interbancaire.

La structure des crédits reste largement dominée par les crédits à la clientèle avec une part de 85,8 % du total des crédits qui s'est maintenue au cours de l'exercice 2023.

Revue analytique 2021 – 2022

A fin 2022, l'encours des crédits de Crédit du Maroc affiche une hausse de 9,8 % (+4 791 MDH) s'élevant à près de 53 672 MDH. Cette amélioration est principalement liée aux éléments conjugués suivants :

- l'augmentation de l'encours des créances sur la clientèle de 7,3 % (+3 111 MDH) à 45 939 MDH à fin décembre 2022. Cette évolution s'explique par :
 - ✓ l'accroissement des crédits de trésorerie de 22,8 % pour atteindre 14 856 MDH, tiré par les bonnes performances sur les crédits aux entreprises corporate ;
 - ✓ la hausse des crédits à l'équipement de 21,7 % (+1 214 MDH), portée par la dynamique positive de la production en 2022. Cette croissance accompagne la reprise des acteurs entreprises reflétée dans les parts de marché ;
 - ✓ la baisse des « Autres Crédits » de 39,3 % en raison de la baisse des valeurs reçues en pensions de la clientèle en lien avec la position de liquidité de la banque et les emplois de trésorerie ;
 - ✓ la hausse des créances en souffrance de 12,6 %, expliquée par un effet de base 2021 de radiation d'un dossier de place pour un client corporate combiné à une hausse normative corrélée à l'activité commerciale.
- l'augmentation de 36,7 % de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés suite à la hausse de l'encours créances à terme de 1 669 MDH (+53,8 %) par rapport à fin 2021 ;
- la baisse des créances acquises par affacturage de 14,1 % (-150 MDH) liée aux remboursements des avances sur crédit TVA en 2022.

Au niveau de la banque de détail, les crédits à l'habitat ont augmenté de 430 MDH, dont des créances Mourabaha immobilier en forte progression. Les emplois de trésorerie ont connu une baisse liée à la gestion de la liquidité disponible et des opportunités de placement sur le marché interbancaire. Les crédits à la consommation se replient, quant à eux de plus de 3 % par rapport à l'exercice précédent.

Sur le marché des entreprises, les crédits à court terme sont marqués par la hausse de l'escompte du papier commercial, des mobilisations des créances, des crédits à l'importation et des découverts mobilisés.

Les crédits à la clientèle constituent 85,6 % du total des crédits. Leur part se déprécie de 2 pts par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est liée à la baisse de l'encours des crédits de consommation et des autres crédits.

➤ Répartition des créances sur la clientèle par secteur d'activité

Par segment de clientèle, la structure des créances sur la cliente de Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MDH (social)	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Secteur public	3 917	4 868	24,3%	6 343	30,3%
	% 8,9%	10,4%	1,5 pt	12,7%	2,4 pts
Secteur privé	39 980	41 990	5,0%	43 409	3,4%
	% 91,1%	89,6%	-1,5 pt	87,3%	-2,4 pts
Entreprises financières	2 590	1 338	-48,4%	1 182	-11,6%
	% 5,9%	2,9%	-3,0 pts	2,4%	-0,5 pt
Entreprises non financières	16 975	19 859	17%	20 405	2,7%
	% 38,7%	42,4%	3,7 pts	41%	-1,4 pt
Autre clientèle**	20 415	20 793	1,9%	21 822	4,9%
	% 46,5%	44,4%	-2,1 pts	43,9%	-0,5 pt
Créances sur la clientèle *	43 897	46 857	6,74%	49 752	6,18%

Source : Crédit du Maroc

* Y compris les créances acquises par affacturage

** particuliers et les commerçants

Revue analytique 2022 – 2023

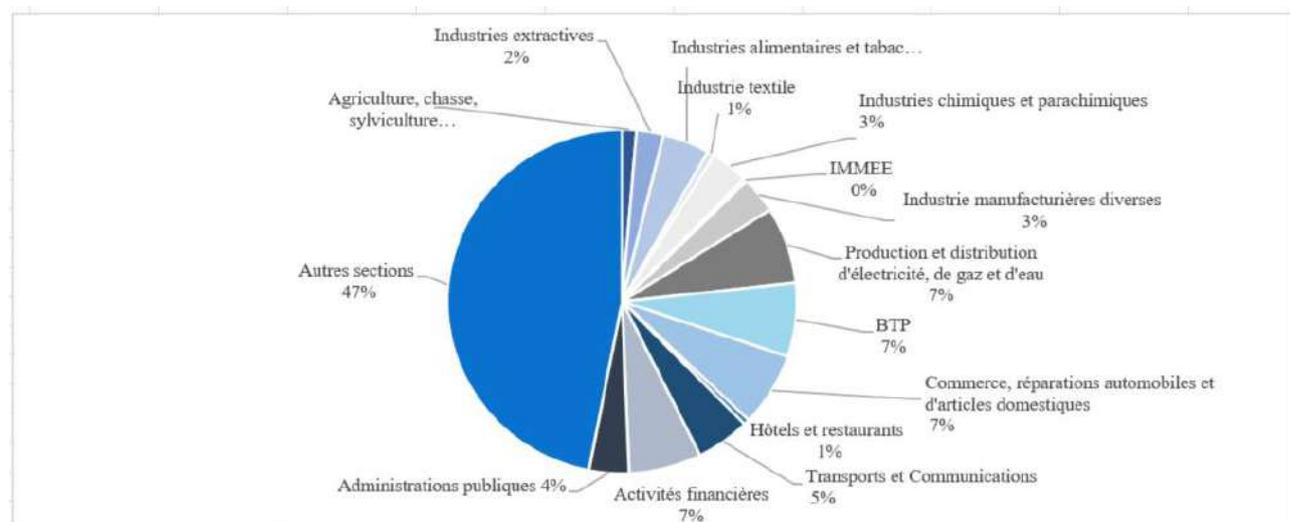
A l'issue de l'exercice 2023, l'encours du secteur privé affiche une hausse de 3,4 % par rapport à 2022 pour s'établir à 43 409 MDH, représentant ainsi 87,3 % du total Créances sur la clientèle.

Concernant les crédits octroyés à la clientèle du secteur privé, Crédit du Maroc est présent sur le segment des entreprises non financières qui représente 41 % du total des créances sur la clientèle en décembre 2023 et 42,4 % en décembre 2022, soit un retrait de l'encours de -1,4 pt.

Le segment « Autre clientèle » affiche un encours de 21 822 MDH en hausse de 4,9 % par rapport à 2022. Ce poste concerne principalement les particuliers et les commerçants, représente près de 44 % du total des créances sur la clientèle en 2023.

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle ressort à 6 343 MDH. en progression de 30,3 % en lien avec les opérations d'affacturage réalisées en cours de l'exercice 2023. Sa part représente ainsi 12,7 % du total des crédits.

Ventilation des crédits par secteur d'activité au titre de l'exercice 2023



Source : Crédit du Maroc

La ventilation des crédits par secteur d'activité, au 31 décembre 2023 (activités financières, BTP, administrations publiques, Industries métallurgiques, mécaniques et électriques ...) fait ressortir les éléments pondérés suivants :

- le commerce, réparations automobiles et d'articles domestiques représentent 6,94 % ;
- le BTP représente 6,93 % ;
- les administrations publiques se stabilisent à 3,69 % du total ;
- les activités financières se situent à 7 % du total.

Revue analytique 2021 – 2022

La ventilation des crédits par secteur d'activité laisse apparaître le fort engagement de Crédit du Maroc dans le secteur privé.

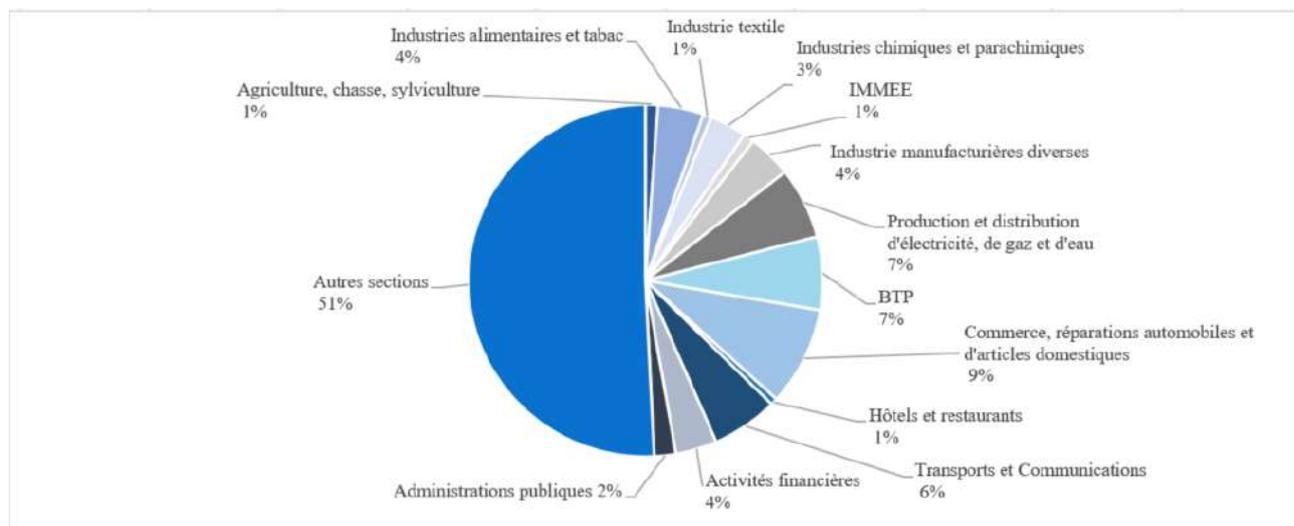
Dans le détail, Crédit du Maroc est particulièrement présent sur le segment des entreprises non financières dont l'encours ressort en hausse de 17 %. Ce segment représente 42,4 % du total des créances sur la clientèle en 2022, en progression de 3,7 pts comparativement à 2021.

Le segment « Autre Clientèle » affiche un encours de 20 793 MDH, en appréciation de 1,9 % par rapport à 2021 avec une part de 44,4 % du total des créances sur la clientèle. Ce poste concerne principalement les particuliers et les professions libérales et représente 47 % du total des créances sur la clientèle.

L'encours des entreprises financières ressort, quant à lui, en retrait de 48,4 % entre 2021 et 2022, en raison de la baisse des valeurs reçues en pension liée aux placements des excédents de trésorerie. Cet encours représente 2,9 % des créances sur la clientèle.

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle progresse de 1,5 pt à fin décembre 2022 avec une part de 10,4 pts.

Ventilation des crédits par secteur d'activité au titre de l'exercice 2022



Source : Crédit du Maroc

Par ailleurs, la ventilation des crédits de la Banque par secteur d'activité au titre de l'année 2022 souligne les pondérations ci-dessous :

- 3,77 % du total pour les activités financières ;
- 1,13 % pour le secteur d'agriculture, la chasse, et la sylviculture ;
- 4,1 % du total pour les industries manufacturières ;
- et 6,72 % pour le BTP.

7.4.3 Évolution des créances en souffrance (CES)

L'évolution des créances en souffrance et provisions correspondantes se présente comme suit :

Montants en MDH	2021		2022		2023	
	Créances	Provisions*	Créances	Provisions*	Créances	Provisions*
Créances pré-douteuses	286	36	320	45	242	29
Créances douteuses	516	441	658	479	626	464
Créances compromises	2 995	2 373	2 893	2 282	3 229	2 497
TOTAL	3 797	2 850	3 872	2 806	4 096	2 990
Taux de contentialité*	8,6%		8,3%		8,2%	
Taux de couverture**	75,1%		72,5%		73,0%	

Source : Crédit du Maroc (Y compris agios réservés)

*Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brute

** Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance brutes

Au cours des trois dernières années, Crédit du Maroc maintient un taux de couverture des créances en souffrance par des provisions satisfaisant), en ligne avec la politique de gestion des risques de la banque et d'assainissement du portefeuille des créances.

Revue analytique au 2022 - 2023

A l'issue de l'exercice 2023, l'encours des Créances en souffrance s'affiche à 4 096 MDH en hausse de 5,8 % par rapport à fin décembre 2022. Cette évolution résulte principalement des créances compromises en augmentation près de 12 %. Le taux de couverture ressort à 73 %, en légère hausse de 0,5% comparativement à 2022.

Revue analytique au 2021 - 2022

A l'issue de l'exercice 2022, l'encours des créances en souffrance s'affiche à 3 872 MMAD en hausse de 2% par rapport à fin décembre 2021. Cette évolution résulte principalement des créances pré-douteuses et douteuses en augmentation respectivement de 12 % et 28 % entre 2021 et 2022 conjuguée à une baisse des créances compromises de 3 %.

7.4.4 Évolution des dépôts

L'encours des dettes de Crédit du Maroc a évolué comme suit, sur la période considérée :

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Comptes à vue créditeurs	33 202	34 014	2,4%	35 900	5,5%
	% 68,5%	66,4%	-2,1 pts	68,0%	1,6 pt
Comptes d'épargne	9 869	9 888	0,2%	9 990	1,0%
	% 20,4%	19,3%	-1,1 pt	18,9%	-0,4 pt
Dépôts à terme	1 741	3 133	80,0%	4 090	30,6%
	% 3,6%	6,1%	2,5 pts	7,7%	1,6 pt
Autres comptes créditeurs	1 202	1 459	21,4%	1 578	8,2%
	% 2,5%	2,8%	0,4 pt	3,0%	0,1 pt
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	12	15	23,9%	12	-16,1%
	% -	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	58	53	-8,5%	120	127,7%
	% 0,1%	0,1%	-	0,2%	0,1%
Dépôts de la clientèle	46 084	48 562	5,4%	51 691	6,4%
	% 95%	94,7%	-0,3 pt	97,9%	3,2 pt
A vue	328	630	91,9%	752	19,4%
A terme	2 084	2 068	-0,8%	362	-82,5%
Dettes envers les Ets. de crédits et assimilés	2 413	2 698	11,8%	1 113	-58,7%
	% 5%	5,3%	0,3 pt	2,1%	-3,2 pt
Total dettes	48 497	51 259	5,7%	52 804	3,0%

Source : Crédit du Maroc – Comptes sociaux

Revue analytique au 2022 - 2023

Au 31 décembre 2023, Crédit du Maroc affiche une progression des ressources bilan de 3 % (+ 1 545 MDH) par rapport à fin 2022 pour s'établir à 52 804 MDH, profitant de l'orientation positive des ressources à vue. Cette amélioration est principalement attribuable aux éléments combinés suivants :

- la hausse de 6,4 % (+3 129 MDH) des ressources à la clientèle qui se sont établies, à fin décembre 2023, à 51 691 MDH, expliquée par :
 - ✓ l'augmentation des comptes à vue créditeurs (+1 886 MDH), expliquée par les actions lancées par la Banque pour améliorer la collecte;
 - ✓ la hausse de 30,6 % (+ 957 MDH) des dépôts à terme pour s'établir à 4 090 MDH à fin 2023, grâce aux différents challenges commerciaux lancés au cours de l'exercice ;
 - ✓ la progression des « Autres comptes créditeurs » de 8,2 % par rapport à l'exercice 2022, tirée par la hausse des dettes en instances sur moyens de paiements.
- La baisse de l'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés de 58,7 %, passant de 2 689 MDH à 1 113 MDH en 2023, suite au recul des dépôts à terme de plus de 1 706 MDH remplacés par des émissions de certificats de dépôt.

En termes de structure des dépôts de la clientèle, elle présente une prépondérance des comptes à vue créditeurs qui représentent 68 % du total des ressources contre 66,4 % en 2022.

Les comptes d'épargne enregistrent une baisse de 0,4 pt par rapport à l'exercice précédent et représentent 18,9 % de l'encours des ressources.

Les dépôts à terme représentent, pour leur part, 7,7 %, en hausse de 1,6 pts par rapport à fin 2022.

Les ressources non rémunérées ont progressé de 5,5 % et représentent 72,4 % de l'encours global des ressources clientèle.

Quant aux ressources rémunérées, elles affichent une hausse de 8,7 %, tirées par la hausse des comptes de carnet, des comptes à terme et des bons de caisse.

Revue analytique au 2021 - 2022

Au terme de l'exercice 2022, Crédit du Maroc génère des ressources bilan à plus de 51 259 MDH, en hausse de 5,7 % (+2 762 MDH) par rapport à fin décembre 2021. Cette augmentation résulte principalement des effets conjugués suivants :

- Les dettes envers la clientèle se sont établies, à fin décembre 2022, à 48 562 MDH en hausse de 5,4 % (+2 477 MDH) comparativement à 2021. Cette progression s'explique par :
 - ✓ l'augmentation de 2,4 % constatée sur les comptes à vue créditeurs, passant de 33 202 MDH en 2021 à 34 014 MDH en 2022 ;
 - ✓ la hausse de 80 % (+ 1 392 MDH) des dépôts à terme pour s'établir à 3 133 MDH à fin 2022, grâce notamment au lancement des offres à des conditions attractives ;
 - ✓ la progression des « Autres comptes créditeurs » de 21,4 % par rapport à l'exercice 2021 ;
 - ✓ l'accroissement des dettes envers la clientèle sur produits participatifs de 23,9% comparativement à l'exercice 2021.
- Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés présentent une hausse de 11,8 %, expliquée principalement par l'accroissement enregistré au niveau des dettes à vue (+91,9 %). Ces ressources représentent 1,2 % de la structure des dettes, en hausse par rapport à leur niveau de 0,7 % en 2021.

S'agissant de la structure des dépôts de la clientèle, elle fait état de la prédominance des comptes à vue créditeurs qui représentent 66,4 % du total des ressources contre 68,5 % en 2021.

Les comptes d'épargne représentent 19,3 % de l'encours des ressources en baisse de 1,1 pt comparativement à l'exercice précédent.

Pour leur part, les dépôts à terme se situent en 2022 à 6,1 % du total de l'encours des ressources, soit une augmentation de 2,5 pts par rapport à fin 2021.

Les ressources non rémunérées ont évolué de 3,4 % et représentent 73,1 % de l'encours global des ressources clientèle.

Les ressources rémunérées affichent une augmentation de 11 % (+1,3 Mrds DH) et sont marquées par la hausse des comptes à terme.

➤ Répartition des dépôts de la clientèle par secteur d'activité

Par segment de clientèle, la structure des dépôts de Crédit du Maroc a évolué comme suit :

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Secteur public	497	807	62,5%	467	-42,1%
	% 1,1%	1,7%	1,5 pt	0,9%	-0,8 pt
Secteur privé	45 587	47 755	4,8%	51 211	7,2%
	% 98,9%	98,3%	1 pt	99,1%	0,8 pt
Entreprises financières	227	690	>100%	580	-16,0%
	% 0,5%	1,4%	2,88 pt	1,1%	-0,3 pt
Entreprises non financières	10 355	10 683	3,2%	12 230	14,5%
	% 22,5%	22,0%	1 pt	23,7%	1,7 pt
Autre clientèle	35 005	36 382	3,9%	38 401	5,6%
	% 76%	74,9%	1 pt	74,3%	-0,6 pt
Dépôts de la clientèle	46 084	48 562	5,4%	51 678	6,4%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 – 2023

La ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir l'importance du secteur privé qui représente 99 % des dettes clientèle de Crédit du Maroc avec un encours de 51 211 MDH, au 31 décembre 2023.

Dans le détail, le segment « autre clientèle » constitué de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales) affiche un encours en progression de 5,6 % pour s'établir à 38 401 MDH, représentant ainsi 74,3 % du total des dépôts de la clientèle.

Les dépôts des entreprises non financières enregistrent une appréciation de l'ordre de 14,5 %, à 12 230 MDH en 2023. Leur part dans la structure des dépôts s'apprécie de 1,7 point comparativement à 2022.

La contribution des dépôts des entreprises financières reste, quant à elle, non significative à 1,1 % de la collecte clientèle en 2023.

Les dépôts du secteur public ressortent en baisse de 42,1 % par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, leur part ne représente que près de 1 % de l'encours des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2023.

Revue analytique 2021 – 2022

En termes de structure du portefeuille client, la contribution du secteur privé demeure prépondérante à 98,3 % totalisant des dépôts à 47 755 MDH.

La catégorie « Autre clientèle », constituée des comptes chèque et comptes courants créditeurs, des comptes d'épargne et des comptes à terme, ressort à 36 382 MDH en progression de 3,9 % par rapport à 2021.

Sa contribution est prépondérante dans la structure du portefeuille client de Crédit du Maroc avec une part de 74,9 % en 2022, en hausse de 0,99 pt par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts des entreprises non financières augmentent de 3,2 % en 2022, à 10 683 MDH. Leur part dans la structure des dépôts a baissé de 0,98 point comparativement à 2021.

Pour leur part, les dépôts du secteur public enregistrent une augmentation de 62,5 % par rapport à l'exercice précédent expliquée par les mouvements liés aux opérations d'affacturage. Toutefois, leur part ne représente que 1,7 % de la collecte clientèle en 2022.

7.4.5 Évolution des engagements par signature

L'encours des engagements par signature, sur la période 2021-2023, a évolué comme suit :

Montants en MDH	2021	2022 ²⁶	Var.22/21	2023	Var.23/22
Engagements de financement et de garantie donné	12 944	12 396	-4,2%	12 182	-1,7%
Eng. de fin. donnés en faveur de la clientèle	5 425	6 173	13,8%	5 698	-7,7%
Eng. de garantie d'ordre d'EC & assimilés	3 963	2 274	-42,6%	2 293	0,9%
Eng. de garantie d'ordre de la clientèle	3 556	3 949	11,1%	4 190	6,1%
Engagements de financement et de garantie reçus	3 575	3 416	-4,5%	2 998	-12,2%
Engagements de garantie reçus d'EC & assimilés	3 575	3 416	-4,5%	2 998	-12,2%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 - 2023

Au titre de l'exercice 2023, les engagements par signature donnés ressortent en baisse de 1,7 % pour s'établir à près de 12 182 MDH, suite aux éléments conjugués suivants :

- la dépréciation notable des engagements par signature en faveur de la clientèle de l'ordre de 7,7 % (-475 MDH), qui résulte de la diminution des crédits documentaires ;
- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 6,1 % (+ 241 MDH) en lien avec la hausse des cautions sur marchés publics et des cautions pour marchés privés.

Les engagements par signature reçus d'Établissements de Crédit accusent un recul de 12,2 %. Cette évolution est essentiellement liée à la baisse des crédits documentaires des contre-garanties reçues sur crédits (Damane Oxygène).

Revue analytique 2021 - 2022

À l'issue de l'exercice 2022, les engagements par signature donnés affichent une baisse de 4,2 % pour se situer à près de 12 396 MDH suite aux éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 11,1 % (+ 393 MDH) en lien avec la hausse des cautions sur marché public et traites douanières ;
- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 13,8 % (+748 MDH). L'évolution constatée sur ces engagements résulte principalement de l'effet conjugué de la hausse sur les confirmations de crédits et la baisse sur les crédits documentaires ;
- la baisse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 42,6 % (-1,7 Mrds DH), liée à la baisse sur les réémissions de cautions internationales combinée à la baisse des garanties de crédits données d'ordre d'établissement de crédit (essentiellement en lien avec les opérations de forfaiting).

En termes de structure des engagements, les engagements par signature en faveur de la clientèle affichent une part de 81,7 % du total des engagements par signature au titre de l'exercice 2022. Celle des engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers ressort en régression de 12,3 pts par rapport à 2021, à 18,3 %.

A l'issue de l'exercice 2022, l'encours des engagements par signature reçus est à 3 416 MDH, en baisse de 4,5 % par rapport à l'exercice **précédent**. Ces derniers sont constitués exclusivement d'engagements de garantie reçus d'établissement de crédit et assimilés (confirmations crédits import, contre-garanties...).

²⁶ La table de concordance BAM de l'état Hors bilan n'intègre pas les comptes relatifs aux engagements en souffrance au 31/12/2022 comparativement à l'exercice précédent. L'état B18 affiche une ligne dédiée à ce type d'engagements. Suite à la demande des CAC(s) à fin Décembre 2022, seul l'état B18 affiche dorénavant les créances en souffrance dans une ligne distincte.

Section V - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

L'année 2023 a été marquée par une transformation profonde de Crédit du Maroc, avec des changements majeurs dans sa gouvernance et sa stratégie de développement. Cette évolution, fruit d'une réflexion approfondie et d'un engagement fort envers sa mission et ses valeurs, dessine la trajectoire future de Crédit du Maroc.

Dans un secteur financier en mutation constante, Crédit du Maroc se positionne comme une Banque résolument engagée dans son écosystème pour être un opérateur financier responsable qui soutient l'économie, l'entrepreneuriat et l'innovation, et a pour ambition de devenir un acteur reconnu en matière de responsabilité sociétale et de développement durable.

Le détail des informations environnementales et sociales figure dans le rapport ESG de Crédit du Maroc.

1. Démarche RSE

1.1. Stratégie de Responsabilité Sociétale de Crédit du Maroc

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) représente un levier majeur d'amélioration des performances pour Crédit du Maroc.

Pour la Banque, la RSE englobe les critères fondamentaux de responsabilité envers la société et l'environnement, incluant un comportement éthique et transparent. Elle se manifeste par une contribution au développement durable, une prise en compte des attentes des parties prenantes, le respect des lois en vigueur et la conformité aux normes internationales de conduite. Cette approche est intégrée à tous les niveaux de l'organisation.

En effet, la RSE est solidement ancrée dans la culture d'entreprise depuis de nombreuses années, en harmonie avec les valeurs de la Banque. Ainsi, chez Crédit du Maroc, la responsabilité sociétale se manifeste à travers les activités quotidiennes, le modèle de création de valeur et la culture d'entreprise.

A cet égard, une politique RSE a été formalisée en 2018 et constitue la fondation principale de la démarche de la Banque qui entend ainsi jouer pleinement son rôle d'accompagnateur du progrès et contribuer à bâtir une croissance durable et des sociétés plus stables et inclusives. Pour ce faire, Crédit du Maroc s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies, un agenda mondial qui vise l'éradication de la pauvreté et les inégalités à horizon 2030 à travers dix-sept objectifs de développement durable.

1.1.1. Politique RSE de Crédit du Maroc

Crédit du Maroc a entrepris une démarche collaborative en consultant l'ensemble de ses parties prenantes, comprenant ses clients, ses collaborateurs, ses investisseurs, ses sous-traitants, ses partenaires, etc. Cette consultation a permis à la Banque de définir ses priorités en matière de RSE, une initiative portée au plus haut niveau de l'entreprise.

Guidée par sa responsabilité envers le développement durable et son engagement envers un comportement éthique, responsable et transparent, Crédit du Maroc considère l'excellence relationnelle et opérationnelle comme sa raison d'être. Reconnaissant que la confiance des parties prenantes est essentielle à sa performance, la Banque base sa responsabilité sociétale sur trois ambitions RSE "cœur de métier" :

- Favoriser un comportement éthique, responsable et transparent ;
- Viser l'excellence relationnelle et opérationnelle avec les clients et les collaborateurs de la Banque ;
- Hisser le niveau de confiance vis-à-vis des parties prenantes.

Dix-sept enjeux prioritaires directement liés à ses activités servent de socle transversal à ces trois ambitions.

1.1.2. Code de Conduite

Crédit du Maroc a établi en 2023 un nouveau Code de conduite et éthique définissant les principes et valeurs à suivre dans la pratique quotidienne des collaborateurs. Applicable à Crédit du Maroc et ses filiales, ce document guide les actions et comportements envers les clients et toutes les parties prenantes, incluant les collaborateurs, les fournisseurs, les représentants de l'État, les associations, les actionnaires et les investisseurs. Dans ce sens, Crédit du Maroc, s'engage à garantir la cohésion et le bon fonctionnement de ses activités en assurant la cohérence de son développement stratégique.

Le Code de conduite et éthique réaffirme les engagements, l'identité et les valeurs de l'entreprise, ainsi que ses principes d'action. Il détaille également les modalités d'application et offre des exemples concrets. Élaboré de manière collaborative avec les différentes entités de la Banque et en impliquant des experts de diverses directions, ce Code peut être adapté aux spécificités des différentes activités exercées par les métiers du groupe. Au-delà du respect des règles législatives, réglementaires et professionnelles, le Code de conduite et éthique reflète la volonté du groupe Crédit du Maroc d'aller au-delà pour servir au mieux ses clients, toutes ses parties prenantes et la société dans son ensemble.

1.1.3. Politiques socialement responsables

Crédit du Maroc a formalisé depuis plusieurs années des politiques, chartes et processus pour donner vie à sa politique de développement durable. Les politiques et chartes donnent des exemples selon les objectifs du développement durable les plus impactant de l'activité de la Banque :

- Egalité entre les sexes ;
- Travail décent et croissance économique ;
- Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique.

1.2. Stratégie de Responsabilité Sociétale de Crédit du Maroc

Crédit du Maroc a mis en place un système de surveillance et de gestion des risques ainsi qu'un processus de suivi de la performance afin de se conformer aux réglementations environnementales et sociales de plus en plus strictes, ainsi qu'à ses propres engagements volontaires définis dans sa vision et ses orientations stratégiques. Dans cette optique, une approche socialement responsable, a été adoptée en accord avec les objectifs de Développement Durable et favorise le dialogue avec toutes les parties prenantes, tant internes qu'externes.

1.2.1. Gouvernance de la responsabilité sociétale

Crédit du Maroc s'est engagé dans une gouvernance dynamique de sa démarche de responsabilité sociétale, veillant à prendre en compte les différents enjeux à toutes les étapes de leur évolution. Pour ce faire, la Banque a mis en place un Comité RSE, sous la Présidence du Président du Directoire avec la participation des différentes entités internes impliquées dans la mise en œuvre des engagements RSE. Ce Comité se réunit de manière trimestrielle pour suivre de près le pilotage de la stratégie RSE. Il procède à une évaluation approfondie des actions déjà entreprises, identifie les opportunités d'amélioration et veille à maintenir la cohérence et la pertinence des engagements pris par l'entreprise en matière de responsabilité sociétale. Le Comité examine également les éventuels défis rencontrés et explore les moyens de les surmonter de manière proactive.

Parallèlement, afin d'assurer une mise en œuvre opérationnelle efficace de la stratégie RSE, la fonction RSE, à travers son Directeur RSE, a été instituée rattachée au Secrétariat Général de la Banque. Cette fonction est chargée de suivre de près le déploiement opérationnel de la stratégie RSE et de dynamiser la démarche auprès de l'ensemble des collaborateurs. Elle coordonne les différentes initiatives RSE et travaille en étroite collaboration avec les départements opérationnels pour garantir une intégration harmonieuse des pratiques responsables dans toutes les activités de l'entreprise.

Ainsi, grâce à cette gouvernance proactive de la responsabilité sociétale, Crédit du Maroc s'engage à adopter une approche responsable et cohérente dans l'ensemble de ses activités, contribuant de manière positive au développement économique, social et environnemental de la Banque et de la société dans son ensemble.

1.2.2. Dialogue avec les parties prenantes

Au cœur de son engagement en matière de responsabilité sociétale, Crédit du Maroc favorise une communication régulière et transparente avec ses parties prenantes. Ces dernières sont sélectionnées en fonction de l'importance de leurs attentes à l'égard de la Banque. Cette étape revêt une importance capitale dans l'analyse de la matérialité de la Banque car elle permet d'adopter une approche proactive et attentive envers ces parties prenantes.

Crédit du Maroc a identifié six principales catégories de parties prenantes : les collaborateurs, les actionnaires, les clients, la société civile, les fournisseurs et partenaires et les instances de régulation et la sphère financière, chacune ayant des attentes spécifiques et des canaux de communication et de dialogue dédiés, constituant ainsi l'environnement interne et externe de la banque.

Le site web de Crédit du Maroc est mis à jour pour communiquer toutes les informations pertinentes aux différentes parties prenantes.

1.2.3. Dispositif de gestion des risques

Un dispositif rigoureux est instauré pour gérer les risques conformément aux réglementations de Bank Al-Maghrib et aux normes internationales les plus élevées. Ce dispositif vise trois objectifs principaux :

- assurer la conformité aux réglementations en vigueur ;
- piloter les risques en assurant un suivi adéquat et une gestion efficace des risques ;
- promouvoir l'excellence opérationnelle pour atteindre les objectifs fixés et garantir la pérennité du groupe.

Ce dispositif a pour mission de fournir à l'organe de direction de la Banque l'assurance que toutes ses activités sont menées dans des conditions de sécurité acceptables. La Direction de la Gestion Globale des Risques, totalement indépendante des activités opérationnelles, accompagne les métiers dans l'élaboration des cartographies des risques, la mise en place de contrôles et organise des contrôles de second niveau pour assurer une vision globale de la qualité de l'exécution de toutes les activités de la Banque.

En cohérence avec ses ambitions, Crédit du Maroc utilise sa performance en responsabilité sociétale comme levier de maîtrise des risques, en particulier en ce qui concerne les risques climatiques et de conformité et initie des projets d'amélioration dans ces domaines.

2. Engagement sociétal

Dans son engagement continu en tant qu'acteur économique et social responsable, Crédit du Maroc a poursuivi en 2023 ses initiatives dans les domaines de l'inclusion sociale, économique et culturelle, ainsi que l'amélioration continue de son approche en matière d'achats responsables.

À travers la Fondation Crédit du Maroc, la Banque concrétise sa mission citoyenne en développant des actions significatives pour favoriser l'accès à l'éducation, encourager l'entrepreneuriat social et promouvoir l'autonomisation des femmes.

Parallèlement, Crédit du Maroc s'inscrit dans une démarche d'excellence relationnelle vis-à-vis de ses fournisseurs en intégrant des pratiques et des démarches aussi bien exigeantes que transparentes.

2.1. Fondation Crédit du Maroc

La création de la Fondation Crédit du Maroc en 2017 avait marqué une étape significative dans l'engagement sociétal de Crédit du Maroc. En créant une entité distincte et identifiable, la Banque a institutionnalisé ses engagements en les ancrant dans des initiatives durables en accord avec ses valeurs.

La Fondation poursuit, en 2023, sa mission de générer un impact positif et durable sur la communauté en concevant et en développant des actions solides et à long terme en collaboration avec les acteurs clés de la société marocaine. Cet impact se construit également avec la participation active des collaborateurs de la Banque dans les actions soutenues et les initiatives citoyennes organisées.

La Fondation Crédit du Maroc donne du sens aux réalisations de la Banque en tant qu'entreprise responsable et banque citoyenne, tout en offrant un cadre structuré pour orienter les actions de mécénat.

Crédit du Maroc s'engage de manière significative en faveur de l'inclusion sociale et économique, notamment dans le domaine de l'éducation et de l'entrepreneuriat. Il multiplie les initiatives visant à faciliter l'accès à l'éducation pour tous, avec un accent particulier sur l'inclusion à travers des programmes tels que la rentrée scolaire, l'entrepreneuriat social et l'autonomisation des femmes. A ce titre, Crédit du Maroc a lancé en 2023 un nouveau programme en partenariat avec la Fondation Jadara intitulé « Bourses de Mérite Crédit du Maroc by Jadara Foundation ». L'objectif de ce programme novateur est de soutenir des étudiants bacheliers méritants, confrontés à des difficultés sociales et/ou financières, en leur offrant la possibilité de bénéficier d'une formation de qualité accompagnée d'un soutien pédagogique approprié.

En 2023, la Fondation Crédit du Maroc renouvelle son soutien financier aux programmes « khatwa » englobant l'information, l'accompagnement et la formation des porteurs de projets, entrepreneurs et TPE, et « Sayidati Lmoukawila », programme national visant la sensibilisation, la formation et l'aide au financement des femmes porteuses de projets.

Enfin, Crédit du Maroc a lancé, comme chaque année, la campagne " Ftourlikoum " qui vise à soutenir les familles en situation de précarité pendant le mois sacré de Ramadan.

2.2. Actions menées en collaboration avec le Groupe Holmarcom

Soucieux de sa responsabilité envers la société, le Groupe Holmarcom a mené plusieurs initiatives notamment face au séisme d'Al Haouz survenu au Maroc en septembre 2023, par la mise en place d'un dispositif de collecte de dons en nature, pour l'ensemble des collaborateurs de ses filiales, dont Crédit du Maroc. L'objectif ayant été de faciliter la collecte et l'acheminement des dons aux zones sinistrées, en collaboration avec la Fondation du Groupe et les autorités compétentes de la région, avec une volonté d'apporter un soutien concret aux populations affectées par ce triste événement.

Dans le cadre du WeXchange Forum du 17 octobre 2023, la Fondation Abdelkader Bensalah a rassemblé cette année les leaders du développement, les agents du changement et les innovateurs sociaux dont l'objectif est de créer un avenir plus inclusif pour le Maroc, autour du thème " L'innovation sociale en mouvement : des réponses durables aux défis sociaux du Maroc ".

Dans le cadre de cette édition, la Fondation Abdelkader Bensalah a inauguré les Moroccan Social Innovation Awards (MSIA - 2023), une initiative visant à saluer les efforts des projets à fort impact social lancés sur le territoire marocain et à contribuer ainsi à la résolution des défis sociaux de l'éducation, la santé, l'inclusion, la culture et l'environnement.

2.3. Engagement envers les clients et fournisseurs

2.3.1. Protection des données à caractère personnel des clients

Le respect des règles de protection des données à caractère personnel est un enjeu majeur. Conformément aux dispositions de la loi 09-08 relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, une politique dédiée à la protection des données à caractère personnel a été mise en place. L'objectif de cette politique est d'informer, de façon transparente, sur les traitements opérés au niveau des données à caractère personnel au sein de la Banque et de ses filiales et ce dans la limite des finalités autorisées et dans le respect des droits des personnes concernées (clients, prospects, prestataires, fournisseurs, collaborateurs...).

A ce titre, des mesures rigoureuses sont prises pour la mise en œuvre de cette politique notamment les finalités de traitement des données, la durée de leur conservation et les droits des individus concernés.

Les exercices de droit d'information, d'accès, de rectification et d'opposition sont réacheminés dans le cadre du processus des réclamations et sont traités scrupuleusement par la Direction de la Conformité.

Crédit du Maroc a rendu cet engagement visible sur son Intranet, ainsi qu'au niveau des mentions légales et dans la rubrique liée à l'éthique et à la conformité de son site institutionnel.

Par ailleurs, la Direction de la Conformité joue un rôle pivot en conseillant et en assistant toutes les entités et filiales sur les questions liées à la protection des données. Elle instaure une culture de vigilance et d'efficacité garantissant le respect des normes les plus strictes liées à cette thématique.

Crédit du Maroc intègre également le principe de " Privacy by Design ", conformément aux instructions du règlement général de protection des données. Cette approche place la protection des données au cœur de chaque processus, depuis leur conception initiale jusqu'à leur mise en œuvre.

Dans la continuité des efforts déployés par la Banque à ce sujet, celle-ci a procédé d'une part à une identification de ses risques d'exposition en mettant en place un inventaire des risques dont certains sont liés à la protection des données à caractère personnel et d'autre part, à l'élaboration d'une procédure de droit d'alerte à destination des collaborateurs pour la remontée des cas suspects.

2.3.2. Achats responsables, affirmation des engagements RSE dans la chaîne de valeur

Dans le cadre de ses démarches de banque citoyenne, Crédit du Maroc aligne aussi bien ses achats que les critères de sélection de ses fournisseurs aux normes de responsabilité sociétale et environnementale internationales. Acheter responsable relève, dans la vision de Crédit du Maroc, d'une volonté de construire avec ses fournisseurs et sous-traitants une adhésion commune aux principes de la RSE.

Désormais, les consultations et appels d'offres fournisseurs incluent systématiquement un dispositif de scoring de la Responsabilité Sociétale des Entreprises basé sur un questionnaire, permettant d'intégrer une évaluation RSE approfondie dans la grille de notation. Ainsi, le respect des exigences RSE devient un critère de sélection et d'évaluation des fournisseurs.

3. Engagement environnemental

Crédit du Maroc est engagé depuis plusieurs années dans la transition énergétique et les initiatives écologiques : la réduction de l'empreinte environnementale de la Banque a été de 16 % entre 2018 et 2020. A travers ses partenariats avec des banques multilatérales, réseaux d'influence, cabinets de diagnostic et de conseil locaux et énergéticiens, les efforts sur l'aspect environnement se poursuivent en 2023.

3.1. Les Arènes, le nouveau siège de Crédit du Maroc

Le 24 mars 2023, "Les Arènes" a ouvert ses portes pour accueillir les collaborateurs au 201, boulevard d'Anfa. La préoccupation environnementale a été au cœur de ce projet, notamment avec l'emploi de matériaux et équipements répondant aux exigences environnementales et privilégiant le confort et le bien-être des utilisateurs de ce nouveau siège.

Pour intégrer Les Arènes de manière durable dans l'environnement urbain du grand Casablanca, une attention particulière a été accordée à sa conception paysagère le plaçant ainsi comme site de référence environnemental du quartier. Le bâtiment allie qualité de vie et responsabilité, offre une haute protection thermo-acoustique, un éclairage naturel dans la majorité des espaces et une gestion énergétique efficace.

La signature architecturale du siège repose sur la création des caissons végétalisés en façade et des jardinières en terrasses, créant ainsi des jardins visibles depuis l'un des plus importants boulevards de Casablanca. Sur une superficie totale de 13 000 m², le siège dispose de 1 000 m² d'espaces verts.

Ce bâtiment, certifié HQE (Haute Qualité Environnementale) - niveau exceptionnel - offre une multitude d'espaces collaboratifs et d'espaces de convivialité, visant à promouvoir la synergie entre l'ensemble des métiers de la Banque, tout en respectant l'environnement.

Les matériaux utilisés (peinture, vernis, ...) sont également à faibles émissions de substances polluantes ou nocives, préservant ainsi, à la fois, la santé des collaborateurs et l'environnement.

Le nouveau siège social " Les Arènes " est en cours de certification WELL. Un outil de suivi et de gestion des performances liées aux exigences de cette certification a été mis en place par la Banque

3.2. Gestion des ressources

▪ **Optimisation de la consommation d'énergie**

Crédit du Maroc a poursuivi la mise en place des actions en faveur de l'optimisation de la consommation d'énergie à travers plusieurs actions telles que notamment

- le déploiement, depuis 2018, du remplacement de l'ensemble des enseignes des agences bancaires par des lampes à basse consommation ;
- la généralisation de l'éclairage en LED au niveau des agences ;
- la sensibilisation, en continu, des salariés afin de mieux gérer leurs consommations d'eau et d'énergie.

▪ **Protection de la ressource de l'eau**

Dans la continuité des efforts de la Banque pour préserver l'environnement, plusieurs actions ont été mises en place en vue de réduire la consommation d'eau. Il s'agit notamment de :

- la réduction du temps d'utilisation d'eau par le déploiement de solutions innovantes telles que robinetterie à fermeture automatique, etc. ;
- la remontée de toute fuite d'eau aux services concernés pour limiter le gaspillage de cette ressource.

▪ **Consommation responsable du papier**

En tant qu'entreprise de services, le papier est considéré comme le premier consommable utilisé et le premier déchet généré par la Banque. Au-delà de l'enjeu économique significatif qu'il présente, il est appréhendé comme un impact environnemental sensible. Dans cette optique, une politique d'impression a été formalisée pour donner un cadre d'actions en vue de limiter le recours au papier. Parmi les actions environnementales réalisées en 2023 :

- la mise en place d'un système d'agrégation des demandes d'approvisionnement du papier par direction au niveau du siège de la Banque ;
- la mutualisation des imprimantes par zone au niveau du siège Les Arènes ;
- la rationalisation des demandes de papier du réseau pour réduire la consommation des agences ;
- le développement de systèmes de validations interservices par mail en lieu et place de formulaires en papier.

▪ **Les déchets, une gestion au quotidien**

Crédit du Maroc veille à minimiser son impact sur l'environnement notamment par une gestion optimale des déchets à travers des partenariats ciblés, tels que les prestataires de nettoyage du siège, du réseau et des différents bâtiments centraux. Plusieurs actions visant l'amélioration de la gestion des déchets ont été mises en place telles que :

- la sensibilisation des collaborateurs et prestataires au respect des règles de tri à travers des guides dédiés et le traitement des déchets dans les filières adaptées.
- l'organisation de journées de cleaning au niveau de tous les sites centraux pour évacuer les archives à détruire
- la réduction des déchets au niveau du siège Les Arènes par la restriction des zones d'archivage et mise en place de solution d'archivage électronique

Sur l'année 2023, les principales réalisations en matière de gestion des ressources sont déclinées comme suit :

Au niveau du siège les Arènes :

- Plus de 62 % de la façade du bâtiment est vitrée permettant un haut niveau d'éclairage naturel ;
- Une isolation thermique grâce au double vitrage ;
- Une gestion efficace de l'éclairage avec notamment des détecteurs de présence et de luminosité ;
- Un regroupement des équipements dispensateurs de chaleur dans des zones spécifiques : imprimantes, locaux techniques ;
- Une réduction drastique de la consommation de papier avec un objectif 0 papier ;
- Des locaux déchets disposant des conditions d'hygiène nécessaires : revêtements des sols et murs, présence d'extraction VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) ;
- Un recyclage des déchets cuisine ;
- Des tris sélectifs non prévus actuellement au Maroc.

Au niveau des agences :

- Une étude en cours sur l'utilisation de l'énergie solaire pour éclairer les façades des agences ;
- Une réduction de la consommation de papier grâce à la dématérialisation ;
- L'adoption de l'affichage numérique, plus écologique que les affiches papier.

Principaux indicateurs environnementaux

Éléments de consommation	2021	2022	2023
Eau en m ³	24 257	22 813	30 246
Électricité en MWh	6 509,77	4 548,021	5 801,3
Déplacements en KM	369 450	469 817	162 232
Papier en tonnes	166,73	169,98	161
Litige et/ou poursuite environnemental	0	0	0

3.3. Financements verts

Le changement climatique figurant parmi les enjeux les plus urgents de notre époque, ce qui rend essentiel la prise des mesures immédiates pour en atténuer les effets et s'y adapter. Ceci exigera, notamment, des efforts considérables en matière de financement relatif au climat dans les secteurs publics et privés.

Crédit du Maroc continue ainsi à œuvrer pour faciliter la transition vers une économie plus verte et à faire la promotion d'une croissance économique durable. A ce titre, la Banque poursuit sa mobilisation en faveur de la transition énergétique et continue de mobiliser des fonds pour les financements liés aux enjeux climatiques d'ici 2030.

Pour ce faire, Crédit du Maroc a défini quatre axes figurant dans sa politique en matière de finance verte :

- Accroître le soutien de la Banque au secteur des énergies renouvelables : accompagner les entreprises et les développeurs pour répondre à l'ambition nationale d'atteindre un objectif de 52 % de production d'électricité renouvelable d'ici 2030 ;
- Augmenter la part des crédits finances vertes : constituer un portefeuille de projets de financement vert ;
- Promouvoir la culture du développement durable : sensibiliser et influencer les acteurs économiques et les acteurs internes à la banque aux préoccupations liées aux développement durable ;
- Se conformer aux exigences réglementaires relatives à l'environnement.

Au cours des dernières années, Crédit du Maroc a accompagné plusieurs de ses clients dans leur transition vers une économie bas carbone. Cet accompagnement s'est fait en partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), à travers ses programmes donnant accès à des subventions et à une assistance technique.

Il s'est matérialisé par des financements totalisant plus de 300 MDH et a concerné, principalement, des entreprises de tailles moyennes.

Par ailleurs, Crédit du Maroc poursuit sa contribution à l'atteinte de l'objectif national de production d'électricité issue du renouvelable, lequel est fixé à 52 % d'ici 2023. La Banque a ainsi financé plusieurs projets, dont la participation à la construction du parc éolien de Oualidia, ou encore au financement de plusieurs microcentrales solaires installées sur des sites d'industriels.

Enfin, Crédit du Maroc agit auprès des agriculteurs et finance les équipements permettant le pompage de l'eau avec de l'énergie solaire en remplacement du gaz butane.

4. Capital humain

Au sein de Crédit du Maroc, la gestion du capital humain constitue un pilier fondamental de la stratégie organisationnelle. Ancrée dans une politique de Ressources Humaines responsable, proactive et ambitieuse, la Banque s'engage résolument à placer ses collaborateurs au cœur de ses préoccupations.

Cette démarche intègre des initiatives variées, allant de la promotion de la diversité et de l'inclusion à la mise en place de politiques favorisant l'équité et la parité. À travers des projets de transformation, des programmes de formation novateurs, une digitalisation de plus en plus accrue des processus et une attention particulière à l'insertion des jeunes et à l'inclusion des catégories fragiles, Crédit du Maroc aspire à développer le potentiel de ses équipes tout en tenant compte des aspects RSE dans la gestion du Capital Humain.

4.1. Politique des Ressources Humaines

En 2023, Crédit du Maroc poursuit sa transformation grâce à un projet stratégique plaçant les collaborateurs comme le principal moteur de réalisation des orientations stratégiques établies. Cette réalisation a été possible grâce à l'implication dynamique des parties prenantes internes de la Banque, démontrant agilité et engagement, soutenue par une politique des Ressources Humaines responsable, proactive et ambitieuse.

La Banque ambitionne toujours d'être une référence en tant qu'employeur responsable. Elle promeut à ce titre un environnement de travail qui conjugue performance et convivialité. Les collaborateurs sont encouragés à agir avec responsabilité, dans un cadre éthique rigoureux et partagé par tous.

La politique des Ressources Humaines positionne les collaborateurs comme des partenaires, avec un engagement de la Banque à leur fournir les moyens nécessaires pour favoriser un développement constant, à la fois sur le plan personnel et professionnel.

L'objectif ultime de cette politique est d'attirer et de fidéliser les talents et de répondre au mieux aux attentes des nouvelles générations et des collaborateurs au regard des transformations que connaît le secteur bancaire au Maroc. L'enjeu principal est d'offrir aux collaborateurs les opportunités pour se développer, se réaliser professionnellement, participer à une ambition commune pour un monde responsable et relever des défis technologiques de plus en plus importants.

Afin de décliner la politique des Ressources Humaines, plusieurs politiques ont été formalisées pour mettre en exergue l'engagement de la Banque et affirmer cette volonté d'employeur responsable (politique recrutement externe, politique Parité, politique d'accompagnement de carrière... A travers ces politiques, Crédit du Maroc s'est donné comme mission d'offrir à ses collaborateurs un cadre de travail au sein duquel chacun pourra s'épanouir.

Le déménagement de la Banque vers son nouveau siège, Les Arènes, en 2023, s'aligne parfaitement avec cette mission, renforçant son engagement à travers un espace de travail novateur qui intègre plusieurs dimensions liées à la responsabilité sociale des entreprises, dont l'ergonomie de travail.

De même, la gouvernance de la fonction RH a permis de répondre aux besoins de tous les collaborateurs à l'échelle nationale via les gestionnaires RH qui assurent une proximité de la fonction RH dans les régions du Royaume.

Le Digital est au cœur de la transformation de la Banque. Cela se traduit également au niveau du projet Humain au travers des nombreuses actions de digitalisation de la fonction RH dans le but d'offrir une expérience collaborateur fluide et optimale.

En 2023, la Direction RH a poursuivi son engagement envers l'innovation, par la mise en place réussie de nouveaux outils de gestion RH pour le recrutement interne et externe, ainsi que pour l'évaluation annuelle des collaborateurs. Parallèlement, l'outil de gestion de carrière a été digitalisé, consolidant l'ensemble de ces processus au sein d'une seule plateforme intégrée " My Talent ", lancée le 12 décembre 2022.

Crédit du Maroc a poursuivi ses efforts d'innovation et a lancé également une plateforme digitalisée de traitement et de gestion des notes de frais dite « MyExpenses ».

Les piliers de la politique des Ressources humaines se déclinent comme suit :

4.1.1. Recrutement, un levier de transformation

La réussite des projets de transformation de Crédit du Maroc est étroitement liée aux plans de recrutement annuels, lesquels sont élaborés en réponse à l'identification des besoins stratégiques de la Banque. A cet effet, selon les besoins et postes vacants, l'équipe RH procède à la publication des offres d'emploi en interne via la plateforme " MyTalent", puis en externe. Un dispositif qui permet de rendre les besoins en recrutement visibles et de faciliter les transferts.

Attirer les talents dont la Banque a besoin est un des facteurs clés pour la conduite du projet d'entreprise. Pour maîtriser cet enjeu, Crédit du Maroc s'appuie sur une gestion adaptée des recrutements et des départs de la Banque. Ainsi, le processus de recrutement suit un enchaînement d'étapes issues des bonnes pratiques RH pour garantir une performance en lien avec les objectifs escomptés. Les équipes en charge du recrutement veillent à suivre ces procédures et à associer les experts métiers en tant que référents pour mieux apprécier les candidats dans une logique objective. Les entretiens de recrutement sont complétés par des tests pour identifier les candidats à fort potentiel. Enfin, en vue d'améliorer l'expérience du candidat, des feedbacks sont adressés aux candidats afin de les tenir informés du statut de leur candidature.

Crédit du Maroc a déployé des efforts significatifs en 2023 afin de favoriser l'inclusion des jeunes, en établissant des partenariats avec diverses écoles et en participant activement à des forums de recrutement des jeunes lauréats, créant ainsi un vivier dynamique de jeunes candidats fraîchement diplômés.

En 2023, la Banque a accueilli 26 stagiaires PFE, ainsi que 153 nouveaux lauréats issus de grandes écoles pour des contrats en CDI, témoignant ainsi de son engagement envers le développement des compétences des jeunes générations et renforçant ainsi sa position en tant qu'acteur dans le soutien et la promotion de l'éducation supérieure.

Crédit du Maroc a également introduit les "Onboarding Days", un événement d'accueil organisé tous les mois pour l'accueil et l'insertion des nouvelles recrues. L'objectif principal de cette initiative est d'assurer une immersion réussie au sein de la Banque.

4.1.2. Rémunération responsable

L'objectif de la politique de rémunération est de concilier entre les exigences d'un marché toujours plus compétitif et les attentes légitimes des collaborateurs, afin que la Banque puisse porter au plus haut niveau les valeurs d'équité, de transparence et d'utilité qui contribuent à bâtir son succès et sa réputation.

La rémunération des collaborateurs évolue en permanence dans le respect des conditions du marché local, de l'équité interne, des dispositions de la convention collective des banques et de celles du Code du travail.

4.1.3. Formation et développement des compétences, des outils pour fidéliser les collaborateurs

Le maintien de l'employabilité des collaborateurs sur le long terme est l'un des enjeux du projet stratégique Humain de la Banque. Pour garantir une transition fluide dans cette transformation, la Banque a pris l'initiative d'investir dans le développement des collaborateurs. Cette approche inclut un accompagnement individuel et une politique de formation adaptée, poursuivant un double objectif : faciliter l'acquisition de compétences pour accompagner l'évolution des métiers et des technologies, tout en contribuant au maintien de l'employabilité des collaborateurs à long terme.

L'Université du Crédit du Maroc utilise une plateforme digitale déployée depuis 2021 pour recenser les besoins en formation des collaborateurs. Cette plateforme permet aux employés d'exprimer leurs besoins directement depuis leur espace RH en ligne. En plus de cette démarche, les besoins sont également recueillis lors des entretiens annuels d'évaluation sur la plateforme MyTalent. Ces informations sont ensuite compilées pour établir le plan de formation biannuel.

L'Université Crédit du Maroc propose une variété de formations couvrant toutes les composantes métiers de la Banque, ainsi que des domaines tels que le leadership, le management, les langues et la transformation digitale. Grâce à une capacité d'accueil étendue, elle est en mesure de répondre aux besoins de toutes les équipes de la Banque. Des partenariats ont été réalisés en ce sens avec des organismes externes de renom, notamment l'Université Internationale de Rabat (UIR), l'ISCAE et l'Ecole Centrale.

L'année 2023 a été marquée par le lancement de deux nouvelles promotions du cycle « Excellence pro » en collaboration avec l'UIR. Ce programme de formation certifiant vise à accompagner les cadres de la banque à développer leurs connaissances et compétences en matière de gestion et développement de la clientèle des professionnels et TPE. Plus de 80 collaborateurs ont pu bénéficier de ce programme.

La Banque a également doublé le nombre d'inscriptions au Master Bancaire qui est passé à 24 en 2023 contre 12 en 2022, un programme diplômant réalisé avec l'UIR qui a pour but de faciliter l'accès à des postes de responsabilité à la population bénéficiaire. L'objectif étant de fournir des opportunités d'évolution plus attractives, en particulier vers des postes de management, pour les collaborateurs qui n'ont pas eu l'occasion d'accéder à des programmes de master au cours de leur parcours académique antérieur.

4.1.4. Gestion de carrière, un levier important pour fidéliser et accompagner les talents

Une politique d'accompagnement de carrière a été formalisée pour préciser le rôle du collaborateur, du manager et du Gestionnaire RH, puis a établi un référentiel des métiers et compétences a été établi pour favoriser le développement individuel et la mobilité interne. Cette politique est accessible aux collaborateurs via l'intranet et est également présentée aux candidats lors des forums de recrutement grâce à la participation active des équipes de développement RH.

Chaque année, Crédit du Maroc conduit l'entretien annuel d'évaluation ainsi que les cycles de gestion de la performance et des potentiels, du développement des talents, des structures organisationnelles et des plans de successions à travers la "people review". Le processus est conçu pour identifier et gérer la performance individuelle et collective, aider le développement personnel, détecter les hauts potentiels et les collaborateurs ayant des activités-clés, établir et diffuser des viviers de talents pour les postes et les fonctions clés.

4.1.5. Santé, sécurité et qualité de vie au travail

Les moyens nécessaires sont mis en œuvre pour garantir des conditions de travail optimales pour préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs dans tous les postes de travail (siège, bâtiments centraux et sites régionaux, agences). Des actions de prévention (communication, formation, sensibilisation), en particulier sur la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail, sont lancées auprès des managers et des collaborateurs.

Le responsable de Sécurité-Sûreté-Hygiène et Environnement, rattaché au Directeur de l'Immobilier et du Facility Management, est en charge du déploiement de l'engagement de la Banque. D'autres départements et directions sont également impliqués notamment la DRH, les contrôles permanents et les risques opérationnels. Pour les régions, le suivi est assuré par les Responsables Administratifs Régionaux.

Afin de structurer la démarche santé, sécurité et qualité de vie au travail, une évaluation des risques

professionnels est effectuée pour chaque poste de travail et pour chaque site de la Banque. Dans ce cadre, une cartographie des risques est établie et actualisée tous les ans lors du rapport médical annuel et donne lieu à un plan d'actions annuel central puis régional en fonction des risques recensés. Chaque année, des actions préventives sont déployées notamment en lien avec la médecine du travail et le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) en réponse aux demandes des collaborateurs, telles que les campagnes de dépistage et les actions de sensibilisation sur des thématiques spécifiques. Parmi les actions réalisées depuis 2019 : la mise en place d'une cellule d'écoute psychologique pour l'accompagnement des collaborateurs en partenariat avec le Centre International de Psychologie du Travail. Cette cellule vise à accompagner, dans le respect de la confidentialité, les collaborateurs qui le souhaitent, à travers des consultations téléphoniques menées par des psychologues confirmés.

4.1.6. Respect des droits humains, diversité et inclusion

Crédit du Maroc s'engage à garantir la liberté syndicale et à développer des échanges avec les instances représentatives des collaborateurs.

La Banque veille à promouvoir une culture d'entreprise inclusive et un environnement propice à l'expression et au développement du potentiel de tous.

Une attention particulière est portée en faveur de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et de la non-discrimination à l'égard des personnes en situation de handicap et de leur insertion professionnelle.

Le principe de la non-discrimination est clairement affiché. Toute discrimination basée sur le sexe, l'âge, le handicap, la religion, l'apparence physique, l'ascendance familiale ou sociale, l'état de santé, l'orientation, l'origine régionale, les opinions politiques et l'appartenance syndicale est interdite. Ce principe est au socle de la politique de Gestion des Ressources Humaines et régit tous les processus et procédures de recrutement, formation, gestion de carrière des collaborateurs jusqu'aux systèmes de rémunération et avantages sociaux. En rendant l'environnement de travail attractif et accessible à une population diverse, Crédit du Maroc crée des conditions plus propices à l'innovation à l'égard de ses équipes.

- ***Insertion professionnelle et emploi des personnes en situation de handicap***

La non-discrimination et l'insertion professionnelles des personnes en situation de vulnérabilité telle que le handicap est un principe que la Banque veille à respecter et à promouvoir dans ses activités. De ce fait, l'accessibilité des locaux de la Banque aux personnes en situation de handicap est systématiquement intégrée dans la conception des nouvelles agences avec l'aménagement des anciennes agences. Par ailleurs, afin de favoriser leur insertion professionnelle et leur permettre d'exercer leur activité, Crédit du Maroc met en place les mesures nécessaires en vue de réadapter les conditions de travail au profit des collaborateurs en situation de handicap. Une cartographie des postes pouvant être occupées par les personnes en situation de handicap a été partagée avec les acteurs du recrutement, en accord avec la médecine du travail.

- ***Promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes***

Dans le cadre de sa démarche RSE, Crédit du Maroc s'engage à favoriser l'égalité femme / homme et garantir une justice sociale entre toutes ses collaboratrices et collaborateurs.

La Banque œuvre également au renforcement des dispositifs en vue d'inciter l'ensemble des collaborateurs à s'interdire tout agissement comportant un jugement ou discrimination, harcèlement ou stéréotypes portant atteinte à la dignité de la femme sur les volets suivants : le recrutement, la gestion de carrières et développement de compétences, l'accompagnement des congés maternité, la rémunération...

4.2. Évolution des effectifs de Crédit du Maroc

L'évolution récente des effectifs du groupe Crédit du Maroc se présente comme suit :

En nombre de personnes	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Banque*	2 425	2 407	-0,74%	2 355	-2,16%
Siège	923	946	2,49%	936	-1,06%
Réseau	1 502	1 461	-2,73%	1 419	-2,86%
Filiales	46	40	-13,04%	43	7,50%
Total	2 471	2 447	-0,97%	2 398	-2,00%

Source : Crédit du Maroc

*y compris les ANAPEC pour les exercices 2022 et 2023

Revue analytique 2022 – 2023

A fin décembre 2023, l'effectif global du groupe Crédit du Maroc s'établit à 2 398 collaborateurs pour l'ensemble du groupe (2 355 collaborateurs pour Crédit du Maroc et 43 pour les filiales), en baisse de 2% par rapport au 31 décembre 2022.

Cette diminution est principalement due à la baisse de l'effectif au niveau du réseau de la banque (-42 collaborateurs) pour atteindre 1 419 collaborateurs en 2023.

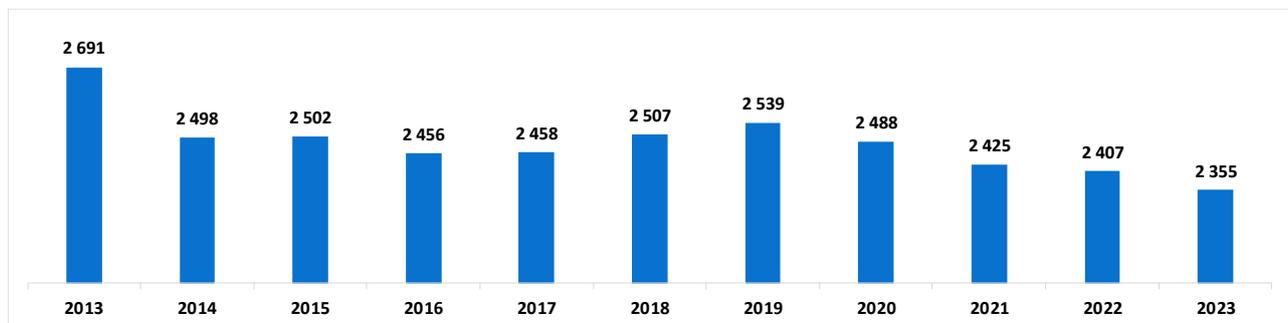
Revue analytique 2021 – 2022

A fin décembre 2022, l'effectif global du groupe Crédit du Maroc ressort à 2 447 collaborateurs pour l'ensemble du groupe (2 403 collaborateurs pour Crédit du Maroc, hors effectif ANAPEC²⁷ et 40 pour les filiales), en baisse de -0,97 % par rapport au 31 décembre 2021.

Cette diminution est principalement due à la baisse de l'effectif au niveau du réseau de la banque pour atteindre 1 461 collaborateurs en 2022.

Quant aux filiales, l'effectif a diminué de 6 collaborateurs entre décembre 2021 et décembre 2022.

Évolution de l'effectif de Crédit du Maroc depuis 2013 (hors filiales)



Source : Crédit du Maroc

²⁷ L'effectif ANAPEC s'élève à 4 collaborateurs au 31.12.2022.

➤ Répartition des effectifs par catégorie et par genre

L'évolution de la structure des effectifs, sur la période 2021 – 2023 se présente comme suit :

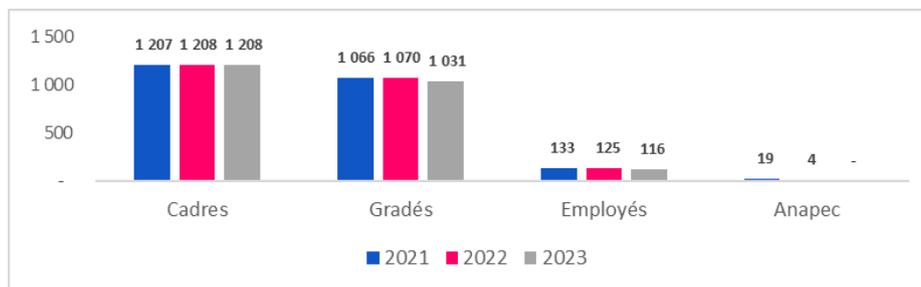
En nombre de personnes	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Effectif permanent*	2 425	2 407	-0,74%	2 355	-2,16%
Directeurs	110	112	1,82%	117	4,46%
<i>Homme</i>	73	74	1,37%	76	2,70%
<i>Femme</i>	37	38	2,70%	41	7,89%
Cadres	1 097	1 096	-0,09%	1 091	-0,46%
<i>Homme</i>	658	652	-0,91%	643	-1,38%
<i>Femme</i>	439	444	1,14%	448	0,90%
Non cadres	1 218	1 199	-1,56%	1 147	-4,34%
<i>Homme</i>	631	602	-4,60%	552	-8,31%
<i>Femme</i>	587	597	1,70%	595	-0,34%

Source : Crédit du Maroc

*Y compris les ANAPEC

En 2023, l'effectif global de Crédit du Maroc est composé de 51,3% de cadres dont la part se consolide dans le total des effectifs de la banque.

La catégorie des non-cadres est composée de gradés, d'employés et ANAPEC, dont l'évolution se présente comme suit :



Source : Crédit du Maroc – Rapport ESG

➤ Répartition des effectifs par contrat de travail

Le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDI en 2023 a atteint 2 355 contrats contre 2 403 contrats en 2022.

Données sociales	2021	2022	2023
Part des CDI	2 406	2 403	2 355
Nombre total des employés Hommes avec contrat CDI	1 356	1 326	1 271
Nombre total des employées Femmes avec contrat CDI	1 050	1 077	1 084
Part des CDD	19	4	0
Nombre total des employés Hommes avec contrat CDD	6	2	-
Nombre total des employées Femmes avec contrat CDD	13	2	-

Source : Crédit du Maroc

➤ Évolution de la structure de l'effectif

La politique de recrutement adoptée par Crédit du Maroc s'inscrit dans la continuité de la stratégie des ressources humaines de la banque. Les priorités portent d'une part sur l'anticipation des besoins et l'accompagnement du réseau et d'autre part, sur la poursuite du développement de la Banque axé sur les métiers cibles et dans les zones géographiques porteuses de croissance.

L'évolution de la structure des effectifs, sur la période 2021 – 2023 se présente comme suit :

Données sociales	2021	2022	2023
Recrutement	113	207	241
Recrutement ANAPEC	20	3	0
Démission	124	160	230
Retraite	27	28	34
Retraite anticipée	24	5	2
Licenciement et révocation	13	13	16
Détachement et fin de contrat	7	19	9
Décès	1	3	2

Source : Crédit du Maroc

Le nombre de nouvelles recrues s'établit à 241 collaborateurs en 2023 enregistrant une hausse de près de 19 % par rapport à l'exercice précédent.

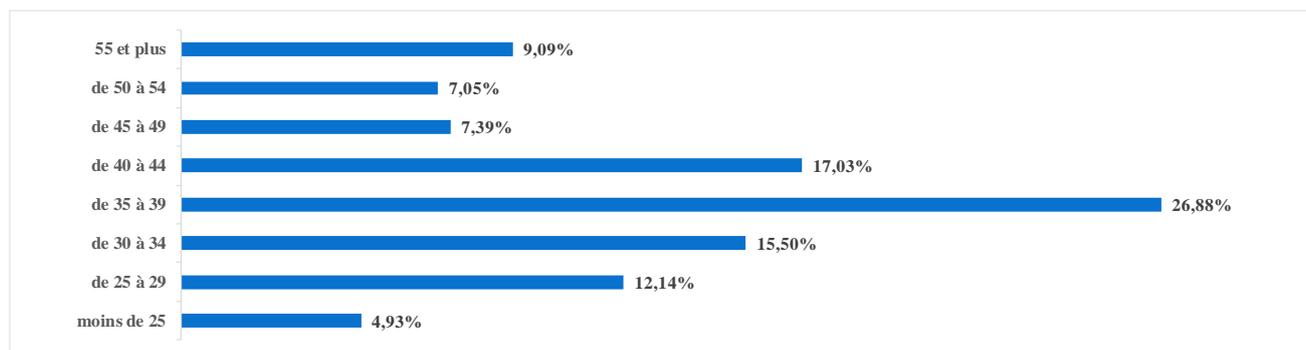
Le nombre de démissions a enregistré une hausse de 47,3 %, passant de 152 départs en 2022 à 224 départs en 2023. Ainsi, le taux de Turnover²⁸ annuel de Crédit du Maroc s'établit à 9,6 % en 2023 contre 6 % en 2022.

Le nombre de départs à la retraite a enregistré 34 départs additionnels par rapport à 2022 ainsi que 2 retraites anticipées en 2023.

Le nombre de licenciements s'établit à 16 licenciements en 2023.

➤ Répartition de l'effectif par tranche d'âge et par genre

La répartition par âge des effectifs de la banque, au 31 décembre 2023, se présente comme suit :



Source : Crédit du Maroc

La pyramide d'âge est marquée par la prédominance des tranches d'âge supérieures à 35 ans représentant plus de 67 % de l'effectif global. L'effectif féminin représente 44,8 % de l'effectif global de la Banque.

Répartition par tranche d'âge	Homme	Femme	Total
moins de 25	36	80	116
de 25 à 29	112	174	286
de 30 à 34	184	181	365
de 35 à 39	333	300	633
de 40 à 44	231	170	401
de 45 à 49	112	62	174
de 50 à 54	117	49	166
55 et plus	146	68	214
Total	1 271	1 084	2 355

Source : Crédit du Maroc

La parité Homme/Femme est indicateur suivi par la banque pour la mise en place d'une politique visant à assurer une meilleure représentativité des femmes dans l'entreprise et pour garantir une égalité des chances dans le traitement des candidatures.

²⁸ Taux de turnover = (Taux d'entrée + Taux de sortie) / 2. (Taux d'entrée : Nb d'entrées / effectif au 31 12 N-1). (Taux de sortie : Nbre de sorties / effectif au 31 12 N-1).

➤ Répartition de l'effectif par ancienneté

La pyramide des âges de Crédit du Maroc est marquée par une prépondérance du personnel ayant de 5 à moins de 15 ans d'ancienneté, représentant ainsi 39,1 % de l'effectif global en 2023.

Le tableau suivant donne l'évolution de l'effectif par ancienneté sur la période 2021 – 2023 :

Données sociales	2021	2022	2023
Part des employés avec une ancienneté inférieure à 5 ans	646	648	655
Part des employés avec une ancienneté entre 5 ans et 15 ans	1 251	1 096	921
Part des employés avec une ancienneté supérieure à 15 ans	574	659	779

Source : Crédit du Maroc

➤ Autres indicateurs

Données sociales	2021	2022	2023
Nombre de représentant du personnel	66	66	66
Nombres d'accidents de travail	18	23	27
Litiges sociaux	13	16	12

Source : Crédit du Maroc

Les litiges sociaux des trois dernières années concernent principalement des affaires liées à des licenciements pour fautes graves (Détournement de fonds, abandon de poste ou non-respect des dispositions du code de déontologie de Crédit du Maroc).

Crédit du Maroc n'a enregistré aucun jour de grève au titre de la période 2021 - 2023.

4.3. Intéressement et participation du personnel

L'adossement de Crédit du Maroc au groupe Crédit Agricole lui a permis de bénéficier des offres de participation dans les augmentations de capital de Crédit Agricole S.A. réservées aux salariés du groupe.

Ainsi les salariés de Crédit du Maroc et de ses filiales ont participé à sept augmentations de capital du Crédit Agricole S.A. depuis 1999. Les dernières opérations sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Années	Nature de l'opération	Montant Global de l'Opération	Montant alloué au Maroc	Nombre de souscripteurs	Taux de souscription au Maroc ²⁹
2007	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	450 M Euros	3,5 MDH	265	15%
2010	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	250 M Euros	2,1 MDH	106	4,88%
2011	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	200 M Euros	Néant ³⁰	-	-
2016	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	175 M Euros	0,3 MDH	19	0,76%
2018	Augmentation de capital ³¹ du Crédit Agricole SA	96 M Euros	-	-	-
2019	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	96 M Euros	0.34 MDH	14	0,55%

Source : Crédit du Maroc

²⁹ Nombre de souscripteurs sur Total collaborateurs éligibles

³⁰ L'opération d'augmentation de capital menée par le Groupe Crédit Agricole en 2011 et qui a concerné les salariés de Crédit du Maroc ne s'est pas concrétisée compte tenu des fluctuations importantes du cours de bourse avant l'ouverture de la période de souscription. Toutefois, il est à noter qu'un plan d'intéressement du personnel a été décidé fin 2011 par voie d'attribution gratuite de 60 actions Crédit Agricole SA en faveur des salariés du Groupe.

³¹ L'offre d'augmentation de capital menée par le Groupe Crédit Agricole en mai 2018 n'a concerné que les salariés des entités ayant leur siège social (i) en France ou (ii) en Allemagne, Espagne, États-Unis d'Amérique, Hong Kong, Italie, Japon, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Singapour et Suisse, dès lors qu'elles sont détenues directement ou indirectement à au moins 50%. Crédit du Maroc est exclu du périmètre de ladite offre.

Section VI - STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES

1. Stratégie de développement

1.1. Plan de développement

Depuis que le Crédit du Maroc a rejoint le giron du groupe Holmarcom fin décembre 2022, de nombreux projets ont été initiés dans le but de consolider le positionnement du Crédit du Maroc comme acteur clé du secteur bancaire marocain, en améliorant fortement son attractivité et sa compétitivité.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme de transformation centré autour du client et piloté au travers de la satisfaction client (en lui offrant des produits adaptés et compétitifs, et une qualité de prise en charge aux meilleurs standards) et ainsi soutenir le développement commercial de la Banque.



1.1.1. Repositionnement stratégique du Crédit du Maroc

Ce programme de transformation se base d'abord sur la définition d'une nouvelle stratégie commerciale, visant à conserver la base clients actuelle et l'ouvrir à une cible plus large. Cette stratégie est soutenue par un repositionnement du Crédit du Maroc, avec un discours commercial et une nouvelle posture vis-à-vis de nos clients :

- Sur la **clientèle particuliers** : repositionnement autour d'une cible prioritaire classe moyenne active et dynamique, accompagné d'une refonte de l'offre de Banque au Quotidien en quatre formules de base très compétitives. Ce chantier sera poursuivi en 2024 avec l'introduction formules dédiées à des cibles spécifiques, et d'autres innovations prévues sur l'offre retail.
- Sur la **clientèle entreprises** : mise à jour de l'offre pour les professionnels et les entreprises prévue pour 2024, accompagnée d'une stratégie volontariste de financement des TPME, afin de repositionner Crédit du Maroc sur ce segment, tout en contribuant à l'accélération du développement économique du royaume.

Par ailleurs, un travail de revue des tarifs a été initié en 2023 sur un premier lot de produits et services, pour répondre aux attentes de notre clientèle et aligner le Crédit du Maroc avec les pratiques de marché. Les efforts sur ce chantier se poursuivent en 2024, avec l'ambition de couvrir l'ensemble des produits et services proposés par la Banque dans les mois à venir.

1.1.2. Renforcement des opérations de la Banque

En second lieu, et toujours dans le but d'améliorer la qualité du service offert au client, un programme de transformation interne a été lancé. Ce programme est décliné en trois principaux volets.

D'une part, des filières métiers spécialisées ont été créées et dotées de moyens pour développer l'activités :

- Création d'une filière CDM Immobilier, chargée du renforcement de l'activité de crédit habitat (définition et pilotage des engagements de service, suivi des dossiers de bout en bout, amélioration des parcours clients, etc.) et du développement de l'offre à destination de la promotion immobilière ;

- Création d'une filière CDM Salaf, dédiée au développement de l'activité de crédit à la consommation - notamment à travers l'ajustement du cadre d'octroi, le lancement de nouvelles offres, et l'amélioration des parcours clients ;
- Centralisation des activités flux (cash management, trade finance et monétique) au sein d'une entité Global Transaction Banking afin de pouvoir accompagner les clients Corporate sur l'ensemble de leurs besoins transactionnels, et pour élargir et maximiser les synergies dans la gamme de produits et services offerte sur cette activité ;
- Création d'un pôle Banque d'Investissement pour servir de manière cohérente et adaptée la clientèle entreprise, institutionnelle et patrimoniale. Ce pôle renforcera l'activité existante de marché des capitaux, et introduira de nouvelles activités d'intermédiation boursière et de conseil et d'investissements alternatifs.

D'autre part, des initiatives visant à améliorer la prise en charge des clients ont été lancées et sont bien avancées :

- Ajustement du modèle de distribution à travers la création de Directions Réseau pour piloter les activités Retail et Corporate et maximiser les synergies entre ces deux activités, ainsi que le renforcement des équipes en agence et la revue des rôles et responsabilités afin d'améliorer la prise en charge des besoins et demandes clients ;
- Création d'un Customer Service, chargé du dénouement de bout en bout des réclamations et demandes clients de toute nature (service, informations, etc.). Ce Customer Service supportera à la fois les clients et les collaborateurs en leur apportant un soutien en termes d'expertise ;

Enfin, des mesures ont été prises afin de sécuriser davantage des opérations de la Banque :

- Analyse complète des processus de réalisation de la banque, et établissement d'une cartographie des risques unifiée et exhaustive ;
- Mise en place d'une Direction des Contrôles Transverses, chargée de contrôler les opérations exécutées en agence et de renforcer le dispositif de contrôle des entités de traitement central ;
- Création d'une Direction du Contrôle Comptable, chargée des contrôles de premier niveau, et permettant de sécuriser les comptes de la Banque et des clients ;
- Réorganisation des activités de la filière crédits dans une logique d'optimisation des parcours et de maîtrise des risques opérationnels et risques de crédit (e.g., centralisation des garanties, création d'une cellule d'octroi dédiée aux dossiers complexes ; renforcement du dispositif d'anticipation et supervision des risques crédits ; etc.)

1.1.3. Amélioration des parcours clients

Parallèlement à ces travaux de fond, liés à la refonte de l'offre et à la transformation interne de la Banque, des efforts ont été menés pour améliorer significativement les parcours de nos clients et cela sur l'ensemble des canaux.

Ainsi, dès fin mars 2024, les demandes d'ouverture de compte et de crédit à la consommation peuvent être effectuées en ligne (vs. en agence jusque-là) et traitées à distance. De même, le parcours d'entrée en relation en agence a été simplifié pour apporter plus de fluidité à nos clients.

Plus généralement, un travail de cartographie des parcours et irritants clients a été effectué et des travaux sont en cours afin d'apporter des améliorations significatives aux parcours les plus importants courant 2024.

1.1.4. Amélioration des parcours clients

Enfin, et comme fondation à l'ensemble des initiatives décrites ci-dessus, Crédit du Maroc a entrepris une transformation technologique d'envergure – couvrant 4 volets.

D'une part, suite au changement d'actionnariat, des travaux d'autonomisation de la banque ont été entrepris visant à doter de manière autonome Crédit du Maroc des applicatifs auparavant fournis par Crédit Agricole. L'avancement de ce chantier est conforme à tous les engagements pris par les différentes parties prenantes, avec la transition réussie d'une trentaine de services.

D'autre part, des travaux de fond sont en cours pour moderniser l'outil technologique du Crédit du Maroc. Ainsi, une migration de Core Banking System est en cours, visant à doter la banque de l'un des systèmes les plus performants sur le marché à horizon 2025 ; et des montées de version sont également prévues sur d'autres outils. Ces nouveaux outils nous permettront d'être encore plus performants et réactifs dans le traitement des opérations et besoins clients

Par ailleurs, le dispositif data de la Banque a été restructuré, avec une gouvernance et une feuille de route claires. L'objectif des prochains mois est de renforcer la gouvernance de la donnée, la protection des intérêts de nos clients et développer des premiers cas d'usage apportant de la valeur aux métiers.

Enfin, les équipes Crédit du Maroc sont pleinement engagées dans le développement continu des briques technologiques du dispositif digital, permettant de proposer aux clients particuliers comme entreprises des fonctionnalités et parcours digitaux pertinents.

1.2. Partenariats stratégiques

L'année 2023 a été marquée par une nouvelle dynamique de croissance pour Crédit du Maroc, accompagnée par un renforcement de la proximité de la Banque avec ses clients et une consolidation de son soutien au tissu économique national.

Dans ce cadre, Crédit du Maroc a scellé plusieurs nouveaux partenariats notamment la signature de deux prêts avec la Société Financière Internationale (IFC) :

- une première ligne de financement de 50 millions de dollars qui vise à accompagner, développer et soutenir les activités commerciales des petites, moyennes et grandes entreprises du Royaume
- un deuxième prêt d'un milliard de dirhams destiné à promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises, de l'entrepreneuriat féminin et des projets verts et qui s'inscrit dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que répertoriés dans l'agenda 2030 de l'ONU.

La Banque a également signé un partenariat avec l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations "AMDIE". Les deux institutions entendent ainsi conjuguer leurs efforts pour mettre en place des actions communes visant à promouvoir les atouts et les opportunités d'investissement au Maroc.

Dans une démarche constante de proximité avec ses clients et d'accompagnement des politiques publiques, Crédit du Maroc a organisé un cycle de rencontres à l'échelle nationale afin d'encourager l'investissement privé. Lors de ces rencontres, Crédit du Maroc a promu la Charte de l'investissement auprès de sa clientèle et ses partenaires et mis en avant les opportunités et les potentialités des différentes régions du Royaume.

Enfin, Crédit du Maroc a lancé en avril 2024 son dispositif pour le déploiement du premier produit de dette subordonnée, CapAccess. Ce lancement intervient à la suite de la signature en mars 2024 de la convention entre le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement (FM6I), Tamwilcom et les banques marocaines représentées par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM).

CapAccess est une dette subordonnée adossée à la dette bancaire, spécifiquement dédiée au financement des projets d'investissement, qui a pour objectif d'accélérer les investissements, tout en réduisant la pression liée aux apports en fonds propres.

2. Stratégie d'investissement

En termes d'investissement, Crédit du Maroc a engagé sur l'année 2023 un montant total de 353,1 MDH, lié essentiellement aux investissements informatiques et immobiliers.

Les investissements déployés par Crédit du Maroc sur la période 2021 – 2023 sont ventilés comme suit :

En KDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Immobilisations incorporelles	358 448	336 854	-6%	476 147	41,4%
- Droit au bail	-	1 100,0	100%	-	-100%
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	358 448	335 754	-6,3%	476 147	41,8%
Immobilisations corporelles	205 948	237 111	15,1%	631 813	>100%
- Immeubles d'exploitation	135 702	128 809	-5,1%	403 174	>100%
. Terrain d'exploitation	-	6 999	100%	101 152	>100%
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	135 702	121 810	-10,2%	302 022	>100%
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	-	-	-	-	-
- Mobilier et matériel d'exploitation	29 724	63 598	>100%	83 465	31,2%
. Mobilier de bureau d'exploitation	833	3 964	>100%	23 206	>100%
. Matériel de bureau d'exploitation	1 382	21 772	>100%	4 264	-80,4%
. Matériel de bureau Telecom	4 598	4 985	8,4%	17 662	>100%
. Matériel Informatique	21 307	32 101	50,7%	36 231	12,9%
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-	-	-	17	100%
. Autres matériels d'exploitation	1 605	777	-51,6%	2 086	>100%
- Autres immobilisations corporelles d'expl.	31 156	42 933	37,8%	143 883	>100%
- Immobilisations corporelles hors exploitation	9 366	1 771	-81,1%	1 291	-27,1%
. Terrains hors exploitation	2 152	-	-100%	-	-
. Immeubles hors exploitation	2 248	-	-100%	-	-
. Mobiliers et matériel hors exploitation	903	541	-40,1%	9	-98,4%
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	4 063	1 230	-69,7%	1 283	4,3%
Montant des acquisitions au cours de l'exercice	564 396	573 965	1,7%	1 107 959	93%

Source : Crédit du Maroc

En 2023, les investissements effectués par la Banque ont enregistré une hausse significative de 93 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 108 MDH suite à la hausse des acquisitions d'immobilisations corporelles à 631,8 MDH contre 237,1 MDH en 2022.

2.1. Immobilier

La direction de l'immobilier a réalisé des investissements de l'ordre de 38,3 MDH à fin décembre 2023. Ces investissements ont porté sur les principaux projets suivants :

2.1.1. Les Arènes

L'année 2023 a été marquée par l'inauguration du nouveau siège de Crédit du Maroc "Les Arènes". Ce nouveau site s'érige en vitrine de la transformation de la Banque au service de ses clients. Ainsi, trois ans après la pose de la première pierre, le siège "Les Arènes" a accueilli, à fin mars 2023, les collaborateurs de la Banque dans un cadre qui allie modernité et convivialité.

Le nouveau siège privilégie le confort et le bien-être de ses occupants en offrant de multiples espaces collaboratifs et des espaces de service pour une meilleure efficacité opérationnelle et plus de synergies entre les différents métiers.

Sur le plan RSE, le nouveau siège "Les Arènes" renforce l'image de banque citoyenne, notamment après avoir obtenu le plus haut niveau de certification HQE "Exceptionnel".

2.1.2. Les projets de construction de la Direction Régionale Est

Le projet d'édification du nouveau siège régional de Fès s'inscrit dans le cadre du projet de transformation de la Banque et de son positionnement au niveau de la région de Fès. Il a pour objectif d'améliorer conjointement les conditions d'accueil des clients et de travail des collaborateurs.

Les travaux de construction de ce site régional se sont achevés à fin 2023. Il hébergera les métiers de banque universelle avec un espace dédié à la Banque privée, un espace réservé à CDM Immobilier, un centre d'affaires PME et PRO/TPE, une agence bancaire et un espace Arreda.

2.1.3. Projets d'aménagement et de mise à niveau des agences

Les investissements relatifs aux aménagements et à la mise à niveau des agences ont porté sur des actions ciblées afin de garantir aux clients et aux collaborateurs de meilleures conditions d'accueil et de travail.

Par ailleurs, une opération de remise en état des agences, touchées par le Séisme d'Al Haouz a démarré en fin 2023 et s'est poursuivie jusqu'à fin février 2024.

2.1.4. Projets rebranding

Dans le cadre du projet de changement de l'identité visuelle de la banque, deux chantiers majeurs ont été réalisés par la Direction de l'Immobilier pour un investissement de 22 Mdhs, à savoir :

- le changement de la signalétique extérieure au niveau de 270 sites ;
- la revue et déclinaison de 73 supports avec la nouvelle identité visuelle.

En 2023, la Direction de l'Immobilier a assuré le déploiement de la nouvelle identité visuelle dans 280 sites. L'année 2024 verra la déclinaison de ce rebranding à l'intérieur des sites.

2.2. Systèmes d'Information (SI)

Crédit du Maroc dispose d'un Système d'Information (SI) permettant de gérer la relation avec les clients, les opérations quotidiennes et les échanges avec les différents partenaires et organismes de tutelle (Bank Al-Maghrib, Office des Changes, Maroclear, etc.).

Constitué en grande partie de progiciels, le SI de Crédit du Maroc est bâti autour d'une architecture technique centralisée lui permettant d'avoir une visibilité en temps réel sur les différents flux initiés dans les points de vente ou sur les canaux directs.

Dans le cadre d'une politique volontariste de développement de son Système d'information et pour faire bénéficier sa clientèle des dernières avancées en matière de sécurité des transactions, de qualité de prestations et de performance des équipements informatiques, Crédit du Maroc s'est engagé depuis quelques années dans une démarche de transformation de son SI afin d'accompagner les ambitions stratégiques et commerciales de la banque.

Les réalisations de l'année 2023 témoignent du maintien de la forte dynamique de transformation, de modernisation et de sécurisation des Systèmes d'Information de Crédit du Maroc, dans le but de gagner en efficacité opérationnelle, de répondre aux besoins des clients, de se conformer aux exigences réglementaires et de relever les défis de la banque.

Dans ce sens, l'année 2023 a été marquée par le déploiement de plusieurs grands projets, l'accélération des grands programmes de transformation ainsi qu'une nette amélioration de la qualité des services rendus aux collaborateurs et aux clients.

2.2.1 Une dynamique de transformation maintenue

Le programme de sécurisation du Système d'Information qui vise à maîtriser les risques SI et fiabiliser les services IT a connu une avancée sur les différents chantiers qui le composent :

- la finalisation des actions permettant d'améliorer l'efficacité de la production IT, la sécurisation du système monétique ;
- le renforcement de la proximité et de l'écoute des agences et l'enrichissement des solutions digitales de la banque.

En outre, en 2023, plusieurs actions ont été réalisées pour le développement des services offerts aux clients, l'industrialisation des processus et l'amélioration de l'expérience client, dont :

2.2.2 Un nouveau core banking system « Ocsigen »

Le programme Ocsigen, lancé en 2021, a pour objectif de transformer le système d'informations Maroc en dotant Crédit du Maroc d'un nouveau « core banking system », moderne fiable, sécurisé et robuste. L'enjeu est de mettre les processus métiers, les fonctionnalités et les services clients aux meilleurs standards du marché, de faciliter les transformations futures, notamment digitales, d'améliorer le « time to market » et d'assurer la fiabilité des opérations de la demande du client jusqu'à son exécution.

2.2.3 La maîtrise des risques cybersécurité

Pour assurer la maîtrise des risques de cybersécurité et les maintenir à un niveau tolérable, Crédit du Maroc a mis en place en 2023 un programme ambitieux de renforcement de la sécurité SI sur 3 ans, élaboré en tenant compte des meilleurs standards internationaux et des exigences réglementaires nationales.

Ce programme inclut la prévention, la détection et la réponse à toute activité cyber malveillante ou à toute négligence qui pourrait affecter la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des systèmes et des données afin de garantir notamment l'authenticité, l'imputabilité et la fiabilité des opérations bancaires.

Parmi les projets réalisés en 2023, on note la mise en place des dispositifs suivants :

- un centre de supervision de la sécurité ;
- une infrastructure de gestion des certificats électroniques ;
- une plateforme de sensibilisation et de formation à la sécurité SI et de gestion de campagnes de faux-phishing ;
- une solution de gestion des accès aux bases de données critiques garantissant la traçabilité et facilitant les contrôles.

2.2.4 Plusieurs réalisations au service des métiers

En synergie avec les différentes lignes métiers, l'année 2023 témoigne également de l'aboutissement de nombreux projets structurants, notamment la mise en place du virement interbancaire instantané, la mise à disposition sur GAB et la mise en service de nouvelles offres.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de transition de la Banque, plusieurs projets ont été mis en place afin d'assurer une autonomisation de Crédit du Maroc notamment la refonte du SI conformité, la mise en place de la plateforme Swift, la mise en place de la plateforme Risque et Audit et la refonte de l'ALM.

2.2.5 L'accélération sur le digital

L'exercice 2023 a également été marqué par la poursuite des efforts d'amélioration de l'expérience client à travers le renforcement de la proximité sur les réseaux physique et digital. Ainsi, plusieurs nouvelles offres et fonctionnalités digitales ont été proposées pour les différents segments de la clientèle et deux nouvelles agences bancaires ont été inaugurées à Tanger : "Agence Iberia" et à Dar Bouazza.

Avec 5 nouvelles versions de l'application mobile MyCDM, 5 versions de e-corporate et plusieurs nouveaux parcours digitalisés, Crédit du Maroc vise à couvrir la majorité des besoins des clients sur le canal digital en veillant à proposer des solutions fluides, pratiques, faciles et bénéficiant des meilleures normes en matière de sécurité.

La stabilité des solutions ainsi que la mise en place des nouveaux parcours ont permis une augmentation du nombre d'utilisateurs des canaux digitaux de 16 % par rapport à 2022, une évolution de +66 % des transactions de paiements Fatourati ainsi qu'une progression des virements réalisés de 90 %.

Ainsi, près de 73 % de la base des clients actifs ont été équipés en solutions de banque à distance et l'application MyCDM a maintenu sa place au top 3 des applications de mobile banking sur les stores Android et Apple.

Section VII - SITUATION FINANCIÈRE DE CRÉDIT DU MAROC - COMPTES CONSOLIDÉS IFRS

Avertissement :

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al-Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « États financiers consolidés », les états financiers consolidés du Crédit du Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

La consolidation des comptes a été effectuée selon les normes IAS-IFRS pour les exercices clos au 31 décembre 2021, 2022 et 2023.

Les comptes consolidés IFRS des exercices clos au 31 décembre 2021, 2022 et 2023 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

1. Indicateurs financiers consolidés de Crédit du Maroc

Les principaux indicateurs de Crédit du Maroc sur la période 2021-2023 se présentent comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Produit net bancaire	2 459,9	2 568,7	4,4%	2 926,9	13,9%
Résultat d'Exploitation	1 061,5	758,6	-28,5%	882,7	16,4%
Résultat Net	631,4	398,1	-36,9%	498,2	25,2%
Résultat Net Part du Groupe	627,4	404,3	-35,6%	503,1	24,4%
Prêts et créances sur la clientèle	46 079,2	48 496,7	5,2%	51 061,7	5,3%
Dettes envers la clientèle	46 239,1	48 581,5	5,1%	51 755,4	6,5%
Total Bilan	59 346	62 862,5	5,9%	67 265,3	7,0%

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés

Au titre de l'exercice 2023, les principaux indicateurs d'exploitation de Crédit du Maroc ont connu une hausse qui s'est traduite par une progression du produit net bancaire consolidé de 13,9 % pour s'établir à 2 927 MDH grâce aux bonnes performances de l'ensemble des lignes métiers de la banque.

Le résultat d'exploitation ressort à 883 MDH, en hausse de 16,4 % par rapport à 2022.

Le résultat net passe de 398 à 498 MDH entre 2022 et 2023, bénéficiant ainsi d'une bonne dynamique commerciale et d'une amélioration du coût du risque.

Les indicateurs bilanciers, quant à eux, font ressortir un total bilan qui s'élève à 67 265 MDH, en progression de 7 % comparativement à 2022.

En effet, Crédit du Maroc maintient une forte dynamique d'accompagnement et de soutien des ménages et des entreprises dans la réalisation de leurs projets. Ce soutien s'est matérialisé par une croissance de 5,3 % des emplois clientèle qui ont atteint 51 062 MDH à fin décembre 2023. Les crédits aux entreprises se sont renforcés de 8,2 % particulièrement en raison des bonnes performances des crédits d'équipement et des crédits à la promotion immobilière qui ont évolué respectivement de 25,2 % et 21,3 %. Les crédits aux particuliers, pour leur part, ont progressé de 3,2 % pour s'établir à 20 243 MDH, grâce notamment à la hausse des encours du crédit à l'habitat de 3,7 %.

Les ressources bilan poursuivent leur progression en enregistrant une augmentation de 6,5 % par rapport à l'exercice précédent, s'établissant ainsi à 51 755 MDH. Elles ont bénéficié de la bonne tenue des ressources à vue qui ont évolué de 5,8 % à 36 093 MDH et de la croissance des dépôts à terme et des ressources d'épargne qui ont progressé respectivement de 33,5 % et 1,5 %.

A fin décembre 2022, l'analyse des principaux indicateurs d'exploitation de Crédit du Maroc fait ressortir ce qui suit :

- une augmentation de 4,4 % du produit net bancaire à 2 568,7 MDH contre 2 459,9 MDH en décembre 2021 ;

- une baisse de 28,5 % du résultat d'exploitation à 758,6 MDH, en lien avec la hausse des charges générales d'exploitation accentuée par la hausse du coût du risque ;
- une baisse de 35,6 % du résultat net part du groupe à 404,3 MDH en raison principalement, des charges non récurrentes constatées en 2022.

Le total bilan s'élève à 62 862,5 MDH, en progression de 5,9 % par rapport à fin décembre 2021. Respectivement les crédits à la clientèle et les dépôts de la clientèle ont augmenté de 5,2 % et 5,1 % en 2022, s'établissant à 48 496,7 MDH et 48 581,5 MDH.

2. Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société CREDIT DU MAROC et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7.079.907 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 498.225.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Appréciation du risque de crédit relatif aux encours à la clientèle

Risque identifié

Le groupe Crédit du Maroc comptabilise des provisions au titre des pertes attendues sur les encours sains (Bucket 1), les encours dégradés (Bucket 2) ainsi qu'au titre des risques avérés de perte sur les encours en défaut (Bucket 3).

Ces provisions sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,
- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans l'estimation des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2023, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle s'élève à MMAD 54.838, les dépréciations pour pertes attendues y afférentes s'élèvent à MMAD 3.776, dont :

- MMAD 587 de dépréciations relatives aux actifs sains et dégradés,
- MMAD 3.189 de dépréciations relatives aux actifs en défaut,

Les provisions pour risques relatives aux pertes attendues sur les engagements hors bilan à la clientèle s'élèvent à MMAD 233.

Compte tenu de l'importance des zones de jugement entrant dans l'évaluation du risque de crédit et du recours à de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul des pertes attendues, nous avons considéré que l'estimation des pertes de crédit attendues sur la clientèle constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par le Groupe Crédit du Maroc pour classer les engagements par Bucket et pour évaluer le montant des provisions comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme à la norme IFRS 9 et aux principes décrits dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Crédit du Maroc et des contrôles, que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des encours dégradés ou des contreparties en défaut et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ;
- Analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2022 ;
- Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ;
- Tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des états financiers consolidés au titre du risque de crédit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 8 avril 2024

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Mazars Audit et Conseil
Taha FERDAOUS
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CREDIT DU MAROC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 7.773.518 dont un bénéfice net de KMAD 532.791.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CREDIT DU MAROC au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

Crédit du Maroc comptabilise des provisions pour dépréciation et pour risques en couverture du risque de crédit sur les engagements sur la clientèle.

Ces provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect des dispositions du Plan comptable des établissements de crédit (PCEC) et de la circulaire de Bank al Maghrib 19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères minimums.

L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :

- l'identification des engagements en souffrance et des engagements sensibles,
- l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.

Au 31 décembre 2023, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 2 990 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 49.037.

Les provisions pour risques constituées au titre des engagements hors bilan accordés à la clientèle s'élèvent à MMAD 100 pour un encours d'engagements en souffrance de MMAD 137.

Compte tenu du jugement et des estimations entrant dans l'évaluation des provisions en couverture du risque de crédit et de l'importance des engagements sur la clientèle, nous avons considéré que l'évaluation des provisions y afférentes constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la banque pour classer les engagements sur la clientèle et évaluer le montant des provisions pour dépréciation et pour risques comptabilisés afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions du PCEC et de la circulaire 19/G/2002.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par Crédit du Maroc et des contrôles clés relatifs à la revue des portefeuilles, à l'identification des encours sensibles ou en défaut et au calcul des provisions.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Concernant le calcul des provisions, nous avons notamment :

- apprécié la correcte classification des engagements sur la clientèle dans les catégories appropriées,
- testé les provisions, sur la base d'un échantillon, pour les engagements en souffrance et sensibles,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de Synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2023 la banque a procédé à :

- la création de la filiale CREDIT DU MAROC CAPITAL BOURSE pour un montant de KMAD 5.000 détenue à 100% par Crédit Du Maroc ;
- la création de l'OPCI VALORIMO pour un montant de KMAD 1.000 détenue à 100% par Crédit du Maroc.

Casablanca, le 8 avril 2024

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Mazars Audit et Conseil
Taha FERDAOUS
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Crédit du Maroc et de ses filiales (« le groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres, et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KDH 6 359 463 dont un bénéfice net consolidé de KDH 398 099.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Appréciation du risque de crédit relatif aux encours à la clientèle

Risque identifié

Le groupe Crédit du Maroc comptabilise des provisions au titre des pertes attendues sur les encours sains (Bucket 1), les encours dégradés (Bucket 2) ainsi qu'au titre des risques avérés de perte sur les encours en défaut (Bucket 3).

Ces provisions sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,
- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans l'estimation des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2022, les dépréciations pour pertes attendues concernant les prêts et créances à la clientèle s'élèvent à MDH 3 522, dont :

- MDH 529 de dépréciations relatives aux actifs sains et dégradés,
- MDH 2 993 de dépréciations relatives aux actifs en défaut.

Les provisions pour risques relatives aux pertes attendues sur les engagements hors bilan à la clientèle s'élèvent à MDH 230.

Compte tenu de l'importance des zones de jugement entrant dans l'évaluation du risque de crédit et du recours à de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul des pertes attendues, nous avons considéré que l'estimation des pertes de crédit attendues sur la clientèle constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par le Groupe Crédit du Maroc pour classer les engagements par Bucket et pour évaluer le montant des provisions comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme à la normes IFRS 9 et aux principes décrits dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Crédit du Maroc et testé les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des encours dégradés ou des contreparties en défaut et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Concernant le calcul des pertes attendues, nous avons notamment :

- examiné et vérifié les modalités d'identification par la banque de la dégradation significative du risque de crédit (« SICR »),
- vérifié le calcul des pertes attendues, sur la base d'un échantillon,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité,
- apprécié, par sondage, le bien fondé des hypothèses utilisées par la direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit en Bucket 3.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des états financiers consolidés au titre du risque de crédit

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il

est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 8 mars 2023

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Leila SIJELMASSI
Associée

Mazars Audit et Conseil
Abdou SOULEYE DIOP
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 mars 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Crédit du Maroc, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KDH 7 021 734 dont un bénéfice net de KDH 420 427.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

Crédit du Maroc comptabilise des provisions pour dépréciation et pour risques en couverture du risque de crédit sur les engagements sur la clientèle.

Ces provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect des dispositions du Plan comptable des établissements de crédit (PCEC) et de la circulaire de Bank al Maghrib 19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.

L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :

- l'identification des engagements en souffrance et des engagements sensibles,
- l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.

Au 31 décembre 2022, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MDH 2 806 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MDH 45 939.

Les provisions pour risques constituées au titre des engagements hors bilan accordés à la clientèle s'élèvent à MDH 105 pour un encours en souffrance de MDH 112.

Compte tenu du jugement et des estimations entrant dans l'évaluation des provisions en couverture du risque de crédit et de l'importance des engagements sur la clientèle, nous avons considéré que l'évaluation des provisions y afférentes constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la banque pour classer les engagements sur la clientèle et évaluer le montant des provisions pour dépréciation et pour risques comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions du PCEC et de la circulaire 19/G/2002.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par Crédit du Maroc et testé les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, à l'identification des encours sensibles ou en défaut et au calcul des provisions.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Concernant le calcul des provisions, nous avons notamment :

- apprécié la correcte classification des engagements sur la clientèle dans les catégories appropriées,
- testé les provisions, sur la base d'un échantillon, pour les engagements en souffrance et sensibles,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 8 mars 2023

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Leila SIJELMASSI
Associée

Mazars Audit et Conseil
Abdou SOULEYE DIOP
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Crédit du Maroc et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 6 303 988 KDH dont un bénéfice net consolidé de 631 363 KDH. Ces états ont été établis par le Directoire le 16 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Appréciation du risque de crédit relatif aux encours à la clientèle

Risque identifié

Le groupe Crédit du Maroc comptabilise des provisions au titre des pertes attendues sur les encours sains (Bucket 1), les encours dégradés (Bucket 2) ainsi qu'au titre des risques avérés de perte sur les encours en défaut (Bucket 3).

Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,
- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans l'estimation des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2021, les dépréciations pour pertes attendues concernant les prêts et créances à la clientèle s'élèvent à MDH 3 596, dont :

- 493 MDH de dépréciations relatives aux actifs sains et dégradés,
- 3 103 MDH de dépréciations relatives aux actifs en défaut.

Les provisions pour risques relatives aux pertes attendues sur les engagements hors bilan à la clientèle s'élèvent à 275 MDH.

Compte tenu de l'importance des zones de jugement entrant dans l'évaluation du risque de crédit, du recours à de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul des pertes attendues et des enjeux d'anticipation du risque de crédit liés à la crise de la Covid-19, nous avons considéré que l'estimation des pertes de crédit attendues sur la clientèle constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par le Groupe Crédit du Maroc pour classer les engagements par Bucket et pour évaluer le montant des provisions comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme à la normes IFRS9 et aux principes décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Crédit du Maroc et testé les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des en cours dégradés ou des contreparties en défaut et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des créances sensibles ou dégradées.

Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :

- examiné et vérifié les modalités d'identification par la Direction des risques de la dégradation significative du risque de crédit (« SICR »). Nous avons porté une attention particulière aux secteurs impactés par la crise Covid-19 ainsi qu'aux contreparties ayant bénéficié de moratoires,
- vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité,
- apprécié le bien fondé des hypothèses utilisées par la Direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit significatifs en Bucket 3.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 24 février 2022

Les commissaires aux comptes

Mazars Audit et Conseil
Abdou Souleye DIOP
Associé

PwC
Leila SIJELMASSI
Associée

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 mars 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Crédit du Maroc, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 6 882 760 KDH dont un bénéfice net de 687 411 KDH. Ces états ont été arrêtés par le directoire le 16 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

Crédit du Maroc comptabilise des provisions pour dépréciation en couverture du risque de crédit sur les engagements sur la clientèle.

Ces provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect des dispositions du Plan comptable des établissements de crédit (PCEC) et de la circulaire de Bank Al-Maghrib 19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.

L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :

- l'identification des engagements en souffrance et des créances sensibles,
- l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Au 31 décembre 2021, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à 2 850 MDH ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de 42 828 MDH.

Les provisions pour risques constituées au titre des engagements hors bilan accordés à la clientèle s'élèvent à 121 MDH pour un encours en souffrance de 196 MDH.

Compte tenu du jugement et des estimations entrant dans l'évaluation des provisions en couverture du risque de crédit et de l'importance des engagements sur la clientèle, nous avons considéré que l'évaluation des provisions y afférentes constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la banque pour classer les engagements sur la clientèle et évaluer le montant des provisions pour dépréciation comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions du PCEC et de la circulaire 19/G/2002.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par Crédit du Maroc et testé les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, à l'identification des encours sensibles ou en défaut et au calcul des provisions.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des créances sensibles ou en défaut.

Concernant le calcul des provisions, nous avons notamment :

- apprécié la correcte classification des créances dans les catégories appropriées,
- testé les provisions, sur la base d'un échantillon, pour les engagements en souffrance et sensibles,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 24 février 2022

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

Abdou Souleye DIOP

Associé

PwC

Leila SIJELMASSI

Associée

3. Principaux faits marquants

Les comptes au 31 décembre 2023 sont arrêtés conformément au référentiel en vigueur.

Les normes applicables et les options prises n'ont pas connu de changement par rapport à fin 2023.

4. Évolution de la rentabilité du Groupe - Comptes consolidés IFRS

4.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers du Groupe Crédit du Maroc depuis l'arrêté du 31 décembre 2009 sont établies selon les normes IFRS.

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS, Crédit Du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe Crédit du Maroc détient des participations directes ou indirectes.

Ainsi, sur la période 2021- 2023, le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc n'a pas enregistré de mouvement.

Périmètre de consolidation sur la période 2021- 2023

Dénomination	Capital Social (KDH)	Capital Social (KUSD)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	1 088 121		100%	100%	E.C.
Crédit du Maroc Capital	10 000		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		66,66%	66,66%	I.G.
Crédit du Maroc Assurances	200		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc International	-	1 655	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	168 321		100%	100%	I.G.

E.C. : Établissement consolidant

I.G. : Intégration globale

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

SIFIM détient 40 % dans le capital de CDMP.

4.2. Contribution des filiales au PNB et RNPG du Groupe au 31 décembre 2023

Dénomination	Capital Social (KDH)	Capital Social (KUSD)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation	Contribution au PNB consolidé IFRS (KDH)			Contribution au RNPG IFRS (KDH)		
						31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
Crédit du Maroc	1 088 121		100%	100%	E.C.	2 249 732,4	2 365 070,9	2 701 959,7	507 160,8	311 173,2	390 024,0
Crédit du Maroc Assurances	200		100%	100%	I.G.	67 676,5	64 978,5	70 119,4	43 562,0	40 092,5	45 496,2
Crédit du Maroc Capital	10 000		100%	100%	I.G.	510,9	91,7	3 598,4	-1 208,6	56,3	3 115,0
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		66,66%	66,66%	I.G.	101 498,0	101 098,9	101 995,5	51 964,8	28 446,4	33 337,8
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100%	100%	I.G.	20 729,9	19 353,5	18 845,0	15 775,8	14 656,9	13 700,0
S.I.F.I.M.	168 321		100%	100%	I.G.	6 320,9	1 298,8	6 066,7	2 284,5	796,6	5 047,8
Crédit du Maroc International	-	1 655	100%	100%	I.G.	13 478,2	16 787,7	24 331,5	7 852,7	9 067,8	12 368,0

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

4.3. Analyse du compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé de Crédit du Maroc se présente comme suit, sur les trois derniers exercices :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Intérêts et produits assimilés	2 243,2	2 336,3	4,2%	2 821,1	20,7%
Intérêts et charges assimilés	288,1	340	18%	595,2	75,1%
Marge d'intérêt	1 955,1	1 996,4	2,1%	2 225,9	11,5%
Commissions perçues	433,4	454,5	4,9%	494,9	8,9%
Commissions servies	40,1	51,3	27,9%	58,5	14%
Marge sur commissions	393,3	403,2	2,5%	436,4	8,2%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	209,4	263,9	26%	355,4	34,7%
Gains ou pertes nets des instruments fin. à la juste valeur par capitaux propres	-0,4	-0,1	65,5%	-	100%
Produits des autres activités	12,6	14,8	18%	20,7	39,3%
Charges des autres activités	110,1	109,6	-0,4%	111,5	1,7%
Produit net bancaire	2 459,9	2 568,7	4,4%	2 926,9	13,9%
Charges générales d'exploitation	1 156,8	1 309,8	13,2%	1 366	4,3%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	178,2	190,3	6,8%	232,9	22,4%
Résultat Brut d'Exploitation	1 125	1 068,6	-5%	1 328	24,3%
Coût du risque	-63,5	-309,9	>100%	-445,3	43,7%
Résultat d'Exploitation	1 061,5	758,6	-28,5%	882,7	16,4%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-3,9	-15,4	>100%	-4,4	-71,3%
Résultat avant Impôt	1 057,6	743,2	-29,7%	878,3	18,2%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	426,3	345,1	-19%	380,1	10,1%
Résultat net	631,4	398,1	-36,9%	498,2	25,2%
Intérêts minoritaires	4	-6,2	<-100%	-4,9	-21,4%
Résultat Net Part du groupe	627,4	404,3	-35,6%	503,1	24,4%

Source : *Crédit du Maroc*

4.3.3. Produit net bancaire

➤ Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire de Crédit du Maroc se présente comme suit sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Intérêts et produits assimilés	2 243,2	2 336,3	4,2%	2 821,1	20,7%
Intérêts et charges assimilés	288,1	340	18%	595,2	75,1%
Marge d'intérêt	1 955,1	1 996,4	2,1%	2 225,9	11,5%
Commissions perçues	433,4	454,5	4,9%	494,9	8,9%
Commissions servies	40,1	51,3	27,9%	58,5	14,0%
Marge sur commissions	393,3	403,2	2,5%	436,4	8,2%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	209,4	263,9	26%	355,4	34,7%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-0,4	-0,1	65,5%	-	>100,0%
Gains ou pertes nets sur actifs fin. disponibles à la vente	-	-	-	-	-
Résultat des activités de marché	209,1	263,8	26,2%	355,4	34,7%
Produits des autres activités	12,6	14,8	18%	20,7	39,9%
Charges des autres activités	110,1	109,6	-0,4%	111,5	1,7%
Produit net bancaire	2 459,9	2 568,7	4,4%	2 926,9	13,9%
<i>Marge d'intérêt en pourcentage du PNB</i>	79,5%	77,7%	-1,8 pt	76,0%	-1,7 pt
<i>Marge sur commissions en pourcentage du PNB</i>	16%	15,7%	-0,3 pt	14,9%	-0,8 pt
<i>Marge des activités de marché en pourcentage du PNB</i>	8,5%	10,3%	1,8 pt	12,1%	1,9 pt

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 – 2023

Au titre de l'exercice 2023, le produit net bancaire consolidé de la banque s'élève à 2 926,9 MDH, enregistrant une hausse de 13,9 % (+358,2 MDH) par rapport à 2022. Cette évolution résulte des éléments conjugués suivants :

- la hausse de la marge d'intérêts de 11,5 % (+229,4 MDH) pour se situer à 2 225,9 MDH, tirée par des effets de taux et des volumes positifs résultant du renforcement de la dynamique commerciale. La marge d'intérêt reflète 76 % du PNB consolidé 2023 ;
- la progression de la marge sur commissions de 8,2 % (+ 33,2 MDH), représentant 14,9 % du PNB consolidé et atteignant 436,4 MDH. Cette hausse est portée par la bonne tenue des activités des filières spécialisées, notamment la monétique, le commerce international, le cash management et le digital ;
- la nette augmentation du résultat des opérations de marché de 34,7 % (+91,6 MDH) à plus de 355,4 MDH, profitant de la performance des activités de change et obligataire ;
- la hausse des produits des autres activités de 39,9 % liée principalement à la hausse des dividendes reçus des filiales et participations.

Les filiales de Crédit du Maroc ont enregistré, de leur côté, un PNB global de l'ordre de 184,1 MDH, en évolution de 9,7 % par rapport à fin décembre 2022.

Revue analytique 2021 – 2022

Au 31 décembre 2022, le produit net bancaire consolidé de la banque se hisse à 2 568,7 MDH, en progression de 4,4 % (+108,7 MDH), portée par la bonne performance de l'ensemble des lignes métiers. Cette hausse est imputable aux éléments suivants :

- la croissance de la marge d'intérêts, représentant 77,7 % du PNB consolidé de Crédit du Maroc, de 2,1 % (+41,3 MDH) par rapport à 2021 pour se situer à 1 996,4 MDH à fin 2022, bénéficiant ainsi du dynamisme continu de l'activité commerciale ;
- la progression de la marge sur commissions, représentant 15,7 % du PNB consolidé, de 2,5 % (+ 10 MDH) pour s'établir à 403,2 MDH, grâce à la progression du taux d'équipement et de la bonne tenue des activités de commerce international et de cash-management ;
- la hausse de 26,2 % du résultat des activités de marché de 26,2 % (+54,8 MDH), à 263,9 MDH. Cette performance est portée par l'orientation positive de l'activité change qui compense la conjoncture défavorable de l'activité obligataire. Le résultat des activités de marché représente 10,27 % du PNB consolidé.
- l'augmentation des produits des autres activités de 18 % qui s'explique par la hausse des dividendes reçus des filiales et participations.

➤ **Evolution de la marge d'intérêts**

La déclinaison de la marge d'intérêt de Crédit du Maroc se présente comme suit, sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	2021	2022	Var.22/21	2023	Var. 23/22
Sur les actifs financiers au coût amorti	2 153,3	2 244,0	4,2%	2 745,1	22,3%
Opérations avec les établissements de crédit	82	80	-2,4%	219,2	>100%
Opérations avec la clientèle	1 988,7	2 081,5	4,7%	2 442,2	17,3%
Opérations de location-financement	82,7	82,43	-0,3%	83,68	1,5%
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	76,7	79,7	3,9%	62,94	-21%
Titres de dettes	76,7	79,7	3,9%	62,9	-21%
Autres intérêts et produits assimilés	13,2	12,7	-3,9%	13,1	2,9%
Produits d'intérêts	2 243,2	2 336,3	4,2%	2 821,11	20,7%
Sur les passifs financiers au coût amorti	201,1	258,8	28,7%	479,0	85,1%
Opérations avec les établissements de crédit	24,1	87,4	>100%	117,3	34,3%
Opérations avec la clientèle	177,1	171,4	-3,2%	361,7	>100%
Autres intérêts et charges assimilés	87	81,2	-6,7%	116,2	43,1%
Charges d'intérêts	288,1	340	18%	595,2	75,1%
Marge d'intérêts	1 955,1	1 996,4	2,1%	2 225,9	11,5%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 – 2023

Au terme de l'exercice 2023, la marge d'intérêts de Crédit du Maroc a enregistré une hausse de 229,5 MDH (dont +54,8 MDH grâce à la fenêtre Arreda) par rapport à l'exercice précédent profitant de la bonne tenue de l'activité commerciale combinée à une optimisation continue du coût des ressources. Cette amélioration s'explique par la combinaison des facteurs suivants :

- la hausse des produits d'intérêts de 21 %, sous l'effet de :
 - ✓ la progression de 17,3 % (+360,7 MDH) des opérations avec la clientèle à 2 442,2 MDH en 2023, représentant ainsi 86,5 % du total des produits d'intérêt ;
 - ✓ la hausse des opérations interbancaires de +173,9 %, passant de 80 MDH à 219,2 MDH ;
- la progression des charges d'intérêts de 75 % à 595,2 MDH à fin 2023.

La marge d'intérêts émane principalement de la Banque avec une contribution de près de 95 %. Les filiales CDMLF et CDMI enregistrent une contribution à la marge d'intérêts respectivement de 100 MDH et 15,7 MDH.

Revue analytique 2021 – 2022

A fin 2022, la marge d'intérêt ressort en augmentation de 2,1 % par rapport à 2021. Cette évolution est liée essentiellement aux éléments suivants :

- la hausse des produits d'intérêts de 4,2 %, profitant de la progression de 4,7 % (+ 92,9 MDH) des opérations avec la clientèle qui s'établissent à 2 336,3 MDH en 2022, représentant 89,1 % du total des produits d'intérêt ;
- la hausse des charges d'intérêts de 18 % à fin 2022 sous l'effet de la hausse des intérêts assimilées sur opérations avec les établissements de crédit (+63 MDH). Cette dernière découle principalement de l'augmentation des charges relatives aux opérations interbancaires.

La hausse de la marge d'intérêt de 41,3 MDH chez crédit du Maroc (dont +14 MDH de la fenêtre Arreda) s'explique par l'activité commerciale et la poursuite de l'optimisation du coût des ressources.

Les filiales CDMLF et CDMI contribuent respectivement à +3,5 MDH et 4,5 MDH.

Au titre de la période 2021 – 2023, la contribution à la marge nette d'intérêts se présente comme suit :

En MDH	2021	% MNI	2022	% MNI	Var 22/21	2023	% MNI	Var ⁽¹⁾ 23/22
CDM	1 844,4	94,3%	1 888,7	94,6%	0,3 pt	2 105	94,8%	0,2 pt
CDMLF	98,01	5%	99,1	5%	-	100,0	4,5%	-0,5 pt
CDMI	12,7	0,6%	8,5	0,4%	-0,2 pt	15,7	0,7%	0,3 pt
Groupe CDM	1 955,1	100%	1 996,4	100%	-	2 225,9	100%	-

Source : Crédit du Maroc

(1) Variation des parts en points de base

➤ Evolution de la marge sur commissions

L'évolution de la marge sur commissions de Crédit du Maroc se présente comme suit sur la période considérée :

Consolidé IFRS (en MDH)	31/12/2021			31/12/2022			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec la clientèle	59,6	-	59,6	61,6	-	61,6	69,4	-	69,4
Sur opérations sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sur opérations de change	4,7	4,4	0,3	8	3,9	4,1	16,8	4,3	12,5
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	335,6	33,3	302,3	351,4	44,9	306,5	378,3	51,8	326,5
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	33,5	2,5	31	33,5	2,4	31,1	30,4	2,4	28
Produits nets des commissions	433,4	40,1	393,3	454,5	51,3	403,2	494,9	58,5	436,4

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 – 2023

Profitant de la progression du taux d'équipement produit et de la bonne performance des métiers spécialisés, la marge sur commission de Crédit du Maroc s'établit à 436,4 MDH affichant ainsi une hausse de 8,2 % (+33,2 MDH) comparativement à 2022. Dans le détail, cette progression résulte des évolutions sur les commissions perçues et servies :

- la hausse des commissions perçues de 8,9 % (+40,4 MDH) pour s'établir à 494,9 MDH et ce, en raison d'une augmentation des commissions perçues sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers de 7,7 % (+26,9 MDH) et des commissions sur les opérations de change virement (+8,8 MDH) et ce malgré la baisse des commissions sur opérations avec la clientèle. Les principales évolutions sur les commissions perçues concernent les commissions monétiques (+6,5 MDH), les virements domestiques et étrangers (+5,3 MDH), les commissions sur droits de garde (+2,3 MDH) et les commissions sur fonctionnement de compte (-2,7 MDH) ;

Notons que les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 14 % des commissions perçus tandis que les produits sur moyens de paiement contribuent à hauteur de 76 % aux commissions perçues ;

- la hausse des commissions servies de 14 % (+7,2 MDH) en 2023, tirée par la hausse des charges sur moyens de paiement (+6,8 MDH).

Revue analytique 2021 – 2022

La marge sur commissions s'élève à 403,2 MDH, en hausse de 2,5 % (+10 MDH), comparativement à fin 2021. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- la hausse des commissions perçues de 4,9 % (+21,1 MDH), portée par l'augmentation des commissions perçues sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers (+5 %) et sur les opérations avec la clientèle (3 %) . Les principales évolutions concernent les cartes bancaires, les virements étrangers et les commissions sur encaissements de remises documentaires ;
- Il y a lieu de préciser que (i) les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 14% des commissions perçus, (ii) tandis que les produits sur moyens de paiement représentent plus de 77% de ces commissions ;
- la hausse des commissions servies de 27,9 % (+11,2 MDH) en 2022, essentiellement portée par les charges sur moyens de paiement (+35 %).

La marge sur commission représente 15,7 % du PNB du groupe Crédit du Maroc quasiment stable par rapport à l'exercice précédent.

La contribution des filiales de Crédit du Maroc dans la marge sur commissions augmente de 33,2 MDH, comparativement à 2022. Cette contribution est détaillée comme suit :

En MDH	2021	% COM	2022	% COM	Var 22/21	2023	% COM	Var ⁽¹⁾ 23/22
CDM	303,5	77,2%	317,4	78,7%	1,5 pt	340,9	78,1%	-0,6 pt
CDMA	67	17%	64,8	16,1%	-1 pt	68,4	15,7%	-0,4 pt
CDMC	0,3	0,1%	-	-	-0,1 pt	-	-	-
CDMP	20,6	5,2%	19,3	4,8%	-0,5 pt	18,6	4,3%	-0,5 pt
CDMI	1,8	0,5%	1,8	0,4%	-	8,5	1,96%	1,5 pt
Groupe CDM	393,3	100%	403,2	100%	-	436,4	100%	-

Source : Crédit du Maroc

(1) Variation des parts en points de base

Entre 2021 et 2023, la contribution de Crédit du Maroc dans la marge sur commissions est majoritaire de plus de 77 % sur la période, suivie par celle de CDM Assurance avec une part de 15,7 % à fin 2023.

➤ Résultat des activités de marché

Le produit net bancaire a également bénéficié de la performance du résultat de marché.

La ventilation des activités de marché pour la période de 2021 à 2023 se présente comme suit pour s'aligner à la classification des instruments financiers en IFRS 9 :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2021	2022	Var. 22/23	2023	Var. 23/22
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	209,4	263,9	26%	355,4	34,7%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-0,4	-0,1	65,5%	-	>100%
Résultat des activités de marché	209,1	263,8	26,2%	355,4	34,7%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 - 2023

Au titre de l'exercice 2023, le résultat des activités de marché a enregistré une hausse de 34,7 % pour se situer à 355,4 MDH. Cette hausse (+91,5 MDH) est due à la constatation de gains nets sur instruments financiers à la juste valeur dans un contexte favorable marqué par la performance des activités de change et obligataire.

Revue analytique 2021 - 2022

Au terme de l'exercice 2022, le résultat des activités de marché ressort en hausse de 26,2 % à 263,8 MDH. Cette appréciation (+54,7 MDH) s'explique par l'orientation positive de l'activité de change qui compense la conjoncture défavorable de l'activité obligataire.

➤ Autres activités bancaires

Les autres activités bancaires ont évolué comme suit, sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Produits des autres activités	12,6	14,8	18%	20,7	39,3%
Charges des autres activités	110,1	109,6	-0,4%	111,5	1,7%
Résultat des autres activités	-97,5	-94,8	-2,8%	-90,8	-4,2%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 - 2023

Au 31 décembre 2023, le résultat des autres activités bancaires de Crédit du Maroc est en repli de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent. Ce retrait est imputable à la hausse des charges des autres activités bancaires qui s'élève à 111,5 MDH.

Revue analytique 2021 - 2022

Les produits des autres activités s'élèvent à 14,8 MDH en hausse de 18 %. Cette variation provient de la hausse des dividendes reçus des filiales de participations.

Les charges des autres activités ressortent en baisse en lien avec la baisse de la cotisation au fonds Intelaka.

Contribution des filiales de Crédit du Maroc dans le produit net bancaire consolidé

Le tableau suivant présente la contribution des principales filiales de Crédit du Maroc, au titre de la période considérée:

En MDH	2021	% PNB	2022	% PNB	Var. 22/21*	2023	% PNB	Var. 23/22*
CDM	2 249,7	91,5%	2 365,1	92,1%	0,6 pt	2 702,0	92,3%	0,2 pt
CDMA	67,7	2,8%	65	2,5%	-0,2 pt	70,1	2,4%	-0,1 pt
CDMC	0,5	-	0,1	-	- pt	3,6	0,1%	0,1 pt
CDMLF	101,5	4,1%	101,1	3,9%	-0,2 pt	102	3,5%	-0,5 pt
CDMP	20,7	0,8%	19,4	0,8%	-0,1 pt	18,9	0,6%	-0,1 pt
SIFIM	6,3	0,3%	1,3	0,1%	-0,2 pt	6,1	0,2%	0,2 pt
CDMI	13,5	0,5%	16,8	0,7%	0,1 pt	24,3	0,8%	0,2 pt
Groupe CDM	2 459,9	100%	2 568,7	100%	-	2 926,9	100%	-

Source : Crédit du Maroc

*Variation des parts en points de base

Au titre de l'année 2023, Crédit du Maroc demeure le principal contributeur au Produit Net Brut consolidé du groupe avec une part de 92,3 %, une contribution légèrement en hausse comparativement à 2022, suivie de CDM Leasing & Factoring avec une part de 3,5 % et de CDM Assurance avec une contribution de 2,4 %.

➤ **Les charges générales d'exploitation**

Les charges générales d'exploitation de Crédit du Maroc sont ventilées comme suit :

Consolidés IFRS (Montants en MDH)	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Charges de personnel	784,7	879,6	12,1%	806,5	-8,3%
Impôts et Taxes	46,4	51,2	10,4%	89,5	74,9%
Loyers	47,1	56,1	19,1%	54,2	-3,5%
Honoraires	39,9	54,7	37,2%	96,5	76,4%
Frais d'entretien, d'électricité & eau, personnel intérim	56,7	65,7	15,8%	66,9	1,8%
Transport, mission et réception, publicité	50,8	81,3	60,0%	55,9	-31,2%
Frais postaux & Telecom, recherche & Doc Conseil.	48	46,0	-4,0%	55,1	19,8%
Diverses autres charges externes	94,8	106,0	11,9%	190,6	79,8%
Autres charges générales d'exploitation	-0,4	5,1	<-100%	1,7	-67,2%
Dotations nettes aux provisions pour engagement de retraite et obligations similaires	9,7	1,4	-85,7%	-12,4	<-100%
Charges nettes non courantes	-	-	-	-0,1	<-100%
Logiciels informatiques produits	-20,8	-37,3	79,5%	-38,5	3,1%
Charges générales d'exploitation	1 156,8	1 309,8	13,2%	1 366,0	4,3%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 – 2023 :

Au terme de l'exercice 2023, les charges générales d'exploitation hors dotations aux amortissements ont augmenté de 4,3 % par rapport à 2022, pour s'établir à 1 366 MDH en raison des variations suivantes :

- l'augmentation des diverses autres charges externes de près de 80% (+ 84,6 MDH) intégrant essentiellement le don pour le séisme HAOUZ ;
- la hausse des honoraires comptabilisé courant de l'exercice 2023 de 76,4 % (+41,8 MDH);
- la hausse des impôts et taxes de 75% (+38,4 MDH), intégrant les impacts du contrôle fiscal dénoué en décembre 2023. L'impact net du contrôle fiscal³² sur les comptes consolidés au 31 décembre 2023, après reprise des provisions constituées conformément à l'IFRIC 23, s'élève à environ de 37,9 MDH. Cet impact découle d'un effet conjugué de la hausse des charges d'exploitation de 57,8 MDH compensé par une baisse de l'impôt sur les sociétés de 19,9 MDH.

La charge fiscale afférente à l'impôt sur le revenu et la TVA a été constatée au niveau des charges d'exploitation. La charge afférente à l'IS est comptabilisée dans la rubrique « Impôts sur les bénéfiques/Impôts différés ».

- la baisse des charges de personnel de 8,3% (-73,1 MDH), poste représentant à lui seul près de 60% des charges, intégrant un effet de base 2022 lié à l'impact de la Transition. A noter que l'évolution de ce poste par rapport à 2021 reste maîtrisée à 2,8 %.

La contribution des autres filiales aux charges générales d'exploitation reste relativement faible.

Revue analytique 2021 – 2022

A fin 2022, les charges générales d'exploitation ont atteint 1 309,8 MDH, enregistrant une hausse de 13,2 % (+153 MDH) par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette évolution est marquée principalement par :

- la hausse des charges du personnel de 12,1 % (+94,9 MDH). Elles représentent 34% du PNB et restent stables à 67 % des charges générales d'exploitation. Cette évolution s'explique par l'accroissement des charges salariales et cotisations sociales y relatives et par le versement de primes exceptionnelles ;

³² Le montant du redressement global s'élève à 135 millions de DH.

- la hausse des charges de la rubrique « transport, mission et réception, publicité », de 60% à fin 2022, en raison du changement de l'identité visuelle de la banque et de la signalétique extérieurs ;
- la hausse des charges externes due essentiellement aux évolutions sur les frais de communication liés au « rebranding », la hausse des honoraires, des charges de loyers (redevances IT), des frais de déplacements et des réceptions sous l'effet des prestations externalisées ;
- la hausse sur les impôts et taxes de 10,4 % pour atteindre 51,2 MDH au titre de l'exercice 2022. Cette variation découle essentiellement des charges sur Crédit du Maroc impactées par les rappels du Guichet Unique de Casablanca (Ex. Dar Al Khadamat) en lien avec le Projet des Arènes.

4.3.4. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation de Crédit du Maroc évolue comme suit sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Produit net bancaire (1)	2 459,9	2 568,7	4,4%	2 926,9	13,9%
Charges générales d'exploitation (2)	1 156,8	1 309,8	13,2%	1 366	4,3%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles (3)	178,2	190,3	6,8%	232,9	22,4%
Résultat brut d'exploitation	1 125	1 068,6	-5%	1 328	24,3%
<i>Coefficient d'exploitation ((2) + (3)) / (1)</i>	<i>54,2%</i>	<i>58,4%</i>	<i>4,1 pts</i>	<i>54,6%</i>	<i>-3,8 pts</i>

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 - 2023

A fin 2023, le résultat brut d'exploitation affiche une augmentation de 24,3 % comparativement à l'année précédente pour s'établir à près de 1 328 MDH, bénéficiant essentiellement de la bonne performance du PNB dépassant largement le total des charges générales d'exploitation et des dotations qui s'élèvent respectivement à 1 366 MDH et 232,9 MDH .

Les charges générales d'exploitation, y compris les dotations aux amortissements augmentent de 6,6 %.

Le coefficient d'exploitation bancaire de Crédit du Maroc s'améliore de 3,8 pts en 2023 grâce à une maîtrise accrue des coûts. Les principaux éléments non récurrents l'ayant impacté le coefficient d'exploitation sont le « Don HAOUZ » et le contrôle fiscal 2023.

Hors éléments non récurrents, ce coefficient serait de 51 % et les charges d'exploitation en économie de -0,4%.

Revue analytique 2021 - 2022

Au 31 décembre 2022, le résultat brut d'exploitation s'établit à près 1 068,6 MDH, en retrait de 5 % par rapport à l'exercice 2021 en raison de charges exceptionnelles enregistrées au cours de l'exercice. Cette baisse s'explique principalement par une augmentation de 13,2 % des charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations.

En effet en termes d'investissement, Crédit du Maroc a engagé plus de 353 MDH lié essentiellement aux investissements informatiques et au projet du siège social.

Hors éléments non récurrents liés à l'autonomisation de la banque suite au changement de l'actionnaire principal (coûts connexes à la transition), le résultat brut d'exploitation ressort, en 2022, en hausse de 3,7 % à 1 166,3 MDH. Les coûts de transition incluent principalement les frais de rebranding et de changement de la signalétique extérieure, intéressement du personnel, les frais d'accompagnement juridique, des coûts IT...

Il en résulte un coefficient d'exploitation de 58,4 % à fin 2022.

4.3.5. Coût du risque

Le coût du risque de Crédit du Maroc évolue comme suit, sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	49,9	-11,7	<-100%	-55,2	<-100%
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	8,7	-52,2	<-100%	6,7	>100%
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par CP recyclables</i>	16,1	-0,5	<-100%	3,6	>100%
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	- 9,3	-48,4	<-100%	2,7	>100%
<i>Engagements par signature</i>	1,9	-3,3	<-100%	0,4	>100%
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	41,3	40,6	-1,7%	-61,8	<-100%
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	58,1	2,8	-95,2%	-62	<-100%
<i>Engagements par signature</i>	- 16,8	37,8	>100%	0,2	-99,6%
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-	-	-	-	-
Bucket 3 : Actifs dépréciés	399	133,8	-66,5%	-198,8	<-100%
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	426,5	82,2	80,7%	-195,6	<-100%
<i>Engagements par signature</i>	- 27,5	51,6	>100%	-3,2	<-100%
Autres actifs	- 48,1	-44,6	7,1%	-38,5	13,7%
Risques et charges	150,1	-86,6	<-100%	-23,5	72,8%
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	551	-9,1	<-100%	-316	<-100%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	- 626,8	-327,5	47,7%	-154	52,9%
Récupérations sur prêts et créances	12,4	26,7	>100%	25	-6,1%
<i>comptabilisés au coût amorti</i>	12,4	26,7	>100%	25	-6,1%
Coût du risque de crédit	- 63,5	-309,9	>100%	-445,3	-43,7%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 – 2023

Au titre de l'exercice 2023, Crédit du Maroc affiche un coût du risque consolidé de 445,3 MDH en hausse de 43,7 % par rapport à l'exercice 2022. Le coût du risque se compose :

- des dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions sur actifs qui se chiffrent à -316 MDH à fin 2023 dont :
 - ✓ 6,7 MDH de reprises sur le Bucket 1 contre des pertes -52,2 MDH en 2022, en lien avec la campagne la dégradation des notations de certaines contrepartie engendrant un transfert de provisions vers le Bucket 2 ;
 - ✓ -61,8 MDH de dotations sur le Bucket 2 en 2023 contre 40,6 MDH en 2022, en lien avec la constatation de dotations complémentaires sur plusieurs contreparties suite à la dégradation de leur note.
 - ✓ -198,9 MDH relatifs aux actifs dépréciés (Bucket 3) en 2023 contre 133,8 MDH en 2022. Cette dégradation résulte essentiellement du déclassement de plusieurs contreparties du marché PME et d'une légère hausse des dotations sur la marché des particuliers. Cette variation a été atténuée par une amélioration constatée sur le marché de la Grande Entreprise.
- Les autres provisions pour risques et charges se chiffrent à -23,5 MDH à fin 2023 contre -86,6 MDH en 2022.
- Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés se chiffrent à 154 MDH à fin 2023 en baisse de 53 % par rapport à 2022. Cette baisse s'explique par un effet de base lié à l'effort d'assainissement du portefeuille clients entrepris par Crédit du Maroc conformément à la réglementation en vigueur.

Revue analytique 2021 – 2022

Le coût du risque consolidé se situe, à fin 2022, à 310 MDH (+246,4 MDH). Cette hausse provient essentiellement d'un effet de base 2021 lié à la constatation d'une reprise exceptionnelle de 176 MDH au niveau du coût du risque de l'exercice 2021. Hors cet élément exceptionnel, le coût du risque ressort en hausse de 29,4 %. Cette évolution intègre :

- la baisse des dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions (-101,6 %) qui se chiffrent à -9,1 MDH à fin 2022 contre 551 MDH à fin 2021. Cette évolution s'explique par les éléments suivants :
 - ✓ la hausse du Bucket 1 regroupant les pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir passant de 8,7 MDH en 2021 à -52,2 MDH en 2022, qui s'explique essentiellement par la hausse des provisions pour dépréciation des prêts et créances par rapport à fin décembre 2020, en lien avec la mise en place d'un coussin d'anticipation de l'impact de l'inflation des ménages ;
 - ✓ la baisse du Bucket 2 (-0,69 MDH) regroupant les pertes attendues pour la durée de vie, passant de 41,3 à 40,6 entre 2021 et 2022. Cette variation de -1,7 % s'explique principalement par la baisse des instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ;
 - ✓ la baisse du Bucket 3 (-265 MDH) regroupant les actifs dépréciés de la banque. Cette variation de -66,5 %, de 399 MDH en 2021 à 133,8 MDH en 2022, s'explique essentiellement par la baisse des instruments de dettes et des provisions pour risques et charges (en raison de la dissipation de l'effet de base de la reprise de la provision liée à un litige avec une contrepartie corporate) ;
 - ✓ la hausse de dotations aux provisions pour risques et charges suite à des nouvelles dotations pour pertes et charges et pour divers litiges ;
- la diminution de 299,3 MDH des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées qui se chiffrent à 328 MDH à fin 2022, grâce à l'effort d'assainissement du portefeuille clients.
- la hausse sur la récupération sur prêts et créances passant de 12,4 à fin 2021 à 26,7 à fin 2022 soit une évolution de +14,4 MDH sur la même période.

Crédit du Maroc voit son taux de couverture des créances en souffrance brutes en hausse de de 15 pts, à 91,8 %, reflétant une politique prudente en matière de provisionnement.

➤ Ventilation du coût du risque

Le tableau ci-dessous présente la ventilation du coût du risque du Groupe Crédit du Maroc :

<i>Coût du Risque Consolidé</i> (Montants en MDH)	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Risques de contrepartie	208	207	-0,5%	414	100%
Particuliers	40	107	>100%	144	34,6%
Entreprises	138	82	-40,7%	154	88,3%
Autres	66	10	-85,3%	59	>100%
Provisions/actifs dégradés B1&B2	-36	7	>100%	57	>100%
CDMLF	6,2	54,3	>100%	36	-33,7%
CDMI	- 2,1	-2	-4,8%	-0,8	-60,0%
SIFIM	-	0,1	-	0	-100%
CDMC	-	-	-	0,1	100%
Risques opérationnels	- 148	51	>100%	-4,8	109,4%
TOTAL	64	310	-91,1%	445	43,7%

Source : *Crédit du Maroc*

Revue analytique 2022 – 2023

Au terme de l'exercice 2023, le coût du risque de contrepartie de la Banque est passé de 207 MDH à 414 MDH. Cette provient de l'effet conjugué de :

- la hausse des dotations sur le segment des entreprises totalisant 154 MDH ;
- la hausse des dotations constatées au niveau du segment « autres » à 59 MDH ;

- la hausse de 34,6 % des dotations sur les dossiers du segment des particuliers.

Pour les filiales, le coût du risque de CDMLF s'établit à 36 MDH en baisse de 33,7 % par rapport à 2022, en lien notamment avec le reclassement de plusieurs contreparties suite à la régularisation de leur situation.

Revue analytique 2021 – 2022

Au titre de l'exercice 2022, le coût du risque de contrepartie de la banque est quasi stable par rapport à 2021, à 207 MDH. Il provient du marché des particuliers pour 107 MDH et du marché des entreprises pour 82 MDH. Les provisions sur pertes attendues contribuent pour 7 MDH.

Le coût du risque opérationnel du Crédit du Maroc se situe à 51 MDH à fin décembre 2022 et intègre principalement des dotations pour pertes et charges et des affaires en litiges.

Le coût du risque de CDMLF s'établit à 54,3 MDH en hausse de 48,1 MDH suite à la constatation de dotations sur dossiers en litiges sur l'activité factoring.

➤ Principaux indicateurs de risque³³

L'évolution des indicateurs de risque sur la période 2021-2023, s'est traduite comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	31.12.21	31.12.22	Var 22/21	31.12.23	Var 23/22
Créances clientèle nettes	46 079,2	48 496,7	5,2%	51 061,7	5,3%
Provisions (1)	3 585,9	3 521,8	-1,8%	3 776,4	7,2%
Créances clientèle brutes	49 665	52 018,4	4,7%	54 838,1	5,4%
Créances en souffrance brutes (2)	4 669,2	3 835	-17,9%	4 587,2	19,6%
Créances en souffrances nettes (2)-(1)	1 083,4	313,2	-71,1%	810,8	>100%
Taux de contentieux ³⁴	9,4%	7,4%	-2 pts	8,4%	1 pt
Taux de couverture ³⁵	76,8%	91,8%	15 pts	82,3%	-9,5 pts
Taux du coût du risque (en %) ³⁶	-0,1%	-0,6%	-0,5 pt	-0,8%	-0,2 pt

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 - 2023

Au terme de l'exercice 2023, le taux de couverture des créances s'est établi à 82,3 %, en baisse de 9,5 pts par rapport à 2022.

Crédit du Maroc enregistre une hausse de 19,6 % de ses créances en souffrance à 4 587 MDH, ramenant ainsi le taux de contentieux à 8,4 %, au 31 décembre 2023 au lieu de 7,4% au 31 décembre 2022.

Le taux du coût du risque ressort à 0,8% traduisant la poursuite d'une politique prudente en matière de provisionnement.

Revue analytique 2021 - 2022

Crédit du Maroc affiche un taux de contentieux de l'ordre de 7,4 %, soit une baisse de 2 points comparativement à 2021, impacté principalement par la baisse des créances en souffrances brutes.

En effet, les créances en souffrance sont en baisse de 17,9 % (-834,2 MDH) et s'établissent à 3 835 MDH. Ainsi, le taux de couverture ressort à 91,8 %.

Au final, le coût du risque en pourcentage des créances sur la clientèle se situe à -0,6 % contre -0,1 % à fin décembre 2021 en lien, notamment, avec la hausse des créances clientèle couplée à l'évolution à la hausse du coût du risque à 310 MDH à fin décembre 2022.

³³ Hors établissements de crédit et administrations centrales

³⁴Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

³⁵Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance brutes

³⁶Taux du coût du risque = Coût du risque / Créances sur la clientèle brutes

4.3.6. Résultat d'Exploitation

Sur les trois derniers exercices, le résultat d'exploitation a évolué comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2021	2022	Var 22/21	2023	Var 23/22
Résultat Brut d'Exploitation	1 125	1 068,6	-5%	1 328	24,3%
Coût du risque	-63,5	-309,9	>100%	-445,3	43,7%
Résultat d'Exploitation	1 061,5	758,6	-28,5%	882,7	16,4%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 - 2023

Au titre de l'exercice 2023, le résultat d'exploitation enregistre une hausse de 16,4 % pour s'établir à 882,7 MDH contre 758,6 MDH en 2022. Cette augmentation trouve son origine dans l'effet combiné de la progression du résultat brut d'exploitation et la maîtrise du coût du risque.

Revue analytique 2021 - 2022

A l'issue de l'exercice 2022, le résultat d'exploitation se situe à 758,6 MDH en retrait de 28,5 % comparativement à l'exercice précédent sous l'effet combiné de la baisse de 5 % du résultat brut d'exploitation et de l'augmentation de près de 4x du coût du risque sur la période considérée.

4.3.7. Résultat net

Les indicateurs de rentabilité du groupe Crédit du Maroc ont évolué comme suit :

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2021	2022	Var 22/21	2023	Var 23/22
Résultat d'Exploitation	1 061,5	758,6	-28,5%	882,7	16,4%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-3,9	-15,4	<-100%	-4,4	71,3%
Résultat avant Impôt	1 057,6	743,2	-29,7%	878,3	18,2%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	426,3	345,1	-19%	380,1	10,1%
Résultat net	631,4	398,1	-36,9%	498,2	25,2%
Intérêts minoritaires	4	-6,2	<-100%	-4,9	21,4%
Résultat Net Part du groupe	627,4	404,3	-35,6%	503,1	24,4%

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 2022 - 2023

Au 31 décembre 2023, le résultat net a évolué de 25,2 % comparativement à l'exercice précédent, pour s'établir à 498,2 MDH. Il reflète essentiellement la bonne performance du PNB et la maîtrise des charges générales d'exploitation.

Au titre de cette période, le résultat net part du groupe de Crédit du Maroc s'élève à près de 503,1 MDH, en croissance de 24,4 % par rapport à 2022.

Revue analytique 2021 - 2022

Au titre de l'exercice 2022, le résultat net enregistre un retrait de 36,9 % et se chiffre à 398,1 MDH. Cette évolution s'explique la baisse du résultat d'exploitation de 28,5 % à 758,6 MDH.

Le résultat net part du groupe ressort à 404,3 MDH, en baisse de 35,6 %, en raison principalement, des charges non récurrentes constatées en 2022 liées aux frais de transitions, aux write-off des immobilisations IT et des biens immobiliers, en plus d'un effet de base d'une reprise exceptionnelle en 2021 (reprise de la provision liée à un litige avec une contrepartie corporate).

En retraitant ces éléments, le résultat net part du groupe 2022 retraité ressort à 482,2 MDH, en baisse de 6,7 % par rapport au résultat net part du groupe 2021 retraité de 517 MDH.

➤ Contribution des filiales au résultat net part du groupe consolidé

Par ailleurs, la contribution des filiales de Crédit du Maroc au résultat net, au titre de la période 2021-2023, se présente comme suit :

En MDH	2021 ⁽²⁾	% du RN	2022 ⁽²⁾	% du RN	Var ⁽¹⁾ 22/21	2023 ⁽²⁾	% du RN	Var ⁽¹⁾ 23/22
CDM	507,2	80,8%	311,2	77,0%	-3,9 pt	390,0	77,5%	0,5 pt
CDMA	43,6	6,9%	40,1	9,9%	3 pts	45,5	9%	-0,9 pt
CDMC	-1,2	-0,2%	0,1	-	0,2 pt	3,1	0,6%	0,6 pt
CDMLF	52,0	8,3%	28,4	7,0 %	-1,2 pt	33,3	6,6%	-0,4 pt
CDMP	15,8	2,5%	14,7	3,6%	1,1 pt	13,7	2,7%	-0,9 pt
SIFIM	2,3	0,4%	0,8	0,2%	-0,2 pt	5,0	1%	0,8 pt
CDMI	7,9	1,3%	9,1	2,2%	1 pt	12,4	2,5%	0,2 pt
Groupe CDM	627,4	100%	404,3	100%	-	503,1	100%	-

Source : Crédit du Maroc

⁽¹⁾ Variation des parts en points de base

⁽²⁾ Après élimination des écritures intra-groupe

Revue analytique 2022 - 2023

En 2023, Crédit du Maroc demeure le principal contributeur au résultat net avec une part de 77,5 % , en retrait de 0,5 pt, suivi par Crédit du Maroc Assurance et CDM Leasing et Factoring avec des parts respectivement de 9 % et de 6,6 %.

La contribution de CDM Capital ressort à 3,1 MDH compte tenu des reprises des provisions opérées dans le cadre de l'apurement du passif lors de sa liquidation.

CDM Patrimoine affiche un repli de 1 point pour contribuer à hauteur 2,7 % au résultat net.

Après une contribution faible à fin 2022, SIFIM enregistre une contribution positive de 5 MDH en 2023 résultant de l'amélioration de son résultat net.

Revue analytique 2021 - 2022

Au titre de 2022, la part de Crédit du Maroc dans le résultat net demeure prépondérante malgré son retrait par rapport à l'exercice précédent, représentant ainsi 77 % du RN.

CDM Assurance figure en deuxième position avec une participation de 9,9 % à fin 2022, en progression de 3 points. Cette évolution s'explique par la hausse de la production commerciale, en particulier avec le lancement de l'assurance Takaful.

Après intégration des écritures d'élimination des charges réciproques, CDM Leasing Factoring enregistre une contribution positive dans le RNPG consolidé du groupe avec une part 7% à près de 28,4 MDH contre une part de 8,3 % l'an dernier. Néanmoins, cette contribution est en baisse de 1,2 point par rapport à 2021.

CDM Patrimoine enregistre, au titre de l'exercice 2022, une contribution positive de 14,7 MDH en hausse de 1,1 point malgré la baisse de l'activité dans un contexte marqué par une forte inflation et une faible croissance économique.

Après une contribution négative à fin 2020, SIFIM enregistre une contribution positive de 0,8 MDH qui provient de l'amélioration de son résultat net.

➤ Ventilation du RNPG du groupe Crédit du Maroc par pôle d'activité à fin décembre 2023

Le tableau suivant présente la ventilation du RNPG par les différents pôles d'activité de Crédit du Maroc :

Montants en MDH	2021	2022	Var 22/21	2023	Var 23/22
Banque Maroc et Banque Offshore	700	485,8	-30,6%	590,6	21,6%
Sociétés de financement spécialisées	7,9	-12,4	<-100%	-9,7	21,4%
Eliminations	-80,5	-69,1	14,2%	-77,8	-12,5%
Total	627,4	404,3	-35,6%	503	24,4%

Source : Crédit du Maroc

Le RNPG enregistre une hausse de 98,8 MDH sur la période 2022-2023, pour se situer à 503 MDH, sous l'effet de l'augmentation du RNPG de la banque de détail.

4.4. Analyse du bilan consolidé IFRS

Le bilan consolidé du groupe Crédit du Maroc est porté à hauteur majoritairement par Crédit du Maroc. Le bilan sur la période 2021 – 2023 en norme IFRS s'est établi comme suit :

Actif

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 925	1 867	-3%	2 266	21,3%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 618	1 567	-40,1%	2 597	65,8%
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transactions</i>	2 240	1 367	-39%	2 367	73,1%
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	378	199	-47,3%	230	15,4%
Actifs financiers à la juste valeur par CP	2 932	2 948	0,5%	1 054	-64,2%
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	2 932	2 948	0,5%	1 054	-64,2%
Titres au coût amorti	14	8	-42,9%	1 397	>100%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3 335	5 231	56,9%	6 012	14,9%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	46 079	48 497	5,2%	51 062	5,3%
Actifs Impôt Exigible	75	148	97,3%	3	-97,8%
Actifs d'impôt différé	154	152	-1,7%	160	5,5%
Comptes de régularisation et autres actifs	340	366	7,9%	422	15,3%
Immobilisations corporelles	1 410	1 478	4,8%	1 496	1,2%
Immobilisations incorporelles	464	601	29,4%	796	32,5%
Total Actif	59 346	62 863	5,9%	67 265	7%

Source : Crédit du Maroc – Crédit du Maroc comptes consolidés IFRS

Passif

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	0,1	>100%	0,9	>100%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5	14	>100%	16	15,1%
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	5	14	>100%	16	15,1%
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3 092	2 881	-6,8%	1 137	-60,5%
Dettes envers la clientèle	46 239	48 582	5,1%	51 755	6,5%
Titres de créances émis	603	1 612	>100%	3 424	>100%
Passif d'impôts exigibles	124	58	-53,4%	125	>100%
Passifs d'impôt différé	15	9	-39,1%	18	>100%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 144	1 496	30,7%	1 891,6	26,5%
Provisions	567	600	5,9%	566	-5,7%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 252	1 251	0,0%	1 251	-0,01%
Capitaux propres	6 304	6 360	0,9%	7 080	11,3%
Capital et réserves liées	6 246	6 309	1%	7 034	11,5%
Capital et réserves liées	3 860	3 854	-0,1%	4 347	12,8%
Réserves consolidées	1 749	2 097	19,9%	2 198	4,8%
<i>Part du groupe</i>	1 694	2 040	20,4%	2 147	5,3%
<i>Part des minoritaires</i>	55	57	4,2%	51	-10,9%
Gains ou pertes comptabilisés directement en CP	64	11	-83,6%	37	>100%
<i>Part du groupe</i>	64	11	-83,6%	37	>100%
<i>Part des minoritaires</i>	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	631	398	-36,9%	498	25,2%
<i>Part du groupe</i>	627	404	-35,6%	503	24,4%
<i>Part des minoritaires</i>	4	-6	<-100%	-5	-21,4%
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-
Total Passif	59 346	62 863	5,9%	67 265	7%

Source : Crédit du Maroc – Crédit du Maroc comptes consolidés IFRS

➤ **Principales évolutions sur la période 2022 – 2023**

A fin décembre 2023, le total bilan consolidé de Crédit du Maroc s'est élevé à 67 265 MDH, soit une évolution de 7 % par rapport à fin décembre 2022. Cette hausse est essentiellement attribuable aux variations suivantes :

- l'augmentation du poste « Prêts et créances sur la clientèle » de 5,3 % (+ 2 565 MDH) pour se situer à 51 062 MDH, soit 76% du total Actif ;
- la hausse des titres au coût amorti (1 389 MDH), incluant les titres transférés du portefeuille ALM ;
- la hausse des actifs financiers à la juste valeur par résultat (+1 030 MDH) pour atteindre 2 597 MDH en 2023, provenant essentiellement du portefeuille trading de la salle des marchés en rapport avec les opportunités de placement sur le marché obligataire et du statut de teneur de marché ;
- Les dettes envers les Etablissements de Crédits baissent de 1 744 MDH entrant dans le cadre de la gestion de liquidité et sont remplacés par des émissions de Certificats de Dépôt.
- l'augmentation du poste « Dettes envers la clientèle » de 6,5% (+3 174 MDH), pour s'établir à 51 755 MDH, soit 77% du total Passif. L'augmentation provient principalement des ressources non rémunérés;
- la hausse du compte « Titres de créance émis » (+1 812 MDH) par rapport à l'exercice précédent pour se situer à 3 424 MDH. Cette hausse s'inscrit dans le cadre de la gestion de la liquidité de la Banque et en lien avec la baisse des dettes envers les Etablissements de Crédit.

➤ **Principales évolutions sur la période 2021 - 2022**

Au titre de l'exercice 2022, le total bilan consolidé s'est affiché à 62 863 MDH, en hausse de 5,9 % par rapport à l'exercice 2021. Cette amélioration de l'actif de 3 517 MDH est due essentiellement à l'effet conjugué des éléments suivants :

- la hausse du poste « prêts et créances sur la clientèle qui a connu une augmentation de 5,2 % (+2 418 MDH) pour s'établir à 48 497 MDH à fin décembre 2022, représentant ainsi plus 77 % du total actif ;
- la hausse des prêts sur les établissements de crédit de 56,9 % (+1 896 MDH) par rapport à décembre 2021 ;
- la baisse de 40,1 % (- 1 051 MDH) des actifs financiers à la juste valeur par résultat provenant du portefeuille trading de la salle des marchés.

La hausse du passif consolidé est due essentiellement à :

- l'accroissement de l'encours des dettes envers la clientèle de 5,1% (+2 342 MDH) à plus de 48 582 MDH au 31 décembre 2022 ;
- la hausse de 30,7% « des comptes de régularisation et autres passifs » par rapport à fin 2021, en raison des hausses sur le compte de transit crédit pour le paiement des impôts des clients et sur les marges constatées d'avance sur les opérations Mourabaha conjuguées aux baisses constatées sur les fournisseurs de biens et services au niveau de CDMLF.
- la hausse du poste « Titres de créances émis » à 1 612 MDH, en progression de 1,5x par rapport au bilan d'ouverture.
- La hausse de 1% des fonds propres consolidés du groupe par rapport à fin 2022, pour se situer à 6 360 MDH au 31 décembre 2022.

4.4.1. Analyse des principaux postes de l'actif

4.4.1.1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux :

L'évolution de ce poste, sur la période 2021-2023, se présente comme suit :

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/21
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 924,7	1 867,3	-3%	2 265,8	21,3%
% Total Actif	3,2%	3%	-0,3 pt	3,4%	0,4 pt

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 - 2023

A titre de l'exercice 2023, le poste « valeurs en caisse, banque centrale, trésor public, services des CP » ressort en hausse de 21,3 % (+399 MDH) pour s'établir à 2 265,8 MDH par rapport au 31 décembre 2022. Cette variation résulte principalement de la hausse de la réserve monétaire auprès de BAM.

Revue analytique 2021 - 2022

Au 31 décembre 2022, le poste « Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service CP » s'élève à 1 867,3 MDH, soit une baisse de 3 % par rapport à 2021. L'évolution de ce poste s'explique principalement par la baisse des effets mobilisables auprès des banques centrales (solde du compte ordinaire BAM).

4.4.1.2. Structure des actifs financiers à la juste valeur

Les actifs financiers à la juste valeur s'établissent à 3 651,2 MDH à fin décembre 2023, en baisse de 19,1 %. L'évolution de ces actifs est détaillée comme suit :

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Actifs financiers à la JV par résultat	2 617,6	1 566,6	-40,1%	2 596,9	65,8%
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 239,5	1 367,2	-39%	2 366,8	73,1%
Autres actifs financiers à la JV par résultat	378	199,4	-47,3%	230,1	15,4%
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	2 932,3	2 948,3	0,5%	1 054,3	-64,2%
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	2 932,3	2 948,3	0,5%	1 054,3	-64,2%
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-
Total Actifs financiers	5 549,9	4 514,9	-18,7%	3 651,2	-19,1%
% Total Actif	9,4%	7,2%	-2,2 pts	5,4%	-1,7 pt

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés suite à l'application d'IFRS 9

Revue analytique 2022 - 2023

Au titre de l'exercice 2023, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en hausse de 65,8 %, pour s'établir à 2 597 MDH. Cette évolution provient principalement du portefeuille trading de la salle des marchés en rapport avec les opportunités de placement sur le marché obligataire et du maintien du statut de teneur de marché.

Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ont, pour leur part, affiché une diminution de 1,9 MMDH par rapport à 2022, expliquée par l'effet conjugué de :

- la baisse du portefeuille de placement compte tenu des opportunités de placement sur le marché obligataire ;
- la baisse du portefeuille ALM suite au transfert en titres d'investissement évalués au coût amorti.

Revue analytique 2021 - 2022

A fin décembre 2022, les actifs financiers à la juste valeur par résultat affichent un repli de 40,1 % par rapport à fin décembre 2021, s'établissant ainsi à 1 566,6 MDH. Cette baisse provient principalement du portefeuille trading de la salle des marchés en rapport avec les opportunités de placement sur le marché obligataire et du maintien du statut de teneur de marché ainsi que les baisses des portefeuilles OPCVM des filiales.

De leur côté, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres enregistrent une légère hausse de 0,5 % (+16 MDH), suite à :

- la baisse du portefeuille de placement compte tenu des opportunités de placement sur le marché obligataire
- la hausse du portefeuille ALM s'inscrivant dans le cadre de la gestion des équilibres bilanciaux.

4.4.1.3. Analyse des crédits

Au 31 décembre 2023, l'encours des crédits octroyés par le Groupe Crédit du Maroc a évolué comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Prêts et créances sur les Etab. de crédit et assimilés	3 334,9	5 231,2	56,9%	6 012,4	14,9%
% Total Actif	5,6%	8,3%	2,7 pts	8,9%	7,4 pt
Établissements de crédit	3 334,9	5 231,2	56,9%	6 012,4	14,9%
Créances sur la clientèle au coût amorti	46 079,2	48 496,7	5,2%	51 061,7	5,3%
% Total Actif	77,6%	77,1%	-0,5 pt	75,9%	-1,6%
Total crédits	49 414	53 727,9	8,7%	57 074,1	6,2%
% Total Actif	83,3%	85,5%	2,2 pts	84,8%	-0,6 pt

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 - 2023

Au terme de l'exercice 2023, l'encours total des crédits s'est établi à près de 57 074 MDH, en progression de 6,2 % (+3 346 MDH) par rapport à l'exercice 2022. Cette tendance résulte des éléments conjugués suivants :

- la hausse de l'encours des prêts et créances sur la clientèle de 5,3 % (+2 565 MDH) par rapport à 2022, totalisant 51 062 MDH en 2023, représentant une part de 75,9 % du total actif.
- la hausse de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés de 14,9 % pour s'établir à 6 012 MDH, représentant une part de 8,9 % du total actif.

➤ Prêts et créances sur la clientèle de crédits au coût amorti

L'encours des crédits consentis à la clientèle par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

<i>Montants en MDH</i>	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Opérations avec la clientèle					
Créances commerciales	10 521	11 634,6	10,6%	12 320,1	5,9%
Autres concours à la clientèle	32 648,4	34 171,6	4,7%	37 016,8	8,3%
Valeurs reçues en pension	2 513,4	1 239,1	-50,7%	1 087,9	-12,2%
Comptes ordinaires débiteurs	2 342,5	3 413,3	45,7%	2 733,4	-19,9%
Valeur brute	48 025,3	50 458,6	5,1%	53 214,6	5,5%
Dépréciations	- 3 411	-3 371,6	-1,2%	-3 627,7	7,6%
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	44 614,3	47 087	5,5%	49 586,9	5,3%
Opérations de location-financement					
Location-financement immobilier	740,3	435,3	-41,2%	494,8	13,7%
Location-financement mobilier, location simple	899,4	1 124,5	25%	1 185,1	5,4%

et opérations assimilées

Valeur brute	1 639,7	1 559,8	-4,9%	1 679,9	7,7%
Dépréciations	-174,8	-150,2	-14,1%	-148,7	-1%
Valeur nette des opérations de location-financement	1 464,8	1 409,7	-3,8%	1 531,2	8,6%
Valeur au bilan	46 079,2	48 496,7	5,2%	51 061,7	5,3%

Source : Crédit du Maroc

A fin 2023, les prêts et créances sur la clientèle brute ont enregistré une croissance de 5,5% pour s'établir à 53 215 MDH. Cette hausse résulte essentiellement de l'effet combiné des éléments suivants :

- la hausse de 8,3% des prêts consentis à la clientèle qui se sont élevés à 37 017 MDH en 2023 par rapport à 34 172 MDH en 2022, en raison des bonnes performances des crédits d'équipement et des crédits à la promotion immobilière ;
- la baisse de 20% des comptes ordinaires débiteurs à 2 733 MDH en 2023 contre 3 413 MDH en 2022 en faveur de la hausse des autres prêts de trésorerie notamment les prêts spot à la clientèle ;
- la baisse des opérations de pension de 12,2 % pour atteindre 1 088 MDH en 2023.

La dépréciation des prêts et créances clientèle s'affiche à 3 628 MDH à fin 2023, en progression de 7,6%, expliquée par la poursuite, par Crédit du Maroc, de l'application d'une politique de provisionnement prudentielle.

Les opérations de location financement se situent à 1 680 MDH à fin 2023, en hausse de 7,7%. Cette évolution est tirée principalement par la filiale CDM Leasing et Factoring.

➤ **Contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité**

La contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité se présente comme suit :

Montant en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Banque Maroc et Banque Offshore	44 421,1	46 877,4	5,5%	49 452,6	5,5%
Sociétés de financements spécialisés	1 658	1 619,3	-2,3%	1 665,5	2,9%
Eliminations	-	-	-	56,4	>100%
Total Prêts et Créances sur la clientèle, au coût amorti	46 079,2	48 496,7	5,2%	51 061,7	5,3%

Source : Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2023, la croissance des prêts et créances sur la clientèle, provient principalement, de l'augmentation des prêts octroyés par la banque et ses filiales (hors CDMLF) représentant 97 % du total des prêts sur la clientèle. Les prêts octroyés par CDMLF représentent une part non significative.

Cette tendance s'est également observée au 31 décembre 2022.

➤ **Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti**

L'encours des crédits consentis aux établissements de crédit par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Etablissements de crédit	-	-	-	-	-
Comptes et prêts	2 348,1	2 420,1	3,1%	3 455,4	42,8%
<i>dont comptes ordinaires débiteurs non douteux</i>	2 348,1	1 913,3	-18,5%	3 455,4	80,6%
<i>dont comptes et prêts au jour le jour non douteux</i>	-	506,8	>100%	-	-100%
Valeurs reçues en pension	716,8	2 494	>100%	2 201,9	-11,7%
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	275,7	321,6	16,6%	359,3	11,7%
Valeur brute	3 340,7	5 235,7	56,7%	6 016,6	14,9%

Dépréciations	-5,8	-4,4	-23,3%	-4,2	-4,8%
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	3 334,9	5 231,2	56,9%	6 012,4	14,9%
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-			
Total prêts et créances internes au CDM	-	-			
Valeur au bilan	3 334,9	5 231,2	56,9%	6 012,4	14,9%

A fin 2023, une hausse de près de 15% est constatée au niveau des prêts et créances, avant dépréciation, sur les établissements de crédit qui se situent à 6 016,6 MDH due à la combinaison des éléments suivants :

- la hausse de 42,8% des comptes et prêts totalisant 3 455,4 MDH à fin 2023 grâce aux placements en MAD et devise auprès des institutions financières locales et internationales ;
- la baisse des opérations de pension qui s'affichent à 2 202 MDH expliquée principalement par l'arbitrage au profit des placements interbancaires.

➤ **Contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité**

La contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre 2021 et 2023 se présente comme suit :

Montant en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Banque Maroc et Banque Offshore	5 004,7	7 261,1	45,1%	7 891,3	8,7%
Sociétés de financement spécialisé	0,1				
Eliminations	-1 669,9	-2 029,9	21,6%	1 878,9	7,4%
Total Prêts et Créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3 334,9	5 231,2	56,9%	6 012,4	14,9%

Source : *Crédit du Maroc*

Au 31 décembre 2023, les prêts et créances sur les établissements de crédit sont principalement générés par Crédit du Maroc et ses filiales (Hors CDMLF).

Cette tendance s'est également observée au 31 décembre 2022.

Revue analytique 2021 - 2022

Au titre de l'exercice 2022, les crédits octroyés par Crédit du Maroc affichent une progression de 8,7 % par rapport 2021 portant ainsi leur encours à 53 727,9 MDH. Cette évolution recouvre les éléments ci-dessous :

- l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti ressort à 5 231,2 MDH, en hausse de 56,9 % par rapport à 2021, représentant ainsi 8,3 % du total Actif.
- les crédits à la clientèle ont progressé de 5,2 % par rapport 2021 à 48 496,7 MDH. Cette variation trouve principalement son origine dans les performances des crédits aux entreprises et intègre :
 - une amélioration de 1,8 % des crédits aux particuliers à 19 623 MDH en lien avec la bonne tenue des crédits à l'habitat qui évoluent de 2,7 % (+428 MDH) à 16,1 MDH. Les crédits à la consommation se replient, quant à eux, de 2,1 % à 3 531 MDH ;
 - une hausse de 17 % des crédits à court à terme accordés aux entreprises. Ces derniers sont marqués par des hausses sur les crédits de trésorerie et sur les comptes courants couplées à une baisse des pensions clientèles ;
 - une hausse de 19,9 % des crédits à moyen et long terme octroyés aux entreprises tirés par la hausse des prêts financiers et des crédits à l'équipement (dynamique positive de la production). Les crédits à la promotion immobilière clôture l'année 2022 sur une baisse de 8,1 % ;
 - une baisse de 3,8 % du crédit-bail.

4.4.1.4. Actif d'impôt différé

L'évolution de l'actif d'impôt différé de Crédit du Maroc à fin décembre 2023 se détaille comme suit :

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Actifs d'impôt différé	154,2	151,5	-1,7%	159,8	5,5%

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2023, le poste « Actif d'impôt différé » s'établit à 160 MDH, en hausse de 5,5%. Cette progression provient des impôts différés actifs des retraitements IFRS des provisions sur risques de contrepartie, l'étalement en social des dons séisme et covid19 compensés par les impôts différés passifs sur les retraitements des titres et les immobilisations.

Au titre de l'exercice 2022, le poste « Actif d'impôt différé » s'établit à 151 MDH, en baisse de 2,7 MDH. Cette variation provient des impôts différés principalement des retraitements IFRS des provisions sur risques de contreparties compensés par les impacts des retraitements des titres.

4.4.1.5. Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évolution de l'actif immobilisé de Crédit du Maroc à fin décembre 2023 se détaille comme suit :

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Immobilisations corporelles	1 410	1 477,7	4,8%	1 495,7	1,2%
Immobilisations incorporelles	464,3	600,9	29,4%	796	32,5%
Total Actif Immobilisé	1 874,4	2 078,6	10,9%	2 291,7	10,3%
% Total Actif	3,16%	3,31%	0,15 pt	3,41%	0,1 pt

Source : Crédit du Maroc

Les immobilisations de Crédit du Maroc sont majoritairement constituées des immobilisations corporelles qui représentent en moyenne, sur les trois derniers exercices, 70,5 %, de la valeur totale des immobilisations. La valeur des immobilisations incorporelles a enregistré une hausse annuelle moyenne de 32,5 % sur la période entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023.

Revue analytique 2022 - 2023

A fin de l'exercice 2023, les immobilisations corporelles et incorporelles ont progressé de 213 MDH sous l'effet de la hausse de l'actif immobilisé pour 406 MDH (hors amortissements) et la hausse des amortissements y relatifs de 194 MDH. Les nouvelles acquisitions de l'année ont principalement concerné l'acquisition de matériels et logiciels informatiques (Ocsigen & Transition) ainsi que des aménagements de locaux commerciaux.

Revue analytique 2021 - 2022

Les immobilisations corporelles et incorporelles enregistrent une hausse de 10,9 %, de l'ordre de 204,2 MDH pour s'établir à 2 078,6 MDH à fin décembre 2022 compte tenu des investissements relatifs à :

- la construction du siège et l'aménagement des locaux commerciaux;
- l'acquisition de matériel et logiciels informatiques (Ocsigen et transition).

4.4.2. Analyse des principaux postes du passif

4.4.2.1. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont évolué comme suit sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montant en MDH)	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	5,2	13,9	>100%	16	15,1%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5,2	13,9	>100%	16	15,1%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 - 2023

Au terme de l'exercice 2023, les passifs financiers à la juste valeur par résultat s'affichent en hausse de 15,1 % (+2,1 MDH) comparativement à l'exercice 2022 et concernent exclusivement la valorisation des contrats de change à terme. Cette évolution est due à la valorisation intermédiaire de vente à terme de EUR et de MAD à des cours en date d'arrêté différents des cours de négociation.

Revue analytique 2021 - 2022

A fin décembre 2022, les passifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en hausse de 168 % (+ 8,7 MDH) et concernent exclusivement la valorisation des contrats de change à terme. L'évolution constatée au cours de l'exercice est due à la valorisation intermédiaire de ventes à terme de EUR contre DH à des cours en date d'arrêté différents des cours de négociation.

4.4.2.2. Analyse des dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle a évolué comme suit sur la période considérée :

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés	3 092,3	2 880,8	-6,8%	1 137,3	-60,5%
Comptes courants / Dépôts à vue	396,9	681	71,6%	773,2	13,5%
Dépôts à terme	2 695,4	2 199,8	-18,4%	364,1	-83,4%
% Total Bilan	5,2%	4,6%	-0,6 pt	1,7%	-2,9 pts
Dettes envers la clientèle	46 239,1	48 581,5	5,1%	51 755,4	6,5%
Comptes courants / Dépôts à vue	33 136,1	34 128,9	3%	36 071,3	5,7%
Dépôts à terme	1 752,7	2 990,2	70,6%	3 993,3	33,5%
Comptes d'épargne	9 896,3	9 920,7	0,2%	10 070,8	1,5%
Autres dépôts	1 454	1 541,7	6%	1 619,9	5,1%
% Total Bilan	78%	77,3%	-0,6 pt	76,9%	-0,3 pt
Total Dépôts	49 331,5	51 462,4	4,3%	52 892,7	2,8%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 - 2023

Au terme de l'exercice 2023, les dépôts du groupe Crédit du Maroc accélèrent leur progression à 2,8 % pour atteindre 52 892,7 MDH. Cette évolution est attribuable essentiellement à la hausse des dettes envers la clientèle de 6,5 % grâce à l'évolution positive des comptes courants et la bonne tenue ressources à vue de 5,7 % (+1 942 MDH) qui se situent à 36 071 MDH. Elle résulte également de la croissance des dépôts à terme et des ressources d'épargne qui s'établissent respectivement, en 2023, à 3 993 MDH, (+1 Mrd DH) et à 10 071 MDH.

La part des dettes envers la clientèle dans le total Passif reste majoritaire sur les trois exercices, en atteignant 76,9 % en 2023.

En parallèle, les dettes envers les établissements de crédit et assimilés se sont inscrites en baisse de 60,5% (-1 743,5 MDH) pour s'établir à 1 137,3 MDH, en raison de la baisse significative des dépôts à terme de 83,4 % (-1 835,7 MDH), en lien avec la gestion de liquidité notamment à travers l'émissions des certificats de dépôt. Quant à leur part dans le total Passif, elle ressort en baisse de 2,9 pts passant de 4,6 % en 2022 à 1,7 % à fin 2023.

Revue analytique 2021 - 2022

A fin décembre 2022, l'encours total des dépôts consolidés a atteint 51 462 MDH, affichant une progression de 4,3 % par rapport à fin 2021.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ressortent en retrait de 6,8 % à 2 880,8 MDH. Cette variation est due à une baisse des dépôts à terme en vers les établissements de crédit à 2 199,8 MDH qui s'explique principalement par les tirages en devises de la clientèle sur les comptes du Crédit du Maroc

en USD et en EUR. (En effet, la hausse des taux de devises a incité les clients de la banque à utiliser davantage leurs ressources.) Leur part dans le total Passif ressort en baisse de 0,2 point par rapport 2021.

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 5,1 % comparativement à 2021, à 48 581,5 MDH.

Cette évolution est due à la progression des ressources à vue de de 3 %, à 34 128,9 MDH, profitant principalement d'une accélération de la dynamique de la collecte depuis juillet 2022.

Les dépôts à terme de la clientèle enregistrent une progression significative de 70,6 % par rapport à 2021, à 2 990 MDH, notamment grâce au lancement des offres à des conditions attractives.

A noter que les ressources d'épargne se stabilisent, quant à elles, à de 9 921 MDH.

L'évolution de la structure des dépôts de Crédit du Maroc a évolué, comme suit, sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (Montant en MDH)</i>	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés	6,3%	5,6%	-0,7 pt	2,2%	-3,4 pts
Comptes courants / Dépôts à vue	0,8%	1,3%	0,5 pt	1,5%	0,1 pt
Dépôts à terme	5,5%	4,3%	-1,2 pt	0,7%	-3,6 pts
Dettes envers la clientèle	93,7%	94,4%	0,7 pt	97,8%	3,4 pts
Comptes courants / Dépôts à vue	67,2%	66,3%	-0,9 pt	68,2%	1,9 pt
Dépôts à terme	3,6%	5,8%	2,3 pts	7,5%	1,7 pt
Comptes d'épargne	20,1	19,3%	-0,8 pt	19%	-0,2 pt
Autres dépôts	2,9%	3 %	-	3,1%	0,1 pt
Total Dépôts	100%	100%	-	100%	-

Source : *Crédit du Maroc*

Pour ce qui est de la structure des dépôts, l'année 2023 a enregistré une amélioration de la structure des ressources clientèle qui demeurent la principale composante avec une part de 97,8% du total de dépôts, en progression de 3,4 pts par rapport à fin 2022.

La part des dettes envers les établissements de crédit ressort, quant à elle, est en baisse par rapport à l'an dernier, représentant seulement 2,2% du total des dépôts.

La ventilation des dépôts de la clientèle entre dépôts rémunérés et dépôts non rémunérés a évolué, comme suit sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (Montant en MDH)</i>	2021	2022	Var 22/21	2023	Var 23/22
Dépôts rémunérés	11 776	12 910,9	9,6%	14 064,2	8,9%
Dépôts non rémunérés	34 463,1	35 670,6	3,5%	37 691,3	5,7%
Total Dette envers la clientèle	46 239,1	48 581,5	5,1%	51 755,4	6,5%

Source : *Crédit du Maroc*

Les ressources non rémunérées ressortent en hausse de 5,7 % (soit +2 MMDH) et représentent 72,9 % de l'encours global des ressources clientèle.

Les ressources rémunérées ont augmenté de 8,9 % (soit + 1,1 Mrd DH). Elles sont marquées par la hausse des comptes d'épargne et les dépôts à terme (comptes à terme et bons de caisse).

4.4.2.3. Titres de créances émis

L'évolution des titres de créances émis par Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Titres de créances émis	602,5	1 612,4	>100%	3 424,4	>100%

Source : *Crédit du Maroc*

Revue analytique 2022 – 2023

Au terme de l'exercice 2023, le poste des titres de créances émis, qui enregistre exclusivement l'encours des certificats de dépôts émis dans le cadre de la gestion de la liquidité de l'établissement, évolue en hausse de 1,8 Mrds DH par rapport à décembre 2022 pour se stabiliser à 3,4 Mrds DH.

Revue analytique 2021 - 2022

Au titre de l'exercice 2022, l'encours des titres de créances émis s'est établi à 1 612 MDH, en hausse de 1 Mrd DH par rapport à l'exercice 2021. Ce poste enregistre, exclusivement, les certificats de dépôt émis dans le cadre de gestion de la liquidité de la banque.

4.4.2.4. Comptes de régularisation et autres passifs

L'évolution des comptes de régularisations se présente comme suit :

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Comptes de régularisation et passifs divers	1 114,4	1 495,6	30,7%	1 891,6	26,5%
<i>Dont dettes locatives</i>	118,0	90,8	-23,1%	62,3	-31,4%

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2023, le poste « Comptes de régularisation et autres passifs » enregistre une hausse de 26,5 % (+396 MDH) pour se situer à 1 891,6 MDH. Cette variation est expliquée par des hausses sur les éléments suivants :

- le stock des chèques de banque émis non encore encaissés notamment dans le cadre des débloques prêts ;
- la hausse des comptes de régularisation due à la comptabilisation des charges à payer de fin d'année ;
- les marges constatées d'avance sur opérations Mourabaha compte tenu de l'évolution de l'activité ;
- les comptes de transit sur règlement des opérations de titres dénoués.

Au titre de l'exercice 2022, le poste « Comptes de régularisation et autres passifs » enregistre une hausse de 30,7 % (+351 MDH) pour s'établir à 1 495,6 MDH, expliquée principalement par les hausses des comptes transitoires de Crédit du Maroc. En effet, des hausses sont constatées sur les comptes de transit créditeur pour les prélèvements d'impôts de la clientèle à reverser à l'état, sur les charges constatées d'avance sur opérations Mourabaha et sur les charges à payer de la banque.

4.4.2.5. Analyse des provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges de Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Provisions pour risques légaux et fiscaux	127,1	146	14,9%	95,8	-34,3%
Provisions pour obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	96	97	0,9%	91,4	-5,7%
Provisions pour engagements de prêts et garanties	275	230	-16,3%	232,8	1,2%
Autres provisions	68,9	127,5	84,9%	145,9	14,5%
Total Provisions	567	600,4	5,9%	566	-5,7%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 - 2023

Au terme de l'exercice 2023, le stock de provisions pour risques et charges de crédit du Maroc ressort en baisse de 5,7 % (-34,5 MDH) pour s'établir à 566 MDH. Cette baisse relève essentiellement de :

- la baisse des provisions pour risques légaux et fiscaux de 34,3 %, suite aux jugements de diverses affaires en litiges ainsi que les reprises liées au dénouement du redressement fiscal 2023. Ce poste représente 17 % du total des provisions pour risques et charges.

- la hausse des autres provisions de 14,5 % passant de 127,5 MDH en 2022 à 145,9 MDH à fin décembre 2023, représentant ainsi 26 % du total des provisions pour risques et charges. Cette variation provient de la constitution de diverses provisions sur suspens et différences d'inventaires sur Crédit du Maroc et CDMLF.

Revue analytique 2021 - 2022

A l'issue de l'exercice 2022, les provisions Passifs se sont inscrites en hausse de 5,9 % par rapport à l'exercice 2021, pour s'établir à 600,4 MDH, impactées essentiellement par des reprises aux provisions pour engagements par signature et des dotations sur risques et charges (litiges, pertes, impôts et taxes...).

Les autres dotations intègrent principalement des dotations pour risques et charges des filiales.

4.4.3. Structure des ressources consolidées du Groupe Crédit du Maroc

Les ressources externes du groupe de Crédit du Maroc se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

<i>Consolidé IFRS (En MDH)</i>	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Fonds propres et assimilés	7 555,7	7 610,5	0,7%	8 330,9	9,5%
Dont					
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 251,7	1 251,1	-	1 251	-
Capitaux propres	6 304	6 359,5	0,9%	7 079,9	11,3%
Capitaux propres part du groupe	6 245,5	6 308,9	1%	7 034,2	11,5%
<i>Capital et réserves liés</i>	3 859,7	3 854,3	-0,1%	4 346,5	12,8%
<i>Réserves consolidées</i>	1 748,6	2 096,5	19,9%	2 197,9	4,8%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	64,3	10,6	-83,6%	37,3	>100%
<i>Résultat net de l'exercice</i>	631,4	398,1	-36,9%	498,2	25,2%
Ressources externes	49 934	53 074,7	6,3%	56 317,1	6,1%
Dettes envers les Éts de Crédit et Assimilés	3 092,3	2 880,8	-6,8%	1 137,3	-60,5%
Dettes envers la Clientèle	46 239,1	48 581,5	5,1%	51 755,4	6,5%
Titres de créances émis	602,5	1 612,4	>100%	3 424,4	>100%
Total	57 489,6	60 685,3	5,6%	64 648	6,5%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 – 2023

A la clôture de l'exercice de 2023, les ressources consolidées totalisent 64 648 MDH, en progression de 6,5 % grâce aux leviers mis en place par la Banque pour les renforcer et soutenir davantage son développement commercial.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à près de 7 079,9 MDH, en hausse de 11,3 % par rapport à 2022. Cette évolution résulte principalement de la hausse des capitaux propres part du groupe de 11,5 %, passant à plus de 7 034 MDH qui s'explique par une hausse des réserves et résultats consolidés de 12,8 %.

De plus, les fonds propres et assimilés de Crédit du Maroc ont connu une progression de 9,5 % pour s'établir à 8 330 MDH, notamment suite au succès du placement relatif à l'emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global de 500 MDH. Les dépôts de la clientèle maintiennent leur place prépondérante dans les ressources de la Banque, en enregistrant en 2023 une part de 80,1 %.

Revue analytique 2021 – 2022

Au terme de l'exercice 2022, les fonds propres et assimilés de la banque affichent une légère hausse de 0,7 % à 7,6 Mrds DH suite à une légère variation positive des capitaux propres de +0,9 %, malgré un résultat net annuel en baisse de 36,9 % à près de 398,1 MDH.

De leur côté, les ressources externes ressortent en progression de 6,3 % à 53,1 Mrds DH en ligne avec la hausse des dépôts de la clientèle à 48,6 Mrds DH, soutenue de la hausse des émissions de certificats de dépôts en 2022 (+ 1 Mrd DH).

Quant aux dettes envers les établissements de crédits et assimilés, elles se sont établies à 2,9 Mrds DH et ont enregistré une baisse de 6,8 % par rapport à l'exercice 2021.

4.4.4. Analyse des engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

Entre fin décembre 2021 et fin décembre 2023, les engagements hors bilan de Crédit du Maroc ont évolué comme suit sur la période considérée :

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Engagements de financements donnés	6 884,5	7 133,4	3,6%	7 565,2	6,1%
Établissements de crédit	309,3	342	10,6%	10	-97,1%
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	6 471,5	6 718,5	3,8%	7 416,9	10,4%
Clientèle de détail	103,7	73	-29,6%	138,2	89,4%
Engagements de garanties donnés	4 244,2	3 741,5	-11,8%	2 888,5	-22,8%
Établissements de crédit	2 490,6	1 887,6	-24,2%	749,3	-60,3%
Grandes entreprises	1 719	1 829	6,4%	2 112,4	15,5%
Clientèle de détail	34,6	25	-27,9%	26,8	7,4%
Engagements de garanties reçus	3 021	2 955,9	-2,2%	2 610,6	-11,7%
Établissements de crédit	3 021	2 955,9	-2,2%	2 610,6	-11,7%

Source : *Crédit du Maroc*

Revue analytique 2022 – 2023

A fin 2023, les engagements de financements donnés augmentent de 6,1 % et passent de 7 133,4 MDH en 2022 à 7 565,2 MDH en 2023. Cette croissance est principalement marquée par la hausse des engagements de financement donnés à la clientèle Grande Entreprise (+698,5 MDH), représentant plus de 98 % du total des engagements donnés et la baisse des engagements de financements donnés (-332 MDH) à 10 MDH.

Quant aux engagements de garanties donnés, ils ont enregistré une baisse de 22,8 % pour s'établir à 2 888,5 MDH principalement en raison de la baisse de 60,3 % des engagements de garanties donnés aux établissements de crédit qui sont passés de 1 887,6 MDH à 749,3 MDH.

Durant la même période, les engagements de garanties reçus, exclusivement composés des engagements reçus des établissements de crédit, ressortent en baisse de 11,7 % à 2 610,6 MDH suite de la baisse des crédits documentaires et des contre-garanties reçues sur crédits.

Revue analytique 2021 – 2022

Au titre de l'exercice 2022, les engagements de financement donnés affichent une hausse de 3,6 % à 7 133,4 MDH. Ils sont majoritairement constitués des engagements donnés à la clientèle Grandes Entreprises à hauteur de 6 718,5 MDH.

Par ailleurs, les engagements de garanties donnés enregistrent, au titre de l'exercice 2022, un recul de 11,8 % à 3 742 MDH.

Pour leur part, les engagements de garanties reçus baissent de 2,2 % à 2 956 MDH et concernent en exclusivité les établissements de crédit.

4.4.5. Analyse de la variation des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres au 31 décembre 2023 est présenté comme suit :

En milliers de dirhams	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres clôture au 31.12.2021	1 088 121	2 771 601	2 321 521	64 292	6 245 536	58 453	6 303 988
Opérations sur capital							
Paiements fondés sur des actions							
Opérations sur actions propres							
Dividendes			-281 823	-	-281 823	-1 686	-283 510
Autres		-5 452	-5 051		-10 503	-	-10 503
Changements méthodes comptables		-			-	-	
Résultat de l'exercice			404 290		404 290	-6 191	398 099
Immo. corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions							
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat				-54 000	-54 000		-54 000
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies				274	274		274
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat			5 114		5 114		5 114
Gains ou pertes latents ou différés			5 114	-53 726	-48 611		-48 611
Autres				-			
Variations de périmètre				-	-		
Capitaux propres clôture au 31.12.2022	1 088 121	2 766 149	2 444 050	10 567	6 308 887	50 576	6 359 463
Opérations sur capital							
Paiements fondés sur des actions							
Opérations sur actions propres							
Dividendes			-293 793		-293 793		-293 793
Autres		492 244			492 244		492 244
Changements méthodes comptables							
Résultat de l'exercice			503 089		503 089	-4 864	498 225
Immo. corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions							
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat				31 099	31 099		31 099
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies				-4 406	-4 406		-4 406
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat			-2 924		-2 924		-2 924
Gains ou pertes latents ou différés			-2 924	26 693	23 768		23 768
Autres							
Variations de périmètre							
Capitaux propres clôture au 31.12.2023	1 088 121	3 258 393	2 650 422	37 259	7 034 195	45 712	7 079 907

Source : Crédit du Maroc

2023 a été marquée par une hausse des capitaux propres du groupe, qui se sont établis à 7 079 MDH. Cette évolution s'explique par la croissance des réserves et résultats consolidés de l'ordre de +8,4 % pour atteindre 2 650 MDH.

2022 a été marquée par une hausse des capitaux propres du groupe, qui se sont établis à 6 359 MDH. Cette évolution s'explique par la croissance des réserves et résultats consolidés de l'ordre de +5,3 % pour atteindre 2 444 MDH.

4.4.6. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie sur les trois derniers exercices présente les évolutions suivantes :

Consolidé IFRS (En Milliers de DH)	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Résultat avant impôts	1 057 622	743 209	-29,7%	878 307	18,2%
Résultat net des activités abandonnées					
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	178 153	190 273	6,8%	232 914	22,4%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-422 256	-30 763	92,7%	289 796	>100%
+/- Dotations nettes aux provisions	-121 318	33 611	>100%	-41 381	<-100%
+/- Perte nette/ (gain net) des activités d'investissement	- 3 866	-15 419	<-100%	-4 425	71,30%
+/- Perte nette/ (gain net) des activités de financement	-23 675	9 316	>100%	11 890	27,63%
+/- Autres mouvements	6 077	-30 071	<-100%	-102 185	<-100 %
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-386 887	156 946	>100%	386 610	>100%
+/- Flux liés aux opérations avec les EC et assimilés	3 293 490	-2 005 037	<-100%	-3 644 519	-81,8%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-15 843	-99 346	<-100%	356 201	<-100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs fin.	-1 839 499	961 245	>100%	-465 570	<-100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non fin.	-69 842	268 165	>100%	595 979	>100 %
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées					
- Impôts versés	-365 824	-316 454	-13,5%	-396 450	-25,3%
Diminution / (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	1 002 481	-1 191 427	<-100%	-3 554 358	<-100%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 673 217	-291 272	<-100%	-2 289 440	<-100%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-365 742	-379 093	-3,7%	-441 626	-16,5%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-365 742	-379 093	-4%	-441 626	-16%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-56 588	-294 013	<-100%	200 138	>100%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-1 200 000	1 000 000	>100%	1 800 000	80,0%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 256 588	705 987	>100%	2 000 138	>100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	2 507	5 114	>100%	-2 924	<-100%
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	53 394	40 735	-23,7%	-733 852	<-100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 164 981	3 218 375	1,7%	3 259 110	1,3%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 559 758	1 925 068	-24,8%	1 868 564	-2,9%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	605 223	1 293 307	>100%	1 390 546	7,5%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 218 375	3 259 110	1,3%	2 525 258	-22,5%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 925 068	1 868 563	-2,9%	2 265 415	21,2%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des EC	1 293 307	1 390 546	7,5%	259 842	-81,3%
Variation de la trésorerie nette	53 394	40 735	-23,7%	-733 852	<-100%

Source : *Crédit du Maroc*

Revue analytique 2022 – 2023

En 2023, la trésorerie de Crédit du Maroc ressort en baisse de -733,9 MDH pour se stabiliser à 2 525,3 MDH contre 3 259,1 MDH en 2022.

Les activités d'exploitation génèrent un déficit de trésorerie de -2 289,4 MDH en 2023 contre -291,2 MDH en 2022. Cette hausse s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- la diminution de 2 362,9 MMAD des actifs et passifs d'exploitation résultant de :
 - ✓ la baisse des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés (+1 639,4 MDH) ;
 - ✓ la baisse des flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers (-1 426,8 MDH);
 - ✓ la hausse des flux liés aux opérations avec la clientèle suite aux décaissements de crédits (455,5 MDH) ;
- la hausse des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements (+229,7 MDH) qui s'explique essentiellement par l'augmentation des dotations pour dépréciations des actifs financiers (+320,6 MDH) ;
- la hausse du résultat avant impôts de 18,2 % (+135 MDH).

En 2023, les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement affichent un solde négatif de -441,6 MDH contre -379,1 MDH au titre de l'exercice 2022, soit une baisse de 16,5 % (-62,5 MDH). Cette situation s'explique essentiellement par la baisse des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles entre les deux exercices.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement ressortent, quant à eux, en hausse (+1 294,2 MDH) pour s'établir à près de 2 000 MDH. Cette évolution résulte essentiellement la croissance des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement.

Revue analytique 2021 – 2022

La trésorerie de la banque s'établit à 40,7 MDH (contre 53,4 MDH en 2021). Cette évolution intègre :

- des flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui se sont établis à près de -292 MDH en 2022 contre 1 673 MDH en 2021. Cette variation résulte de la constatation de flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (-5 298 MDH) et avec la clientèle (-83 MDH), compensée par les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers à (+2 800 MDH).
- des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en amélioration affichant un solde négatif de 379,1 MDH à fin 2022, essentiellement due à la hausse de 3,7 % des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles entre 2021 et 2022.
- des flux liés aux activités de financement qui s'établissent à près de 706 MDH au 31 décembre 2022 contre -1 257 MDH au 31 décembre 2021. Cette hausse s'explique essentiellement par la progression des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement, dont le montant est passé de -1 200 MDH à fin 2021, à 1 000 MDH à fin 2022.

4.4.7. Rentabilité des actifs et capitaux propres

La rentabilité des capitaux propres et des actifs de Crédit du Maroc sur la période 2021 - 2023 se représente comme suit :

➤ Rentabilité des actifs

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Total actif	59 346	62 862,5	5,9%	67 265,3	7%
Résultat net part du groupe	627,4	404,3	-35,6%	503,1	24,4%
ROA	1,1%	0,6%	-0,4 pt	0,7%	0,1 pt

Source : Crédit du Maroc

➤ Rentabilité des fonds propres

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var.23/22
Capitaux propres part du Groupe	6 304,0	6 308,9	0,1%	7 034,2	11,5%
Résultat net part du groupe	627,4	404,3	-35,6%	503,1	24,4%
ROE	10%	6,4%	-3,6 pts	7,2%	0,7 pt

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2022 – 2023

Le ROE du groupe a ainsi enregistré une augmentation de 0,7 points pour s'établir à 7,2 % à fin 2023.

Le ROA a terminé l'année 2023 avec une performance en hausse de 0,1 pt pour s'établir à 0,7% pour un total bilan de se chiffrant à 67 265 MDH en 2023 contre 62 863 MDH en 2022.

Revue analytique 2021 - 2022

A fin 2022, la rentabilité des actifs (ROA) est en retrait de 0,4 point de base pour s'établir à 0,6 % contre 1,1 % à fin 2021. La baisse du ROA s'explique principalement par un effet de base sur le résultat de l'année 2021.

La rentabilité des fonds propres (ROE) diminue de 3,6 pts par rapport à l'exercice précédent et passe de 10 % à 6,4 %. Cette diminution tient compte de la baisse du résultat net part du groupe de 35,6 %.

4.4.8. Analyse des principaux ratios

4.4.8.1. Ratio de transformation

L'évolution du ratio de transformation se présente comme suit, sur la période 2021 – 2023 :

Montant en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Crédits à la clientèle (A)	46 079,1	48 496,7	5,2%	51 062	5,3%
Dépôts de la clientèle (B)	46 239,1	48 581,5	5,1%	51 755	6,5%
Taux transformation : A/B	99,7 %	99,8%	0,2%	98,7%	-1,2 pt

Source : Crédit du Maroc

Au regard de l'exercice 2023, le taux de transformation de Crédit du Maroc, sur base consolidée, s'est inscrit en baisse à 98,7 % comparativement à 99,8 % enregistré à fin 2022.

Au titre de l'exercice 2022, le taux de transformation en crédits du Groupe Crédit du Maroc s'est établi à 99,8 % comparativement à 99,7 % enregistré à fin 2021.

4.4.8.2. Solvabilité et adéquation des fonds propres

■ Composition des fonds propres³⁷

Le groupe est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8 % (incluant un coussin de conservation de 2,5 %), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9 % et un ratio sur fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12 %.

Les fonds propres prudentiels du groupe Crédit du Maroc sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudentiels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudentiels.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20 % annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.

■ Ratio de solvabilité

Crédit du Maroc dispose d'une assise financière lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste les ratios de solvabilité dégagés sur la période 2021 – 2023.

Sur base sociale :

Montants en MDH	2021	2022	Var 22/21	2023	Var 23/22
Fonds propres de base Tier 1 (1)	4 922	5 005	1,7%	5 478	1,7%
Fonds propres (2)	6 633	6 572	-0,9%	6 934	-0,9%
Risques pondérés (3)	42 016	44 951	6,99%	47 587	6,99%
Ratio CET 1 (min. 8%)	11,50%	10,80%	-0,70 pt	10,13%	-0,67 pt
Ratio sur fonds propres (min. 9%)	11,86%	11,13%	-0,58 pt	11,51%	0,38 pt
Ratio de solvabilité (min. 12%)	15,93%	14,62%	-1,17%	14,57%	-0,05 pt

Source : Crédit du Maroc

Le ratio de solvabilité social de la banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12 %. Il ressort à 14,57 % au 31 décembre 2023.

Pour sa part, le CET 1 ressort à 10,13 % en 2023, contre 10,8 % en 2022 (vs. exigence réglementaire à 8 %).

Sur base consolidée :

Montants en MDH	2021	2022	Var 22/21	2023	Var 23/22
Fonds propres de base (1)	5 550,1	5 540,2	-0,1%	5 986,9	8,1%
Fonds propres consolidés* (2)	6 782,2	6 648	-2%	7 008,7	5,4%
Risques pondérés (3)	43 851,6	45 936,8	4,8%	48 101,6	5%
Ratio CET 1 (min. 8%)	12,3%	11,70%	-0,6 pt	11,07%	-0,63 pt
Ratio sur fonds propres (1)/(3)	12,7%	12,06%	-0,6%	12,45%	0,39 pt
Ratio de solvabilité (2)/(3)	15,47%	14,47%	-1%	14,57%	0,10 pt

Source : Crédit du Maroc

³⁷ Rapport des résultats financiers 2022 – Site institutionnel Crédit du Maroc

* *Fonds Propres consolidés sont calculés selon la circulaire de la 14/G de Bank Al-Maghrib.*

Revue analytique 2022 - 2023

A fin décembre 2023, le ratio des fonds propres de base de Crédit du Maroc affiche une baisse de 0,4 pt à 12,4 % en lien avec la progression des fonds propres de base de 8,1 % à 5 986,9 MDH.

Le ratio de solvabilité ressort à 14,6 %, en légère appréciation par rapport à 2023.

Revue analytique 2021 - 2022

A fin décembre 2022, le ratio des fonds propres de base affiche une baisse de 0,6 pt à 12,1 % en lien avec la régression des fonds propres de base de 0,2 % à 5 540,2 MDH. Crédit du Maroc a répondu, au titre de l'exercice aux exigences réglementaires en termes de solvabilité avec un ratio de 14,47 %. Ce ratio affiche une baisse de 1 pt par rapport à l'exercice précédent en ligne avec la baisse du niveau des fonds propres consolidés de 2 % à 6 648 MDH.

Liquidity Coverage Ratio (LCR) ou ratio de liquidité³⁸

A partir de juillet 2015, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, qui devrait augmenter progressivement de 10 pts par an pour atteindre 100% en juillet 2019. Depuis son entrée en vigueur, le ratio LCR est respecté sur une base de calcul sociale et consolidée par Crédit du Maroc.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) de Crédit du Maroc (en base consolidée et sociale) sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En %	Ratio exigé par BAM à partir de juillet 2019	2021	2022	2023
LCR (Social)	100%	161 %	133%	142%
LCR (Consolidé)		161 %	135%	149%

Source : *Crédit Du Maroc*

Au 31 décembre 2023, le ratio LCR base sociale s'établit à 142 % contre 133 % en 2022 et le ratio LCR base consolidée ressort à 149 % contre 135 % en 2022.

Leverage ratio ou ratio de levier

A partir de 2021, les banques sont tenues d'observer en permanence, sur base individuelle et consolidée, un ratio de levier entre d'une part, le total des fonds propres de catégorie 1 et d'autre part le total des expositions en valeur comptable. (Taux : 3 %)

Depuis son entrée en vigueur (circulaire n° 6/W/2021), le ratio de levier de Crédit du Maroc se présente comme suit :

Sur base sociale :

En MDH	Décembre 2022	Décembre 2023	Mars 2024
Fonds propres de catégorie 1	5 005	5 478	5 505
Total des expositions du bilan et hors bilan (en valeur comptable)	60 784	61 809	64 090
Ratio de levier	8,2%	8,8%	8,6%

Source : *Crédit Du Maroc*

³⁸ Depuis 2015, le calcul du ratio de liquidité n'est plus exigé, il est remplacé par le LCR Ratio calculé conformément à la circulaire de BAM n° 31/G/2006, soit le rapport entre les actifs disponibles à court terme + engagements par signature reçus et les exigibilités à vue+ engagements par signature donnés.

LCR (liquidité coverage ratio) Cette norme a été établie dans le but d'assurer que la banque dispose d'un niveau adéquat d'actifs liquides de haute qualité non grevés pouvant être convertis en liquidité pour couvrir ses besoins sur une période de 30 jours calendaires en cas de graves difficultés de financement. Ce ratio imposera ainsi aux banques de disposer d'une certaine quantité d'actifs liquides leur permettant de couvrir les sorties nettes d'argent pendant au moins 30 jours.

Sur base consolidée

En MDH	Décembre 2022	Décembre 2023	Mars 2024
Fonds propres de catégorie 1	5 540	5 987	6 030
Total des expositions du bilan et hors bilan (en valeur comptable)	60 010	61 025	63 570
Ratio de levier	9,2%	9,8%	9,5%

Source : *Crédit Du Maroc*

Le Crédit du Maroc a opté depuis fin 2020 pour le choix stratégique d'accompagner le tissu économique marocain dans la sortie de crise à travers une politique volontariste mais sécurisée de distribution de crédit. Il a de ce fait impacté son LCR qui s'est orienté logiquement dans une tendance baissière maîtrisée avec une progression des emplois à un rythme plus soutenu que celui des ressources avec un recours très limité aux ressources de marché ;

Néanmoins, le ratio de levier, au 31 décembre 2023, demeure supérieur au seuil minimal de 3% exigé par Bank- Al Maghrib et s'établit à 8,8 % (base sociale) et 9,8 % (base consolidée.)

Pour sa part, le ratio de levier base social et consolidé, au titre du premier trimestre de 2023, ressort respectivement à 8,6 % et à 9,5 %.

Section VIII - ANALYSE DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT AU S1 2024

1. Informations financières consolidées au titre du premier semestre 2024

Les principaux indicateurs d'exploitation et bilanciers de Crédit du Maroc se présentent comme suit :

Evolution des principaux indicateurs d'exploitation consolidés entre juin 2023 et juin 2024

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	juin-23	juin-24	Var.
Produit net bancaire	1 426,0	1 606,0	12,6%
Résultat Brut d'Exploitation	700,4	823,7	17,6%
Résultat d'Exploitation	534,3	711,8	33,2%
Coût du risque	-166,1	-111,9	32,6%
RNPG	287,5	390,8	35,9%

Source : Crédit du Maroc

Au premier semestre 2024, l'analyse des principaux indicateurs d'exploitation fait ressortir ce qui suit :

- une progression du produit net bancaire de 12,6% pour se chiffrer à 1 606 MDH, portée par une bonne dynamique sur l'ensemble des activités du groupe.
- une hausse du résultat brut d'exploitation qui passe de 700 MDH en juin 2023 à 824 MDH en juin 2024, profitant d'une maîtrise des charges ;
- un coût du risque en baisse de 33% pour s'établir à 112 MDH ;
- une hausse du résultat net part du groupe de 35,9%.

Evolution des principaux indicateurs bilanciers consolidés entre décembre 2023 et juin 2024

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2023	juin 2024	Var.
Prêts et créances sur la clientèle	51 062	54 911	7,54%
Dettes envers la clientèle	51 755	54 778	5,84%
Total Bilan	67 265	71 046	5,62%

Source : Crédit du Maroc

L'analyse des principaux indicateurs bilanciers fait ressortir ce qui suit :

- Une croissance soutenue des crédits à la clientèle qui ressortent à plus de 54 911 MDH à fin juin 2024 en progression annuelle de +7,5%. Cette performance est portée aussi bien par la dynamique des crédits aux entreprises que celle des crédits aux particuliers ;
- Une bonne performance de la collecte Bilan qui s'apprécie de 5,8% pour atteindre près de 55 778 MDH. Cette évolution découle de la bonne progression des ressources à vue (+7,5%) et l'appréciation des ressources d'épargne (+1,2%) ;
- une hausse du total Bilan à 71 046 MDH à fin juin 2024, soit une hausse de 5,6% entre fin 2023 et juin 2024.

2. Attestations d'examen limité des commissaires aux comptes

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée IFRS au 30 juin 2024

Nous avons précédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7.048.980, dont un bénéfice net de KMAD 390.835, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque, arrêtés au 30 juin 2024, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 23 juillet 2024.

Les commissaires aux comptes

Ernst & Young
Abdeslam Berrada Allam
Associé

Forvis Mazars
Taha Ferdaous
Associé

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2024

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons précédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 7.826.023, dont un bénéfice net de KMAD 381.342, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications

analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque, arrêtés au 30 juin 2024, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 23 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

Ernst & Young
Abdeslam Berrada Allam
Associé

Forvis Mazars
Taha Ferdaous
Associé

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée pour la période au 30 juin 2023

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'Etats d'informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période de 1^{er} janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 6.376.106, dont un bénéfice net de KMAD 287.487.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 juin 2023, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note exposant les effets dus à la première application d'IFRS 9 « Instruments financiers ».

Casablanca, le 27 juillet 2023

Les commissaires aux comptes

Ernst & Young
Abdeslam Berrada Allam
Associé

Mazars Audit et Conseil
Taha Ferdaous
Associé

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux pour la période au 30 juin 2023

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 7.114.511, dont un bénéfice net de KMAD 357.802, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 juin 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur la note annexe qui fait état du contrôle fiscal dont fait l'objet la banque.

Casablanca, le 27 juillet 2023

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young
Abdeslam Berrada Allam
Associé

Mazars Audit et Conseil
Taha Ferdaous
Associé

3. Faits marquants au S1 2024

Conformément aux accords conclus en décembre 2022, et dans le cadre de la cession par Crédit Agricole S.A au Groupe Holmarcom de sa participation dans Crédit du Maroc, Crédit du Maroc a procédé à l'acquisition de 33,33 % du capital social et des droits de vote de Crédit du Maroc Leasing et Factoring détenus par Crédit Agricole Leasing & Factoring (filiale à 100% de Crédit Agricole S.A.) pour un prix de 51.387.576 dirhams. À la suite de cette opération, Crédit du Maroc détiendra 100% du capital de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

L'acquisition a été réalisée le 15 mai 2024 à l'issue de la levée de l'ensemble des conditions suspensives auxquelles elle était soumise (notamment l'obtention de l'autorisation de Bank Al-Maghrib et de l'Office des Changes) et de la finalisation de l'autonomisation de Crédit du Maroc Leasing et Factoring du groupe français.

L'acquisition est reflétée dans les comptes de Crédit du Maroc au 30 juin 2024.

4. Evolution de la rentabilité du Groupe – Comptes consolidés IFRS

4.1. Périmètre de consolidation au 30 juin 2024

Au 30 juin 2024, le périmètre de consolidation a connu les variations suivantes :

- sortie de la filiale CDMC suite à sa dissolution ;

- entrée dans le périmètre de CDM Capital Bourse ;
- et variation du pourcentage de détention sur CDMLF suite à l'acquisition du tiers détenu par Crédit Agricole Leasing & Factoring.

Périmètre de consolidation

Dénomination	Capital Social (KDH)	Capital Social (KUSD)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	1 088 121		100%	100%	E.C.
Crédit du Maroc Capital Bourse	10 000		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Assurances	200		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc International	0	1 655	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	168 321		100%	100%	I.G.

E.C. : Établissement consolidant

I.G. : Intégration globale

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

Les comptes au 30 juin 2024 sont arrêtés conformément au référentiel en vigueur.

4.2. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

Les comptes de résultat du 30 juin 2023 au 30 juin 2024 se présentent comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	juin-23	juin-24	Var.
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	1 311,6	1 544,0	17,7%
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	228,8	357,6	56,3%
Marge d'intérêt	1 082,8	1 186,5	9,6%
Commissions perçues	247,7	270,8	9,3%
Commissions servies	21,9	24,5	11,8%
Marge sur commissions	225,8	246,3	9,1%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	168,2	218,9	30,2%
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs</i>	0,0	0,0	0,0%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par CP	-	-	
Produits des autres activités	10,8	16,5	52,4%
Charges des autres activités	61,6	62,2	1,0%
Produit net bancaire	1 426,0	1 606,0	12,6%
Charges générales d'exploitation	627,2	650,0	3,6%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	98,5	132,3	34,3%
Résultat Brut d'Exploitation	700,4	823,7	17,6%
Coût du risque	-166,1	-111,9	32,6%
Résultat d'Exploitation	534,32	711,84	33,2%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-7,3	-3,5	51,2%
Résultat avant Impôt	527,1	708,3	34,4%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	239,6	317,5	32,5%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-
Résultat net	287,5	390,8	35,9%
Intérêts minoritaires	1,7	-	<-100%
Résultat Net Part du groupe	285,8	390,8	36,8%

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

Le résultat net consolidé part du groupe se situe à 390,8 MDH à fin juin 2024, en hausse de 36,8% par rapport à fin juin 2023. Cette hausse trouve son origine dans la combinaison des éléments suivants :

- la hausse de la marge d'intérêts de 9,6%, entre juin 2023 et juin 2024 en raison d'une croissance des intérêts perçus plus importante que celle des intérêts payés ;
- la hausse de la marge sur commissions de 9,1% entre juin 2023 et juin 2024 en raison d'une croissance des commissions perçues et des commissions servies ;
- un résultat des activités de marché en hausse de 50,7 MDH entre juin 2023 et juin 2024 porté principalement par la hausse des gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat de 30,2% ;
- un coût du risque en baisse de 33,2% pour s'afficher à 112 MDH en juin 2024 ;
- une hausse de 32,5% de l'impôt sur les bénéfices en phase avec l'évolution positive du résultat avant impôts.

4.2.1. Produit net bancaire

➤ Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire de Crédit du Maroc se présente comme suit sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	juin-23	juin-24	Var.
Intérêts et produits assimilés	1 311,6	1 544,0	17,7%
Intérêts et charges assimilés	228,8	357,6	56,3%
Marge d'intérêts	1 082,8	1 186,5	9,6%
Commissions perçues	247,7	270,8	9,3%
Commissions servies	21,9	24,5	11,8%
Marge sur commissions	225,8	246,3	9,1%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	168,2	218,9	30,2%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-	-
Résultat des activités de marché	168,2	218,9	30,2%
Produits des autres activités	10,8	16,5	52,4%
Charges des autres activités	61,6	62,2	1,0%
Produit net bancaire	1 426,0	1 606,0	12,6%
<i>Marge d'intérêt en pourcentage du PNB</i>	75,9%	73,9%	-2,1 pts
<i>Marge sur commissions en pourcentage du PNB</i>	15,8%	15,3%	-0,5 pt
<i>Marge des activités de marché en pourcentage du PNB</i>	11,79%	13,63%	1,8 pt

Source : Crédit du Maroc

En juin 2024, le PNB évolue de 12,6% pour s'établir à 1 606 MDH. Cette performance résulte de la contribution positive de l'ensemble des lignes métiers. Les principales évolutions enregistrées, sur le semestre concernent les éléments suivants :

- l'augmentation de 9,6% de la marge d'intérêts à 1 187 MDH, tirée par des effets de taux et des volumes positifs résultant du renforcement de la dynamique commerciale. La part de la marge d'intérêt dans le total PNB se chiffre ainsi à 74% à fin juin 2024 contre 76% enregistrée à juin 2023.
- la hausse de 9,1% de la marge sur commissions à 246 MDH, portée par la bonne tenue des activités des filières spécialisées, notamment la monétique, le commerce international, le cash management et le digital. Sa part dans la constitution du PNB consolidé s'établit à 15,3%, au titre du premier semestre 2024, quasi stable par rapport au semestre précédent (15,8%).

- la nette augmentation du résultat des opérations de marché de 30,2 % (+50,7 MDH) à plus de 218,9 MDH, profitant de la performance des activités de change et obligataire ;
- la hausse des produits des autres activités de 39,9 % est principalement liée aux immobilisations en crédit-bail.

Enfin, les filiales de Crédit du Maroc ont contribué positivement au PNB global, avec un revenu de l'ordre de 129 MDH, en progression de 11,3% par rapport à fin juin 2023.

➤ **Ventilation de la marge d'intérêts**

La déclinaison de la marge d'intérêt de Crédit du Maroc se présente comme suit, sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	juin-23	juin-24	Var.
Sur les actifs financiers au coût amorti	1 273,64	1 504,59	18,13%
Opérations avec les établissements de crédit	76,75	126,21	64,43%
Opérations avec la clientèle	1 155,84	1 330,40	15,10%
Opérations de location-financement	41,04	47,98	16,91%
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	31,81	34,37	8,04%
Titres de dettes	31,81	34,37	8,04%
Autres intérêts et produits assimilés	6,10	5,07	-16,88%
Produits d'intérêts	1 311,55	1 544,03	17,7%
Sur les passifs financiers au coût amorti	181,19	262,41	44,8%
Opérations avec les établissements de crédit	35,03	36,42	4,0%
Opérations avec la clientèle	146,16	225,99	54,6%
Autres intérêts et charges assimilées	47,58	95,15	100,0%
Charges d'intérêts	228,76	357,56	56,3%
Marge d'intérêts	1 082,8	1 186,5	9,6%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique au 30 juin 2024

Entre juin 2023 et juin 2024, la marge d'intérêts de Crédit du Maroc a enregistré une hausse de 9,6%. Bénéficiant des effets volume et taux favorables, elle passe de 1 082,8 MDH à 1 186,5 MDH. Cette amélioration s'explique par la combinaison des facteurs suivants :

- la hausse de 17,7% des produits d'intérêts qui s'élèvent à 1 544 MDH à fin juin 2024. Les intérêts sur opérations avec la clientèle, représentant 86% du total des produits d'intérêt, ont augmenté de 175 MDH, passant à 1 330,4 MDH en juin 2024 contre 1 155,8 MDH en juin 2023. Cette hausse est portée principalement par les crédits à l'équipement et les crédits de trésorerie, bénéficiant du renforcement du fonds de commerce ;

Les produits sur opérations interbancaires ont augmenté de +64% en s'affichant à 126,2 MDH en juin 2024. Quant aux instruments à la juste valeur sur capitaux propres, ils se situent à 34,4 MDH en juin 2024 contre 31,8 en juin 2023.

- la hausse des charges d'intérêts de 56,3 % passant de 228,8 MDH en juin 2023 à 357,6 MDH en juin 2024. Cette hausse est principalement due à la hausse des charges d'intérêts sur opérations avec la clientèle en lien avec le coût de la collecte notamment sur les comptes d'épargne et des dépôts à terme, minorée en partie par la baisse des charges d'intérêts sur emprunts sur établissements de crédits (BERD...).

La marge d'intérêts émane principalement de la Banque avec une contribution de près de 95 %.

Les filiales CDMLF et CDMI ont contribué positivement à la marge d'intérêts avec un revenu respectivement de 56 MDH et 6,4 MDH, totalisant une part de 5% dans la marge d'intérêt de Crédit du Maroc.

➤ **Ventilation des commissions**

La déclinaison de la marge sur commissions de Crédit du Maroc se présente comme suit :

Consolidé IFRS (en MDH)	juin 2023			juin 2024			Var. Net
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	
Sur opérations avec la clientèle	30,7	-	30,7	32,9	0,0	32,9	7,23%
Sur opérations sur titres	-	-	-	-	-	-	
Sur opérations de change	7,8	2,0	5,8	4,8	1,5	3,3	-42,30%
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	194,9	19,5	175,4	215,5	22,9	192,6	9,77%
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	14,4	0,5	13,9	17,6	0,1	17,4	25,49%
Produits nets des commissions	247,7	21,9	225,8	270,8	24,5	246,3	9,1%

Source : *Crédit du Maroc*

A fin juin 2024, la marge sur commissions a augmenté de 9,1% pour s'établir à 246,3 MDH contre 225,8 MDH en juin 2023 due à une hausse des commissions nettes perçues (+23 MDH) par rapport aux commissions nettes servies (+3 MDH).

- Les commissions perçues s'élèvent à 270,8 MDH, soit une hausse de 9,3% durant le premier semestre 2024 due essentiellement aux commissions perçues sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires (+21 MDH) passant de 175,4 MDH en juin 2023 à 192,6 MDH en juin 2024 couplée à une hausse des commissions réalisées sur les opérations avec la clientèle. Cette performance provient des revenus des filières spécialisées (monétique, commerce international, banque transactionnelle et cash management ...) profitant de la croissance de l'activité commerciale et du déploiement de nouveaux partenariats (hausse des commissions sur virements, hausse des commissions de tenue de compte...)
- Les commissions servies ont enregistré une hausse +3 MDH, en juin 2024, suite à la hausse des commissions sur prestation de services bancaires et financiers de 3,4 MDH, dont les charges monétiques en lien avec l'augmentation des prix de confection de cartes.

➤ **Ventilation des activités de marché**

Au titre du premier semestre 2024, le résultat des activités de marché se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	juin-23	juin-24	Var.
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	168,2	218,9	30,2%
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs</i>	0,0	0,0	0,0%
Résultat des activités de marché	168,2	218,9	30,2%

Source : *Crédit du Maroc*

Le résultat des activités de marché a enregistré une hausse de 30,2% par rapport à juin 2023, pour s'établir à 218,9 MDH. Bénéficiant d'une dynamique commerciale positive, ce poste enregistre une hausse au niveau des « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat », eu égard à un redressement des résultats du portefeuille "trading", et ce suite à la stabilisation des taux des bons de trésor et obligations permettant ainsi la réalisation d'opérations significatives avec des clients de la Grande Entreprise. Pour rappel, le portefeuille des titres de placement/investissement de la Banque est constitué de bons du Trésor dont la maturité est comprise entre 1 an et 2 ans.

La part du résultat des activités de marché dans la constitution du PNB s'établit à 13,6% au titre du premier semestre 2024 en retrait de 13 points comparativement à juin 2023.

➤ **Ventilation des autres activités**

Les autres activités bancaires ont évolué comme suit sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS</i> (Montants en MDH)	juin-23	juin-24	Var.
Produits des autres activités	10,8	16,5	52,4%
Charges des autres activités	61,6	62,2	1,0%
Résultat des autres activités	-50,7	-45,6	10,0%

Source : *Crédit du Maroc*

A fin juin 2024, le résultat des autres activités s'élève à -45,6 MDH contre -50,7 MDH à fin juin 2023, soit une hausse de 10% expliquée essentiellement par la hausse de 52,4% des produits sur immobilisations en crédit-bail.

Les charges des autres activités sont quasi-stables et sont constituées principalement des cotisations au fonds de garanties des déposants.

➤ **Contribution des filiales de Crédit du Maroc dans le produit net bancaire consolidé**

Le tableau suivant présente la contribution des s filiales de Crédit du Maroc, entre juin 2023 et juin 2024 :

En MDH	juin 2023	% PNB	juin 2024	% PNB	Var. 24/23*
CDM	1 310,0	91,9%	1 476,8	92%	0,1 pt
CDMA	42,8	3,0%	43,9	2,7%	-0,3 pt
CDMC	0,1	0,0%	-	0,0%	-
CDMCB	-	-	0,04	0,0%	-
CDMLF	49,8	3,5%	61,74	3,8%	0,4 pt
CDMP	8,9	0,6%	10,12	0,6%	-
SIFIM	4,1	0,3%	2,78	0,2%	-0,1 pt
CDMI	10,2	0,7%	10,56	0,7%	-0,1 pt
Groupe CDM	1 426	100%	1 606	100%	-

Source : *Crédit du Maroc*

*Variation des parts en points de base

A fin juin 2024, Crédit du Maroc demeure le principal contributeur au produit net bancaire consolidé du groupe avec une part de 92 %, suivie de CDM Leasing & Factoring avec une part qui se consolide à près de 4%, portée par la hausse des activité de leasing et du PNB Factoring.

CDMA arrive en troisième position avec une contribution de 43,9 MDH, soit une part de 2,7%, une contribution en baisse comparativement au 30 juin 2023.

La part de CDMI dans le PNB consolidé ressort à près de 1 % suite à l'augmentation de la marge sur les opérations de forfaiting³⁹ par rapport au semestre précédent.

4.2.2. Résultat brut d'exploitation

Au titre du premier semestre 2024, le résultat brut d'exploitation évolue comme suit :

<i>Consolidé IFRS</i> (Montants en MDH)	juin-23	juin-24	Var.
Produit net bancaire	1 426,0	1 606,0	12,6%
Charges générales d'exploitation	627,2	650,0	3,6%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	98,5	132,3	34,3%
Résultat Brut d'Exploitation	700,4	823,7	17,6%
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>50,9%</i>	<i>48,7%</i>	<i>-2,18 pts</i>

Source : *Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS*

³⁹ Offre de financement à l'international qui vient enrichir la gamme des produits du commerce à l'international

A fin juin 2024, le résultat brut d'exploitation (RBE) a augmenté de 17,6 % pour s'établir à 823,7 MDH contre 700,4 MDH en juin 2023. Cette évolution s'explique par :

- l'évolution positive du PNB consolidé sur le premier semestre ;
- la hausse de près de 4% des charges générales d'exploitation qui se situent à 650 MDH en juin 2024 contre 627 MDH en juin 2023 ;
- la hausse des dotations aux amortissements et dépréciations à 132 MDH en juin 2024 contre 98,5 MDH en juin 2023.

Le coefficient d'exploitation a connu une amélioration de 218 points de base pour se situer à 48,7 % au 30 juin 2024.

➤ **Ventilation des charges générales d'exploitation**

Le tableau ci-dessous reprend la ventilation des charges générales d'exploitation de Crédit du Maroc :

Consolidés IFRS (Montants en MDH)	juin-23	juin-24	Var.
Charges de personnel	400,7	406,4	1,4%
Impôts et Taxes	32,2	31,4	-2,8%
Loyers	30,3	34,6	14,2%
Honoraires	49,1	22,5	-54,2%
Frais d'entretien, d'électricité & eau, personnel, intérim	31,8	35,1	10,4%
Transport, mission et réception, publicité	26,5	38,5	45,1%
Frais postaux & Telecom, recherche & Doc, Conseil.	27,8	21,7	-21,7%
Diverses autres charges externes	64,7	66,2	2,3%
Autres charges générales d'exploitation	-3,3	1,2	>100%
Dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligation similaires	-10,6	2,9	>100%
Logiciels informatiques produits	-22,0	-10,4	52,8%
Charges générales d'exploitation	627,2	650	3,6%

Source : Crédit du Maroc

Au terme de premier semestre 2024, les charges générales d'exploitation hors dotations aux amortissements ont augmenté de 3,6 % par rapport au premier semestre 2023, pour s'établir à 650 MDH. Ce poste est composé majoritairement des charges du personnel et des charges externes qui ressortent respectivement, à 406,4 MDH (+5,7 MDH) et à 66,2 MDH (+1,5 MDH) en juin 2024 .

Les autres charges d'exploitation et les frais de logiciels informatiques ont augmenté de plus de 16 MDH en lien avec l'emménagement dans le nouveau siège social et le nouveau positionnement de la marque commerciale. Cette hausse a été atténuée par la baisse significative des honoraires (-27 MDH), intégrant un effet de base 2022 lié à l'impact de la Transition sur les frais d'accompagnement.

Les dotations aux amortissements sont en hausse annuelle (+13,5 MDH). Cette accélération s'explique par l'impact des projets informatique structurants le projet des Arènes.

La contribution des autres filiales aux charges générales d'exploitation reste relativement faible.

4.2.3. Coût du risque

Le coût du risque de Crédit du Maroc évolue comme suit sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	juin-23	juin-24	Var.
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	1,2	-24,7	<-100%
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	11,0	-4,4	<-100%
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par CP recyclables</i>	3,4	0,5	-84,7%
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	8,2	-4,3	<-100%
<i>Engagements par signature</i>	-0,7	-0,6	7,9%
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	-9,8	-20,3	<-100%
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	-10,9	-11	-1,2%
<i>Engagements par signature</i>	1,1	-9,3	<-100%
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-	-	-
Bucket 3 : Actifs dépréciés	-27,7	-43,7	-57,7%
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	-3,6	-74	<-100%
<i>Engagements par signature</i>	-24,2	30,2	>100%
Autres actifs	-23,7	-18,7	21%
Risques et charges	17	-18,9	<-100%
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-33,2	-106	<-100%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-142,7	-14,7	89,7%
Récupérations sur prêts et créances	9,9	8,8	-10,9%
<i>comptabilisés au coût amorti</i>	9,9	8,8	-10,9%
Coût du risque de crédit⁴⁰	-166,1	-111,9	32,6%

Source : Crédit du Maroc

Au titre du premier semestre 2024, le coût du risque consolidé de Crédit du Maroc s'est replié de 32,6% à 111,9 MDH contre 166,1 MDH au premier semestre 2023. Le coût du risque se compose :

- des dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions sur actifs qui se chiffrent à -106 MDH à fin 2024 dont :
 - ✓ -4,4 MDH de pertes sur le Bucket 1 contre des reprises de 11 MDH en juin 2023, en lien avec la constatation de nouvelles dotations principalement sur le marché des particuliers, atténuée par des reprises au niveau des marchés Entreprises et PME ;
 - ✓ -20,3 MDH de dotations sur le Bucket 2 en juin 2024 contre -9,8 MDH en juin 2023, en lien avec la constatation de dotations complémentaires sur plusieurs contreparties suite à la dégradation de leur note ;
 - ✓ -43,7 MDH relatifs aux actifs dépréciés (Bucket 3) en juin 2024 contre -27,7 MDH en 2023. Cette dégradation résulte essentiellement du déclassement de plusieurs contreparties du marché retail (dotations complémentaires sur les crédits immobiliers et les crédits à la consommation). Cette variation a été atténuée par une amélioration constatée sur le marché de la Grande Entreprise ;
- Les autres provisions pour risques et charges se chiffrent à -18,9 MDH à fin juin 2024 contre 17 MDH en juin 2023, en lien avec la constitution de nouvelles dotations sur divers risques opérationnels ;
- Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés se chiffrent à -14 MDH à fin juin 2024 en baisse de près de 90%, soit -128 MDH en moins qu'en juin 2023. Cette baisse s'explique par un effet de base lié à l'effort d'assainissement du portefeuille clients entrepris par Crédit du Maroc conformément à la réglementation en vigueur.

⁴⁰ Le coût du risque tient compte de la revue annuelle des paramètres de calcul des provisions sur les encours sains (Bucket 1&2) ainsi que de la première application de la LGD modèle du groupe CDM en lieu et place de la LGD forfaitaire sur ces mêmes encours. Ces changements ont eu un impact positif sur le coût du risque du premier trimestre 2024.

La hausse maîtrisée du coût du risque traduit la poursuite d'une politique prudente en matière de provisionnement. Les créances en souffrance ont limité leur croissance à 2,1 %, à 4 080 MDH avec un taux de créances douteuses et litigieuses qui s'est amélioré à 7,4 % et un taux de couverture des créances en souffrance⁴¹ établi à 84 %.

4.2.4. Résultat d'exploitation

<i>Consolidé IFRS</i> (Montants en MDH)	juin-23	juin-24	Var.
Résultat Brut d'Exploitation	700,4	823,7	17,6%
Coût du risque	-166,1	-111,9	32,6%
Résultat d'Exploitation	534,32	711,84	33,2%

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

A fin juin 2024, le résultat d'exploitation a enregistré une hausse de 33,2% pour s'établir à 711,8 MDH contre 534 MDH en juin 2023.

4.2.5. Résultat net part du groupe

<i>Consolidé IFRS</i> (Montants en MDH)	juin-23	juin-24	Var.
Résultat d'Exploitation	534,32	711,84	33,2%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-7,3	-3,5	51,2%
Résultat avant Impôt	527,1	708,3	34,4%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	239,6	317,5	32,5%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-
Résultat net	287,5	390,8	35,9%
Intérêts minoritaires	1,7	-	<-100%
Résultat Net Part du groupe	285,8	390,8	36,8%

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

Le résultat net part de groupe de Crédit du Maroc connaît une augmentation de 36,8% en se chiffrant à 391 MDH à fin juin 2024 contre 286 MDH à fin juin 2023 bénéficiant à la fois d'une bonne dynamique commerciale et d'une évolution favorable du coût du risque.

➤ Contribution des filiales de Crédit du Maroc au résultat net

Le tableau suivant présente la contribution des principales filiales de Crédit du Maroc :

En MDH	juin 2023	% PNB	juin 2024	% PNB	Var. 24/23*
CDM	221,9	77,63%	309,5	79,18%	1,5 pt
CDMA	26,6	9,30%	28,7	7,34%	-2,0 pts
CDMC	-0,1	-0,03%	-	-	-
CDMCB	-	-	-1,1	-0,28%	-0,3 pt
CDMLF	24,5	8,6%	37,2	9,53%	1 pt
CDMP	6,1	2,14%	7,5	1,92%	-0,2 pt
SIFIM	2,8	0,99%	3,0	0,76%	-0,2 pt
CDMI	4,0	1,39%	6,0	1,55%	0,2 pt
Groupe CDM	285,8	100%	390,9	100%	-

Source : Crédit du Maroc

*Variation des parts en points de base

En juin 2024, Crédit du Maroc demeure le principal contributeur au résultat net avec une part de 79 %, en progression de 1,5 point, suivi par CDM Leasing et Factoring avec une part de près de 10 % puis CDM Assurance dont la part ressort en retrait par rapport à juin 2023, à 28,7 MDH.

⁴¹ Taux de couverture intégrant le stock de provisions du Bucket 1 et 2.

4.3. Analyse du bilan consolidé IFRS

Au 30 juin 2024, le total bilan ressort à 71 Mrds DH en hausse de 5,6 % par rapport au 31 décembre 2023.

Montants en MDH	déc. 2023	juin 2024	Var.
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service chèques postaux	2 265,8	1 848,2	-18,4%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 596,9	3 714	43%
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transactions</i>	2 366,8	3 491,8	47,5%
<i>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	230,1	222,6	-3,27%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par CP	1 054,3	1 608,8	52,6%
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	1 054,3	1 608,8	52,6%
Titres au coût amorti	1 397,2	909,1	-34,9%
Prêts et créances sur les Ets de crédit et assimilés, au coût amorti	6 012,4	5 099,5	-15,2%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	51 061,7	54 911	7,5%
Actifs Impôt Exigible	3,3	4,8	47,7%
Actifs d'impôt différé	159,8	135,6	-15,2%
Comptes de régularisation et autres actifs	422,3	497,8	17,9%
Immeubles de placement	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 495,7	1 491,7	-0,3%
Immobilisations incorporelles	796	825	3,6%
Total Actif	67 265,3	71 045,9	5,62%
Montants en MDH	déc. 2023	juin 2024	Var.
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0,9	0,8	-4,5%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	16,0	6,9	-56,8%
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	16,0	6,9	-56,8%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1 137,3	1 470,2	29,3%
Dettes envers la clientèle	51 755,4	54 778,2	5,8%
Titres de créance émis	3 424,4	3 501,6	2,25%
Passif d'impôts exigibles	125,1	100,4	-19,7%
Passifs d'impôt différé	17,9	14,7	-18,0%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 891,6	2 292,8	21,2%
Provisions	566	555	-1,9%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 251	1 275,9	2,0%
Capitaux propres	7 079,9	7 049,0	-0,4%
Capital et réserves liées	4 346,5	4 346,5	-
Réserves consolidées	2 197,9	2 272,9	3,4%
<i>Part du groupe</i>	2 147,3	2 272,9	5,9%
<i>Part des minoritaires</i>	50,6	0	<-100%
Gains ou pertes comptabilisés directement en CP	37,3	38,7	3,9%
<i>Part du groupe</i>	37,3	38,7	3,9%
<i>Part des minoritaires</i>	0	0	-
Résultat net de l'exercice	498,2	390,8	-21,6%
<i>Part du groupe</i>	503,1	390,8	-22,3%
<i>Part des minoritaires</i>	-4,9	-	>100%
Total Passif	67 265,3	71 045,9	5,62%

Source : Crédit du Maroc – Crédit du Maroc comptes consolidés IFRS

Au 30 juin 2024, le total bilan consolidé de Crédit du Maroc s'est élevé à 71 045 MDH, soit une évolution de 5,7 % par rapport à fin décembre 2023. Cette hausse est essentiellement attribuable aux variations suivantes :

- l'augmentation du poste « Prêts et créances sur la clientèle » de 7,5 % (+ 3 849 MDH) pour se situer à 54 911 MDH, soit 77% du total Actif ;
- la hausse des actifs financiers à la juste valeur par résultat (+1 117 MDH) pour atteindre 3 714 MDH en juin 2024, provenant essentiellement du portefeuille trading de la salle des marchés en rapport avec les opportunités de placement sur le marché obligataire et du statut de teneur de marché ;
- la baisse des titres au coût amorti (-488 MDH) sur les titres d'investissement suite à leur échéance ;
- la baisse des prêts et créances envers les Etablissements de Crédits de -913 MDH.
- La hausse des dettes envers la clientèle de 5,8% (+3 023 MDH), pour s'établir à 54 778 MDH, soit 77 % du total Passif. L'augmentation provient principalement des ressources non rémunérés.

4.3.1. Analyse des principaux postes de l'actif

4.3.1.1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux :

L'évolution de ce poste, entre juin 2023 et juin 2024, se présente comme suit :

Montants en MDH	2023	juin 2024	Var.
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 265,8	1 848,2	-18,4%
% Total Actif	3,4%	2,6%	-0,8 pt

Source : Crédit du Maroc

A titre du premier semestre 2024, le poste « valeurs en caisse, banque centrale, trésor public, services des CP » ressort en baisse de 18,4 % (-418 MDH) pour s'établir à 1 848,2 MDH par rapport au 31 décembre 2023. L'évolution de ce poste s'explique principalement par la baisse des effets mobilisables auprès des banques centrales (solde du compte ordinaire BAM).

4.3.1.2. Structure des actifs financiers à la juste valeur

Les actifs financiers à la juste valeur s'établissent à 5 322 MDH à fin juin 2024, en hausse de 45,8 %. L'évolution de ces actifs est détaillée comme suit :

Montants en MDH	2023	juin 2024	Var.
Actifs financiers à la JV par résultat	2 596,9	3 714,4	43%
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 366,8	3 491,8	47,5%
Autres actifs financiers à la JV par résultat	230,1	222,6	-3,3%
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	1 054,3	1 608,8	52,6%
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 054,3	1 608,8	52,6%
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	
Total Actifs financiers	3 651,2	5 322,2	45,8%
% Total Actif	5,4%	7,5%	2,1 pt

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés suite à l'application d'IFRS 9

A fin juin 2024, les actifs financiers à la juste valeur par résultat affichent une augmentation de 43 % (+1 118 MDH), s'établissant ainsi à 3 714 MDH contre 2 597 MDH à fin 2023. Cette évolution provient du portefeuille trading de la salle des marchés en hausse en rapport avec les opportunités de placement sur le marché obligataire et du statut de teneur de marché.

De leur côté, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres enregistrent une hausse de 52,6% (+555 MDH) liée à la hausse du portefeuille de placement et la baisse du portefeuille ALM. Ces évolutions s'inscrivent dans cadre de la gestion des équilibres actifs passifs.

4.3.1.3. Analyse des crédits

Au 30 juin 2024, l'encours des crédits octroyés par le Groupe Crédit du Maroc a évolué comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2023	juin 2024	Var.
Prêts et créances sur les Etab. de crédit et assimilés	6 012,4	5 099,5	-15,2%
% Total Actif	8,9%	7,2%	-1,8 pt
Établissements de crédit	6 012,4	5 099,5	-15,2%
Créances sur la clientèle au coût amorti	51 061,7	54 911	7,5%
% Total Actif	75,9%	77,3%	1,4 pt
Total crédits	57 074,1	60 010,5	5,1%
% Total Actif	84,8%	84,5%	-0,4 pt

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2024, une hausse de 5,1% est constatée au niveau l'encours total des crédits qui s'est établi à près de 60 011 MDH. Cette tendance résulte des éléments conjugués suivants :

- la hausse de l'encours des prêts et créances sur la clientèle de 7,5 % (+3 850 MDH) par rapport à l'exercice 2023, totalisant 54 911 MDH en juin 2024, représentant une part de plus 77 % du total Actif. Cette progression est notamment soutenue par les crédits aux entreprises qui ont affiché, à fin juin 2024, une hausse significative de 13,5 % et qui ont accompagné la dynamique d'investissement et le développement de l'économie nationale ;
- la baisse de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés de 15,2 % pour s'établir à 5 100 MDH, représentant une part de 7,2 % du total Actif.

➤ **Prêts et créances sur la clientèle de crédits au coût amorti**

L'encours des crédits consentis à la clientèle par type de produit a évolué comme suit :

<i>Montants en MDH</i>	2023	juin 2024	Var.
Opérations avec la clientèle			
Créances commerciales	12 320,1	13 699,3	11,2%
Autres concours à la clientèle	37 016,8	39 227,9	6%
Valeurs reçues en pension	1 087,9	756,4	-30,5%
Comptes ordinaires débiteurs	2 733,4	3 036,7	11,1%
Valeur brute	53 214,6	56 720,2	6,6%
Dépréciations	-3 627,7	- 3 716,8	2,5%
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	49 586,9	53 003,4	6,9%
Opérations de location-financement			
Location-financement immobilier	494,8	617,1	24,7%
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	1 185,1	1 435,1	21,1%
Valeur brute	1 679,9	2 052,1	22,2%
Dépréciations	-148,7	- 144,5	-2,8%
Valeur nette des opérations de location-financement	1 531,2	1 907,6	24,6%
Valeur au bilan	51 061,7	54 911	7,5%

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2024, les prêts et créances sur la clientèle bruts ont enregistré une croissance de 7,5% pour s'établir à 54 911 MDH. Cette hausse résulte essentiellement de l'effet combiné des éléments suivants :

- Au niveau marché des entreprises, les crédits aux entreprises ont affiché, à fin juin 2024, une hausse significative de 13,5 % à 32 727 MDH, attribuable aux performances suivantes :

- la hausse des crédits à court terme (+3,1 %) tirée par des hausses sur les crédits de trésorerie et la hausse sur les comptes courants ;
- la hausse des crédits à moyen et long terme résultant de la performance enregistrée au niveau des crédits à l'équipement (+27,2 %) et les concours aux promoteurs immobiliers (+40 %) ;
- la progression du crédit-bail sur le semestre (+33,7 %).

Notons le recul des valeurs reçues en pension en juin 2024 pour la clientèle financière.

- Au niveau de la banque de détail, les crédits aux ménages ont évolué de 4,1 % à 21 063 MDH, marqués par les évolutions suivantes :
 - la hausse de près de 300 MDH des crédits à la consommation dont des créances Mourabaha mobilier ;
 - la bonne tenue des crédits à l'habitat qui se sont appréciés de près de 4 % sur le semestre.

La dépréciation des prêts et créances clientèle s'affiche à 3 716,8 MDH à fin juin 2024, en progression de 2,5%, en lien avec l'évolution maîtrisée des créances en souffrance et une politique de provisionnement prudente.

Les opérations de location financement s'élèvent à 2 052 MDH contre 1 680 MDH à fin décembre 2023, en hausse de 22,2%, portée par la filiale CDM Leasing et Factoring.

➤ Contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité

La contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité se présente comme suit :

Montant en MDH	2023	juin 2024	Var.
Banque Maroc et Banque Offshore	49 452,6	52 888,2	6,9%
Sociétés de financements spécialisés	1 665,5	2 085,8	25,2%
Eliminations	56,4	- 63,0	<-100%
Total Prêts et Créances sur la clientèle, au coût amorti	51 061,7	54 911,0	7,5%

Source : *Crédit du Maroc*

Au 30 juin 2024, la croissance des prêts et créances sur la clientèle, provient principalement, de l'augmentation des prêts octroyés par la banque et ses filiales (hors CDMLF) représentant 96 % du total des prêts sur la clientèle. Les prêts octroyés par CDMLF représentent une part non significative.

➤ Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti

L'encours des crédits consentis aux établissements de crédit par type de produit a évolué comme suit :

Montants en MDH	2023	juin 2024	Var.
Etablissements de crédit	-	-	-
Comptes et prêts	3 455,4	3 513,4	1,7%
<i>dont comptes ordinaires débiteurs non douteux</i>	<i>3 455,4</i>	<i>3 513,4</i>	<i>1,7%</i>
<i>dont comptes et prêts au jour le jour non douteux</i>			
Valeurs reçues en pension	2 201,9	1 010,4	-54,1%
Titres reçus en pension livrée	-	-	-
Prêts subordonnés	-	-	-
Autres prêts et créances	359,3	579,3	61,2%
Valeur brute	6 016,6	5 103,1	-15,2%
Dépréciations	-4,2	-3,8	-9%
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	6 012,4	5 099,3	-15,2%
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-	-
Total prêts et créances internes au CDM	-	-	-
Valeur au bilan	6 012,4	5 099,5	-15,2%

Source : *Crédit du Maroc*

A fin juin 2024, une baisse de près de 15,2% est constatée au niveau des prêts et créances, avant dépréciation, sur les établissements de crédit qui se situent à 5 100 MDH. Cette évolution s'explique par la combinaison des éléments suivants :

- la hausse de 1,7% des comptes et prêts totalisant 3 513,4 MDH à fin juin 2024 ;
- la baisse des opérations de pension qui ressortent à 1 010 MDH, en lien avec la politique de placement de la Banque.

➤ **Contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité**

La contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre décembre 2023 et juin 2024 se présente comme suit :

Montant en MDH	2023	juin 2024	Var.
Banque Maroc et Banque Offshore	7 891,3	7 358,3	-6,8%
Sociétés de financement spécialisé			
Eliminations	-1 878,9	- 2 258,9	20,2%
Total Prêts et Créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	6 012,4	5 099,4	-15,2%

Source : *Crédit du Maroc*

Au 30 juin 2024, la contribution des filiales de Crédit du Maroc dans les prêts et créances sur les établissements de crédit s'élève à 30,7 %.

4.4.1.6. Actif d'impôt différé

L'évolution de l'actif d'impôt différé de Crédit du Maroc à fin juin 2024 se détaille comme suit :

Montants en MDH	2023	juin 2024	Var.
Actifs d'impôt différé	159,8	135,6	-15,2%

Source : *Crédit du Maroc*

Au 30 juin 2024, le poste « Actif d'impôt différé » s'établit à 136 MDH, en baisse de 15,2%. Cette évolution provient des impôts différés actifs (des retraitements IFRS des provisions sur risques de contrepartie et l'étalement des dons séisme et covid19) conjugués à des impôts différés passifs sur les retraitements des intérêts des dettes subordonnées et les immobilisations.

4.4.1.7. Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évolution de l'actif immobilisé de Crédit du Maroc à fin décembre 2023 se détaille comme suit :

Montants en MDH	2023	juin 2024	Var.
Immobilisations corporelles	1 495,7	1 491,7	-0,3%
Immobilisations incorporelles	796	825	3,6%
Total Actif Immobilisé	2 291,7	2 316,7	1,1%
% Total Actif	3,4%	3,3%	-0,1 pt

Source : *Crédit du Maroc*

Au 30 juin 2024, les immobilisations corporelles et incorporelles ont progressé de 25 MDH sous l'effet de la hausse de l'actif immobilisé et la hausse des amortissements y relatifs. Les principaux investissements concernent l'acquisition de matériels et logiciels informatiques ainsi que les aménagements de locaux commerciaux.

4.3.2. Analyse des principaux postes du passif

4.4.2.6. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont évolué comme suit sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (Montant en MDH)</i>	2023	juin 2024	Var.
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	16	6,9	-56,8%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	16	6,9	-56,8%

Source : Crédit du Maroc

Au 30 juin 2024, les passifs financiers à la juste valeur par résultat accusent une baisse de 56,8 % (-9,1 MDH) comparativement à l'exercice 2023. Ce poste enregistre exclusivement la valorisation des contrats de change à terme.

4.4.2.7. Analyse des dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle a évolué comme suit sur la période considérée :

Montants en MDH	2023	juin 2024	Var.
Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés	1 137,3	1 470,2	29,3%
Comptes courants / Dépôts à vue	773,2	420,8	-45,6%
Dépôts à terme	364,1	1 049,3	>100%
% Total Bilan	1,7%	2,1%	0,4 pt
Dettes envers la clientèle	51 755,4	54 778,2	5,8%
Comptes courants / Dépôts à vue	36 071,3	38 792,1	7,5%
Dépôts à terme	3 993,3	4 457,6	11,6%
Comptes d'épargne	10 070,8	10 192,2	1,2%
Autres dépôts	1 619,9	1 336,3	-17,5%
% Total Bilan	76,9%	77,1%	0,2 pt
Total Dépôts	52 892,7	56 248,3	6,3%

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2024, les dépôts consolidés du groupe Crédit du Maroc accélèrent leur progression à 6,3 % pour atteindre 52 248,4 MDH. Cette évolution est attribuable essentiellement à la hausse des dettes envers la clientèle de 5,8 % grâce à l'effet conjugué des éléments suivants :

- l'évolution positive ressources à vue de 7,5 % (+2 721 MDH) pour se situer à 38 792 MDH, grâce à la bonne dynamique de collecte sur le semestre 2024.
- la croissance des dépôts à terme et des ressources d'épargne qui s'établissent respectivement, à 4 458 MDH (+464 MDH) et à 10 192 MDH (+121 MDH).

En parallèle, les dettes envers les établissements de crédit et assimilés se sont inscrites en hausse de 29,3 % (+332 MDH) pour s'établir à 1 470 MDH, porter principalement par le hausse des dépôts à terme.

L'évolution de la structure des dépôts de Crédit du Maroc a évolué comme suit, sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (Montant en MDH)</i>	2023	juin 2024	Var.
Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés	2,2%	2,6%	0,5 pt
Comptes courants / Dépôts à vue	1,5%	0,7%	-0,7 pt
Dépôts à terme	0,7%	1,9%	1,2 pts
Dettes envers la clientèle	97,8%	97,4%	-0,5 pt
Comptes courants / Dépôts à vue	68,2%	69,0%	0,8 pt
Dépôts à terme	7,5%	7,9%	0,4 pt
Comptes d'épargne	19%	18,1%	-0,9 pt
Autres dépôts	3,1%	2,4%	-0,7 pt
Total Dépôts	100%	100%	-

Source : Crédit du Maroc

Pour ce qui est de la structure des dépôts, le semestre 2024 a enregistré une légère dépréciation de la part des ressources clientèle qui demeurent la principale composante avec une part de 97,4% du total de dépôts.

La part des dettes envers les établissements de crédit ressort, quant à elle, en progression par rapport à décembre 2023. Cette part représente seulement 2,6 % du total des dépôts.

La ventilation des dépôts de la clientèle entre dépôts rémunérés et dépôts non rémunérés a évolué, comme suit sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (Montant en MDH)</i>	2023	juin 2024	Var.
Dépôts rémunérés	14 064,2	14 649,8	4,2%
Dépôts non rémunérés	37 691,3	40 128,4	6,5%
Total Dette envers la clientèle	51 755,4	54 778,2	5,8%

Les ressources non rémunérées ressortent en hausse de 6,5 % (soit +2,4 Mrds DH) et représentent 73,3 % de l'encours global des ressources clientèle.

Les ressources rémunérées ont augmenté de 4,2 % (soit +586 MDH). Elles sont marquées par la hausse des comptes d'épargne (+121 MDH) et les dépôts à terme (+464 MDH).

4.4.2.8. Titres de créances émis

L'évolution des titres de créances émis par Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MDH	2023	juin 2024	Var.
Titres de créances émis	3 424,4	3 501,6	2,25%

Source : Crédit du Maroc

Au terme du premier semestre 2024, le poste des titres de créances émis, qui enregistre exclusivement l'encours des certificats de dépôts émis dans le cadre de la gestion de la liquidité de l'établissement, évolue en hausse de +77 MDH par rapport à décembre 2023 pour se stabiliser à 3,5 Mrds DH.

4.4.2.9. Comptes de régularisation et autres passifs

L'évolution des comptes de régularisations se présente comme suit :

Montants en MDH	2023	juin 2024	Var.
Comptes de régularisation et passifs divers	1 891,6	2 292	23,5%
<i>Dont dettes locatives</i>	62,3	60,4	-31,4%

Source : Crédit du Maroc

Au titre du premier semestre 2024, le poste « Comptes de régularisation et autres passifs » enregistre une hausse de 23,5 % (+445 MDH) pour se situer à 2 292 MDH. Cette variation est expliquée par les évolutions suivantes :

- les dividendes à payer aux actionnaires ;
- le stock des chèques de banque émis non encore encaissés notamment dans le cadre des débloqués de prêts ;
- la hausse des comptes de régularisation due à la comptabilisation des charges à payer de fin d'année ;
- la hausse du poste « autres créditeurs » relatifs à des opérations monétiques en cours de dénouement ;
- les marges constatées d'avance sur opérations « Mourabaha » compte tenu de l'évolution de l'activité ;
- les comptes de transit sur règlement des opérations de titres dénoués.

4.4.2.10. Analyse des provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges de Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MDH	2023	juin 2024	Var.
Provisions pour risques légaux et fiscaux	95,8	95,8	-
Provisions pour obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	91,4	93,0	1,7%
Provisions pour engagements de prêts et garanties	232,8	212,5	-8,7%
Autres provisions	145,9	154,0	5,6%
Total Provisions	566,0	555,3	-1,9%

Source : Crédit du Maroc

A l'issue du premier semestre 2024, les provisions Passifs se sont inscrites en baisse de près de 2 % par rapport à l'exercice 2023, pour s'établir à 555 MDH, impactées essentiellement par des reprises aux provisions pour engagements par signature et des dotations sur risques et charges (litiges, pertes, impôts et taxes...). Les autres dotations intègrent principalement des dotations pour risques et charges des filiales.

4.3.3. Structure des ressources consolidées du Groupe Crédit du Maroc

Les ressources externes du groupe de Crédit du Maroc se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

Consolidé IFRS (En MDH)	2023	juin 2024	Var.
Fonds propres et assimilés	8 330,9	8 324,9	0,1%
Dont			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 251	1 275,9	2,00%
Capitaux propres	7 079,9	7 049,0	-0,4%
Capitaux propres part du groupe	4 346,5	4 346,5	-
<i>Capital et réserves liés</i>	2 197,9	2 272,9	3,4%
<i>Réserves consolidées</i>	2 147,3	2 272,9	5,9%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	37,3	38,7	3,9%
<i>Résultat net de l'exercice</i>	498,2	390,8	-21,6%
Ressources externes	56 317,1	59 750,0	6,1%
Dettes envers les États de Crédit et Assimilés	1 137,3	1 470,2	-29,3%
Dettes envers la Clientèle	51 755,4	54 778,2	5,8%
Titres de créances émis	3 424,4	3 501,6	2,3%
Total	64 648	68 074,9	5,3%

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2024, les ressources consolidées totalisent 68 074,9 MDH, en progression de 5,3 % grâce aux leviers mis en place par la Banque pour les renforcer et soutenir davantage son développement commercial. Les capitaux propres consolidés s'élèvent à près de 7 049,9 MDH, en retrait par rapport à 2023. Cette évolution résulte principalement du changement de périmètre.

4.3.4. Analyse des engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

Entre fin décembre 2023 et fin juin 2024, les engagements hors bilan de Crédit du Maroc ont évolué comme suit sur la période considérée :

Montants en MDH	2023	juin 2024	Var.
Engagements de financements donnés	7 565,2	8 111,1	7,2%
Établissements de crédit	10	11,7	16,8%
Institutions non établissements de crédit	-	-	-
Grandes entreprises	7 416,9	7 999,6	7,9%
Clientèle de détail	138,2	99,8	-27,8%
Engagements de garanties donnés	2 888,5	2 753,7	-4,7%
Établissements de crédit	749,3	619,4	-17,3%
Grandes entreprises	2 112,4	2 110,9	-0,1%
Clientèle de détail	26,8	23,4	-12,7%
Engagements de garanties reçus	2 610,6	2 237,8	-14,3%
Établissements de crédit	2 610,6	2 237,8	-14,3%

Source : *Crédit du Maroc*

A fin juin 2023, les engagements de financement donnés affichent une hausse de 7,2 % à 8 111,1 MDH. Ils sont majoritairement constitués des engagements donnés à la clientèle Grandes Entreprises à hauteur de 8 Mrds DH.

Par ailleurs, les engagements de garanties donnés par Crédit du Maroc ont enregistré, au titre du premier semestre, en retrait de 4,7 % à 2 754 MDH.

Pour leur part, les engagements de garanties reçus baissent de 14,3 % à 2 238 MDH et concernent en exclusivité les établissements de crédit.

4.3.5. Analyse de la variation des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres au 30 juin 2024 est présenté comme suit :

En milliers de dirhams	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres clôture au 31.12.2022	1 088 121	2 766 149	2 444 050	10 567	6 308 887	50 576	6 359 463
Opérations sur capital							
Paiements fondés sur des actions							
Opérations sur actions propres							
Dividendes			-293 793		-293 793		-293 793
Autres		492 244			492 244		492 244
Changements méthodes comptables							
Résultat de l'exercice			503 089		503 089	-4 864	498 225
Immo. corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions							
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat				31 099	31 099		31 099
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies				-4 406	-4 406		-4 406
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat			-2 924		-2 924		-2 924
Gains ou pertes latents ou différés			-2 924	26 693	23 768		23 768
Autres					-		
Variations de périmètre							
Capitaux propres clôture au 31.12.2023	1 088 121	3 258 393	2 650 422	37 259	7 034 195	45 712	7 079 907
Opérations sur capital							
Paiements fondés sur des actions							
Opérations sur actions propres							
Dividendes			-372 138			-372 138	-372 138
Autres							
Résultat de l'exercice			390 835			390 835	390 835
Immo. corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions							
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat				640	640		640
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies				825	825		825
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat			186		186		1 651
Gains ou pertes latents ou différés			186	1 465	1 651		1 651
Autres			155		-		155
Variations de périmètre			-5 718		-5 718	-45 712	-51 429
Capitaux propres clôture au 30.06.2024	1 088 121	3 258 393	2 663 743	38 724	7 048 980	0	7 048 980

Source : Crédit du Maroc

Le premier semestre 2024 a été marqué par une baisse des capitaux propres du groupe entre décembre 2023 et juin 2024, qui s'explique par l'effet combiné de ce qui suit :

- la distribution de dividendes d'un total de 372 MDH ;
- la constatation d'un résultat de 391 MDH au titre du premier semestre de 2024 ;
- des opérations sur capital totalisant 257 MDH ;
- la constatations de gains comptabilisés en capitaux propres ;
- une baisse du capital et réserves liées.

4.3.6. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie, entre décembre 2023 et juin 2024, présente les évolutions suivantes :

Consolidé IFRS (En Milliers de DH)	2023	juin 2024	Var.
Résultat avant impôts	878 307	708 293,0	-19,36%
Résultat net des activités abandonnées			
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	232 914	132 295,0	-43,20%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	289 796	107 404,0	-62,94%
+/- Dotations nettes aux provisions	-41 381	-9 439,0	77,19%
+/- Perte nette/ (gain net) des activités d'investissement	-4 425	-3 547,0	19,84%
+/- Perte nette/ (gain net) des activités de financement	11 890	44 155,0	>100%
+/- Autres mouvements	-102 185	97 985,0	>100%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	386 610	368 853	-4,6%
+/- Flux liés aux opérations avec les EC et assimilés	-3 644 519	3 376 972,0	>100%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	356 201	-976 664,0	<-100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs fin.	-465 570	-1 170 329,0	<-100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non fin.	595 979	152 338,0	<-100%
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées			
- Impôts versés	-396 450	-297 557,0	24,9%
Diminution / (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-3 554 358	1 084 760,0	>100%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-2 289 440	2 161 906	>100%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-441 626	-153 691	65,2%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-441 626	-153 691	-65,2%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	200 138	-372 138,0	<-100%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 800 000	58 000,0	-96,8%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 000 138	-314 138	<-100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-2 924	186,0	>100%
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-733 852	1 694 263,0	>100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 259 110	2 525 257,0	-22,5%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 868 564	2 265 415,0	21,6%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 390 546	259 842,0	-81,3%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 525 258	4 219 522,0	67,1%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 265 415	1 848 123,0	-18,4%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des EC	259 842	2 371 399,0	>100%
Variation de la trésorerie nette	-733 852	1 694 265	>100%

Source : Crédit du Maroc

En juin 2024, la trésorerie de Crédit du Maroc ressort en hausse de 1 694 MDH pour se stabiliser à 4 220 MDH contre 2 525 MDH en 2023.

Les activités d'exploitation génèrent un excédent de trésorerie de 2 162 MDH en juin 2024 contre -2 289,4 MDH en décembre 2023.

Cette hausse s'explique par l'augmentation de 4 639 MDH des actifs et passifs d'exploitation résultant essentiellement de :

- la hausse des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés (+7 021MDH) ;
- la baisse des flux liés aux opérations avec la clientèle suite aux décaissements de crédits (-1 333 MDH) ;
- la baisse des flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers (- 705 MDH).

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement ressortent en hausse de 65 % affichant un solde négatif de -154 MDH contre 442 MDH au titre de l'exercice 2023. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles sur la période.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement accusent un retrait au titre du premier semestre pour s'établir à près de -314 MDH. Cette évolution résulte essentiellement du versement du dividende distribué au titre de l'exercice 2023. La baisse des autres flux de trésorerie nets provient d'un effet de base 2023 lié aux émissions des certificats de dépôts et de l'emprunt obligataire.

4.3.7. Analyse des principaux ratios

Ratio de transformation

L'évolution du ratio de transformation se présente comme suit :

Montant en MDH	2023	juin 2024	Var.
Crédits à la clientèle (A)	51 062	54 911	7,5%
Dépôts de la clientèle (B)	51 755	54 778	5,8 %
Taux transformation : A/B	98,7%	100,2%	1,6 pt

Source : Crédit du Maroc

Au regard du premier semestre 2024, le taux de transformation de Crédit du Maroc, sur base consolidée, se situe à 100,2%, en hausse comparativement à décembre 2023, suite à la croissance des crédits sur la clientèle plus importante que celle des dépôts sur la clientèle.

Solvabilité et adéquation des fonds propres

- Sur base sociale :

Montants en MDH	juin-23	juin-24	Var.
Fonds propres de base Tier 1 (1)	4 895	4 902	0,1%
Fonds propres (2)	6 609	7 005	6,0%
Risques pondérés (3)	46 031	51 520	11,9%
Ratio CET 1 (min. 8%)	10,64%	9,51%	-1,12 pt
Ratio sur fonds propres (min. 9%)	10,98%	10,79%	-0,19 pt
Ratio de solvabilité (min. 12%)	14,36%	13,60%	-0,76 pt

Source : Crédit du Maroc

Le ratio de solvabilité social de la banque, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12 %. Il ressort à 13,6 % au 30 juin 2024, en retrait de 0,76 pts comparativement à juin 2023. Pour sa part, le CET 1 ressort à 9,5 % contre 10,6 % en juin 2023 (vs. exigence réglementaire à 8 %).

- Sur base consolidée :

Montants en MDH	juin-23	juin-24	Var.
Fonds propres de base Tier 1 (1)	5 354	5 373	0,3%
Fonds propres consolidés (2)	6 636	7 052	6,3%
Risques pondérés (3)	46 754	52 803	12,9%
Ratio CET 1 (min. 8%)	11,45%	10,17%	-1,28 pts
Ratio sur fonds propres (min. 9%)	11,80%	11,42%	-0,37 pts
Ratio de solvabilité (min. 12%)	14,19%	13,36%	-0,84 pts

Source : Crédit du Maroc

* Fonds Propres consolidés sont calculés selon la circulaire 14/G de Bank Al-Maghrib.

Le ratio de solvabilité ressort à 13,4 %, en légère dépréciation par rapport à juin 2023.

Liquidity Coverage Ratio (LCR) ou ratio de liquidité⁴²

En %	Ratio exigé par BAM à partir de juillet 2019	2021	2022	2023	Juin 2024
LCR (Social)	100%	161 %	133%	142%	127%
LCR (Consolidé)		161 %	135%	149%	129%

Source : Crédit Du Maroc

Au 30 juin 2024, le ratio LCR s'établit à 127 % (base sociale) et à 129 % (base consolidée).

Leverage ratio ou ratio de levier

▪ Sur base sociale :

En MDH	Décembre 2023	Mars 2024	Juin 2024
Fonds propres de catégorie 1	5 478	5 505	5 559
Total des expositions du bilan et hors bilan (en valeur comptable)	61 809	64 090	66 529
Ratio de levier	8,8%	8,6%	8,4%

Source : Crédit Du Maroc

▪ Sur base consolidée

En MDH	Décembre 2023	Mars 2024	Juin 2024
Fonds propres de catégorie 1	5 987	6 030	6 030
Total des expositions du bilan et hors bilan (en valeur comptable)	61 025	63 570	65 534
Ratio de levier	9,8%	9,5%	9,2%

Source : Crédit Du Maroc

Pour sa part, le ratio de levier base social et consolidé, au titre du premier trimestre de 2024, ressort respectivement à 8,4 % et à 9,2 %.

⁴² Depuis 2015, le calcul du ratio de liquidité n'est plus exigé, il est remplacé par le LCR Ratio calculé conformément à la circulaire de BAM n° 31/G/2006, soit le rapport entre les actifs disponibles à court terme + engagements par signature reçus et les exigibilités à vue+ engagements par signature donnés.

LCR (liquidity coverage ratio) Cette norme a été établie dans le but d'assurer que la banque dispose d'un niveau adéquat d'actifs liquides de haute qualité non grevés pouvant être convertis en liquidité pour couvrir ses besoins sur une période de 30 jours calendaires en cas de graves difficultés de financement. Ce ratio imposera ainsi aux banques de disposer d'une certaine quantité d'actifs liquides leur permettant de couvrir les sorties nettes d'argent pendant au moins 30 jours.

Section IX - PERSPECTIVES

1. Principales orientations stratégiques de Crédit du Maroc

L'année 2023 a été une année charnière pour le Crédit du Maroc, marquée notamment par la prise de contrôle de la Banque par le Groupe Holmarcom, et le déménagement au nouveau siège, le lancement d'un programme de transformation interne, et la définition d'une stratégie commerciale pour les années à venir.

Grâce à la forte mobilisation des équipes et à un contexte de marché favorable, les résultats de l'année 2023 sont en hausse notable (+5,8 % de ressources à vue, +13,9 % de PNB, et une augmentation sensible des encours crédit et encours ressources bilan).

Pour l'exercice 2024, l'accent sera notamment mis sur la conquête commerciale et la poursuite des efforts de transformation. Sur le volet commercial, une impulsion est attendue avec une communication massive sur le nouveau positionnement de la banque, ainsi que la mise en marché de packages repensés et compétitifs. En parallèle, des travaux sont conduits afin de :

- améliorer les parcours clients : revue des parcours, accélération de la digitalisation des parcours et refonte de l'application mobile, transformation des fonctions centrales afin d'améliorer la prise en charge des clients ;
- affiner la stratégie commerciale et l'offre à destination des segments PRO/TPE et Corporate ;
- finaliser la transition technologique : débranchement des derniers applicatifs du Groupe Crédit Agricole, installation progressive du nouveau CBS à partir du T3 2024.

2. Prévisions chiffrées⁴³

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de Crédit du Maroc.

Dans le cadre du document de référence visé par l'AMMC en date du 26 juin 2023, la banque a présenté des prévisions chiffrées des investissements au titre de l'exercice 2023. Ces prévisions sont rappelées ci-dessous :

▪ Investissements

(Montants en MDH)

	Prévisions 2024	2023r
Total investissements, dont :	274,3	357,3
<i>Investissements immobiliers</i>	36,3	36,1
<i>Investissements IT</i>	238	321,2

Source : Crédit du Maroc

En termes d'investissements, les réalisations 2023 sont supérieures aux prévisions annoncées dans le précédent document de référence suite à un réajustement budgétaire relatif aux ambitions stratégiques de la Banque.

L'écart entre le montant des prévisions et les réalisations relatives à l'année 2023 s'explique principalement par l'impact de la transition et l'accélération des investissements.

⁴³ Les prévisions données ci-après correspondent aux données consolidées de Crédit du Maroc. Elles sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financements réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de Crédit du Maroc.

Section X - FAITS EXCEPTIONNELS

1. Provisions pour risques généraux

La provision pour risques généraux (PRG) tient compte des impacts prévisionnels de la crise sanitaire et de l'inflation sur les ménages.

L'estimation des impacts a été faite notamment sur la base d'une analyse comportementale de la clientèle retail et elle tient compte des éléments d'information disponibles à la date d'établissement des comptes.

Au terme de l'exercice 2023, la PRG nette s'établit à 758 MDH contre 764 MDH à fin 2022. Cette provision est constituée par la Banque pour se prémunir contre des risques divers non affectés et affectés notamment en anticipation sur certains risques sensibles.

L'estimation des impacts a été faite notamment sur la base d'une analyse comportementale de la clientèle retail et elle tient compte des éléments d'information disponibles à la date d'établissement des comptes.

2. Situation économique et impacts potentiels sur l'économie nationale

Après la pandémie de la Covid-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la crise du coût de la vie, la reprise de l'économie mondiale demeure lente et inégale. Malgré la résilience de la croissance économique, celle-ci ne retrouve pas sa trajectoire d'avant la pandémie. Par ailleurs, d'autres éléments conjoncturels freinent la reprise, notamment les effets du durcissement de la politique monétaire visant à réduire l'inflation et la réduction des aides budgétaires dans un contexte d'endettement élevé.

Dans ces conditions, la croissance mondiale est estimée par le FMI à 3,1 % en 2023.

Les Etats-Unis ont connu la reprise la plus vigoureuse des pays avancés avec une progression à 2,5 % en 2023 après 1,9 % en 2022, bénéficiant de la résilience de la consommation et de l'investissement.

Dans la zone euro, la croissance est estimée à 0,5 % en 2023, selon les prévisions du FMI, en net ralentissement par rapport à 2022 (3,4 %) en raison, notamment de l'effet différé du durcissement de la politique monétaire et de l'augmentation des prix de l'énergie.

S'agissant des pays émergents et en développement, la croissance a progressé de 4,1 % en 2023, en amélioration par rapport à 2022 et ce en dépit de la persistance de l'inflation et des niveaux records d'endettement.

Par ailleurs, l'inflation globale affiche un ralentissement en 2023 à 5,9 % au lieu de 9,2 %. Le recul de l'inflation s'explique par la dissipation des chocs sur les prix relatifs, notamment sur les prix de l'énergie et par les répercussions sur l'inflation hors alimentation et énergie qui en découlent. Ce recul est également dû à une atténuation des pénuries de la main-d'œuvre, caractérisée par une baisse des offres d'emploi, une légère hausse du chômage et une augmentation de la main d'œuvre disponible.

Pour freiner l'inflation, les principales banques centrales ont relevé leurs taux directeurs à des niveaux restrictifs en 2023, ce qui a conduit à une hausse des coûts hypothécaires et a rendu plus difficile le refinancement de la dette des entreprises, resserré l'accès au crédit et affaibli l'investissement des entreprises et l'investissement immobilier.

Toutefois, la situation devrait connaître des améliorations :

- Impact sur l'économie nationale : le secteur primaire devrait afficher une valeur ajoutée en amélioration de 2,7 % en 2024 au lieu d'une hausse de 6,7% attendue en 2023 suite aux pluies du mois de mars 2024. Les activités non agricoles devraient enregistrer un taux de croissance de près de 3,2% en 2024 après 2,7% en 2023 porté par la poursuite de la bonne tenue du secteur tertiaire et par la reprise du secteur secondaire. Les activités industrielles devraient afficher un accroissement de 2,7% en 2024 au lieu de 0,6% en 2023, tiré principalement par la reprise prévue des industries chimiques et par la poursuite de la performance de l'industrie automobile ;
- Impact sur l'inflation : légère augmentation des prix intérieurs en lien avec la baisse des pressions sur les matières premières à l'échelle mondiale. Ainsi, l'inflation, mesurée par l'indice implicite du PIB, devrait se situer à 2,8% ;
- Impact sur le secteur bancaire : les revenus des banques marocaines bénéficieront d'une croissance positive, bien que modérée des prêts, suite à l'évolution à la hausse de la demande de crédits des

entreprises pour financer leurs besoins en fonds de roulement dans un contexte de pressions inflationnistes⁴⁴ ;

- Au-delà de la résilience du secteur bancaire grâce à des fondamentaux solides, l'augmentation des besoins des entreprises pour l'année 2024 ouvrent des perspectives potentiellement favorables.

Notons l'entrée en vigueur en mars 2023 de la charte de l'investissement. La Commission nationale des investissements, a en effet approuvé 82 conventions au cours de l'année 2023 portant sur des projets d'investissement d'une valeur totale de plus de 115 milliards de dirhams. Ces projets d'investissement, relevant pour une part de 70 % d'investisseurs nationaux et localisés dans 34 provinces et préfectures de différentes régions du Royaume, devraient créer près de 57 000 emplois directs et indirects.

3. Difficultés rencontrées et perspectives d'avenir

L'année 2023 a été marquée par un contexte régional et international toujours difficile et incertain, caractérisé par la persistance de la guerre russo-ukrainienne, les retombées du resserrement des politiques monétaires et la poursuite des pressions inflationnistes.

Au niveau national, l'année 2023 a connu des conditions climatiques toujours critiques, un ralentissement de la demande extérieure adressée au Maroc et une persistance des tensions inflationnistes.

L'année 2023 a été également marquée par un tremblement de terre dévastateur ayant causé des pertes humaines et matérielles conséquentes dans plusieurs régions du Royaume.

Dans le secteur bancaire, la transmission différée des mesures de resserrement de la politique monétaire amorcée en juin 2022, (3 hausses successives du taux directeur le portant de 1,5 % à 3 %) a contribué au ralentissement de la croissance des crédits bancaires en 2023. Cette décélération s'est reflétée, principalement, au niveau des comptes débiteurs, du crédit à la consommation et du crédit à l'habitat.

Dans ce contexte, Crédit du Maroc a maintenu sa mobilisation, tout au long de l'année, au plus près de ses clients, à travers des offres adaptées et une proximité renforcée pour les accompagner dans les moments clés ainsi que dans la réalisation de leurs projets. De nombreuses initiatives ont été entreprises visant à améliorer la satisfaction des clients particuliers et entreprises, notamment à travers la réorganisation de plusieurs métiers clés de son activité en filières spécialisées.

Dans ce cadre, 3 nouvelles filières ont été créées en 2023 portant sur les métiers du crédit à l'habitat, du crédit à la consommation et du cash management. Cette réorganisation permettra à la Banque d'améliorer les processus et les parcours client et de se remettre aux meilleurs standards en termes d'offres et d'engagements clients.

Depuis le 31 décembre 2023, date de la clôture de l'exercice, aucun événement impactant les résultats de l'exercice écoulé n'est enregistré.

4. Accord entre le GPBM (Groupement Professionnel des Banques du Maroc) et l'USI l'Union Syndicale Interbancaire

Crédit du Maroc est soumis à l'accord conclu entre le GPBM et l'USI qui a été signé en juin 2023 et qui prévoit notamment :

- l'augmentation des salaires bruts mensuels à attribuer aux collaborateurs titulaires au 30 juin 2023 et dont le salaire brut annuel est inférieur ou égale à 240 000 Dirhams ;
- la généralisation de la retraite complémentaire aux salariés âgés de 40 ans et plus et ne bénéficiant pas de dispositif de retraite complémentaire conventionnel actuel.

5. Contribution de Crédit du Maroc au Don Séisme :

Crédit du Maroc a contribué au fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre avec une enveloppe de 46 525 KDH.

⁴⁴ Source : « North Africa and Jordan Bank Outlook 2023 : Uncertainty Will Test Resilience »

Section XI - LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

Au 31 décembre 2023, les litiges en cours sont provisionnés en accord avec les commissaires aux comptes.

Le montant des litiges sociaux est totalement provisionné.

La situation fiscale enregistre essentiellement des taxes professionnelles des locaux commerciaux en cours de régularisation avec l'administration fiscale (des procédures de dégrèvements pour des locaux fermés, des taxes professionnelles en cours de paiement, une demande d'annulation sur droits d'enregistrement en cours de traitement).

S'agissant de la saisie-conservatoire pratiquée par un client Grande Entreprise pour un montant de 175 MDH, Crédit du Maroc a obtenu, en 2018, un arrêt favorable de la Cour de cassation, confirmé une seconde fois, en 2020, par un arrêt prononcé par la même Cour autrement constituée. Considérant que ce dossier a fait l'objet de deux arrêts favorables de la Cour de Cassation et considérant que la décision prononcée par la Cour d'appel de renvoi, en 2021, ne pourrait faire l'objet d'un recours sérieux, Crédit du Maroc a décidé, sur avis de ses avocats et en accord avec les commissaires aux comptes, de reprendre la totalité de la provision constituée. A noter que ledit client a restitué en 2022 les originaux des actes de garanties. Un nouveau pourvoi en cassation a été introduit par le client, lequel a fait l'objet d'un rejet par la Cour de Cassation le 27 décembre 2023.

Hormis les éléments cités ci-dessus, il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité de Crédit du Maroc.

Section XII - FACTEURS DE RISQUES

Le Groupe Crédit du Maroc est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la Banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales, le dispositif de contrôle interne mis en place répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé Crédit du Maroc. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du groupe.

Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité de la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe (DRCPG), dont la mission générale est de « donner au Management de la Banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ».

Totalement indépendante des métiers, elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité des Risques.

La DRCPG accompagne les métiers à l'élaboration des cartographies des risques et la mise en place de contrôles., organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la Banque.

Les principaux risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes : Risque de marché, risque ALM, risque de Change, risque de Crédit ou de Contrepartie, risque Opérationnel...

1. Risque de marché

Les activités de marché sont encadrées par des limites globales et opérationnelles définies dans le cadre de la stratégie risques de la Banque.

Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte. Les sets de limites concernent les activités de la direction marchés des capitaux dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle (Activités FX, obligataires, prêts/emprunts, Repos) ainsi que les activités de marché de la trésorerie de la banque.

Les activités de marchés sont organisées comme suit :

- **Le Front Office** : Le Front Office est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en termes de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées. Il est rattaché hiérarchiquement à la DGA Coporate & Investment Banking.
- **Le Middle Office** : Le Middle Office assure les contrôles et le respect des limites fixées par les Risques.
- **Le Back-Office** : Le Back Office suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement – livraison et comptabilité. Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Services Bancaires à la Clientèle.
- **Pôle RMF (Risques de Marché et Financier)** :

En matière de suivi et de contrôle des activités de Marché, le RMF a en charge :

- le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée ;
- le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...);
- la surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés ;
- l'analyse et le contrôle des P&L de gestion ;

- la production et le contrôle de la qualité des indicateurs de risques ;
- le Back testing de la VaR (Value at Risk) ;
- la production et l'analyse des stress scenarii ;
- la vérification des données de marché ;
- la vérification que le Back Office s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil Front Office et données comptables ;
- la production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction Contrôle Central des Risques.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de la banque avec des séparations de pouvoir entre le front office, le middle office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent.

Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place ;
- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites ;
- d'informer les entités et / ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises.

En termes d'outils informatiques, la banque dispose d'un système front-to-back Arpson avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle RMF a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

Principaux risques et dispositifs de contrôle

Les risques de marché ou risques de variation de prix, représentent les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveaux de taux.

Risques de taux : Ils représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

Risque de change : C'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

A l'instar de tous les établissements bancaires, Crédit du Maroc encourt un risque de change lié à ses différentes activités (agences à l'étranger, crédits en devises, emprunts en devises, change à terme...). La banque peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelle et globale, Loss alert...).

Pour la Banque, ce risque est limité dans la mesure où il est supporté par le client dans la plupart des opérations en devises, la banque ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire. C'est le cas notamment des financements en devises, des transferts des marocains résidents à l'étranger...

Risques de change par type de devises au 31 décembre 2023

Devises	Position en devises	Contre-valeur en KDH	% Fonds Propres
AED	236	635	0,010%
BHD	1	16	0,000%
CAD	199	1 483	0,023%
CHF	488	5 761	0,088%
DKK	154	226	0,003%
DZD	76	6	0,000%
EUR	10 237	112 045	1,705%
GBP	480	6 044	0,092%
GIP	0	12	0,000%
JPY	3 118	218	0,003%
KWD	18	595	0,009%
NOK	539	524	0,008%
QAR	11	31	0,000%
SAR	767	2 023	0,031%
SEK	1 225	1 210	0,018%
TND	7	- 21	0,000%
USD	7 152	70 759	1,077%

Source : Crédit du Maroc

La somme des positions de change nettes est de 201 565 KDH (Positions longues), soit 3,1% des fonds propres nets.

Le tableau ci-dessus montre que Crédit du Maroc reste dans les limites prudentielles établies par Bank Al-Maghrib, et qui sont fixées à 10% des fonds propres par devise et à 20% pour l'ensemble des devises.

Risques liés aux défauts : Une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une plusieurs contreparties, risque de non-transfert...). Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de règlement/livraison ;
- des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir ; livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le risque de livraison ou non concomitance des flux échangés.

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur titres (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les transactions sont effectuées via un système DVP (Delevery Versus Payment). Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le risque de variation.

Ces risques sont encadrés par des limites individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du CDM est réalisé via l'outil Global View Risk alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux DH) par les outils de CDM.

Aussi, GVR calcule aussi de manière automatisée des stress historiques (crises de 1994, de 1997, subprimes, Covid-19, etc..) selon des chocs observés qui sont paramétrés dans l'outil, ainsi que des stress hypothétiques (resserrement liquidité, tensions internationales, etc...).

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans un autre outil et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

Des travaux de remplacement de GVR et de CADRE par un outil disposant des mêmes fonctionnalités sont prévus afin d'autonomiser le CDM.

Ségrégation des Banking et Trading books

Afin d'assurer d'une gestion saine et prudente de sa Trésorerie ainsi que de la couverture de ses risques propres, Crédit du Maroc a mis en place une réorganisation de ses portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) en phase avec l'arborescence risques. Cette réorganisation assure une séparation entre le banking book (ALM & activités de trésorerie) et les activités de la direction des marchés de capitaux (DMC) dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle.

2. Gestion Actif - Passif

La démarche de la gestion Actif-Passif (ALM) est une démarche d'identification, de mesure, de contrôle et de couverture des risques financiers pouvant affecter le bilan de la banque. Il s'agit principalement des risques de liquidité, de taux et de change.

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la Direction Gestion Financière qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

Risque de taux d'intérêt global (RTIG)

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt.

Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

La mesure du RTIG fait appel à une approche statique, basée sur plusieurs modèles afin de transformer les données mensuelles en indicateurs de risque quantifiables sur toute la durée de vie future du bilan.

La mesure principale et obligatoire du RTIG est le gap de taux d'intérêt qui représente sur chaque période la différence signée entre les passifs et les actifs à taux fixe (encours et taux de cession interne associés) dans une devise donnée.

Le Risque de Taux d'Intérêt Global est la résultante de différentes composantes de risque qui sont notamment représentées par des gaps :

- Un risque directionnel sur opérations à taux fixe : Le gap « Taux fixe »
- Un risque optionnel sur les options explicites (caps, floors ...) si la banque a développé des modèles d'options, et implicites s'agissant notamment des remboursements anticipés sur les crédits
- Un risque de base sur les opérations à taux révisable et variable induit par des dé-corrélations entre les index : Les gaps d'Index

Bank Al-Maghrib a publié en mars 2021 une nouvelle circulaire qui encadre la mesure du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire et fixe de nouvelles exigences en matière de fonds propres économiques. Cette circulaire est entrée en vigueur en juin 2021.

Les principaux changements introduits par cette nouvelle réglementation qui impacte considérablement l'appréciation du risque de taux du Banking Book :

- Les postes non sensibles aux taux d'intérêts notamment les Fonds Propres de Base, les titres de transactions, les titres de négociation ainsi que leurs ressources de marché ne sont pas pris en compte dans l'exposition au risque de taux ;

- Les flux de Trésorerie prévisionnels sont ventilés sur 20 tranches de maturités ;
- La limite réglementaire sur les Fonds Propres est revue à la baisse passant de 20% des fonds propres globales à 15% des fonds propres de catégorie 1 (CET1). A noter que le régulateur a prévu une période transitoire pour le respect du minimum réglementaire sur le Δ EvE : 20% des FP globales au 31-12-21, 20% des FP CET1 au 31-01-22, 15% des FP CET1 au 01-01-23 ;
- L'identification du risque de base en précisant pour les instruments à taux variables, la date de révision, la référence considérée pour l'indexation et les taux appliqués ;
- Le calcul de la durée de vie moyenne des flux du bilan et du hors bilan actualisés, conformément à une formule de duration spécifique ;
- L'application de 6 scénarii de chocs de taux d'intérêt sur trois devises : DH / EUR / USD.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées.

Risque de liquidité

Il est défini comme étant le risque pour la banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance. Il peut prendre deux formes :

- **Risque d'illiquidité** : se traduisant par l'incapacité de la banque à se procurer les fonds nécessaires pour faire face à des obligations inattendues survenues à court terme, notamment un retrait massif de dépôts ;
- **Risque de transformation** : où le terme des emplois est en général supérieur au terme des ressources, transformation inhérente à l'activité bancaire.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

- **Funding risk** : risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue) ;
- **Time risk** : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client) ;
- **Call risk** : risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédit).

L'approche en liquidité met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, le Comité ALM a pour fonction de :

- Approuver la stratégie globale en matière de gestion du risque de liquidité ;
- Gérer la trésorerie MLT de la banque ;
- Mettre en place une approche pour mesurer et suivre du risque de liquidité ;
- Etablir un système de limites appropriées encadrant les principaux indicateurs utilisés ;
- Veiller à ce que des simulations de scénarios de stress soient effectuées en vue d'évaluer la capacité de la banque à faire face à des situations de crise de liquidité ;
- Décider du plan d'urgence destiné à être mis en œuvre en cas de tensions ou de crises de liquidité ;
- Prévoir les instruments et les stratégies de couverture du risque de liquidité ;
- Définir le système de reporting dans les situations normales ou de crise de liquidité ;
- Veiller au respect des coefficients réglementaires, dont le Liquidity Coverage Ratio (LCR).

En plus du Comité ALM trimestriel, un Comité Trésorerie mensuel a été instauré en janvier 2016 avec pour objectif, entre autres, de piloter de façon opérationnelle la trésorerie court terme de la banque.

Conventions d'écoulement

Les modèles ALM au sein de la banque suivent une logique de « Run Off » à partir d'un bilan constaté à la date de calcul. Cette approche permet d'avoir une vision sur l'écoulement du bilan dans le temps et d'avoir une mesure précise de la marge sous une hypothèse de cessation d'activité dénuée de toute prise en compte d'une production commerciale ou activité financière future.

Les règles d'écoulement se fondent sur une approche segmentée des encours. Par cette segmentation, elles s'appuient sur la définition de populations homogènes en termes de « comportement » (au sens statistique).

Ces modèles sont le socle commun à la mesure des risques de taux et de liquidité et au pilotage de la marge. Ils servent :

- d'une part pour le calcul du RTIG et donc influencent les prises de décisions en matière de couverture ;
- d'autre part pour le calcul des taux de cession internes entre le pool commercial et le pool ALM. A ce titre, ils déterminent les marges analytiques des crédits et de la collecte.

Les modèles ALM, calibrés et revus annuellement, doivent minimiser le risque de sur-couverture ; dans ce sens l'étude statistique a pour principaux objectifs :

- Éliminer le risque de concentration : Si une faible fraction de clients détient une forte proportion de l'encours, l'encours global est susceptible de chuter brutalement de façon imprédictible. La règle de prudence demande donc à ce que cette fraction d'encours soit retirée (part volatile) ;
- Tenir compte des cycles / saisonnalités : Si l'historique d'encours présente des saisonnalités, la variable « solde des comptes » sera remplacée par « moyenne glissante des soldes des comptes », cette moyenne étant calculée sur une période suffisamment longue pour s'affranchir des effets de cycle ;
- Conserver la pertinence sur la durée afin de garder une logique commerciale d'écoulement.

Risque de change (Banking Book)

Le risque de change du Banking book est suivi et géré par le Comité ALM qui prend connaissance des expositions et de leur évolution à travers les reportings trimestriels mis en place.

La fonction ALM suit l'ensemble des positions de change de la banque, à l'exception des positions gérées dans le cadre des activités de trading, et ce dans le cadre des normes internationales relatives à la mesure et l'encadrement du risque de change.

Dans le cadre du risque de change, le Comité ALM a comme principaux objectifs :

- Analyser le risque ;
- Valider la proposition de limites et leur compatibilité avec les limites globales et réglementaires ;
- Vérifier le respect de ces limites ;
- Valider les propositions de gestion.

Les Positions de Change Opérationnelles (PCO) peuvent se mesurer en méthode « flux » ou « stock ». Pour Crédit du Maroc, cette position se compose des positions de change virement bilan et hors bilan de la clientèle, ainsi que l'encaisse en billets de banque.

Les positions de change structurelles (PCS) résultent principalement des prises de participations dans des établissements en devises étrangères. A noter, toutefois, l'exception des participations en devise comptabilisées à la JVR (juste valeur par résultat) qui sont à prendre en compte dans la position de change opérationnelle et non structurelle dans la mesure où la position de change induite est réévaluée par contrepartie du compte de résultat. Pour Crédit Du Maroc, cette position se compose de la position en USD sur les titres de participation de la filiale « CDM International » qui fait l'objet d'un encadrement par une limite globale en montant.

3. Risque de Crédit ou de Contrepartie

La politique de Crédit de Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur. Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de Surveillance qui la valide.

Pour gérer son risque de crédit, Crédit du Maroc a défini plusieurs niveaux de contrôle :

- Contrôle à priori des demandes de crédit : les demandes de prise de risque émanant des différentes unités de vente du groupe, sont soumises à la Direction des Risques qui a pour mission l'analyse du dossier de crédit, l'appréciation du volume d'activité du client et du bien-fondé économique des financements sollicités ainsi que l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties. Ensuite, les demandes de crédits validées sont soumises à l'approbation d'un Comité des Crédits ;
- Contrôle a posteriori des financements : suivi des engagements de la banque ;
- Conformité avec les règles édictées par Bank Al-Maghrib notamment en matière d'analyse des risques par client et pour tous les clients appartenant au même groupe ;
- Contrôle périodique par l'Inspection Générale qui assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. En cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

➤ ***Dispositif de décision et de gestion des risques***

➤ **Étude et décision**

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribué aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdéléguées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées de Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

➤ **Mise en place - Garanties**

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

➤ **Surveillance des risques et déclassement des créances**

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité mensuel dédié. Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont

validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et conformité aux normes réglementaires.

➤ **Recouvrement**

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le réseau réalise le recouvrement du premier impayé sur les clients segmentés risque faible et sur les débits jusqu'à 30 jours de retards. Les structures centrales de recouvrement prennent en charge le recouvrement dès le premier impayé sur les clients segmentés risque moyen et élevé ainsi que le débit dès 30 jours de retard.

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assuré par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au Recouvrement et Restructuration de créances.

Si le dossier passe en « Compromis », il est pris en charge par la Direction du Recouvrement qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

➤ **Notation interne**

Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière et de l'hôtellerie), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique.

Le système de notation de Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires. Il est backtesté annuellement.

Pour la Banque de Réseau, toute la clientèle est scoriée au moment de l'octroi de crédit en fonction de critères bien définis.

➤ **Grille de notation Corporate**

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

➤ **Délégation**

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

➤ **Risques sensibles**

Les contreparties présentant des signes de fragilités sont suivies dans le cadre du comité mensuel d'anticipation et de suivi des Risques Sensibles sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs.

Risque de concentration

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la banque ; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition. Des mesures sont mises en place par Crédit du Maroc comme les mécanismes de garanties...

Crédit du Maroc reste toutefois exposé à certaines contreparties :

En KDH

Nombre de bénéficiaires au 30/06/2023	Montant des risques pondérés dépassant 10% des Fonds Propres Nets			
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Autres engagements	TOTAL
7	4.648.443	1.414.141	-	6.062.584
Nombre de bénéficiaires au 31/12/2023	Montant des risques pondérés dépassant 10% des Fonds Propres Nets			
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Autres engagements	TOTAL
5	4.719.122	800.518	-	5.519.640

Risque sensible

La surveillance de risques sensibles est assurée par un service dédié et indépendant de la Direction des Risques, appuyé de correspondants dans les différents marchés et régions.

Ce service qui dispose d'un accès au système d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Le dispositif de suivi des risques repose sur une revue régulière des contreparties présentant de possibles signes de fragilité selon différents critères qualitatifs et quantitatifs, comme des indicateurs avancés de risques.

L'animation de ce dispositif s'effectue notamment au travers du Comité mensuel d'Anticipation et de Suivi des Risques.

Ce Comité mensuel est scindé en cinq (5) sous-comités par marché, à savoir : (i) Grande Entreprise, (ii) le réseau Casablanca, (iii) le réseau hors Casablanca, (iv) le Retail et (v) la fenêtre participative et les filiales.

A l'issue de chaque comité, les décisions prises peuvent porter sur :

- le suivi de l'avancement des plans d'actions décidés lors du précédent comité et dont la réalisation incombe aux marchés ;
- le retrait d'un dossier des risques sensibles suite à l'amélioration de sa situation ;
- le déclassement d'un dossier Risques Sensibles ;
- le transfert d'une affaire sensible à la filière Recouvrement pour intervenir de manière conjointe avec le marché dans le suivi desdites affaires ;
- la dégradation de la cotation d'un client sensible ;
- des plans d'actions à entreprendre visant à la sauvegarde et au recouvrement des créances enregistrées sur les affaires logées en risques sensibles ;
- la constitution d'éventuelles provisions, dans le cadre de la réglementation en vigueur, et qui feront l'objet d'une validation lors du Comité mensuel de Déclassement des créances ;
- le transfert du dossier au Contentieux.

Risque de défaut

Le risque de défaut est défini comme le risque liés à la défaillance d'une contrepartie, entraînant l'incapacité de cette dernière à exécuter ses obligations vis-à-vis du groupe Crédit du Maroc.

La définition du défaut utilisée en gestion est conforme aux exigences prudentielles en vigueur en lien avec la circulaire de Bank Al Maghrib (19/G/2002).

Ainsi, un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- Un arriéré de paiement généralement supérieur à 90 jours ;
- Gel du compte ;
- Plus globalement, la banque estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

4. Risque de solvabilité

Crédit du Maroc est assujéti à la réglementation prudentielle de Bank Al-Maghrib relative au calcul et au respect du ratio de solvabilité minimum. Conformément à la circulaire de Bank Al-Maghrib relative au coefficient minimum de solvabilité des établissements de crédit, la banque est tenue de respecter sur base individuelle et/ou consolidée un ratio de solvabilité minimum de 12 %, dont 9 % en Tier1.

Par ailleurs, dans le cadre de son dispositif d'Appétence aux Risques, Crédit du Maroc s'est fixé des objectifs de gestion et des seuils d'appétence sur le ratio solvabilité supérieurs aux minimums réglementaires.

La Trésorerie & ALM a pour mission de s'assurer de l'adéquation permanente entre les fonds propres disponibles et les RWA de la banque, conformément à ses objectifs de gestion.

Le chiffrage du besoin en fonds propres est établi en prenant en considération :

- les RWA et fonds propres à date ;
- les prévisions sur l'évolution des agrégats bilanciels ;
- l'écoulement prévisionnel des fonds propres (dette subordonnée / résultat... etc.) ;
- la politique de distribution des dividendes ;
- les éventuelles évolutions réglementaires ou normatives prévues sur les modalités de calcul.

Ce processus de Capital Planning est réalisé de façon concomitante avec l'exercice budgétaire avec lequel il est fortement lié. L'actualisation du Capital planning est réalisée chaque fois qu'il est nécessaire.

La Trésorerie & ALM reporte trimestriellement au Comité ALM le niveau du ratio de solvabilité et son évolution. Elle lui propose le cas échéant des actions prévues en vue de respecter l'objectif de gestion fixé, et met en œuvre ces actions après validation. Les instruments financiers (par exemple : dettes subordonnées) émis par Crédit du Maroc dans le cadre de sa gestion des fonds propres sont sous la responsabilité de la Direction Trésorerie et ALM.

Ratio de solvabilité 2021 – 2023

Crédit du Maroc présente des fondamentaux solides qui lui permettent de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé sur la période 2021 – 2023 :

Social (MDH)	juin.-21	déc-21	juin-22	déc-22	juin-23	déc-23
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (T1)	4.861	4.922	5 111	5 005	5 053	5 478
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)	1.710	1.711	1 699	1 567	1 556	1 456
FONDS PROPRES	6.571	6.633	6 811	6 572	6 609	6 934
Risques Pondérés Crédit, Opérationnel, Marché	41.846	42.016	44 955	44 951	46 029	47 587
Risques Pondérés Crédit	37.088	37.219	40 200	40 371	41 338	42 142
Risques Pondérés Opérationnel	4.196	4.268	4 336	4 464	4 514	4 689
Risques Pondérés Marché	562	529	419	116	177	756
Ratio de Fonds Propres de Base (Tier 1)	11,62%	11,71%	11,37%	11,13%	10,98%	11,51%
Coefficient Minimum de Solvabilité (Tier 1+Tier 2)	15 ,70%	15,79%	15,15%	14,62%	14,36%	14,57%

Source : Crédit du Maroc

Sur la période 2021-2023, Crédit du Maroc répond aux exigences réglementaires en termes de solvabilité et de ratio tiers one et ressort à 11,51 % à fin 2023.

Le ratio de solvabilité au 31 décembre 2023, ressort à 14,57 %. Ce ratio affiche un niveau de solvabilité traduisant une capacité importante de la banque à faire face aux engagements via les fonds propres.

Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques du marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

Depuis 2019, pour des considérations de surveillance macro-prudentielle, Bank Al-Maghrib demande aux établissements de crédit de constituer un coussin de fonds propres dit « coussin de fonds propres contracyclique » sur base individuelle et/ou consolidée. Ledit coussin dont le niveau se situe dans une fourchette de 0 % à 2,5 % des risques pondérés, est composé de fonds propres de base de catégorie 1. Le respect de ce seuil additionnel est précédé d'un préavis de 12 mois. La fréquence de déclaration des ratios de solvabilité au régulateur est semestrielle, celle-ci est accompagné par la publication du Pilier III destiné à garantir une transparence de l'information financière : détail des ratios prudentiels, composition des fonds propres réglementaires, répartition des risques pondérés.

Ratio de solvabilité prévisionnel

Les ratios prévisionnels de Crédit du Maroc sur base individuelle et sur base consolidée à fin 2023 sont largement supérieurs aux minimums réglementaires en vigueur : 9,0 % au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de base de catégorie 1 et 12,0 % sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.

Les fonds propres prudentiels sont calculés conformément à la circulaire 14 G 2013 et la notice technique 01/DSB/2018 intégrant les impacts IFRS9.

Les tableaux ci-après présentent l'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel de Crédit du Maroc sur les 18 prochains mois :

<i>En social</i>	juin-24	déc.-24	juin-25	déc.-25
Ratio CET 1	9,34%	9,59%	9,31%	9,11%
Ratio de Fonds Propres de Base (Tier 1)	11,36%	11,78%	11,66%	11,17%
Coefficient Minimum de Solvabilité (Tier 1+Tier 2)	14,08%	14,06%	13,18%	12,87%

Source : Crédit du Maroc

<i>En consolidé</i>	juin-24	déc.-24	juin-25	déc.-25
Ratio CET 1	9,51%	9,94%	9,67%	9,42%
Ratio de Fonds Propres de Base (Tier 1)	11,89%	12,10%	11,90%	11,45%
Coefficient Minimum de Solvabilité (Tier 1+Tier 2)	13,77%	13,54%	13,03%	12,36%

Source : Crédit du Maroc

Les ratios prévisionnels de Crédit du Maroc demeurent supérieurs au minimum réglementaire en vigueur : 9 % au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de base de catégorie 1 et 12 % sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.

Détail et variation des RWA (En milliers de dirhams)

(en milliers de dirhams)

	déc-22		déc-23		Variation	
	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
Risque de crédit	41 091 647	3 287 332	42 375 958	3 390 077	1 284 311	102 745
Dont Souverain	6 820	546	8 167	653	1 347	108
Dont Établissements	2 914 980	233 198	2 870 776	229 662	-44 204	-3 536
Dont Entreprises	25 218 503	2 017 480	26 987 922	2 159 034	1 769 418	141 553
Dont Clientèle de détail	9 627 905	770 232	9 696 433	775 715	68 528	5 482
Risque de Marché	115 891	9 271	755 608	60 449	639 717	51 177
Risque Opérationnel	4 729 259	378 341	4 970 090	397 607	240 832	19 267
Total	45 936 796	3 674 944	48 101 656	3 848 133	2 164 860	173 189

Source : Crédit du Maroc

Détail Risque de marché

En milliers de dirhams

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
Fonds propres de catégorie 1 (1)	5 550 085	5 540 206	5 986 956
Total fonds propres (2)	6 782 220	6 648 040	7 008 784
Risques pondérés (3)	43 851 582	45 936 796	48 101 656
Ratio sur fonds propres de base (1)/(3) (min.9%)	12,66%	12,06%	12,45%
Ratio de solvabilité (2)/(3) (min.12%)	15,47%	14,47%	14,57%

Source : Crédit du Maroc

ICAAP (Internal Capital Adequacy Process)

Le processus d'évaluation et d'adéquation du capital interne est un processus qui vise, d'une part à assurer en permanence un équilibre entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus, et anticiper tout déséquilibre pouvant nuire à sa viabilité financière et la continuité de son activité et d'autre part, à mettre en œuvre les solutions de rétablissement appropriées.

C'est un processus qui apporte une contribution substantielle à l'évaluation :

- du modèle d'activité de la banque ;
- de la gouvernance interne et la gestion globale des risques ;
- des risques majeurs – appétence aux risques ;
- des exigences en capital réglementaire et interne ;
- du pilotage des fonds propres prudentiels (pilier 1 et 2).

La démarche ICAAP est un processus en enrichissement continu, qui évolue à la demande des dirigeants, pour prendre en compte les évolutions réglementaires (Directive 3/W/2021 et exigences croissantes de BAM) et intégrer les meilleures pratiques internationales.

Le cadre général d'appétence aux risques présente l'ICAAP comme l'un de ses dispositifs opérationnels clés.

Pour l'exercice ICAAP 2021, ce cadre a été respecté et enrichi. Ainsi, le Conseil de Surveillance a été régulièrement informé des évolutions significatives de l'ICAAP, les comptes rendus du Comité des risques lui ont été régulièrement faits. Les dernières évolutions de l'ICAAP ont été inscrites à l'ordre du jour de la réunion du Directoire.

L'appropriation du dispositif s'est enfin renforcée via :

- une formation ICAAP dispensée aux membres du Directoire ainsi qu'aux membres du Conseil de Surveillance en 2021 ;
- une prise en charge renforcée par la Direction Financière, qui assure la centralisation du dispositif ICAAP, et qui a réalisé, sur l'exercice écoulé, d'importants travaux d'amélioration et de renforcement du dispositif (Cf. Evolutions majeurs intégrées dans le dispositif (ICAAP 2021)) ;
- un appui technique d'un cabinet externe dans une perspective d'amélioration continue du dispositif ICAAP et afin d'intégrer les meilleures pratiques internationales ;
- les éléments clés de l'ICAAP sont intégrés aux états de reporting adressés aux instances dirigeantes, ainsi qu'au Conseil Surveillance, et enrichis d'une dimension prospective régulièrement actualisée.

5. Risque concurrentiel

Crédit du Maroc est une banque universelle, présente sur l'ensemble des segments de clientèle (particuliers et professionnels, PME-PMI et grandes entreprises) et sur tous les métiers de la banque.

Ses principaux concurrents sont Attijariwafa Bank, BCP, Bank Of Africa, Société Générale, BMCI et récemment CIH BANK, CAM et CFG BANK qui développent une activité de banques commerciales.

La stratégie de positionnement de Crédit du Maroc se base sur :

- la qualité de service et le respect de ses engagements envers la clientèle (ex : campagnes crédit immobilier 48h, et crédit à la consommation.) ;
- l'innovation comme culture d'entreprise au service de sa clientèle (paiement de facture sur GAB, carte prépayée rechargeable Daba Daba, e-banking...) ;
- faire de la dimension Groupe un facteur de différenciation pour tous les segments de clientèle (offre de mobilité pour les particuliers avec la gamme RIBAT en partenariat avec Le Crédit Lyonnais, Intermed et e-Ris avec les Caisses régionales du Crédit Agricole en France pour les PME-PMI et une forte proximité avec la Banque de Financement et d'Investissement du Groupe pour la clientèle d'entreprises).

6. Risque opérationnel

Le Groupe Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, y compris les événements de faible probabilité d'occurrence, mais à risque de perte élevée.

Le risque opérationnel ainsi défini, inclut le risque juridique et le risque de non-conformité, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

➤ **Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre**

Le risque opérationnel est inhérent à tous les produits, activités, processus et systèmes bancaires. La gestion efficace du risque opérationnel est un élément fondamental du dispositif de gestion des risques de la banque et de ses filiales. Une gestion saine du risque opérationnel est le reflet de l'efficacité du Directoire dans l'administration de son dispositif de gestion des risques liés au portefeuille de produits, d'activités, de processus et de systèmes de la banque.

Il est réparti en 7 catégories de risques définies par Bâle II, déclinées en sous-catégories dans le référentiel interne des événements de risques (de niveau 2 et de niveau 3) :

1. Fraude interne ;
2. Fraude externe ;
3. Pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail ;
4. Clients, produits et pratiques commerciales ;
5. Dommages aux actifs corporels ;
6. Dysfonctionnements de l'activité et des systèmes ;
7. Exécution, livraison et gestion des processus.

Ces différentes catégories peuvent relever du risque de non-conformité : dans leur ensemble, les catégories « fraude » et « Clients, produits et pratiques commerciales » ; au cas par cas, les autres catégories.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place au niveau du Groupe Crédit Du Maroc, a pour ambition de répondre aux objectifs suivants :

- évaluation et prévention des risques opérationnels ;
- appréciation des contrôles ;
- mise en œuvre des actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs ;
- intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

1. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

➤ **La composante organisationnelle**

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant du contrôle permanent des risques, structure faîtière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité de Contrôle Interne présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité des risques, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

➤ **La composante qualitative**

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

L'exercice de cartographie des risques opérationnels consiste, par une approche qualitative et prospective, à évaluer l'exposition des directions de la Banque aux risques opérationnels, et ce compte tenu des activités et fonctions exercées (opérationnels et support), afin de focaliser les dispositifs de prévention et de surveillance sur ses processus / fonctions les plus sensibles.

La cartographie mise à jour régulièrement, ainsi que les actions proposées (plans d'actions) et la priorisation envisagée, sont validées et suivies en Comité de Contrôle Interne.

➤ **La composante quantitative**

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

La collecte des incidents est un des principaux piliers du dispositif de gestion des risques opérationnels qui permet d'alimenter les états réglementaires présentant la liste des risques opérationnels les plus importants, ainsi qu'un certain nombre d'indicateurs.

L'ensemble des alertes et reportings internes aux instances de Direction est également conditionné par une collecte de qualité et régulièrement actualisée.

➤ **La composante d'allocation de fonds propres**

Les objectifs de la collecte des incidents opérationnels sont fondamentaux car ils s'inscrivent dans le cadre des exigences réglementaires et participent au processus de calcul des exigences en fonds propres dans le cadre du modèle interne retenu par le Groupe Crédit du Maroc.

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

2. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests d'intrusions et des scans de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont régulièrement réalisés.

3. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités, composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre ;
- d'un dispositif de gestion de crise ;
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré.

4. Prestations de services essentielles externalisées

En matière de gestion des activités externalisées, la banque dispose d'une politique d'externalisation formalisée, qui précise :

- les modalités d'externalisation par la Banque de ses prestations ;
- les clauses juridiques qui engagent le prestataire ;
- les indicateurs de suivi du niveau de qualité de la prestation et de mesure de la performance.

Les Conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

5. Dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement

Les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise sont évalués et gérés en conséquence par le biais du système de gestion environnementale et sociale de la banque SGES qui a été développé par le Crédit du Maroc en ligne avec les exigences de bonne gouvernance des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement de la directive 5W2021 de Bank Al Maghrib (BAM) et en collaboration avec notre partenaire privilégié la Société de Financement Internationale (SFI).

Le dispositif garantit une approche holistique et structurée des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement.

Notre politique environnementale et sociale a été rédigée en accord avec les standards internationaux et approuvée par le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc.

La banque veillera à ce que son dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement soit de plus en plus intégré dans la structure organisationnelle afin de protéger la valeur des actifs de la banque et s'aligner sur une trajectoire de croissance responsable et durable.

Au 31 décembre 2023, aucun risque financier lié aux questions environnementales n'a été enregistré.

6. Gestion des risques identifiés par Crédit du Maroc et découlant du changement de l'actionnaire majoritaire

Les risques liés au changement de contrôle sont parfaitement maîtrisés. La transition s'est déroulée conformément au plan et au calendrier établis entre les différentes parties et le régulateur.

Section XIII - ANNEXES

Statuts

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/CDM_Statuts_refondus_13_juin_2024.pdf

Rapports de notation

Moody's

2023

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_moodys_septembre_2023.pdf

2022

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_moodys_decembre_2022.pdf

2021

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/credit_du_maroc_20211027_120037370_1306449.pdf

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/mdys_published_credit_opinion_credit-du-maroc_13feb21.pdf

Capital Intelligence

2023

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_capital_intelligence_aout_2023.pdf

2022

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_capital_intelligence_aout_2022.pdf

2021

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_capital_intelligence_septembre_2021.pdf

Rapports financiers annuels

2023

rapport_financier_annuel_2023.pdf (creditdumaroc.ma)

2022

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/Rapport_financier_annuel_2022.pdf

2021

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_financier_annuel_2021.pdf

Communiqués de presse

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/communiqué_ver_finale_du_30_septembre_2021.pdf

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/communiqué_post_ag_14062022.pdf

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cp_document_de_reference_def.pdf

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/communiqué_de_presse_post_ag_9juin_2021_def.pdf

<https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/communiqué.pdf>

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cp_opa_cdm_003_2023_fr.pdf

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/pm_communique_credit_du_maroc_jal_closing_0.pdf